



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

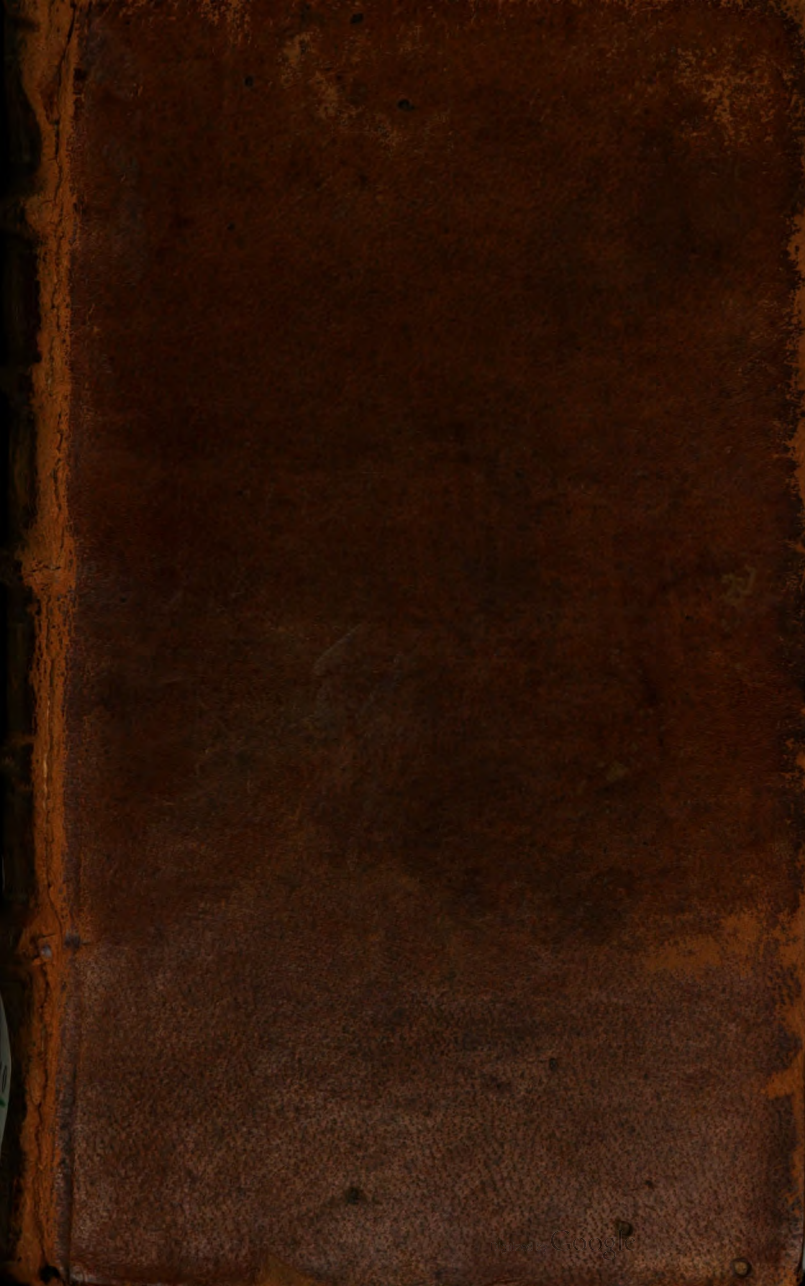
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





MERCURE

DE FRANCE, 426081

¹
DÉDIÉ AU ROI,

JUIN. 1745.

PREMIER VOLUME.



A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER;
 rué S. Jacques.
 La Veuve PISSOT, Quai de Conty;
 à la descente du Pont-Neuf.
 JEAN DE NULLY, au Palais,

M. DCC. XLV.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

A V I S.

L'ADRESSE générale du *Mercur*e est à M. DE CLEVES D'ARNICOURT, rue du Champ-Fleuri, dans la Maison de M. Lourdet Corrécteur des Comptes, au premier étage sur le derriere, entre un Perruquier & un Serrurier, à côté de l'Hôtel d'Enguien. Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le Port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur*e de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée ; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, Commis au *Mercur*e de France, rue du Champ-Fleuri, pour rendre à M. de la Bruere,

P R I X X X X . S O L S .



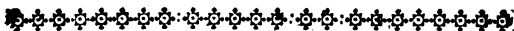
MERCURE

DE FRANCE

DÉDIÉ AU R



J U I N. 1745.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

SUITE DE L'HISTOIRE DE L'ESPRIT
*Humain, par M. de V. Historiographe de
France, des Académies de Lyon, d'Edim-
bourg & de Boulogne, commencée dans le
Mercure d'Avril.*



Enfécuté (Mahomet) à la Mecque,
sa fuite, qu'on nomme Egire, dé-
vint l'Epoque de sa gloire & de la
fondation de son Empire. De fu-
gitif il devint Conquérant. Réfugié à Medi-
ne, il y persuada le Peuple & l'asservit; il de-

I. Vol.

A ij

4 MERCURE DE FRANCE.

fit d'abord avec cent-treize hommes les Mecquois qui étoient venus fondre sur lui au nombre de mille. Cette victoire, qui fut un miracle aux yeux de ses Sectateurs, les persuada que Dieu combattoit pour eux, comme eux pour lui. Dès la première victoire ils espérèrent la conquête du Monde. Mahomet prit la Mecque, vit ses persécuteurs à ses pieds, conquit en neuf ans, par la parole & par les armes, toute l'Arabie, Pays aussi grand que la Perse, & que les Perses ni les Romains n'avoient pu conquérir.

Dès ses premiers succès il avoit écrit au Roi de Perse, Cosroës second, à l'Empereur Héraclius, au Prince des Coptes, Gouverneur d'Egypte, au Roi des Abyssins, à un Roi nommé Mandar, qui regnoit dans une Province près du Golfe Persique. Il osa leur proposer d'embrasser sa Religion, & ce qui est étrange, c'est que de ces Princes il y en eut deux qui se firent Mahometans, ce furent le Roi des Abyssins & ce Mandar. Cosroës déchira la lettre de Mahomet avec indignation; Héraclius répondit par des présents. Le Prince des Coptes lui envoya une fille qui passoit pour un chef-d'œuvre de la Nature, & qu'on appelloit la belle Marie.

* Mahomet au bout de neuf ans se croyant

allés fort pour étendre ses ravages & sa Religion dans l'Empire Grec & Persan , commença par attaquer la Syrie , soumise alors à Héraclius , & lui prit quelques Villes. Cet Empereur entêté des nouveautés , toujours funestes à la Religion , & qui avoit pris le parti des Monotelites , essuya en peu de tems deux propositions bien singulieres , l'une de la part de Cosroës second , qui avoit été son vainqueur , & l'autre de la part de Mahomet ; Cosroës vouloit qu'Héraclius embrassât la Religion des Magés , & Mahomet , qu'il se fit Musulman.

Enfin Mahomet , maître de l'Arabie , révééré & presque adoré de ses Sujets , & redoutable à ses ennemis , fut attaqué à Médine d'une maladie mortelle à l'âge de soixante-trois ans & demi ; il voulut que ses derniers momens parussent ceux d'un Héros & d'un juste. *Que celui à que j'ai fait violence & injustice paroisse , s'écria-t'il , je suis tout prêt de lui faire réparation.* Un homme se leva , qui lui redemanda quelque argent , Mahomet le lui fit donner , & expira peu de tems après , regardé comme un grand homme par ceux même qui le connoissoient pour un imposteur , & révééré comme un Prophete par tout le reste.

MERCURE DE FRANCE.

CHAPITRE III.

Des Califes.

La dernière volonté de Mahomet ne fut point exécutée ; il avoit nommé Ali son gendre , & Fatime , sa fille , pour les héritiers de son Empire , mais l'ambition qui l'emporte sur le Fanatisme même , engagea les Chefs de son armée à déclarer Calife , c'est-à-dire Lieutenant du Prophète, le vieux Abubeker, son beau-pere, dans l'espérance qu'ils pourroient bien-tôt eux-mêmes partager la succession ; Ali resta dans l'Arabie, attendant le tems de se signaler. Abubeker rassembla d'abord en un corps les feuilles éparfes de l'Alcoran. On les lût en présence de tous les Chefs , & on établit l'authenticité invariable de ce Livre , qui est depuis ce tems la regle de la Foi des Arabes & de leur Langue.

Bien-tôt Abubeker mena ses Musulmans en Palestine , & y défit le frere d'Héraclius ; il mourut peu après l'an 634. avec la réputation du plus généreux de tous les hommes , n'ayant jamais pris pour lui qu'environ quarante sols de notre monnoye par jour de tout le butin qu'on partageoit , & ayant fait voir combien le mépris des petits intérêts peut s'accorder avec l'ambition que les grands intérêts inspirent.

Omar , élu après lui , fut un des plus rapides Conquérens qui ayent désolé la Terre. Il prend d'abord Damas , célèbre par la fertilité de son territoire , par ses Ouvrages d'acier les meilleurs de l'Univers, par les Etoffes de Soye qui portent encore son nom ; il chasse de la Syrie & de la Phénicie les Grecs , qu'on appelloit Romains ; il reçoit à composition en 636 , après un long siège , la Ville de Jérusalem.

Dans le même tems les Lieutenans d'Omar s'avançoient en Perse. Le dernier des Rois Persans , que nous appellons Hormisdas IV , livra bataille aux Arabes à quelques lieues de Madain , devenuë la Capitale de cet Empire. Il perd la bataille & la vie ; les Perses passent sous la domination d'Omar plus facilement qu'ils n'avoient subi le joug d'Alexandre.

Alors tomba cette ancienne Religion des Mages , que le vainqueur de Darius avoit respectée , car il ne toucha jamais au culte des Peuples vaincus.

Les Mages,* fondés par Zoroastre & réformés ensuite par un autre Zoroastre , du tems de Darius , fils d'Histapes , adorateurs d'un seul Dieu , ennemis de tout simulacre , révéroient dans le feu qui donne la

• Religion des Mages détruite.

A iiij

8 MERCURE DE FRANCE.

vie à la Nature , l'emblème de la Divinité. Ils reconnoissoient de tout tems un mauvais principe , à qui Dieu permettoit de faire le mal ; ils le nommoient Satan , ou Arimane , & c'est parmi eux que Manès avoit puisé sa Doctrine des deux principes. Ils regardoient leur Religion comme la plus ancienne & la plus pure. La connoissance qu'ils avoient des Mathématiques , de l'Astronomie & de l'Histoire , augmentoit leur mépris pour leurs vainqueurs , alors ignorans ; ils ne purent abandonner une Religion consacrée par tant de siècles , pour une Secte ennemie qui venoit de naître. Ils se retirèrent aux extrémités de la Perse & de l'Inde ; c'est là qu'ils vivent aujourd'hui sous le nom de Gaures ou de Guebres & de Parsis , ne se mariant qu'entre eux , entretenant le Feu sacré , fidèles à ce qu'ils connoissent de leur ancien culte , mais ignorans , méprisés , & à leur pauvreté près , semblables aux Juifs qui sont dispersés sans s'allier aux autres Nations , & plus encore aux Bamians , qui se sont établis & dispersés dans l'Inde & vers la Perse. Tandis qu'un Lieutenant d'Omar subjugue la Perse , un autre enleve l'Egypte entière aux Romains & une grande partie de la Lybie ; c'est dans cette conquête de

l'Egypte qu'est brûlée la fameuse Bibliothèque d'Alexandrie, Monument des connoissances & des erreurs des hommes, commencée par Ptolomée Philadelphie, & augmentée par tant de Rois : alors les Sarrafins ne vouloient de science que l'Alcoran.

Après Omar tué par un Esclave Perse ; Ali., ce gendre de Mahomet, que les Persans révérent aujourd'hui, & dont ils suivent les principes, en opposition à ceux d'Omar, obtint enfin le Califat & transféra le siège des Califes de la Ville de Médine, où Mahomet est enseveli, dans la Ville de Couffa, sur les rives de l'Euphrate. A peine en reste-t'il aujourd'hui des ruines ; c'est le Fort de Babylone, de Seleucie & de toutes les anciennes Villes de Chaldée qui n'étoient bâties que de briques cuites au Soleil.

Après le regne de seize Califes de la Maison des Ammiades regnerent les Califes & Acaffides ; le célèbre Aaron Rachild en est le cinquième ; ce titre de Rachild est le plus beau des Titres, & les Musulmans n'avoient pas osé le donner à Mahomet. Aaron Rachild & son fils Abouabdalla étoient contemporains de Charlemagne. Ce fut cet Abouabdalla qui transporta le Siège de ce grand Empire à Bagdad, dans

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

la Chaldée; on dit qu'il bâtit cette Ville. Les Persans assûrent qu'elle étoit très-ancienne, & que les Arabes ne firent que la réparer & l'embellir. On l'appelle quelquefois Babylone, & elle a été & elle est un sujet de guerre entre la Perse & la Turquie.

La domination des Califes dura 655 ans. Despotiques dans la Religion, comme dans le Gouvernement ils n'étoient point adorés, ainsi que le grand Cama, mais ils avoient une autorité plus réelle, & dans les tems même de leur décadence ils furent respectés des Princes qui les persécutoient. Tous ces Sultans Turcs, Arabes, Tartares, qui s'éleverent depuis, reçurent l'investiture des Califes.

Si jamais puissance * a menacé toute la Terre, c'est celle des Califes, car ils avoient le droit du Trône & de l'Autel, du glaive & de l'enthousiasme. Leurs ordres étoient autant d'Oracles, & leurs Soldats autant de fanatiques.

Dès l'an 671 de notre Ere ils assiégèrent Constantinople qui devoit un jour devenir Mahométane; les divisions presque inévitables parmi tant de Chefs féroces n'arrêterent pas leurs conquêtes; ils ressemblerent en ce point aux anciens Ro-

• *Puissance des Califes.*

maines , qui parmi leur guerres Civiles, avoient subjugué l'Asie Mineure.

On les voit en 711 passer d'Egypte en Espagne, soumise aisément tour à tour par les Carthaginois , par les Romains , par les Goths & Vandales, & enfin par ces Arabes qu'on nomme Maures. Ils y établissent le Royaume de Cordouë; le Sultan d'Egypte secouë, à la vérité, le joug du Grand-Calife de Bagdad , & Abderame Gouverneur de l'Espagne conquise ne connoît plus le Sultan d'Egypte; cependant tout plie encore sous les armes Musulmanes.

A mesure que les Califes * devinrent puissants ils se polirent. Ces Califes, toujours reconnus pour Souverains de la Religion & en apparence de tout l'Empire par ceux qui ne reçoivent plus leurs ordres de si loin , tranquilles dans Couffa , dans Damas , dans Bagdad , y font enfin renaître les Arts. Cet Aaron Rachid , plus respecté que ses Prédécesseurs , & qui sçut se faire obéir jusqu'en Espagne & au Fleuve de l'Inde , ranima toutes les Sciences , fit fleurir les Arts agréables & utiles , attira les Gens de Lettres , composa des Vers , & fit succéder dans ces vastes Etats la politesse à la barbarie ; sous lui les Arabes qui adop-

* *Beaux-Arts sous les Califes,*

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

toient déjà les Chiffres Indiens, nous les apportèrent; nous ne connûmes en Allemagne & en France le cours des Astres que par le moyen de ces mêmes Arabes. Le mot seul d'Almanach en est encore un témoignage.

L'Almageste de Ptolomée fut alors traduit du Grec en Arabe par l'Astrologue Benhonain. Le Calife Almamon, petit-fils d'Aaron Rachild, fit mesurer géométriquement un degré du Méridien pour déterminer la grandeur de la Terre, Opération qui n'a été faite en France que plus de 900 ans après sous Louis XIV. L'Astronome Benhonain poussa les Observations assez loin; il reconnut ou que Ptolomée avoit fixé la plus grande déclinaison du Soleil trop au Septentrion, ou que l'obliquité de l'Ecliptique avoit changé; il vit même que la Période de trente-six mille ans, qu'on avoit assignée au mouvement prétendu des Etoiles fixes d'Occident en Orient devoit être beaucoup racourcie.

La Chymie & la Médecine étoient cultivées par les Arabes; la Chymie perfectionnée par nous, ne nous fut connue que par eux nous leur devons de nouveaux remèdes qu'on nomme les Minoratifs, plus doux & plus salutaires que ceux qui étoient

auparavant en usage dans l'Ecole d'Hippocrate & de Galien. Enfin dès le second siècle de Mahomet il fallut que les Chrétiens d'Occident s'instruisissent chés les Musulmans.



DISCOURS AU ROI,

Sur le succès de ses Armes.

LE Samedi 5 Juin M. Roi Chevalier de l'Ordre de S. Michel eut l'honneur de présenter à la Reine, à Madame la Dauphine & à Mesdames le Discours sur le succès des armes du Roi. Il fut invité de le prononcer. La Reine entendit ces Vers pendant son dîner, Madame la Dauphine l'après midi, & Mesdames à leur souper. Elles en parurent également satisfaites & attendries. Il fut comblé de ces éloges toujours précieux & toujours nouveaux pour un Auteur le plus accoutumé à en recevoir.

Sa Majesté a reçu en même-tems à l'armée cette Pièce ; elle a ordonné qu'elle fût imprimée à Lille. C'est le même honneur que S. M. fit à M. Roi lors de la Convalescence. Le Poëme fut imprimé à Metz par un pareil ordre.

14 MERCURE DE FRANCE.

GRAND ROI, je cède enfin à l'ardeur qui me guide ;

Tu peux rendre fécond l'esprit le plus aride.
C'est moi qui le premier chantai notre bonheur
Quand tes jours échapoient à la Parque en fureur.
Peut-être que ma Lyre , organe de tendresse,
A chanter des combats va trahir sa foiblesse.

Le zèle suffiroit pour rendre les frayeurs
Dont tes derniers périls ont glacé tous les cœurs ,
Lorsqu'au pied de ces murs , d'où partoît le ton-
neire ,

'Au milieu de ces feux que vomissoit la terre ,
Ton œil bravoit la mort errante autour de toi ,
Et que la France entière à tremblé pour son Roi.

J'aimerois à me joindre à ces transports de joye
Qu'à ton heureux retour le citoyen déploie ,
A peindre ta famille embrassant tes genoux ,
Doux momens , où triomphe & le pere & l'époux !

Tel Horace * autrefois , dans sa verve discrète ,
Laissoit à Varius * * emboucher la trompette ,
Ebranler tout l'Olimpe aux clameurs des mourans,
De sang dans Actium répandre les torrens ,
Montrer la terre en feu , les mers épouvantées ,
Et du Styx par les morts. les ondes arrêtées.

* Ode 5. l. 1.

* * Poète Epique & Tragique, sous Auguste.

Du succès de la guerre il ne peint que les fruits ;
 Les Romains rassurés , les plaisirs reproduits ,
 Le Capitole orné de fleurs , de sacrifices ,
 Les spectacles ouverts sous de plus doux auspices,
 Les meres de leurs fils bénissant le retour ,
 Et les drapeaux de Mars aux Autels de l'Amour.

Ainsi , sans m'élancer à travers le carnage ,
 Ma Muse du triomphe ose ébaucher l'image ;
 Triomphe différent de ceux où les Césars
 Du malheur des captifs repaissant leurs regards ,
 De l'esclavage encor aggravoient les injures ;
 Où ces Rois enchaînés , déchirant leurs blessures ,
 Détestoient leurs vainqueurs , & les cruels secours ,
 Qui pour un tel outrage avoient sauvé leurs jours.
 Trop long-tems ébloüi par ce faste barbare ,
 Dont gémit l'héroïsme , & dont l'orgueil se pare ,
 L'Univers de L O U I S apprend d'autres vertus ,
 Jouïffez-en , Mortels , sous ses pieds abattus ;
 Loin de vous accabler , une pitié tendre
 Comme sur ses Sujets sçaura sur vous s'étendre :
 Vous mourez ; le VAINQUEUR veille à vous ranimer ;
 Vous force à l'applaudir , & peut-être à l'aimer.

Si nos deux derniers Rois foudroyoient des mu-
 railles ,
 Le Ciel lui réservoir la gloire des batailles :
 Mânes de Souverains si grands & si chéris ,
 Ah ! vous seriez jaloux d'un autre que d'un fils.

16 MERCURE DE FRANCE.

HENRI même , HENRI , dont l'utile courage
A sçu de ses Ayeux recouvrer l'héritage ,
HENRI n'eut que le choix du Trône ou du trépas ;
Pour nos seuls intérêts L O U I S arme son bras :
Déjà son Fils le suit , ce Fils à qui la Gloire
Pour premiere leçon présente une victoire.

PRINCE , nouvel objet de respect & d'amo ,
Que d'exemples touchants il te donne en un jour !
Arbitre du mérite , il louë , il récompense ,
Il se reconnoît maître aux faveurs qu'il dispense ,
Seul dédommagement de ses justes regrets
Pour tous ceux que la mort dérobe à ses bienfaits.

Nobles & chers soutiens de ce puissant Empire ,
Héros , à vous chanter ma voix ne peut suffire.
Irois-je apprécier le talent des guerriers ,
Et selon mon caprice adjuger les lauriers ?
A l'envi des grands noms qui parent notre Histoire ;
Il en est dont ce jour commence la mémoire ,
Mais LOUIS dans son cœur a gravé vos exploits ;
Le Soldat a tout dit ; qu'ajouteroit ma voix ?

Puisse long-tems l'Europe envier à la France
Ce Chef , qui parmi nous prit une autre naissance ;
Ce Chef , dont le courage en un corps épuisé ,
Subjuguant la nature , a tout fait , tout osé !
Un regard du M O N A R Q U E , un regard plein
de sâme

Jetté sur le Héros , renouvelle son ame ;
Et M A U R I C E applaudi du Prince & du Soldat ;
Fait revivre à nos yeux VENDÔME & CATINAT.

Vous , qu'un joug étranger forçoit à vous dé-
fendre ,

Redevenez François , hâtez-vous de vous rendre ;
C'est votre premier Maître ; éprouvez ses bontés ,
Et rentrez dans des droits si long-tems regrettés.

Au milieu de ces champs où le sang fume encore ,
Scène dont la valeur & frémit & s'honore ,
Sur un Trône formé d'armes & de drapeaux
Il reçoit du Sénat des hommages nouveaux.

GRAND ROI , tous tes Sujets te parlent par
sa bouche ;

Répons à leurs désirs ; que leur zèle te touche !

Il veille par tes loix aux jours des Citoyens ;

Promets à son amour de ménager les tiens ;

Il frissonne au moment qu'il célèbre tes armes.

O Pere , épargne-nous de trop vives allarmes ,

Dussent-en murmurer tous ces braves guerriers ;

Toujours François , toujours avides de lauriers.

Roy, Chevalier de l'Ordre de S. Michel.



PROBLEME DE MEDECINE.

Si la chaleur de l'homme dans la fièvre peut être triple ou quadruple de celle de l'état de santé. Par J. T. Desmars, Docteur en Médecine.

IL est clair qu'il ne s'agit point du sentiment de chaleur ; il seroit absurde de demander si un sentiment peut être triple ou quadruple d'un autre , mais de l'action du feu existante dans le malade , qui naît du frottement d'un liquide élastique contre des tuyaux élastiques.

Si l'on peut mesurer cette action du feu qu'on appelle chaleur , tant dans l'état de santé que dans celui de la fièvre , le problème sera résolu.

Le Thermometre est le seul Instrument qui puisse servir à cette mesure , celui de Fahreneits dont Boerhaave a donné la description , appliqué à des corps sains & robustes, marque 92. dans les enfans, quelquesfois 94 , & plongé dans l'eau bouillante 112. &c.

Il est impossible que quelle que soit la chaleur de l'homme sain ou malade, elle puisse faire monter la liqueur du Thermometre de

Fahrenheits au degré 112. qui est celui de l'eau bouillante.

Ainsi 92 & 112 sont les limites de la plus grande chaleur de l'homme en santé & de la plus grande chaleur dans la fièvre ; (on prend le degré 112 pour avoir un terme où il soit absurde que la chaleur puisse parvenir , car il est bien rare que la chaleur de la fièvre puisse faire monter la liqueur du Thermometre au-de là de 100.)

Ceux qui pretendent que la chaleur dans la fièvre peut devenir triple ou quadruple , ont à prouver qu'entre 92 & 112 il est un degré où la chaleur est quadruple , ce que je crois impossible à démontrer.

Boerhaave dans mille endroits de sa Chymie croit qu'une chaleur double doit faire monter le Thermometre à un degré double , & réciproquement qu'un degré double du Thermometre marque une chaleur double , & pag. 130. *Corollaire 9 des Elemens de Chymie, Edition de Paris*, une chaleur double de celle de l'eau bouillante feroit monter la liqueur du Thermometre au degré 224.

Cet Auteur distingue fort bien la quantité du feu de l'action du feu qu'il appelle chaleur ; il ne regarde pas l'une comme proportionnelle à l'autre ; selon lui , là où il y a le plus de feu n'est pas toujours le lieu où il y a le plus de chaleur.

20 MERCURE DE FRANCE.

La chaleur est l'action du feu sur les corps. Dans un espace vuide de tout corps beaucoup de feu ne causeroit point de chaleur. Cette action se mesure & est réellement l'expansion des corps sur lesquels agit la matiere du feu , donc une chaleur double requiert une expansion double. Ainsi en supposant que O fût le commencement de l'action de la matiere du feu, ce qui est faire un avantage à ceux qui croient que la chaleur peut devenir triple ou quadruple dans la fièvre, le Thermometre devroit monter dans le premier cas à 276 ou à 368 dans le second , ce qui est absolument impossible ; donc &c. On voit au contraire que la chaleur ne peut augmenter que de la dixième partie de celle de l'état naturel.



E P I T R E

*De M. Cottéreau , Curé de Donnemarie ,
à M. . . . sur la Solitude.*

A Mi, je ne veux plus demeurer à la Ville ;
Je préfère à présent un séjour plus tranquille ;
Du faste & des grandeurs fuyant les vains appas ,
Exempt d'inquiétude & de tous embarras ,
Je prétends désormais dans une paix charmante

Goûter d'un vrai repos la douceur innocente.
Qu'on ne me parle plus de cette privauté
Dont quelquefois un Grand flate ma vanité.
Les fers les plus brillans n'ont point pour moi de
charmes ;

Je hais les fleurs qu'il faut arroser de mes larmes,
Heureux qui n'étant plus au printems de ses jours,
Du reste de ses ans sçait ménager le cours :
D'une paisible vie en faisant bon usage ,
Il peut atteindre au port du céleste héritage.
C'est donc sur ce dessein que réglant mes desirs ,
Je me livre sans crainte à d'innocens plaisirs.
Tantôt me promenant dans de vastes prairies ;
Je repais mon esprit de douces rêveries ;
Tantôt négligemment couché sur le gazon ,
Des dépouilles des morts j'enrichis ma raison.
Quelquefois m'égarant dans un sombre bocage
Où mille & mille Oiseaux font un tendre ramage,
Je mêle à leurs Chançons ma parole & ma voix ,
Que le fidèle Echo répète au fond du bois.
En sortant tout joyeux de ce charmant azile ,
Si je porte mes pas dans un vallon fertile ,
J'aime à voir serpenter les ondes d'un Ruisseau.
Le tems est-il serein ? Monté sur un Côteau ,
Jé démêle du Ciel & l'ordre & la structure ,
Et je vois quels ressorts font agir la Nature.
C'est de-là qu'admirant les Œuvres du Seigneur ;
Je tâche de graver son amour en mon cœur.
Quand le flambeau du jour terminant sa carrière ;

22 MERCURE DE FRANCE.

N'offre plus à mes yeux qu'une foible lumière,
Je quitte ces beaux lieux, & je reviens chés moi
M'occuper des devoirs que m'impose la Foi,
Et que doit pratiquer tout homme raisonnable-
Qui fonde sur un Dieu son bonheur véritable.
Ces devoirs acquittés, si j'ai quelque loisir,
Je chante sur ma flute un air fait à plaisir.
Des nouvelles du tems je fais aussi lecture,
Sans prendre aucun parti sur les faits qu'on m'as-
sûre,

Mais j'ai bien plus de goût à lire ces Auteurs,
Qui charment mon esprit en réformant mes mœurs.
Ce n'est pas qu'ennemi de toute compagnie,
Je veuille m'enfoncer dans la misantropie ;
J'aimerois les douceurs de la Société,
Si j'en pouvois jouir en pleine liberté ;
Si j'étois sûr au moins que dans le badinage
On voulut respecter l'oreille la plus sage,
Ou qu'un mortel hargneux, en dépit du bon sens,
Ne vînt point m'accabler de faux raisonnemens,
Et qu'un autre enivré de son propre mérite,
Ne censurât d'autrui l'esprit ni la conduite.
Qu'il est triste & fâcheux d'entendre des discours
Que le fiel & l'aigreur empoisonnent toujours,
De fréquenter ces lieux, où l'aimable sagesse
Ne peut jamais regner avec la politesse ;
Où l'on voit au contraire un lâche délateur,
Armé des traits mortels d'un calomniateur,

Venir effrontément, d'un air de bienveillance,
Mordre & piquer tous ceux qui souffrent sa présence !

Je voudrois des amis dont le rare talent
Est de sçavoir instruire en nous divertissant ;
De ces gens éclairés dont l'esprit admirable
Sçait ensemble accorder l'utile & l'agréable ;
Mais où pourrois-je faire un choix si délicat ,
Sans m'écarter des lieux qui fixent mon état ?
Mais puisqu'il faut un jour que la Parque barbare
De tout ce qui m'est cher , malgré moi , me sépare ,
Sans desirer ni craindre un si terrible effort ,
Ami , j'attends en paix le moment de ma mort.

Par M. Cottereau, Curé de Donnemarie.



REFLEXIONS sur les principes de l'Art d'écrire.

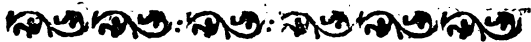
VOici des réflexions qu'on nous a priés
d'inferer dans notre Journal ; tout ce
qui a rapport aux Arts & peut contribuer
à leur progrès nous appartient & nous est
cher.

Plus les principes des Sciences & des
Arts sont connus & démontrés claire-
ment , plus on doit esperer d'y faire du
progrès ; c'est une vérité reconnüe : or l'Art

24 MERCURE DE FRANCE.

d'écrire, dit M. Royllet Juré Expert Ecrivain, rue de la Verrerie à Paris, a des principes certains ; les Ouvrages qu'il a rendus publics, en sont une preuve ; il a tenu des Assemblées *gratis* en 1733 & les années suivantes, avec l'approbation des Connoisseurs & des Amateurs. Toutes Sciences & tous Arts, continue-t'il, qui ne sont démontrés que foiblement, rebutent & ennuyent par le désagrement de se voir livré à chercher & à pratiquer presque toujours soi-même, si on n'est doué d'une capacité d'esprit presque surnaturelle, & pour l'Art d'écrire avec des mains qui apportent en naissant d'heureuses dispositions pour toutes les opérations de la plume, en sorte qu'on ne doit dans ces cas-là son progrès qu'à soi-même ou à un long & pénible exercice. Il n'y a point, dit cet Auteur, de fond à faire sur des principes vagues & douteux. Ses réflexions portent le caractère de vérité. C'est une illusion, comme il le fait remarquer, de présenter une figure quarrée pour l'origine des Courbes ou leurs sources ; c'est y en ajouter une autre d'établir que le seul mouvement des doigts produit toutes les figures tant majeures que mineures. C'est ne se point embarasser du progrès que d'oublier les vraies positions du bras & de laisser ignorer les

les situations de la plume & ses productions sur icelles. Que les critiques, & les jaloux des principes du Sr. Royllet préconisent, tant qu'ils voudront, la figure quarrée contre les principes de cet Auteur; ils ne persuaderont jamais à tous les Connoisseurs ni aux gens sensés le contraire de ce qu'ils auront lû des Ouvrages du Sr. Royllet ou de ce qu'ils auront entendu dans ses Démonstrations publiques; d'ailleurs on ne croit rien de plus convainquant & de plus capable pour se décider & en juger, que de l'entendre dans ses Conférences *gratis*. Elles sont ouvertes tous les Lundis & Vendredis depuis 6 heures jusques à 8 du soir.



V E R S

Qui ont été mis au bas d'un Portrait du Roi, peint en mignature par Pennel, entouré de plusieurs Médailles de Vertus symboliques & de Devises qui y ont rapport, dessinés par Cochin le fils, & présenté à Sa Majesté la veille de son départ pour l'Armée.

TElles sont les Vertus qui font le caractère
 D'un Roi de son Peuple le Pere,
I. Vol. **B**

26 MERCURE DE FRANCE:

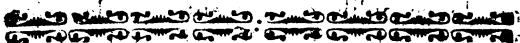
'Tel est LOUIS LE BIEN-AIMÉ':

De ses premiers Exploits le Batave alarmé,
Sur Ypres, sur Menin, vit tomber son tonnerre;
Par sa valeur encor plus cher à ses Sujets,

Il ne fait aujourd'hui la guerre

Que pour leur assurer les douceurs de la Paix.

Par M. l'Abbé le Blanc.



LETTRE

De M. C. R. L. F. à M. J. R.

*Contenant quelques Réflexions Philosophiques
& désintéressées sur les Préjugés.*

Vous ne devineriez pas, Monsieur, l'embarras où me met la lettre obligeante que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; la commission dont vous m'y chargez de vous rendre un compte exact de l'état & des occupations de mon esprit & de mon cœur, n'est pas ce qui me pèse le plus. Je tâcherai de vous satisfaire sur cet article le moins mal qu'il me sera possible, & de vous témoigner par-là combien me touche l'intérêt vif & tendre, que vous ne cessez de prendre, en véritable ami, à tout ce qui me regarde, mais ce qui

me met en peine est de ſçavoir comment je pourrai répondre à ces ſentimens de confiance & d'amitié, à ces effuſions de cœur dans leſquelles je ne puis reconnoître qu'un ſecond moi-même, vous le ſçavez :

D'un bon ami la douce confiance,
De ſon cœur franc la loyale aſſurance,
Furent toujours ce qui par-deſſus tout
Sçût me charmer & captiver mon goût.

Vous n'ignorez pas non plus quelle volupté c'eſt pour moi de trouver dans un autre le même fond de caractère & le même goût de ſentimens; vous vous ſouvenez encore (*O meminiſſe juvat*) de la joye pure & naïve dont me pénétra la première perſuaſion que j'eus d'avoir acquis en vous un ami ſelon mon cœur; je reviens à l'objet principal de cette lettre, & puis-que vous deſirez que l'éloignement où nous ſommes l'un de l'autre ne diminue rien de la liberté de notre commerce, je vais vous parler de cœur ouvert & avec la même aſſurance que nous apportions dans nos converſations familières, de tout ce qui m'occupe maintenant, pour charmer l'ennui que me cauſe naturellement votre abſence, que j'eſpere cependant ne devoit pas durer long-tems : je crois ne pouvoir mieux faire que de me réfugier entre les bras de Mi-

B ij

18. MERCURE DE FRANCE.

nerve , & des Muses , qui après l'amitié
font mes plus fidelles compagnes ; par ce
moyen

Les doux Concerts des neuf sçavantes Fées,
Et de leur Cour les fameux Coriphées,
Et les leçons de la docte Pallas
Me font heureux plus que tous les Incas. *

L'étude du cœur humain , de ce labyrin-
the obscur , où l'esprit le plus éclairé a tant
de peine à se conduire , malgré les excel-
lens guides que le dernier siècle & le nôtre
ont produit.

Hic labor ille domûs & inextricabilis error.

Du cœur humain , dont Paschal nous fait
un tableau si désagréable , que l'on pour-
roit dire qu'il n'en a fait que la critique ,
dont la Rochefoucault nous donne un
système si ingénieux, dont la Bruyere décrit
si élégamment & si délicatement les bizar-
ries , enfin du langage duquel M. de
Marivaux , & l'illustre M. de Fontenelle
nous donnent la clef avec tant de finesse ;
l'étude , dis-je , du cœur humain continué
toujours de fixer mon esprit réflexif.

Tantôt m'enveloppant dans ma Philosophie ;
Je me laissois aller à la mélancolie.

A Souverains du Pérou.

J'entends ces douces mélancolies dans lesquelles on aime à converser avec soi-même & à se rendre compte de ses actions & de ses pensées; voici les réflexions que je fis dans ma chere solitude, sur le préjugé & sur l'amour propre, ce grand mobile de la pauvre humanité. Se peut-il, disois-je, que le préjugé regne si absolument chés les hommes ? car,

Qui peut en tout s'élever au-dessus
Des préjugés & des communs abus !
Vous le sçavez, il nous faut presque en somme
Leur rapporter tous les travers de l'homme :
Toujours le poids de la prévention
Etouffe en lui le cri de la Raison ,
Raison , hélas ! trop souvent opprimée ,
Telle l'on voit l'avidè Renommée ,
Foible & timide en ses commencemens ,
Imperceptible en ses accroissemens ,
Tout-à-coup prendre une vigueur nouvelle ;
Lever la tête , & courir peu fidelle
En ses rapports , mêler la fausseté

* *Fama malum quo non velocius ullum ,
Möbilitate viget viresque acquirit eundo ,
Parva metu primo mox sese attollit in auras ,
Ingrediturque solo & caput inter nubila condit . . .
Tam ficti praviq; tenax & nuncia veri.*

Virg. Æn. L. 4. v. 14.

B iiij

30 MERCURE DE FRANCE.

Et le mensonge avec la vérité,
Du préjugé c'est le Tableau sincère ;
Nous nous formons un mal imaginaire,
Et des vrais maux irritant l'âpreté,
Nous ajoutons à la réalité.

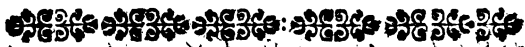
En effet nos idées, nos raisonnemens, nos sentimens, nos actions, tout enfin est subordonné au préjugé ; il fait taire la Raison, impose silence à la nature, & subjugué notre liberté. D'où lui vient un pouvoir si étendu & si honteux à l'humanité ? Je crois l'avoir deviné, il vient de notre paresse & de notre amour propre ; nous nous formons dès l'abord sur un objet une certaine idée ou confuse ou fausse, nous nous accoutumons insensiblement à ne plus envisager l'objet que sous cette idée, nous ne voulons pas nous donner la peine de l'examiner attentivement ; le travail effraye notre paresse ; la première impression avec le tems se fortifie ; notre esprit maîtrisé n'est plus en état de revenir contre elle, pour revendiquer ses droits : écoutons Ovide.

*Principiis obsta : sero Medicina paratur ,
Cum mala per longas invaluere moras.*

Peu à peu l'amour - propre s'en mêle , & nous fait entendre qu'il seroit honteux pour nous d'avouer que nous nous sommes

trompés pendant un si long tems ; c'est ainsi que l'erreur prévaut contre la vérité ; il n'y a guerres d'apparence que ce désordre cesse , tant que l'homme sera homme , c'est-à-dire tant qu'il y aura de l'amour-propre ; ce dernier étant inséparable de l'humanité , il n'est que trop vrai que tant que cette cause subsistera l'effet subsistera aussi ; il suffit de parler en gros de la généalogie des préjugés , le détail en seroit trop long , l'heure me presse , mais si ce Journal Philosophique a le bonheur de vous amuser vous n'avez qu'à parler , &c. je tâcherai de m'étendre avec plus de soin sur une matiere qui fait tous les jours l'objet de mes réflexions.

Je suis &c.



V E R S

A M. de Voltaire , par feu M. de la Faye.

DU beau larcin qu'au Ciel fit Prométhée ,
 Chaque Mortel en naissant a sa part ,
 De cette flâme aux humains apportée
 Les lots sont faits , inégaux , au hazard :
 Au mieux loti si faut-il encor l'Art ,

32 MERCURE DE FRANCE.

Si lui faut-il , étayant la nature
Par longs travaux veiller à sa culture ,
Puis pour guerdon qu'en a-t'il ? un vain los ,
Tandis que ceux que le destin fit sots ,
A nonchaloir mettant labeur , étude ,
Vivent contents ; loisir , & quiétude
Sont de leur sort attributs précieux ;
Près de ces biens que vaut la Renommée ,
Toi qui l'acquis par mainte œuvre estimée ,
Dis moi , Voltaire , est-ce donc que les Dieux
En n'accordant aux talens que fumée ,
Vengent encor ce vol audacieux.



ASSEMBLEE PUBLIQUE

de l'Académie des Belles-Lettres.

LE Mardi 27 du mois d'Avril l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres fit sa rentrée publique ; M. Freret , Secrétaire perpétuel , ouvrit la Séance par l'Eloge de feu M. l'Abbé Gédoyen , Académicien Pensionnaire.

On a inséré dans le Mercure du mois de Janvier de l'année dernière , un Elo-

ge Historique de M. l'Abbé Gédoyne , & l'Editeur de ses Œuvres posthumes l'a inféré à la tête de ce Recueil , avec de légers changemens , sur lesquels on a négligé de nous consulter ; cet Eloge dans lequel on trouve un détail suffisant sur la Famille de ce sçavant Académicien , Famille ancienne & distinguée dans l'Orléanois , a dispensé l'Auteur de celui-ci de s'étendre beaucoup sur cet article.

Nicolas Gédoyne , né à Orléans le 9 Juin 1669 , étoit le troisième des cinq enfans de Philippe Gédoyne , Maréchal des Camps & Armées du Roi , Gouverneur de Baugency , & choisi par Louis XIV. à cause de son mérite personnel , pour Gouverneur du Comte de Vermandois. Après avoir parlé en peu de mots de son éducation , du succès avec lequel il fit ses études au Collège de Louis le Grand , de l'attachement qu'il conçut pour ses Maîtres , & de la manière dont il se concilia leur bienveillance, Monsieur Freret passa à son entrée dans la *Société de Jésus*. Ses Supérieurs le destinerent à professer les Humanités , & on l'envoya à Blois , où il fit un séjour de plusieurs années. Il y professoit la Rhétorique , lorsqu'une fluxion de poitrine , accompagnée d'un violent crachement de sang , l'arrêta dans cette pénible carrière. Le Mémoire dont ce fait

B v

est tiré, fourni par un parent de M. l'Abbé Gédoyne, qui a toujours vécu avec lui dans une intime liaison, ajoute qu'il fut mis au lait pour toute nourriture, & que ce régime indispensable pour le rétablissement de sa santé, ne s'accommodant point avec le genre de vie qu'il menoit, ses amis l'engagerent à quitter les Jésuites, chés lesquels il avoit passé près de dix ans, quoiqu'il en eût à peine 25 accomplis.

Il se retira d'abord à la campagne, & vint ensuite à Paris, où une pension modique, assés mal payée, ne lui eût guère fourni les moyens de cultiver tranquillement les Lettres, si une de ses parentes fort riche ne l'avoit reçu dans sa maison. Il ne la quitta qu'en 1701, lorsque le Roi l'eut nommé à un Canoniat de la Sainte Chapelle.

Sept ans après il entreprit sa Traduction de Quintilien, qu'il publia en 1718. étant déjà Membre depuis un an de l'Académie des Belles Lettres. Cet Ouvrage lui valut en 1719. une place à l'Académie Française & l'Abbaye de S. Sauve de Montreuil, qu'il remit dans la suite pour celle de Baugency, qui le rapprochoit du lieu de sa naissance.

La Traduction de Quintilien fit beaucoup d'honneur à M. l'Abbé Gédoyne. Il n'est pas difficile d'en sentir toute l'utilité,

surtout après toutes les réflexions judicieuses par lesquelles l'Auteur de son Eloge a sçu la développer, & que nous sommes forcés d'abréger. Il remarque que l'utilité de l'institution de l'Orateur ne se borne pas à nous mettre en état de juger de l'Eloquence Grecque & Latine, que les principes de Quintilien peuvent s'appliquer à tous les siècles, à toutes les Langues, & que ce Rhéteur, homme d'un esprit juste & éclairé, ne regardoit la Rhétorique que comme un moyen de perfectionner le génie naturel, que comme un Art qui indique les écueils dont il doit se garantir. Le génie seul, dit M. Freret, produit les véritables beautés, ses regles & les préceptes nous apprennent seulement à éviter les fautes.

Il donne ensuite une idée fort juste de l'espece d'Eloquence, qui du tems de Quintilien avoit succédé à celle des Cicérons & des Hortensius. Dans le siècle de ces grands hommes, c'est-à-dire lorsque la République Romaine subsistoit encore, l'Eloquence decidoit des plus grandes affaires; c'étoit elle qui dictoit le plus souvent les decrets du Sénat & les résolutions du Peuple, & la considération qu'elle donnoit aux Orateurs, les conduisoit aux premieres dignités. Les choses avoient bien changé de face sous les Empereurs. Reléguée dans les

B. vjj

§6 MERCURE DE FRANCE.

Tribunaux , l'Eloquence ne rouloit plus que sur des objets d'une moindre étendue ; elle étoit bornée à des causes particulières : encore ne pouvoit-on plus les plaider comme autrefois , parce que les Juges n'étoient plus comme autrefois pris au hazard. C'étoit des Jurisconsultes instruits dans les Loix , accoutumés à la discussion des procès , & moins sensibles à des tours étudiés qu'à des raisons solides. Il s'agit auparavant d'émouvoir , alors il falloit convaincre.

Cependant le titre d'homme éloquent , quoique moins favorable à l'ambition , flattoit encore infiniment l'amour propre. Les jeunes gens qui vouloient acquérir ce titre , se tournerent donc du côté de la déclamation ; leurs discours rouloient sur des sujets imaginés , souvent absurdes , toujours bizarres & singuliers. Moins occupés à persuader leurs auditeurs , qu'à les éblouir , ils ne songeoient qu'à montrer de l'esprit , des pensées brillantes , des tours nouveaux ; des Paradoxes ingénieux remplissoient toutes ces harangues ; c'est principalement pour combattre ce mauvais goût que Quintilien a composé son Ouvrage , & ce fut aux yeux de M. l'Abbé Gédoyri une raison de plus pour le traduire. Il croyoit avec fondement que de tels préceptes pouvoient être

de quelque usage dans un siècle où l'abus de l'esprit commence à devenir si commun.

Le succès qu'eut cette Traduction le déterminà à traduire la *Description de la Grèce*, par Pausanias, Auteur, dont le principal mérite est de peindre d'une manière vive & nette les Lieux & les Monuments qu'il décrit; homme au fond de peu d'esprit, & qui allioit la superstition la plus crédule avec l'irreligion, mais dont l'Ouvrage est très-utile pour acquérir sur l'état de l'ancienne Grèce, & sur les opinions Religieuses de ses habitans, des connoissances que l'espece d'éducation usitée parmi nous rend nécessaires en quelque sorte, même à ceux qui se contentent d'une certaine fleur de Littérature. C'est dans cette vûe que l'Académie en avoit dès son établissement regardé la Traduction comme importante. M. l'Abbé de Caumartin l'avoit même entreprise, & s'étoit associé M. Pouchard, mais la mort de celui-ci, & d'autres soins auxquels M. de Caumartin fut obligé de se livrer, firent abandonner ce projet, dont l'exécution étoit réservée à M. l'Abbé Gédoyen.

A la Traduction de Quintilien & de Pausanias il vouloit joindre celle de la Géographie de Strabon, mais détourné de son dessein par le mauvais état où se trouve le Texte de cet Auteur, il jeta les yeux sur la

38 MERCURE DE FRANCE.

Bibliothèque de Photius, dont il a traduit les principaux morceaux historiques qui sont imprimés dans ses Œuvres posthumes. La persuasion dans laquelle M. l'Abbé Gédoyen a toujours été de l'utilité des Traductions, & le goût qu'il avoit pour ce genre d'écrire, ont occasionné de la part de l'Auteur de son Eloge plusieurs réflexions sur cette espece de travail, extrêmement utile, mais dont la difficulté n'est pas moindre, & dont le mérite est rarement apprécié à sa juste valeur. Après avoir présenté en peu de mots les différentes causes du mépris & des censures injustes auxquelles les Traductions sont sujettes, & remarqué en même-tems qu'une Traduction, même parfaite, s'il étoit possible d'en trouver, ne seroit pas à l'abri d'une Critique raisonnable, il examina pourquoi il est si difficile de réussir dans ce genre d'Ouvrage & il en indiqua les raisons principales qui sont. 1°. La nécessité où est le Traducteur de posséder parfaitement la Langue de son original, & celle dans laquelle il écrit, d'avoir le même tour d'imagination que son Auteur, & de se revêtir en quelque sorte de son caractère.

2°. La différence du génie des Langues. Les Langues ont, dit-il, des espèces de beautés qui leur sont particulières, & qui

consistent dans un certain rapport, dans une certaine liaison entre l'idée principale que les mots expriment, & un grand nombre d'autres idées accessoires prises soit de l'étymologie de ces mots, soit de l'usage métaphorique qu'on en fait en d'autres occasions; du mélange de ces diverses idées il résulte je ne sçais quel sentiment confus qui forme une espèce de beauté qu'il n'est jamais possible de faire passer d'une Langue dans une autre. De plus le Traducteur rencontre souvent des expressions figurées que l'usage a rendu nobles ou gracieuses, & qu'il ne peut rendre que par des équivalents qui passeront toujours pour des infidélités aux yeux de quiconque entend ou croit entendre parfaitement la Langue de l'Original.

De ces Observations il conclut que l'on doit mettre une grande différence entre les Ouvrages de pur agrément & ceux qui sont Historiques ou Dogmatiques. Les premiers dont le mérite est attaché presque tout entier au tour de la Langue ou à des choses qui dependent des coutumes & des opinions d'un peuple, souvent des modes d'un siècle, sont infiniment plus difficiles à traduire que les seconds. Pour ceux-ci comme leurs beautés sont d'un autre genre, & qu'il s'agit ou de faits ou de raisonnemens,

40 MERCURE DE FRANCE.

il suffit que le Traducteur sçache bien les deux Langues, qu'il soit au fait des matieres dont il traite, qu'il écrive avec autant de pureté dans sa Langue que son Auteur a écrit dans la sienne, enfin qu'au talent de se faire entendre il joigne celui de conserver en quelques endroits je ne sçais quel air étranger qui caractérise la Nation & le siècle de son Auteur.

Toutes ces qualités se trouvoient réunies dans le Traducteur de Pausanias & de Quintilien. Il a sçu dans une copie fidelle de ses Originaux conserver toute l'aisance & la naïveté du style François, aisance qui caractérise tout ce qui est sorti de sa plume. C'étoit par estime pour les anciens Auteurs qu'il s'étoit déterminé à en traduire quelques-uns, mais comme d'autres personnes tiroient du même principe une conséquence tout-à-fait opposée, & qu'ils rejettoient sur les Traductions la cause du décri où semble être aujourd'hui tombée l'étude des Langues sçavantes, M. l'Abbé Gedoyne composa pour la défense des Traducteurs un Discours qui fait partie de ses Œuvres posthumes.

Au reste quel que fût son goût pour l'Antiquité, il ne laissoit pas de reconnoître les inconveniens de l'Education purement Latine & Grecque qu'on donne aujourd'hui

aux enfans ; destinés à vivre dans le sein de la France, on les élève de la même manière qu'on suivroit pour de jeunes Gaulois destinés à passer leur vie dans Rome à la Cour des Césars. Il s'est expliqué là-dessus dans le dernier Mémoire qu'il a lû à l'Académie, & qui se trouve aussi imprimé dans le Recueil de ses Œuvres posthumes. Ses autres Dissertations le sont dans celui des Mémoires de l'Académie, aux Assemblées de laquelle il fut toujours très-assidu, ayant joui malgré son âge avancé d'une santé ferme & vigoureuse jusqu'à sa mort, arrivée le 10. Août 1744.

Cet Eloge fut suivi d'une Dissertation que lût M. l'Abbé Fenel sur la Doctrine qu'on enseignoit autrefois dans les Mysteres d'Eleusis.

L'Auteur dit d'abord, qu'ayant formé le dessein de donner le plan systématique des anciennes Religions qui ne subsistent plus que dans les Livres, il avoit crû devoir commencer par les Mysteres d'Eleusis, parce qu'il regarde ce que l'on enseignoit dans ces Mysteres & dans les autres de l'ancienne Grece, comme le fond de la Religion chés ces peuples. Cette dernière proposition pouvant paroître nouvelle, l'Auteur en donna pour preuve, que c'étoit dans ces Mysteres seulement que l'on pro-

posoit comme fondamental le dogme des peines & des recompenses dans la vie future ; il ajouta qu'il auroit pû en rapporter bien d'autres preuves , mais que la brieveté qui étoit nécessairement prescrite aux lectures publiques ne lui permettant pas de s'étendre sur cet article ni sur tous les autres , il étoit obligé de ne donner dans ce moment que le précis d'un Mémoire très-étendu qu'il avoit lû dans les Assemblées particulières de l'Académie.

Ensuite M. F. se proposa une question absolument nouvelle , sçavoir pourquoi les Grecs affectoient de cacher leurs Mysteres avec tant de soin. Il y répondit en expliquant le pouvoir extraordinaire que les anciens Grecs attribuoient à leurs cérémonies religieuses , ce qui les leur faisoit regarder comme le moyen principal qui leur attiroit l'effet de leurs prières.

Il s'ensuivoit nécessairement de cette opinion , que quand on sçavoit ces cérémonies , on croyoit avoir des moyens certains & infaillibles d'obtenir ses demandes. De-là naissoit l'envie de les cacher , ces cérémonies , pour en profiter , de-là le secret qu'on en faisoit à tout autre qu'à sa famille ou à d'intimes amis.

Un passage d'Hésiode fait voir que de son tems il y avoit dans chaque famille des es-

peces de Myfteres , ou de *secrets Religieux* , mais comme on se railloit mutuellement parmi les Grecs sur ces points , dont on ne ſçavoit pas les raifons , Heſiode donna pour précepte qu'il falloit reſpecter les cultes particuliers & cachés , que chacun pouvoit avoir.

M. F. montra enfuite que ces petits Myſteres ſe détruifirent peu-à-peu en ſe réuniffant entr'eux ou en ſe joignant à ceux qui étoient déjà anciens & accrédités : tels étoient ceux qu'on célébroit à Eleuſis , que l'Auteur montra en cet endroit avoir été les plus anciens & les plus célèbres de toute la Grece , comme ils furent auſſi les plus durables , n'ayant pû être exterminés qu'avec le Paganifme.

C'eſt la doctrine qu'on y enſeignoit que M. Fenel a voulu approfondir , ce qui fait ſuffiſamment connoître que ſon plan eſt extrêmement different de celui de Jean Meurſius ; il n'y a d'ailleurs que deux Auteurs qui ayent eu le même projet que M. Fenel , mais il ne l'ont pas approfondi auſſi avant qu'ils euſſent pû le faire , le premier (qui eſt Jaques Godefroy ,) a donné ſes penſées ſur ce ſujet dans un Commentaire ſur le fameux paſſage de S. Paul , *Et manifeſtè magnum eſt pietatis ſacramentum &c.* I. Timot. III. 16. dans lequel il prétend que le grand Apôtre

24 MERCURE DE FRANCE.

a fait une opposition suivie & détaillée ; des principaux articles de notre Foi , & des dogmes qu'on enseignoit à Eleusis. Si cette pensée de Godefroy est bien fondée , elle ne peut que montrer l'utilité des recherches de notre Auteur

M. l'Abbé F. s'est borné dans ce premier Memoire à donner le détail de ce qu'on enseignoit à Eleusis sur la préexistence de l'ame , sur la cause de son union avec le corps, & sur les suites de cette doctrine.

Mais avant que d'entrer dans cette discussion il a crû devoir répondre à deux objections entierement opposées qu'on lui a fait , dans la premiere desquelles on a dit que ce que l'on enseignoit dans ces Mysteres est déjà suffisamment connu, soit par les récits mythologiques des Poëtes , soit par ce qu'en a rapporté S. Clement d'Alexandrie dans le *Protrepticon*.

Dans la seconde au contraire , on prétend que la peine de mort portée contre les révélateurs de ces Mysteres , jointe à la force de la superstition, en a dû faire entierement perdre la trace , & que tout ce que nous pouvons esperer aujourd'hui est de sçavoir ce que l'on debitoit à la place du véritable secret , pour contenter les curieux. On a ajouté pour fortifier cette objection que les cruels jugemens de Westphalie fournis-

soient un exemple d'un secret gardé inviolablement par la seule force des sermens, & qui est ensuite péri avec les derniers dépositaires de ces secrets redoutables.

Il faut convenir que M. F. s'est trouvé par ces deux objections entièrement contraires, dans une situation délicate & dans un poste difficile à conserver, car en répondant à toutes les deux à la fois, il se trouvoit dans une espèce de nécessité de dire que ces Mysteres étoient tout ensemble *connus & inconnus*, mais la contradiction qu'il y a en cela n'est *qu'apparente*, & c'est ce que la parfaite connoissance de son sujet a bien fait démêler à l'Auteur; c'est ici un des endroits les plus singuliers de l'Ouvrage, il a donc montré que ce que les Poëtes avoient débité sur la mythologie de Cerès ne pouvoit pas être ce qu'on cachoit dans les Mysteres avec tant de soin, puisqu'il eût été absurde de demander le secret pour des choses que tout le monde sçavoit.

Il a ensuite répondu à la difficulté, tirée de S. Clement d'Alexandrie, & pour cela il a fait une remarque absolument nouvelle.

Parmi un très-grand nombre d'Ouvrages qu'on a faussement attribués à Orphée, il y en a eu deux entr'autres, très-différens sur les Mysteres.

Dans le premier on rencontroit des dogmes qui avoient beaucoup de rapport

avec ceux d'Eleusis, & c'est ce que l'Auteur prouva par un passage de Pausanias.

Dans le second on trouvoit des choses infames & exécrables, qui ont fait parler les plus graves Auteurs de l'Antiquité avec la plus grande indignation contre Orphée, c'est ce qu'un endroit d'Isocrates met dans tout son jour.

Or c'étoit précisément cette seconde sorte d'Ouvrages supposés à Orphée que S. Clement avoit copiés, & il est aisé de voir qu'il n'y avoit en cela rien des sentimens des Prêtres d'Eleusis, le secret n'a donc pas été révélé par les Poëtes ni par S. Clement.

Il faut maintenant répondre à la seconde objection, & pour le faire l'Auteur remarqua *primò* que la peine de mort portée contre les révélateurs des Myſteres à Athènes, n'avoit pas lieu dans d'autres Etats & qu'ainsi hors le territoire d'Athènes il n'y avoit que la superstition qui pût engager les initiés au secret, ce qui cessoit dès que l'esprit de ces gens-là se dégageoit de la superstition: il y eut donc plusieurs révélateurs, & l'on conserva leurs discours en différens endroits.

2°. Qu'il y avoit certainement dans les M. d'E. de certaines choses qu'il étoit permis de dire publiquement. Il faudroit ne pas connoître les hommes pour ignorer

qu'il y en avoit sans doute plusieurs, qui faisoient des extensions & qui en disoient bien plus qu'on n'avoit voulu leur permettre d'en dire.

3°. Il y avoit plusieurs conformités entre la doctrine des Mysteres & les premiers Livres supposés à Orphée, qui n'étoient pas rares.

4°. Il y en avoit encore, (*des conformités*) entre les M. d'Eleusis & ceux des *Gnosticiens* dans l'Isle de Crete, & ces derniers n'étoient pas cachés, au contraire ils étoient publics.

5°. Enfin il y avoit alors des Livres dont le but étoit d'expliquer les M. il est vrai que l'on cachoit ces Livres avec autant de soin que les M. mêmes, mais divers accidents imprévus devoient manifester ces Livres dans des cas qui ne devoient pas être bien rares, ainsi les sermens & les autres précautions dont on se servoit pour obliger les possesseurs de ces Livres à les cacher, devenoient inutiles quand ils passaient à des héritiers ou à des acheteurs, que la superstition ne retenoit pas.

Par toutes ces circonstances réunies on voit que les Mysteres en question étoient à differens égards tout-à-la-fois obscurs & ignorés d'une part, & connus de l'autre. La crainte des loix & la superstition travailloient sans cesse à les cacher, mais plu-

48 MERCURE DE FRANCE.

lieurs événemens les manifestoient malgré qu'on en eût. Tout cela joint ensemble laissoit la chose dans une de ces sortes d'indécisions ou d'incertitudes, dont la lecture de l'histoire & la connoissance du monde ne nous donnent que trop d'exemples.

M. F. passa ensuite à l'explication de ce qu'on enseignoit à Eleusis sur la préexistence de l'ame humaine, & sur la cause de sa descente dans le corps, mais comme cela est fondé principalement sur un fragment de Cicéron, qui nous a été conservé par S. Augustin (lequel s'en est servi pour prouver contre les Pélagiens, que les Payens avoient conservé quelque idée du péché originel) nous jugeons nécessaire pour l'intelligence de ce qui suit, de rapporter la traduction de ce passage important de Cicéron.

» Les égaremens & les malheurs de la
» vie humaine nous font conclure que
» ces anciens Prophètes, ces anciens Prêtres,
» qui nous ont fait connoître la vo-
» lonté & les desseins des Dieux, en en-
» seignant les initiations & les choses sa-
» crées, semblent avoir quelquefois vu-
» plus loin que les autres hommes, lors-
» qu'ils ont dit que nous étions nés en cette
» vie pour porter la peine des crimes que
» nous

» nous avions commis dans une vie antérieure : en sorte que ce que l'on lit dans
 » Aristote est véritable , que nous sommes
 » soumis à un supplice semblable à celui
 » de ces infortunés que les brigands d'Étrurie faisoient mourir en les attachant
 » tout vivans à des cadavres & les joignant , par une cruauté détestable , face
 » à face , & corps à corps ; ainsi nos esprits unis à nos corps , sont comme des
 » êtres vivans liés à des êtres privés de vie.

» Nous sommes nés (disoit Cicéron ailleurs) pour porter la peine de nos crimes.

M. F. remarqua qu'il avoit prouvé dans les assemblées particulières de l'Académie , que ces passages étoient véritablement de Cicéron , & que cet Ancien avoit désigné manifestement qu'il s'agissoit des M. d'E. dans le premier des deux.

M. F. expliqua ensuite les conséquences de la doctrine contenuë dans cet endroit de Cicéron , & dans quelques autres de Platon , qui lui sont paralleles , ou les dogmes qu'elle présupposoit nécessairement.

Les Prêtres d'Eleusis devoient donc enseigner

1°. Que nos ames avoient préexisté avant que d'être unies à nos corps , & que dans cet état elles avoient leur libre arbitre , de

I. Vol.

C

50 MERCURE DE FRANCE.

même que dans la vie présente.

2°. Que ces ames avoient commis quelques fautes dans cette vie antérieure, ce qui suppose des loix établies & enfreintes.

3°. Qu'il y avoit un Etre suprême, une Divinité, un Auteur de ces loix & de la punition des ames coupables.

4°. Que cette punition consistoit dans un exil des ames hors du ciel leur patrie, & dans une prison ici bas, *prison* qui n'étoit autre que les corps humains dans lesquels les ames sont renfermées.

5°. On prétendoit enseigner dans les M. d'E. un moyen certain & infaillible pour effacer ces fautes des ames, & pour les réconcilier avec la Divinité : c'étoit l'*initiation*.

6°. Mais cela faisoit naître une objection ; l'homme initié devoit se hâter de mourir, pour reprendre plus promptement possession de la béatitude dont il avoit été dépossédé, & dans laquelle les cérémonies des Mysteres devoient le réintégrer infailliblement.

7°. On répondoit qu'une mort anticipée & volontaire seroit un nouveau crime, & que par-là on retomberoit dans les premiers malheurs, en rompant la prison où Dieu nous a condamnés.

Ces dogmes de la préexistence & de la

prison des ames sont presque universellement attribués à Platon par les Ecrivains anciens & modernes. M. F. prouva en cet endroit par un passage formel de ce Philosophe , que cela étoit tiré des Mysteres, ce qui doit s'entendre de ceux d'Eleusis , mais comme le même Platon dans son Cratyle semble donner ces mêmes sentimens pour être ceux d'Orphée , ou ceux de ses Disciples , (car le Grec est équivoque) notre Auteur se débarrasse de cette difficulté d'une maniere absolument nouvelle , en montrant que le terme dont Platon suppose qu'Orphée s'est servi pour signifier *un corps vivant* ne signifioit de son tems (& encore long-tems après) qu'un *sadavre* , un *corps mort* , & qu'il y avoit du tems de ce *Musicien - Poëte* , un autre mot pour signifier le *corps vivant & animé* : cela décele l'imposture de ceux qui avoient produit ces Ouvrages sous le nom d'Orphée , imposture dont Platon s'est apperçu en un autre endroit , comme le prouva M. F. Il est vrai que cela forme une nouvelle difficulté , fondée sur la contradiction où Platon est tombé , mais l'Auteur l'a résolu en deux mots , en faisant voir quel est le caractère & l'esprit des Dialogues de ce Philosophe , dans lesquels il

expose souvent des sentimens très-différens des siens propres.

Après cette digression nécessaire , M. F. reprit la suite des dogmes d'Eleusis : on y enseignoit que les ames humaines avoient des aîles , lesquelles avoient été affoiblies ou brisées par les fautes commises dans la vie antérieure. Mais quels étoient les moyens par la vertu desquels on prétendoit redonner à ces aîles leur première vigueur ? On ne s'aviserait pas de penser que c'étoit par de certaines bandelettes sacrées dont on entouroit la tête des initiés , & par des diadèmes ou couronnes dont on les décoroit ; ces couronnes mystérieuses étoient si précieuses , si importantes , si nécessaires , qu'elles faisoient le quatrième degré de l'initiation , & qu'elles ne reconnoissoient rien qui fût plus excellent & plus admirable qu'elles , sinon le cinquième & dernier degré de ces Mystères , qui consistoit à converser avec les Dieux , & à jouir de leur familiarité ; ces mêmes couronnes avoient aussi le pouvoir de donner un certain degré de Sacerdoce à l'initié , & par - là il devenoit en même tems capable de communiquer ce Sacerdoce aux autres ; c'est ce que M. F. promet de développer dans un autre Mémoire. Après cela il ne faut pas s'étonner d'ap-

prendre que la *purgation de l'ame* (qui faisoit une partie considerable de l'initiation) ait été subordonnée à ces couronnes , & qu'elles ayent été même le but & la fin qu'on se proposoit dans la communication des Mysteres , & dans l'*époptie* ou la vuë des choses secretes.

M. F. fut ensuite occupé à rapporter plusieurs citations qui prouvent démonstrativement qu'il avoit trouvé le vrai sens de la cérémonie des couronnes ; mais on eut quelque lieu d'être surpris de trouver dans les Auteurs qu'il cita , celui qui s'est paré du nom de S. Denys l'Areopagite ; cet Ecrivain a employé avec affectation tous les termes de la Théologie d'Eleusis , (comme on l'a remarqué il y a déjà longtemps) & entr'autres il a parlé formellement de *l'imposition des couronnes sacrées* à l'égard des morts qui ont bien vécu. A cette occasion M. F. promit d'examiner le tems & l'occasion de la composition des Ouvrages du faux Denys , & déclara qu'il en tireroit quelques lumieres pour son sujet.

M. F. remarqua ensuite que cette doctrine des aîles de l'ame avoit été si répandue dans l'antiquité , qu'elle avoit donné lieu de représenter l'ame sous le symbole d'un Papillon , dont les aîles sont très-

marquées, ou sous celui d'une tête humaine garnie d'aîles, qui sont placées tantôt au sommet de la tête, & tantôt vers les tempes ou vers les oreilles, c'est ce que prouvent une infinité de Pierres gravées, de Bas reliefs & de Médailles, ce qui pourroit fournir l'objet d'une très-curieuse Dissertation. Mais l'Auteur ne pouvant s'étendre en cet endroit, se contenta de cette remarque générale, à laquelle il joignit seulement la cause pour laquelle la tête de Mercure étoit ornée d'un bonnet ailé, c'est qu'il étoit regardé comme le *Conducteur des âmes*.

M. F. développa ensuite ce qu'a voulu dire Platon dans un célèbre endroit du Dialogue intitulé le *Phédre*, & il remarqua d'abord d'après M. l'Abbé Sallier, qu'il ne s'agit pas directement dans cet Ouvrage de l'immortalité de l'ame, mais que Platon n'y avoit eu pour but que de traiter de la Rhétorique.

Ensuite vint l'Analyse de l'endroit en question; il nous est impossible de suivre M. F. dans ce détail, il nous doit suffire de remarquer qu'il prouva très-clairement que Platon n'avoit pas eu dessein d'exposer dans ce premier de ses Ouvrages un système nouveau & inconnu aux Athéniens, mais qu'il avoit seulement prétendu

se servir d'un plan déjà reçu , en y faisant néanmoins les changemens qu'il avoit cru nécessaires pour l'adapter au sujet qu'il traitoit , & à celui qu'il faisoit parler , c'est-à-dire , à Socrate.

M. F. montra donc par les allusions bien marquées que Platon fait aux termes de la Théologie d'Eleusis , & par d'autres circonstances , que le fond de ce qu'il disoit en cet endroit étoit emprunté d'Eleusis , mais comme on pouvoit demander par qui Socrate (qui certainement n'étoit pas initié) avoit été instruit de tout cela , on voit que Platon va au-devant de cette importante objection , en faisant dire à Socrate qu'il en avoit été instruit par Jupiter , mais que d'autres l'ont pu apprendre des autres Dieux ; ce qui désigne tacitement les Déeses d'Eleusis , & à cette occasion M. F. remarqua que dans les M. Cerès étoit regardée comme l'ennemie de Jupiter & de Junon , ce qu'il promit de prouver dans un autre Mémoire.

Ensuite il fallut montrer en quoi principalement la doctrine de Platon différoit de celle d'Eleusis , & M. F. s'en acquitta , en montrant que cela consistoit d'une part en ce que Platon attribuoit aux préceptes de la Philosophie une vertu égale & pareille à celle de l'initiation , pour redonner à

56 MERCURE DE FRANCE.

l'ame ses aîles , & pour la faire jouir d'un bonheur semblable à celui que promettoient les Mysteres ; & d'autre part , en ce que Platon sembloit n'attribuer la chute de l'ame , & le brisement de ses aîles , qu'à des causes pour ainsi dire naturelles , au lieu que dans les M. on enseignoit formellement que ces effets funestes étoient des suites immédiates de la puissance & du courroux de la Divinité , & des punitions de quelques crimes ou de quelques fautes de l'ame.

M. F. exposa ensuite les sentimens qu'on lit à la fin d'un des Ouvrages de Plutarque , où l'on trouve une application manifeste des cérémonies & des dogmes d'Eleusis à la Lune , en tant que l'on croyoit qu'elle étoit la même que *Proserpine* , l'une des deux grandes Divinités des Mysteres. Plutarque en cet endroit compose l'homme de trois parties , *l'esprit* ou l'intelligence , *le corps* , & un être *mitoyen* entre l'un & l'autre , qui est la même chose que ce que Platon nomme le char ailé de l'ame ; l'esprit est fourni par le Soleil , & il a un desir perpetuel d'y retourner , pour y revoir l'image du vrai bien , du bonheur en essence , & de tout ce qui est véritablement souhaitable ; la partie mitoyenne (ou l'ame ,) est fournie par la Lune , & elle participe au sentiment

& à la connoissance ; le corps a la terre pour principe : or ces trois parties étant une fois unies en un même sujet , (c'est-à-dire composantes un homme ,) pour qu'elles soient entièrement séparées , il faut qu'il arrive deux morts à l'homme , la première est celle qu'il éprouve sur la terre , lors que le corps est séparé des deux autres substances , ce que nous appellons *la mort naturelle* ; l'autre mort arrive lorsque l'entendement ou l'intelligence & la partie mitoyenne se séparent mutuellement , mais cette dissolution ne se fait que difficilement & après un long-tems , & elle arrive toujours dans la Lune où ces deux substances vont habiter conjointement après la mort du corps , & où elles sont , en attendant la seconde mort , traitées selon leurs mérites : après cette mort dernière l'esprit va dans le Soleil , qui est son principe.

Ce Systême , quoiqu'un peu différent de celui de Platon , s'y rapporte néanmoins en beaucoup de points essentiels , surtout en égard à ces trois substances dont Plutarque & Platon composent l'homme , & à ce bonheur de la partie supérieure de l'homme que Platon place dans la vûe claire & sans nuage de l'Être réellement existant , de la vérité en son essence , de la sagesse primitive , de la beauté éternelle , enfin de tout.

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

tes les vertus & de toutes les perfections imaginables, considérées, dans leur source & dans leur nature immuable. Description & idée qui fait un des plus admirables morceaux du Phédre de Platon; cette conformité de Platon & de Plutarque est accompagnée d'assés de dissemblances pour faire penser qu'ils ne se sont pas copiés l'un l'autre. M. F. croit donc qu'ils ont eu en vûe le même original, sçavoir les Mysteres d'Eleusis, qu'ils ont à la vérité altérés l'un & l'autre pour les accommoder chacun à son Systême particulier de Philosophie. M. F. insista sur ces conformités, & il y en trouva une dernière, qui est qu'ils ont gardé tous deux un profond silence sur la nature des crimes ou des fautes qui ont fait descendre les ames du sein de leur bonheur. On a déjà remarqué plus haut que Platon semble avoir voulu s'écarter des dogmes d'Eleusis sur la cause immédiate de l'exil des ames & de leur prison dans les corps, mais comme il peut avoir eu différentes raisons d'en user de la sorte, notre Auteur conjectura en cet endroit que lui & Plutarque avoient été portés à la réticence dont il est ici question, parce que l'explication de ces fautes tenoit trop intimement au secret principal des Mysteres. Aussi M. F. avoua-t'il que c'étoit-là le point sur

lequel il avoit trouvé le moins d'éclaircissements , mais il ajouta qu'il avoit des indices très-forts que ces fautes des ames devoient être liées au dogme des deux principes dont il avoit trouvé des traces évidentes dans ces Myſteres; avec cette circonstance notable , que ces deux principes étoient formés sur un plan totalement différent du Manichéisme.

M. F. remit la preuve de cette remarque à un autre Mémoire , & finit son discours en disant que l'on enseignoit à Eleusis que les hommes après leur mort passoient sous l'empire immédiat de Cérès ou de *Déméter*, de laquelle leur sort devoit désormais dépendre absolument , & que c'est pour cela que les anciens Athéniens nommoient les morts *Démétriens* : que c'est pour cette raison que chés ce même peuple on se faisoit initier quand on craignoit de mourir , *il faut que je sois initié avant que je meure* , disoit-on communément, aussi l'initiation regardoit-elle à Athènes tout le monde , hommes , femmes , libres , esclaves (excepté les seuls enfans) les amans faisoient ordinairement à leurs maîtresses la galanterie de payer les frais de leur initiation , enfin le soin qu'avoient les Athéniens d'enterrer tous leurs morts en un même sens , en sorte que le visage du défunt regardât l'Orient , devoit

Cvj

être lié à la Religion du Pays , & avoir une étroite relation à l'espérance de vivre avec les Dieux , *espérance* que ce peuple conservoit cherement ; nous voyons en effet que chés les anciens Payens l'Orient étoit consacré aux Dieux, comme le Nord l'étoit aux Mortels.

M. F. finit son Discours par quelques remarques sur la nécessité où étoient les initiés de garder les habits dans lesquels ils avoient été initiés aux Mysteres , jusques à ce qu'ils tombassent en pièces ; encore falloit-il alors les dédier à Cérès , à moins qu'on ne préférât de les découper en bandes pour emmaillotter les enfans , comme si l'on eût voulu leur communiquer quelque prétendue sainteté attachée à ces habits, en attendant qu'ils eussent l'âge d'être initiés ; c'est-à-dire l'âge nécessaire pour prêter les sermens nécessaires , car jusques là ils étoient exclus des Mysteres , sans quoi il ne seroit presque plus resté d'Adultes à initier , ce qui est entièrement contraire à l'Histoire.

M. Falconnet lut ensuite une Dissertation sur les Principes de l'Étymologie par rapport à la Langue Française.

Il ne prétend point faire valoir l'étude étymologique comme une des parties les plus essentielles de la Littérature ; il est

bien éloigné de dire sans restriction avec Platon , *celui qui connoîtra les mots connoîtra les choses*, mais il ne regarde pas non plus cette étude comme inutile & n'ayant d'autre fruit que de satisfaire la curiosité.

On ne peut disconvenir en effet que le débrouillement de l'origine des mots ne soit un secours , quelque foible qu'il puisse être , pour éclaircir l'origine des Nations , leurs migrations, le commerce qu'elles ont eu entre elles , & d'autres points sur lesquels l'antiquité a répandu une épaisse obscurité.

D'ailleurs la formation des mots , qui fait le fondement de l'Art étymologique , ne sçauroit être approfondie si l'on n'examine les relations avec le caractère d'esprit des peuples , & la disposition primitive de leurs organes , en un mot si l'on n'étudie l'homme de tous les siècles & de tous les climats , en l'envisageant de tous les côtés.

On voit que l'étude étymologique offre une carrière très-vaste & très-digne de l'esprit philosophique ; il est vrai que l'on n'y peut marcher qu'au hasard , & que toutes les découvertes que l'on fait ne sont souvent appuyées que sur des conjectures , mais est-ce là une raison pour mépriser l'étude étymologique ? La conservation de

l'homme en général dans ce qui regarde & le Moral & le Physique, ne dépend presque entièrement que de l'art de conjecturer; la nature des choses mêmes ne permet pas que la plus grande partie de ce qui est utile à l'homme soit susceptible de démonstration.

Aussi l'art étymologique ne peut être méprisé ni par rapport à son objet, qui se trouve lié avec la connoissance de l'homme, ni par rapport aux conjectures, qui lui sont des moyens communs avec les arts les plus nécessaires à la vie, & les minuties grammaticales qui semblent l'avilir, sont annoblies par l'esprit philosophique qui doit y présider.

L'objet de M. Falconnet dans sa Dissertation est d'indiquer quelques principes généraux propres à nous guider dans les conjectures étymologiques, & d'en faire après l'application à la Langue Françoisé.

La formation des mots sert de fondement à l'art étymologique, ils sont tous arbitraires ou naturels. M. F. ne reconnoît pour naturels que ceux qui sont formés par Onomatopée, les noms des différens bruits, noms qui se communiquent quelquefois aux choses qui les produisent; tels sont les noms des Oiseaux ou d'autres animaux, conformes au son de leur chant ou de leur cri,

avec les différentes altérations que produisent les différens génies des Langues ; mais il est remarquable que tous ces noms n'expriment seulement que les objets de l'ouïe.
Vox repercuta natura.

Il faut encore convenir que la rudesse ou la douceur de certaines lettres peuvent servir à représenter l'une ou l'autre de ces qualités dans certaines choses exprimées par des noms qui leur sont conformes en quelque manière, & c'est encore ici que la Nature peut avoir quelque part, aussi bien que dans la prononciation plus aisée ou plus difficile de certaines lettres, selon la différente disposition des mêmes organes dans différens peuples. Les Nations Septentrionales qui prononcent plus aisément les lettres gutturales, s'en servent aussi plus souvent avec une rudesse choquante pour nous. Il en faut excepter les Suedois dont la prononciation est très-douce. Dans l'Orient & vers le Midi nous trouvons les Arabes à qui les aspirations sont familières, mais ils savent les adoucir ; les Turcs ont le même avantage, quoique le fond de leur Langue soit le Tartare ; les Allemands ne peuvent distinguer le *Z* d'avec l'*S* ; ils prononcent *Zele* comme *Sel* ; ils ont peine à pronocer les *L* mouillées ; ils disent *file* pour *fil*le ; les Espagnols, au contraire, commencent

beaucoup de mots par la double *L* mouillée.

Les Chinois ne peuvent prononcer la dentale *R* ; ils disent *Coulpus* pour *Corpus* ; *Culus* pour *Cru*x , &c. Il étoit presque impossible aux Ephraimites de prononcer le *Schin* ; ils disoient *Scibboleth*, au lieu de *Schibboleth* ; la prononciation de notre *i* consonne est très-difficile aux Flamands , & celle du *Th* des Anglois à tous les Etrangers. Il y a des Américains qui ne peuvent prononcer les labiales *B* , *p* , *f* , *m* , peut être parce qu'ils ont les levres percées. Les Hurons n'ont point de labiales , & ne ferment jamais les levres en parlant , cependant le son de leur Langue est agréable ; ces mêmes labiales sont au contraire les premières consonnes que les enfans balbutient en naissant. C'est-là l'origine des mots Hébreu *ab* , pere , *em* , mere , & qui par cette raison sont communs à toutes les Langues , mais avec différentes altérations , ce qui pourtant n'est pas universel , puisqu'il y a des Langues où cette labiale se change en lettre d'une autre organe.

C'est donc à l'Onomatopée & à la prononciation de certaines lettres préférablement à d'autres , que se réduit tout ce qui est du ressort de la Nature dans la production des Langues. La prétendue ressemblance de certains mots avec les choses dont on les

croit les représentatifs , n'est qu'un produit de l'imagination. C'est l'inflexion de la voix , bien plus que l'articulation, qui peut représenter quelque chose de réellement conforme à ce que l'ame ressent , qui peut faire connoître les affections aux autres par la sympathie établie entre les mêmes organes dans tous les hommes.

Il faut convenir que tous les mots , excepté ceux qui peuvent se tirer de l'Onomatopée , sont purement arbitraires, ou pour mieux dire , qu'ils ne sont que les effets d'un hazard ou de circonstances presque toujours inconnues. M. Falconnet avertit qu'il ne parle que des mots primitifs , qui dans leur sens propre n'ont d'abord signifié que des choses matérielles. De ces premiers mots une fois établis, suivant la convention tacite d'une Société, se sont formés tous les autres , par l'addition ou le changement de quelques lettres , en général par une altération quelconque.

Mais dans cette altération que l'on peut distinguer en différentes classes , telles que celle des dérivés de chaque mot également dans toutes les Langues , & dans quelques-unes seulement celle des cas , des noms , des tems , des verbes on trouve une ressemblance , que les Grammairiens appellent Analogie , affectée à chaque classe ;

c'est à cette uniformité qu'il paroît qu'une espece de raison ait présidé, quoique le hazard ait encore ici beaucoup de part, puisque dans cette variété de changemens aucune de ces altérations qui distinguent les différentes classes, n'a plus de droit qu'un autre pour désigner certains modes de la chose exprimée par le mot primitif.

Or ce sont ces altérations, qui prononcées différemment dans un tems où l'écriture peu connue ne pouvoit encore en fixer l'orthographe, ont été exposées à bien des dépravations. Il est très-naturel qu'elles se soient encore multipliées parmi le bas peuple d'une Nation, & que même elles soient parvenues au point de former des jargons dans les Provinces les plus éloignées de la Capitale.

M. F. accuse aussi les Poètes, & surtout nos vieux Poètes François, qui dépravant les terminaisons à leur fantaisie, les ont toujours sacrifiées à la rime.

Voici plus de causes qu'il n'en faut, quant à la Langue Française, pour rendre méconnoissables dans l'ancien Gaulois plusieurs mots, qui sont foncierement les mêmes que ceux d'aujourd'hui.

L'Art étymologique est l'art de débrouiller ce qui déguise ces mots, de les dépouiller

de ce qui , pour ainsi-dire , leur est étranger , & de les ramener à la simplicité qu'ils ont tous dans leur origine. Ces recherches exigent principalement la connoissance du premier âge de la Langue dont on cherche l'origine.

On voit aussi en même-tems qu'il est nécessaire d'avoir quelque connoissance de la premiere Langue avec laquelle celle dont on recherche l'origine doit être comparée. Dans ces cas c'est presque toujours aux Langues des peuples voisins , ou de ceux qui anciennement ont habité le même Pays, qu'il faut avoir recours , il faut même sçavoir s'y borner ; si l'on veut aller plus loin, ou remonter plus haut , on s'engage dans des discussions qui n'ont point de fin , & l'étude étymologique devient la partie de la Litterature la plus épineuse, & en même-tems la plus incertaine ; il suffit à ceux qui ne veulent donner que les étymologies de leur propre Langue, d'en découvrir la source immédiate , sans rechercher trop curieusement le premier lieu dont elle coule , & par là s'exposer au risque de se perdre dans l'antiquité la plus reculée.

Après avoir établi ces principes généraux , M. Falconnet les applique à notre Langue. Nous sçavons que le François tire son origine du Latin corrompu & des res-

tes de la Langue Gauloise, aussi bien que de ceux d'un Dialecte de l'ancienne Teutonne, apportée dans les Gaules par les Francs. Il y faut encore ajouter quelques mots venus immédiatement des Grecs par les Colonies des Phocéens établies dans la Gaule Méridionale, du côté de la Méditerranée. M. F. veut avec raison que l'on se contente de démêler ce qui appartient à chacune de ces Langues, & les dépravations les plus anciennes des mots qui ont résulté de leur mélange.

Nous sçavons de-même que la Langue des Francs étoit un Dialecte de celle que parloient les Germains, avec quelque affinité avec l'Anglo-Saxon & le Gothique. Il nous reste assés de monumens de ces trois Dialectes Teutons pour les pouvoir comparer ensemble; Junius, Verelius, Schitter, Hikesius, en ont publié quelques-uns dans ces derniers tems, & Hikesius, sçavant Anglois nous a même donné des Grammaires de ces Langues, il a de plus ajouté à celle qu'il appelle *Franc-Théotesque*, un Glossaire des mots François qu'il croit descendus de l'ancien Franc, & quoiqu'il se trompe assés souvent, comme il rencontre juste quelquefois, c'est un secours qu'il ne faut pas négliger.

Pour ce qui regarde la Langue Gauloise,

beaucoup plus ancienne que le Franc, si on vouloit rechercher sa premiere origine, on tomberoit dans le défaut que M. F. recommande d'éviter ; il remarque seulement qu'il est vrai-semblable que les Scythes, Nation vagabonde & la plus étendue qu'il y ait eu sur la Terre, selon d'autres, les Phrygiens, en général les descendans de Japhet, quels qu'ils soient, ont répandu dans tout l'Occident une Langue qu'il a plu à quelques-uns de nommer Celtique ; que selon eux l'ancien Grec, qui est la Langue des Pelasges & celle des Aborigenes, d'où le Latin s'est formé, sont les premiers Dialectes, aussi-bien que le Teuton primitif & le Gaulois, que ces Gaulois ayant passé dans la Grande-Bretagne, moins à portée du commerce que les Gaules, s'y est même conservé dans son intégrité, & qu'ensuite un détachement des Gallois, peuple Breton, anciennement appelé *Cambri*, s'étant réfugié dans l'Armorique au cinquième siècle, pour se soustraire à la domination des Anglo-Saxons, y a porté cette ancienne Langue, reconnuë aujourd'hui sous le nom de Bas-Breton, qui est la même au fond que celle des Gallois résés en Angleterre, quoique l'une & l'autre ait souffert des altérations différentes. Un sçavant Breton qui a une parfaite connoissance de l'ancien Breton, a expliqué à

M. F. par le secours de cette Langue la plupart des mots Gaulois qui se trouvent dans César.

On trouve dans les Indices de Bochor-nius, de Leibnitz, d'Eccard & de Dom Pezron, des collections de mots Bas-Bretons, que l'on donne pour Celtiques. D. Pezron surtout, épris d'un amour singulier pour le Bas-Breton, veut le faire passer pour le vrai Celtique & pour la Langue mere de toutes les Langues d'Occident; d'autres Sçavans rapportent au Grec la plupart des mots François, & d'autres encherissent sur ceux-ci, veulent donner le pas à l'Hébreu, & en tire toutes les Langues de l'Europe aussi bien que des autres parties du Monde. M. F. est bien éloigné d'adopter ces systêmes. Celui de D. Pezron seroit le plus excusable, car on peut supposer avec assés de vrai-semblance que le Celtique a été la même Langue de tout l'Occident, & certainement le Bas-Breton représente l'ancien Celtique avec moins d'altération que ne peuvent faire le Grec, le Latin & le Teuton d'aujourd'hui.

Dans cette supposition, un mot qui ne viendra pas évidemment du Grec, comme *Thermometre* & beaucoup d'autres, s'il a pourtant quelque ressemblance avec cette Langue, & qu'en même-tems il en ait une pareille avec le Celtique, n'est-il pas plus

raisonnable de le tirer immédiatement de la mere Langue que de l'un de ses Dialectes? M. Falconnet cite pour exemple le mot *amaner*, qui signifie *lier* ent ermes de Marine. Il est certainement plus raisonnable de le faire venir du mot Celtique *amar lien* que du mot Grec *ἀμαρ*; mais est-il bien sûr que le mot *amar* soit Celtique? On ne le trouve point dans les Indices des anciens mots de cette Langue. Le Bas-Breton a souffert autant d'altérations que les Langues qui se sont formées du Teuton primitif.

On voit par-là qu'en exceptant ce qui vient manifestement du Latin, on ne peut approfondir les origines de l'autre partie de notre Langue, qu'en la comparant non-seulement au Bas-Breton, mais encore aux differens Dialectes du Teuton, que parlent nos voisins. Tous leurs mots ont également chés nous droit, pour ainsi-dire, de naturalité, préférablement aux Grecs, qui quoique mots d'une Langue de même origine, viennent d'un peuple plus éloigné de nous, & dont le Dialecte nous semble plus étranger.

Quant à ce qui regarde l'Hébreu, M. F. remarque judicieusement que c'est par un zèle mal entendu qu'on a voulu faire de l'Hébreu la Langue mere de toute la terre. La division des Langues, expressément mar-

72 MERCURE DE FRANCE.

quée dans le Texte Sacré , prouve qu'elles ont eu des origines réellement différentes. Le commerce des Phéniciens dès la première antiquité , la dispersion des Juifs & la domination des Arabes en Espagne , sont des raisons plus que suffisantes pour rendre raison des mots Orientaux qui se trouvent introduits dans les Langues Occidentales.

M. F. finit ce Mémoire , si plein de vûës philosophiques , par une réflexion empruntée du sçavant & judicieux Warburton.

Comme les mots radicaux des Langues Orientales sont en petit nombre , il a fallu nécessairement qu'ils ayent signifié beaucoup de choses différentes , & que leur sens n'ait pû être déterminé que par la suite du discours. On a abusé de cette multiplicité de significations. Bochart , Gele , le Clerc , Lavaux , M. Huet , & en dernier lieu bien d'autres de nos sçavans , comme M. Pluche , tous également féconds en raisonnemens étymologiques , pouvant interpreter , selon leurs desseins particuliers , les mêmes mots différemment , n'ont adopté chacun que le sens qui leur étoit favorable ; ainsi on peut dire que sur le même fondement tous ont bâti des Systèmes presque entièrement opposés , dont aucun n'a sur les autres l'avantage d'une plus grande vraisemblance.

CAN-



CANTIQUE DE MOYSE.

Après le passage de la Mer Rouge.

*Cantemus Domino , glorioſe enim magnificatus
eſt, equum & aſcenſorem dejecit in mare.*

Exod. Chap. 15.

CE Cantique appartient de droit à la Poëſie, il eſt en Vers dans le Texte Hébreux, & ce ſont les plus anciens que l'on connoiſſe. Joſeph ſur la fin du Livre ſecond de ſes Antiquités aſſure que ce ſont des Vers hexametres, ce qui ſemble confirmé par l'autorité de S. Jérôme, Juge compétent dans cette matiere. M. Herſan Professeur au Collège du Pleſſis a expliqué ce Cantique de Moyſe ſelon les regles de la Rhétorique. M. Rollin, cet Ecrivain ſi ſingulierement attentif à recueillir dans ſes Ouvrages tout ce qui peut être utile à la Religion, a inſéré dans le ſecond Tome du Traité des Etudes la Verſion & le Commentaire de M. Herſan. Je m'en ſuis ſervi autant que me l'ont permis la gêne & les écarts de la Poëſie.

JE chanterai le Seigneur
Et ſa puissance ſuprême.

1. Vol.

D

74 MERCURE DE FRANCE

Pour la Nation qu'il aime
 Il étale sa grandeur ;
 Son aîle couvre nos traces ;
 En injures , en menaces
 En vain l'Egypte éclatoit ;
 Il paroît ; sa main foudroye
 Le Cavalier qui se noye
 Sous le coursier qu'il montoit.



Son bras , quand la mort m'assiége ,
 Est ma force & mon salut ;
 Jamais sur ceux qu'il protège
 L'ennemi ne prévalut.
 Seul objet de sa tendresse ,
 Je célébrerai sans cesse
 Mon invincible soutien.
 Avec lui tout me prospère ;
 Il fut le Dieu de mon père ,
 Il daigne être encor le mien.



Iehova s'est montré comme un guerrier terrible ,
 Il ouvre dans les flots une route paisible
 Aux peuples dont il est servi ,
 Et dans ces mêmes flots , ouverts pour notre fuite ;
 Sa main renverse & précipite
 Le Char de Pharaon , les Chefs qui l'ont suivi.

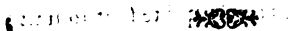


La Mer Rouge , la Mer qui baigne leur Empire ,

De toutes parts les investit :
 Son propre Roi qu'elle engloutit
 Disparoît dans l'abyme où sa fureur expire.
 J'ai vû Chefs & Soldats, Courriers, Armes, Drapeaux ;
 Au bruit des vents & du Tonnerre ,
 Comme le métal ou la pierre ,
 Tomber , s'ensevelir dans le gouffre des eaux



Ta droite a signalé sa force inépuisable ,
 Seigneur ; où sont ces Rois contre ta Loi durable
 Follement conjurés ?
 Leur faste & leur grandeur couvroit la Terre en-
 tière ;
 Je les cherche , où sont ils ? Le feu de ta colere
 Les a tous dévorés.



Ton souffle impétueux a pénétré les ondes ;
 Il ouvre de la Mer les entrailles profondes
 De l'un à l'autre bord.
 Soudain les flots durcis au milieu des abîmes
 Forment l'affreux chemin qui conduit tes victimes
 Dans les bras de la mort.



Notre ennemi disoit : je poursuivrai ma proie ;
 Leur sang , leur propre sang inondera leur voye
 Jusqu'au fond des Deserts.
 Je les dépouillerai , j'assouvirai ma haine :
 D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

Ils étoient sous le joug , ils ont brisé leur chaîne ,
Qu'ils rentrent dans mes fers.



Il le disoit , & leurs blasphèmes
Sont étouffés au sein des flots.
Dieu fait retomber sur eux-mêmes
L'audace de leurs vains complots.
Grand Dieu ! que tu fais de prodiges
Ces Dieux d'erreurs & de prestiges
Ont-ils pu s'égalér à toi.
Terrible Maître des Empires ,
Les chants même que tu m'inspires
Me pénètrent d'un saint effroi.



Tu fais fuir la mort & la guerre
Loin des cœurs qui te sont soumis ;
Tu romps les voûtes de la Terre
Sous les pas de tes ennemis.
Partout ta bonté paternelle
Soutient la Nation fidelle
Que ton bras vient de racheter ;
Et pour couronner ton ouvrage ,
Tu la conduis dans l'héritage
Que toi-même veux habiter.



De la Palestine allarmée
Je vois la rage & la douleur.
Tous les Princes de l'Idumée

Sont dant le trouble & dans l'horreur ;
Moab quitte ses champs fertiles ;
Ses Soldats restent immobiles
Sous ton glaive victorieux ;
Dans l'effroi mortel qui les glace ,
Seigneur , sur ton Peuple qui passe
Ils n'oseroient lever les yeux.

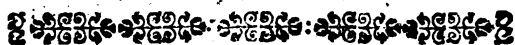


Tes soins l'établiront sur la Montagne Sainte ,
Où tu veux élever le Trône de ta Loi.
Dans ces lieux tant promis , Législateur & Roi ;
De ton riche Palais tu fonderas l'enceinte.
L'Univers t'y rendra des honneurs éclatans.
Ton Regne est éternel , Seigneur , & sa durée
Par les âges ni par les tems
Ne sçauroit être mesurée.



Pharaon sur son Chat est entré dans la Mer ,
Il portoit dans ses mains & la flâme & le fer ;
Tout un Peuple a suivi ce Monarque inflexible :
Il s'avance , Dieu tonne , & dans leur chute horrible
Les flots se sont rejoints sur ce peuple crue ,
Mais ils sont devenus une plaine solide
Sous la marche rapide
Des Enfans d'Israël.

MERCURE DE FRANCE.



DISCOURS

*Prononcé par M. P * * * B. D. A.*

le 9. Mai 1745.

MESSIEURS,

L'amour propre est le premier sentiment que la Nature ait mis dans le cœur des hommes : gardons-nous de croire que ce sentiment soit vicieux quand il n'est pas dereglé ; nous devons nous aimer nous-mêmes & travailler sans relâche à notre bonheur.

Mais ce qui fait ordinairement regarder le nom d'amour-propre comme odieux , c'est que nos passions & les erreurs auxquelles la Nature humaine est sujette nous font prendre le change , & préférer les maux deguifés aux véritables biens ; nous confondons l'orgueil qui est vicieux par lui-même avec l'amour propre qui ne l'est pas.

La plus dangereuse illusion de cet amour propre dereglé , c'est le desir immodéré de se préférer aux autres sans se donner la peine de mériter cette préférence , c'est la passion de les maîtriser sans avoir travaillé à se rendre dignes de cet empire.

De-là naissent dans toutes sortes d'états les inimitiés secrètes, les jalousies & les cabales: on tache de s'attribuer par ses hauteurs cette superiorité que l'on ne devoit obtenir que du véritable mérite. Dans les occasions où il se trouve quelque diversité d'avis, il semble que chacun ne songe qu'à vaincre son ennemi, plutôt que de chercher à se concilier avec son confrere, & la différence d'opinions ne va point sans aigreur entre les personnes.

Mais ce desir de nous élever sans raison au-dessus de nos égaux n'est qu'un piège que l'orgueil nous présente, ce n'est qu'un fantôme que la vanité nous fait suivre, qui nous guide quelque tems, & qui nous abandonne malgré nous dans un abyme où nous voyons sur nos têtes ceux à côté de qui nous ne voulions pas marcher.

Est-ce s'aimer véritablement soi-même que de s'exposer à un danger si funeste, & que de courir les risques de payer aussi cher un honneur qui ne nous étoit pas dû ?

L'étude de la justice & de la raison doit bien nous faire éviter un aussi dangereux écueil.

L'amour-propre que la raison éclaire nous dicte que si nous voulons l'emporter sur les autres, ce n'est que par notre propre mérite que nous devons nous attirer

un tribut volontaire d'estime & de déférence ; il nous enseigne que si nous nous aimons véritablement nous-mêmes , nous ne pouvons être satisfaits qu'en devenant aimables aux yeux de ceux avec qui nous vivons , enfin que si nous voulons admirer nos qualités & nos vertus , il faut réellement en avoir qui soient dignes de l'admiration des autres.

Sans cela notre présomption , quelque violente qu'elle soit , sera forcée de nous abandonner à chaque instant ; le contentement que nous voudrions avoir de nous , sera sans cesse empoisonné par l'amertume de déplaire à ceux qui nous environnent. Qu'est ce qu'un homme qui n'aime que lui-même , mais qui n'est aimé que de lui seul , & dont l'opinion qu'il a de soi est toujours démentie par tous les regards ?

Pardonnons un moment de joye après une action d'éclat , après un brillant succès ; applaudi par tous les autres , il est bien difficile de se refuser à soi-même un peu d'admiration , mais n'excusons jamais cette basse jalousie , fille d'un orgueil mal entendu , qui ne veut que saisir les défauts des autres pour se consoler des siens , & qui ne cherche qu'à avilir le prix des talens pour se mettre , sans en avoir , au-dessus de ceux qui les possèdent.

Si nous ne naissons pas tous avec les qualités supérieures de l'esprit , si la Nature a refusé à quelques-uns ce don si brillant de paroître , il est des vertus que l'on peut acquérir. On peut se rendre recommandable par l'étude, par la sincérité, par la bonté du cœur , & l'amour-propre peut être justement flaté quand on se voit aimé de ses concitoyens & de ses confreres par ces vertus de la société.

Ces qualités doivent nous être d'autant plus chères qu'elles naissent par nos soins , que le tems seul & la constance les font paroître , & que ce sont les plus sages qui s'en laissent frapper. Elles sont d'autant plus précieuses que tout homme doit les avoir , qu'elles sont nécessaires dans tous les états , & que l'on peut les avouer sans orgueil.

C'est le juste sujet que j'ai de me féliciter aujourd'hui en vous remerciant de l'honneur que vous m'avez fait de me mettre dans la place que je quitte pour la rendre à un plus digne que moi. Vous m'avez reçu avec bonté au milieu de vous , vous m'avez soutenu dans mes faiblesses sans presque les faire sentir , c'étoit toujours l'esprit d'humanité qui régnoit dans vos conseils.

Tels étoient sur tout envers moi ceux de nos confreres dont nous regrettons la perte.

D v

Le premier, occupé dans un Tribunal inférieur, s'étoit rendu recommandable par une étude profonde des Loix, & n'employoit son sçavoir qu'à appaiser, dès les commencemens, les divisions qui pouvoient naître dans les familles,

Le second, dont les lumières de l'esprit sembloient s'être augmentées aux dépens de celles du corps qu'il avoit perduës, a toujours conservé cet esprit d'égalité qui l'élevait en élevant ses confreres.

Et le troisième né avec un Génie heureux, avec un esprit de décision que l'on ne doit qu'à la Nature, est mort dans les bras du travail, en se rendant utile à ses concitoyens.

Animés par ces exemples travaillons à nous faire aimer, à nous faire estimer, afin d'avoir le droit de nous estimer & de nous aimer nous-mêmes. Bannissons loin de nous cet orgueil qui n'a aucun soutien, cette présomption qui n'est accompagnée d'aucunes qualités, mais conservons cet amour-propre qui nous conduit à nous rendre plus parfaits pour être plus dignes de nous plaire à nous-mêmes, qui nous laisse rendre justice aux autres, applaudir à leurs talens, & qui nous persuade que c'est annoblir son état que d'élever ceux avec qui on le partage.



NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX-ARTS, &c.

ENCYCLOPÉDIE ou Dictionnaire Universel des Arts & des Sciences, contenant l'explication des termes & des matieres comprises sous ce Titre, soit dans les Sciences Divines & Humaines, soit dans les Arts Libéraux & Mécaniques ; la description des Formes, des Espèces, des Propriétés, des Productions, des Préparations & des Usages des choses naturelles & artificielles, l'origine, le progrès & l'état actuel des affaires Ecclésiastiques, Civiles, Militaires & du Commerce, les differens Systèmes, Sectes, Opinions, &c. des Théologiens, Philosophes, Mathématiciens, Médecins, Antiquaires, Critiques. Ouvrage propre à servir d'un Cours d'Etude des anciens & des modernes, & extrait des meilleurs Auteurs, Dictionnaires, Journaux, Mémoires, Transactions, Ephémérides, & autres Œuvres publiées en différentes Langues, traduit de l'Anglois d'Ephraïm Chambers, Membre de la Société Royale de Londres.

Floriferis ut apes in saltibus,

Omnia nos. Lucrec.

D. vj

84 MERCURE DE FRANCE.

Cinq volumes *in-fol.* avec figures en Taille-douce. Proposé par souscription. *A Paris*, chés le Breton petit-fils d'Houry, Libraire-Imprimeur Ordinaire du Roi, rue de la Harpe, au S. Esprit.

Rien ne prouve mieux l'utilité des Dictionnaires que le grand nombre que nous en avons, & l'estime que le public paroît en faire; nulle méthode n'est plus propre à faciliter aux ignorans l'acquisition de de quelques connoissances, & rappeler aux Sçavans celles qu'ils ont déjà acquises, où à leur indiquer les sources où ils en peuvent puiser de nouvelles; ces Cartes nombreuses, tresor des Sçavans, lesquelles contiennent les renseignements de leurs lectures, sont-elles autre chose qu'un Dictionnaire, ou si l'on veut une Table des Matieres, dont les feüilles sont encore dispersées? Ainsi si l'on pouvoit faire un Dictionnaire assés méthodiquement ordonné pour que l'on pût facilement y trouver tout ce que l'on chercheroit, tout possesseur de ce Livre deviendroît sçavant, & seroit presque aussi avancé que ceux qui ont acquis un grand nombre de connoissances, mais que leur mémoire sert mal, s'ils ne consultent leurs extraits. On a dit autrefois que l'on pourroit mettre en dix ou douze volumes *in-folio* tout ce qui a été dit, tant les mêmes choses

ont été répétées soit en differens termes , soit bien souvent dans les mêmes ; une Encyclopedie universelle feroit à peu près cet effet.

M. Chambers Auteur du Dictionnaire qu'a traduit M. Mill & dont nous annonçons le Prospectus , a voulu faire un ouvrage qui rassemblât tout ce qui concerne les Sciences en général , & qui tendît à faire connoître & à perfectionner chacune de leurs parties , dessein vaste , & qui exigeoit beaucoup de connoissance , d'esprit & de patience. Il y a environ dix huit ans que ce livre parût pour la premiere fois en Angleterre ; quatre Editions qui ont été rapidement débitées prouvent l'estime que les Anglois font de cet ouvrage , & semblent des garants du succès qu'il doit avoir en ce Pays , car un Dictionnaire qui traite des Sciences , des Arts , de l'Histoire , de la Philosophie , en un mot de connoissances précises , n'est point dans le cas des ouvrages de goût , qui participant du génie & des mœurs d'une Nation , peuvent , quoiqu'estimés avec justice dans leur Pays natal , recevoir un médiocre accueil dès qu'ils passent dans un autre Pays , semblables à ces plantes qui ne peuvent croître sous un climat étranger. (Ceci n'a cependant pas été vrai à l'égard du Théâtre An-

86 MERCURE DE FRANCE.

glois dont le public a lû avec avidité les deux premiers volumes.)

Le véritable titre du livre est *l'Encyclopédie*, c'est-à-dire *le rapport & la liaison que les Sciences ont entr'elles*, le titre de *Dictionnaire Universel des Arts & Sciences* est subordonné, & n'exprime autre chose que la méthode que l'Auteur a suivie en composant son ouvrage.

M. Leibnits dont l'esprit embrasse toutes les connoissances, & qui a laissé plusieurs Plans, & plusieurs Projets pour l'accroissement des Lettres, souhaitoit que celui-ci fût exécuté par une main habile, & quoiqu'il estimât *l'Encyclopédie* d'Alsted, son estime regardoit plus le plan de l'ouvrage que son exécution, & il desiroit qu'il se trouvât quelque Sçavant qui eût assez de courage & de capacité pour conduire ce Projet à sa perfection.

M. Chambers a surmonté toutes les difficultés, il a discuté les matieres avec beaucoup d'érudition, & il a mis dans son travail une clarté & une netteté qui sont le principal mérite d'un ouvrage de cette nature. Il traite à fond tout ce qui est du ressort des Arts & des Sciences.

La Medecine, l'Anatomie, toutes les parties de la Physique y sont expliquées; on ne sçauroit nier que M. Chambers ne fût

parfaitement instruit ; il ne se contente pas de donner la définition d'une Science sous le nom qui lui est propre , il pousse ses recherches plus loin , & par l'étendue des renvois qu'il a placés à chaque article on connoîtra toute l'étendue de cette Science & tous les rapports qu'elle a avec celles qui lui sont subordonnées ; quelques articles dont on a donné la traduction dans ce *Prospectus* , & desquels nous allons ici donner un extrait , mettront le lecteur au fait de la forme de cet ouvrage & des fruits qu'on en peut retirer.

A l'égard de la traduction elle est l'ouvrage de M. Milff, sçavant Anglois qui a été élevé en France , & à qui les deux Langues sont devenuës maternelles ; il s'est associé dans son travail plusieurs personnes sçavantes & zélées pour l'avancement des Lettres , c'est le même M. Milff, qui non content des soins qu'il s'est donnés pour cet ouvrage , a genereusement consacré sa fortune à soutenir les frais considérables de cette entreprise , & qui est seul propriétaire du Privilège ; la traduction est fidelle & exacte , & autant que la Langue a pu le permettre, litterale ; on n'a rien retranché de tout ce que l'Auteur a dit , & à l'égard des augmentations , on les a placées de façon que loin de deshonnorer l'original , la

88 MERCURE DE FRANCE.

traduction aura l'avantage d'avoir rempli plus exactement & même enrichi le Plan général de l'Encyclopedie de M. Chambers.

Il y aura 120 Planches gravées par un des meilleurs Graveurs de Paris. Ce nombre est quatre fois plus grand que celui de l'original.

Pour la commodité des Etrangers on ajoutera un vocabulaire de tous les articles de ce Dictionnaire , en six Langues , qui sont le François , le Latin , l'Anglois , l'Allemand , l'Italien & l'Espagnol ; il sera dirigé par colonnes , & le François sera à la tête dans le vocabulaire général. On reprendra ensuite toutes les autres Langues , les unes après les autres , en ajoutant à chaque mot la signification Françoisise, par ce moyen un Etranger ne sera jamais embarrassé pour chercher dans ce Dictionnaire l'article auquel il souhaite d'avoir recours.

Voici les articles que nous avons promis.

Atmosphère , une dépendance de notre terre , qui consiste en une substance subtile , fluide , élastique , que nous appellons Air , & qui entoure le Globe terrestre jusqu'à une hauteur considérable ; qui gravite vers le centre & sur la superficie de ce même Globe , qui est amené avec lui le long de sa route & participe de tous ses mouve-

mens , soit annuels soit journaliers. *Voyez* Terre.

On entend communément par Atmosphère toute la masse , ou tout l'assemblage d'Air qui entoure notre Globe. Mais quelques Auteurs qui se piquent d'une plus grande précision , restreignent l'étendue de l'Atmosphère à cette partie de l'Air qui est la plus proche de la terre , qui reçoit les vapeurs , & les exhalaisons , & qui est terminée par la réfraction de la lumière du Soleil. *Voyez* Réfraction.

L'Atmosphère s'insinuë dans tous les vuides des corps , & devient par - là la grande source de la plupart des changemens qui arrivent ici bas , comme de la Génération , de la Corruption , de la Dissolution. &c. *Voyez* Génération , Corruption , Dissolution. &c.

C'est une des grandes découvertes des Philosophes modernes d'avoir trouvé que les divers mouvemens que les Anciens attribuoient à la crainte du vuide , ne sont réellement causés que par la pression de l'Atmosphère , c'est aussi à cette même pression qu'on doit en quelque façon attribuer la cohésion des corps. *Voyez* crainte du vuide , pompe , pression , &c.

Poids de l'Atmosphère. La pression de l'Atmosphère influë extrêmement sur les

90 MERCURE DE FRANCE.

corps organisés : c'est à quoi les Plantes doivent leur végétation & les Animaux leur respiration , la circulation de leur sang , leur nutrition , &c. *Voyez* Plante , animal , végétation , circulation , &c ; de là proviennent aussi plusieurs changemens considérables dans l'économie animale , par rapport à la santé , &c. *Voyez* santé.

Cela étant , le calcul de la quantité précise de cette pression devient un sujet digne d'attention. Nos corps sont également pressés par l'Atmosphère qui repose sur eux & le poids qu'ils soutiennent est égal à un Cylindre d'Air , dont la base est égale à superficie de nos corps : or un Cylindre d'Air de la hauteur de l'Atmosphère est égal à un Cylindre d'eau de la même base & haut de trente-cinq pieds d'Angleterre , ou à un Cylindre de Mercure de vingt-neuf pouces de hauteur , comme nous l'apprenons par l'expérience de Torricelli , & par la hauteur à laquelle l'eau monte dans les pompes , siphons , &c. *Voyez* machine de Torricelli. *Voyez* aussi pompes , siphons , &c.

De-là il s'ensuit que chaque pied carré de la superficie de nos corps est chargé & pressé par un poids d'Air égal à trente-cinq pieds cubiques d'eau. Or les expériences nous apprennent qu'un pied cubique

d'eau pèse soixante-seize livres de douze onces, ainsi chaque poids quarré de la surface de nos corps soutient une quantité d'Air égale en poids à 2660 livres, parce que $76 \times 35 = 2660$, & autant de pieds quarrés que la superficie de notre corps contient, autant de fois il doit porter 2660 livres : ainsi supposant que la surface du corps d'un homme contient quinze pieds quarrés (ce qui est à peu près la mesure des corps ordinaires) il s'ensuit qu'il soutient un poids égal à 39900 livres, parce que $2660 \times 15 = 39900$ livres, de sorte qu'un homme porte communément une charge de près de vingt tonneaux.

La difference du poids de l'Air que nos corps soutiennent en differens tems est aussi très-considerable.

Tout le poids de l'Air qui presse sur nos corps, quand le Mercure est le plus haut dans le Barometre, est égal à 39900. livres.

De-là nous allons prouver que la difference entre la plus grande & la plus petite pression de l'Air sur nos corps est égale à 3982 livres.

La difference du poids de l'Air en differens tems est mesurée par la hauteur à laquelle le Mercure monte dans le Barometre ; or comme la plus grande variation de la hauteur du Mercure est de trois pouces, il se

92 MERCURE DE FRANCE.

trouvera que lorsqu'il aura baissé d'autant dans le Barometre , la pression que soutient un corps d'une base donnée, sera allégée de la valeur du poids d'une colonne d'Air, dont la base sera la même & dont le poids sera égal à celui d'un Cylindre de Mercure de la même base & haut de trois pouces, en sorte que chaque pouce quarré de la surface de nos corps est pressé dans un tems plus que dans un autre par un poids d'Air égal au poids de trois pouces cubiques de Mercure. Or comme un poids cubique d'eau pèse soixante-seize livres, un pied cubique de Mercure pèse 1064 livres 102144 drachmes, & comme 102144 drachmes sont à un pied cubique, ou ce qui revient au même à 1728 pouces cubiques, de-même 59 $\frac{192}{1728}$ drachmes sont à un pouce cubique, en sorte qu'un pouce cubique de Mercure étant à peu près = à 59 drachmes, & comme il y a 144 pouces quarrés dans un pied quarré, il s'ensuit qu'une masse de Mercure d'un pied quarré = 144 pouces quarrés étant de la hauteur de trois pouces, doit contenir 432 pouces cubiques de Mercure, qui $\times$ 59 (le nombre de drachmes contenues dans un pouce cubique de Mercure) 25488 drachmes, c'est donc le poids qu'un pied quarré de la surface de nos corps soutient dans un tems plus que dans un autre.

Supposons comme auparavant la surface du corps d'un homme = à quinze pieds quarré , alors le corps soutiendra dans un tems plus que dans un autre un poids = $15 \times 25488 = 382320$ drachmes (47790 onces) = $3982 \frac{1}{2}$ livres de 12 onces.

Lien doit donc d'être surpris de ce que notre santé souffre quelquefois par le changement du tems, nous devrions être étonnés de ce que chaque changement dans l'Air ne se fait point sentir en nous , car si nous faisons attention que nos corps sont pressés dans un tems plus que dans un autre par un poids de près de deux tonneaux , & que souvent cette variation est extrêmement subite , il nous paroîtra surprenant que nos corps puissent résister à une révolution aussi violente , & ne soient point totalement détruits , &c.

Fable , Conte , ou Narration feinte , dont l'objet est ou d'instruire ou de plaire , ou comme M. de la Motte l'a définie une instruction déguisée sous l'allégorie d'une action.

La Fable semble avoir été la maniere la plus ancienne d'enseigner. La principale difference entre l'Eloquence des Anciens & celle des Modernes. consiste , selon le Pere le Bossu , en ce que notre maniere de parler est simple & propre , au lieu que celle

94 MERCURE DE FRANCE.

des Anciens est remplie de mystères & d'allégories. Chés eux la vérité étoit communément déguisée sous ces inventions ingénieuses qu'on appelloit par excellence *Fabula*, Fables, c'est-à-dire Mots, comme voulant dire qu'il y avoit la même différence entre ces discours fabuleux des Sçavans & le Langage ordinaire du peuple qu'il y a entre le Langage des hommes & la voix des Bêtes.

Au commencement on n'employoit les Fables qu'en parlant de la Nature Divine telle qu'on la concevoit alors, aussi l'ancienne Théologie n'étoit-elle qu'une Fable; les attributs divins étoient comme séparés en autant de personnes qu'on connoissoit d'attributs, & l'idée qu'on avoit de l'œconomie de la Divinité étoit renfermée dans les Narrations fabuleuses qu'on faisoit des actions qu'on lui attribuoit, soit parce que la raison humaine ne pouvoit pas concevoir autant de pouvoir & d'action dans un Etre indivisible, ou soit parce qu'on trouvoit ces choses trop élevées pour la connoissance du peuple, & comme on ne pouvoit pas bien parler des opérations de cette cause toute puissante, sans parler en même-tems de ses effets, il s'ensuivit que la Philosophie naturelle, & à la fin la Nature humaine, & la moralité même, furent voilées sous ces mêmes expressions fabuleu-

ses & allegoriques, de-là l'origine de la Poësie, & particulierement de la Poësie Epique, voyez *Poëme Epique*.

Les Critiques d'après Aphthonius & Theon content trois especes de Fables rationales, morales, & mêlées.

Fables rationales nommées aussi Paraboles sont des relations des choses qu'on suppose avoir été dites ou faites par quelqu'un, & qui quant à leur possibilité auroient pû avoir été dites ou faites, quoi qu'en effet elles ne l'ayent point été, telles sont dans l'Ecriture Sainte, celles des dix Vierges, du mauvais Riche, de Lazare & de l'Enfant Prodigue, &c. nous avons aussi environ une douzaine de ces Fables rationales dans Phédre. Voyez Paraboles.

Fables morales qu'on appelle aussi Apologues, sont celles où l'on introduit les bêtes comme acteurs, en les faisant parler &c. on leur donne encore le nom de Fables Esopiques, non qu'Esop ait été leur inventeur, puisqu'elles étoient en usage long-tems avant lui, & déjà du tems d'Homere & d'Hésiode, mais parce qu'il a excellé en ce genre. Dans cette espece de Fables on fait parler non seulement les bêtes, mais même souvent les arbres, les métaux, &c. Voyez Apologue.

Les Fables rationales different des mo-

rales en ce que les premières, quoique purement imaginaires peuvent cependant être vraie, au lieu que les dernières sont aussi impossibles qu'il l'est aux bêtes ou aux troncs d'arbres de parler.

Fables mêlées sont celles qui sont composées de ces deux sortes, c'est-à-dire des rationales, & des morales, ou dans lesquelles on introduit les hommes & les bêtes, comme conversant ensemble. Justin nous donne un bel exemple de celle-ci, Liv. XXXIII. Chap. 4. au sujet d'un petit Roi qui pour animer les anciens Gaulois contre les Massiliens, qui arrivant d'Asie & charmés de la beauté du Pays demanderent aux habitans la permission d'y bâtir une Ville, leur tint ce discours : Une chienne pleine demanda à un Berger une place pour mettre bas ses petits, ce qui lui ayant été accordé elle demanda encore la permission de les y élever ; les chiens devenus grands & se fiant sur leurs forces prétendirent à la fin que la place leur appartenait, de même ajouta-t'il les Massiliens ne sont maintenant que des Etrangers, & en petit nombre, mais quand ils se seront multipliés par la suite, ils prétendront être les maîtres de ce Pays.

Quant aux Loix de la Fable les principales sont : 1°. qu'à chaque Fable il y ait quelques

quelques interprétations attachées, pour faire voir son sens moral ou son dessein. Cette interprétation étant placée à la fin de la Fable est appelée *Affabulatio* ; si elle est au commencement on la nomme *Præfabulatio*.

2°. Que la narration soit claire, probable, courte & agréable : pour conserver cette probabilité il faut, de même qu'edans la Poësie, que les mœurs soient exprimées selon le caractère de chaque personnage & qu'on ne s'en écarte point. Voyez Probabilité & mœurs.

M. de la Motte fait plusieurs belles remarques au sujet des Fables ; une Fable, selon cet Auteur poli, est un petit Poëme Epique, qui ne differe en rien d'un grand, si non dans son étendue, & en ce qu'étant moins borné dans le choix de ses personnes, il peut faire entrer dans son sujet tout ce qu'il juge à propos, comme Dieux, hommes, bêtes, ou génies, & même si l'occasion s'en présente, créer des personnages, c'est-à-dire personnifier des vertus, vices, rivières, arbres, &c. C'est ainsi que M. de la Motte introduit très-heureusement la vertu, les talens & la réputation, comme des personnes qui voyagent ensemble. Voyez Epopée & Personnification.

Cet Auteur rapporte deux raisons pour

I. Vol.

E

SS MERCURE DE FRANCE.

lesquelles les Fables ont plû dans tous les siècles & dans tous les Pays. La première est que l'amour-propre est ménagé dans l'instruction. La seconde que l'ame trouve un certain exercice dans l'allegorie, les hommes n'aimant pas qu'on leur donne des préceptes directement ; trop orgueilleux pour avoir de la condescendance pour ces Philosophes qui semblent commander quand ils enseignent, ils veulent être instruits d'une manière plus modeste, ils ne se corrigeroient jamais s'ils sçavoient que se corriger fût obeïr ; ajoutez à cela qu'il y a une espece d'activité dans l'ame qui veut être ménagée : elle se plaît à exercer sa pénétration, à decouvrir plus qu'on ne lui montre, & s'imagine en quelque façon être l'Auteur de ce qu'elle apperçoit à travers du voile qui le cache.

La Fable doit toujours renfermer ou faire sentir quelque vérité. Le plaisir seul peut suffire dans d'autres ouvrages ; mais la Fable doit plaire en même-tems qu'elle instruit ; son essence est d'être un symbole, & par conséquent de signifier quelque chose de plus qu'elle n'exprime par la lettre. La vérité cachée sous la Fable doit ordinairement être une vérité morale ; une suite de fictions conçues & composées dans cette

seroient un traité de morale pré-



J U I N. 1745:



ferable à un autre plus direct & plus rhodique. Aussi Socrate, à ce qu'on prétend, avoit dessein de composer un Cours de morale dans ce goût.

Cette vérité doit être encore cachée sous l'allegorie & strictement parlant, elle ne doit pas être dévoilée, ni au commencement ni à la fin de la Fable.

La Fable même doit faire sentir au lecteur la vérité ou la morale qui en est l'objet, cependant pour la commodité des lecteurs moins clair-voyans, on ne fait pas mal de s'expliquer d'une manière plus simple & plus précise: il semble qu'il est plus convenable de placer l'explication ou la morale à la fin de la Fable qu'au commencement; en ce cas l'esprit n'étant pas prévenu trouve occasion de s'exercer, & l'amour-propre en est plus flaté.

M. de la Motte remarque que l'image doit être juste & qu'elle doit exprimer la chose que l'on a en vue, directement & sans aucune équivoque. Elle doit être une, c'est-à-dire toutes les parties doivent se rapporter visiblement à une même fin principale; elle doit encore être naturelle, c'est-à-dire fondée sur la nature ou du moins sur l'opinion, &c.

L'Auteur fait succéder à cet article, Fable, un autre plus long du même nom.

E ij

où il entend par ce mot le dessein d'un Poëme Epique ou Dramatique, ou l'action qui fait le sujet d'un tel Poëme ou d'un Roman ; il donne toutes les règles de ce genre de Poësie.

TEINTURE, l'Art de colorer les Etoffes, les Draps, & autres matieres avec une couleur permanente qui en pénètre la substance. *Voyez* Drap, &c.

La Teinture differe du blanchiment, qui n'est pas une communication d'une nouvelle couleur, mais un rétablissement de l'ancienne, elle differe aussi de la Peinture, Dorure, Marbrure, impression & empreinte, en ce qu'en celles-ci la couleur ne touche simplement que la surface. *Voyez* blanchiment, Peinture, Dorure.

Origine de la Teinture. La Teinture est un Art d'une très-grande antiquité, comme il paroît par les traces que nous en trouvons dans les plus anciens Auteurs sacrés & profanes. L'honneur de l'invention est attribué aux Tyriens *, mais ce qui en

* Pline semble attribuer l'invention de l'Art de teindre la laine aux Lydiens de Sardis ; *Inficere Lanæ Sardibus Lydi a*) ; où l'on doit sous-entendre le mot *incepere* (b) mais un critique moderne soupçonne en cet endroit une faute dans le texte, & il semble qu'il a raison ; il substitué au mot de *Lydi* celui de *Lidda* nom d'une Ville sur la Côte de

diminuë le mérite, c'est qu'on prétend qu'elle doit son origine au hazard. On prétend que c'est au jus de certains fruits, ou feuilles écrasées accidentellement qu'on en doit la première idée, & même Pline nous assure que de son tems les Gaulois n'usoient pas d'autre teinture. (a) on ajoute que des terres colorées & des minéraux lavés & trempés par la pluie ont donné ensuite les matériaux de teinture; (b) cependant la pourpre couleur tirée du Murex, Poisson à coquille, & nommé *Murex Conchylium* ou *Purpura*, semble, suivant les Historiens, avoir été antérieure à toutes ces découvertes. Il est vrai que cette pourpre étoit réservée absolument à l'usage des Rois & des Princes, il étoit expressément défendu aux particuliers d'en porter. (c) On prétend que la découverte de la qualité qu'elle avoit fut faite par un chien, qui ayant mangé un Murex qu'il trouva sur un Rocher, revint le muffle tout imprimé de cette couleur, (d) ce qui frappa si fort l'imagination d'une femme de Tyr, qu'elle ne voulut accorder aucune faveur à Hercule son amant, qu'il ne lui eût appor-

la Phénicie & la plus renommée pour le débit qui s'y faisoit de cette pourpre (c)--(a). V. Pline. *Hist. Nat.* L. VII. C. 56. 6. Hardou. *Not. ad Loc.* (c) *Nurra*, *Bibl. Chois.* T. 20. p. 193. & *Seq.*

E iiij

té auparavant un manteau de cette même couleur. * *

Jusqu'au tems d'Alexandre nous ne trouvons point d'autre sorte de teinture qui ait été en usage que la pourpre & l'écarlatte (f) ; ce fut sous les successeurs de ce Monarque que les Grecs s'appliquerent à chercher d'autres couleurs, & qu'ils inventerent ou du moins qu'ils perfectionnerent le bleu, le jaune, le verd &c : quant à l'ancienne pourpre il y a long-tems que nous l'avons perdue, mais la perfection à laquelle les modernes ont conduit les autres couleurs, nous dédommage bien de cette perte. C'est en cela que les François semblent avoir devancé la plûpart de leurs voisins, sous les auspices de leur excellent Ministre M. Colbert. (g) Voyez Gobelins. (f) Voyez. Pitife. L. ant. T. I. pag. 249. Voc.

* * Après les Phéniciens il semble que les Sardiens sont ceux qui ont fait le plus de progrès dans l'Art de la teinture, de sorte que le nom de βαμμα σαρδινιακη teinture Sardinienne passa en proverbe parmi les Grecs. Aristophane pour exprimer quelque chose de rouge, comme de l'écarlatte, le compare dans deux endroits au βαμμα σαρδινιακη (d) il est vrai que Saumaise, Palmerius & Spanheim substituent ν. σαρδινιακη à la place de σαρδινιακη & ils prennent ce premier mot pour un nom possessif de Sardis, & entendent par-là teinture Sardinienne, cependant Nuarra dans une dissertation particuliere sur ce sujet à soutenu avec vigueur les prétentions de son Pays contre cette innovation.

Baphia (g) *Savar. Dict. de Com.*

Chés les Romains les maisons où travailloient les *teinturiers*, nommées *Baphia* étoient toutes sous la direction du *Comes Sacrarum Largitionum*; (h) cependant elles avoient chacune leur chef ou preposé aussi bien qu'à Alexandrie, à Tyr, &c. (i) Les teinturiers de Londres font la treizième compagnie de la Ville incorporée sous Henri VI. consistant en un Maître, Gardien & livrée (κ) à Paris, & dans la plus part des grandes Villes de France, les teinturiers sont divisés en trois compagnies, c'est-à-dire en ceux du grand & bon teint, qui n'employent que les meilleurs ingrédients & ceux qui donnent les couleurs les plus sûres & les plus durables, en teinturiers du petit teint à qui il est permis de se servir de drogues d'une qualité inférieure, qui ne donnent que des couleurs fausses & passantes, & en teinturiers de soye, de laine & de fil; tous les Draps & Etoffes de prix sont réservés aux teinturiers de la première classe: ceux de moindre valeur, principalement ceux qui ne sont pas évalués au de-là de quarante sols l'aulne en blanc sont répartis entre les Maîtres du petit teint. Le bleu, le rouge, le jaune sont réservés plus particulièrement pour ceux du grand teint. Le brun, le roux & le

E iiij

noir sont communs aux deux classes ; quant au noir il est commencé par les teinturiers du grand teint & fini par ceux du petit (l) il semble que parmi les teinturiers il y a une tradition qui porte que Jesus-Christ étoit de leur Profession : nous trouvons la chose ainsi racontée dans l'Evangile de l'enfance de Jesus , mais nous ignorons sur quel fondement.

Quoiqu'il en soit c'est de-là que les teinturiers en Perse , malgré tout leur Mahometisme, ont choisi Jesus pour le patron de leur Art , si bien que parmi eux une maison de teinture est appelée boutique de Christ.

M. Chambers parle ensuite de la teinture des Grecs, des qualités qu'ils croyoient requises pour la teinture , & de la maniere de préparer les étoffes pour les teindre, &c. ensuite il traite fort au long des progrès de la teinture , de la *Materia Tinctoria* , des ingrédiens de teinture en général , des couleurs cachées ou visibles tant dans ces ingrédiens que dans les végétaux & les

(m) (h) V. Notit. Imp. Hoffm. Lex. T. 1. Pag. 469. (i) Pitise à l'endroit cit. (K) nouvelle vûe de Londres. T. 11. P. 601. & seq. (l) Savar. D. Comm. T 11. P. 1688. Ant. tein. (m) Sike. Not. Ad. Evang. Infant page. 55. Hils cher. de stud. Christ. in miscel. Lips 96. 5. 10. T. Voyez P. 34. &c.

animaux ; des effets que les differens sels produisent sur ces couleurs , comment ils les changent , &c ; en rapportant plusieurs découvertes du célèbre M. Boyle il renvoye aux articles lumière , couleur , Arc en Ciel , noir , noirceur , couperose , bois de Brésil , garance , fustel , suie , indigo , &c.

Il parle après cela des differentes manieres de teindre les draps , serges , & autres étoffes de laine , les laines pour la tapisserie , la soye , le fil , les chapeaux , &c.

De-là il passe à la *preuve de la teinture* & principalement à celle des soyes. &c. [

Il rémonte ensuite à la Théorie de la teinture , qu'il donne selon les regles de l'Art.

Il considere après cela la teinture dans un sens plus étendu , comme applicable aux couleurs qu'on peut donner généralement à toutes sortes de corps , en renvoyant dans le courant de son discours , aux articles , couleur , peinture , dorure , thée , catechu , blanchiment , cire , marquetterie , papier , marbre , potterie , émail , impression , cartes , vernissure , étamure , calamine , cuivre , pinc , arsenic , ceruse , minium , vermillon , indigo de trempe , moire , calendre , tabis , verre , pierre précieuse , &c. Il donne ensuite la maniere de teindre

E v

106 MERCURE DE FRANCE.

ou colorer le cuir, les peaux, &c. après cela celle de tacher le bois pour toutes sortes de marquetterie, &c. en dernier lieu l'Art de teindre les os, la corne, l'ivoire. &c.

Conditions proposées aux Souscripteurs.

Ce Dictionnaire sera imprimé avec les mêmes caractères & dans la même forme que les quatre articles donnés pour exemples à la fin de ce Prospectus. Le papier que l'on y a employé sera exactement le même pour les Souscripteurs seulement.

Cet ouvrage aura cinq volumes in fol. Les quatre premiers contiendront, ou deux cent cinquante, ou deux cent soixante feüilles. Les cent vingt Planches contenues dans le cinquième volume seront dessinées & exécutées par de bons Maîtres & tirées sur le papier le plus beau & le plus propre à la Taille-douce.

Les commencemens de chaque volume seront ornés de belles Vignettes aussi en Taille-douce.

Pour procurer au lecteur un œil de caractère aisé à lire, on s'est déterminé à celui des quatre articles & pour éviter un sixième volume on a pris le parti de donner une grande forme à cet ouvrage; afin de ne point trop surcharger chaque volume on placera le Vocabulaire à la tête du

volume des Planches. Cette dernière partie, à la vérité considérable, n'étant qu'un simple ordre alphabétique, sera imprimée du même caractère que celui-ci dont on s'est servi pour les notes de ce Prospectus.

Les Souscripteurs payeront d'avance la
- somme de 48 liv.

En recevant le premier volume en
feüilles dans le courant de Juin
1746. 20.

En recevant le deuxième volume
en Mars 1747. 20.

Le troisième volume en Février
1748. 20.

Les quatrième & cinquième volumes à la fin de l'année 1748. 27.

On fera une édition en grand papier, pour laquelle on payera d'avance 100 liv. & en recevant l'ouvrage complet 100 liv. On ne fera reçû à souscrire, soit pour le papier fin, soit pour le grand papier, que jusqu'au dernier Decembre de la présente année 1745.

On ne tirera qu'un très petit nombre d'exemplaires sur papier moyen, au-dessus du nombre des souscriptions; l'exemplaire en feüilles se vendra 190. liv.

On donnera au commencement du premier volume le nom des Souscripteurs & leurs qualités.

E vj

TRADUCTION ALLEMANDE du
 Livre de M. l'Abbé Trublet.

Quand nous avons annoncé que Madame de Steinwer née Romanus, avoit traduit en Allemand l'excellent Livre de M. l'Abbé Trublet intitulé, *Essais de morale & de Litterature*, nous aurions souhaité pouvoir présenter à nos lecteurs un extrait de la Préface pour donner une idée du goût & des talens de la Traductrice, mais n'entendant pas l'Allemand, qui n'est point une Langue Litteraire pour tous ceux qui sont nés hors de l'Allemagne, nous désespérons presque de pouvoir satisfaire à cet égard la curiosité du public, lorsque le hazard nous a fait tomber entre les mains une Traduction Françoisé de l'Épître Dédicatoire & de la Préface de Madame de Steinwer.

Cette Traduction doit faire d'autant plus d'honneur à M. l'Abbé Trublet, que son Livre étant rempli d'idées fines & déliées, & traitant le plus souvent des matieres de goût & d'une Litterature légère, sembloit devoir moins toucher nos voisins accoutumés à estimer davantage de doctes & longues compilations, & qui comme l'a dit le célèbre M. Fontenelle, aiment la fatigue en fait de lecture. Il étoit moins étonnant que ce Livre ait été traduit en Anglois comme il l'a été aussi-tôt qu'il a paru, & ce succès

que l'ouvrage de M. l'Abbé Trublet a eû en Allemagne, prouve combien il avoit mérité le succès brillant qu'il a eû en France & en Angleterre, c'est en effet un de nos meilleurs Livres en ce genre; il est déjà devenu Livre de Bibliothèque, ce qui est le sceau de la réputation d'un Ouvrage.

Passons à la Préface de Madame de. S. La Traductrice prévoit d'abord que l'on trouvera singulier qu'elle se soit érigée en Auteur. *Peu de femmes, dit-elle, sont tentées d'écrire, & peut-être est-il bon que peu aient cette intention; qui veut écrire doit lier ensemble ses idées, & pour les lier il faut réfléchir, & abandonner tous les amusemens du Sexe; peu de femmes sont capables du travail & de la patience nécessaires: se promener, être à table, faire des visites, en recevoir, voilà ce qu'elles appellent travail. Consummées par l'ennui, elles ne sont occupées qu'à chercher tout ce qui peut faire évanouir à leurs yeux la durée du tems. Le miroir demande une grande attention pour bien concerter le jeu de tous les traits du visage; leurs plaisirs les plus vifs sont le jeu & la médisance. Elles n'ont de patience que pour attendre que leur tour vienne de prendre les cartes, elles se moquent des personnes qui pensent, & ne peuvent souffrir celles qui écrivent, aussi n'est-ce qu'avec douleur que je pense au peu de femmes qui savent écrire.*

Si un homme oſoit prononcer parmi nous de pareils blaſphêmes , on l'accuſeroit avec juſtice d'une odieuſe & groſſiere prévention ; prononcés par une femme , c'eſt un jugement ſevere dont on doit au moins louer l'impartialité. Peut-être ſi Madame de S.avoit veçu en France, y auroit-elle pris des idées plus favorables à ſon Sexe. Elle auroit vû des femmes dans l'âge des agrémens , au milieu du tourbillon des plaiſirs, cultiver les ſciences les plus abſtraites avec une ardeur & un ſuccès qui feroient honneur aux Sçavans les plus célèbres; combien n'en voyons-nous pas d'autres qui connoiſſent tous les differens objets de la Litterature , qui ſçavent juger avec goût & penſer avec juſteſſe , mais auſſi combien voyons-nous d'hommes dont toutes les occupations ſe bornent à ſe promener, à la table, à faire des viſites , à qui le miroir demande une grande attention , dont le jeu & la mediſance ſont les plaiſirs les plus vifs , qui ſe moquent des perſonnes qui penſent, &c. Locke eſt ſur la toilette de pluſieurs femmes tandis que *Turiblen* & tant d'autres brochures frivoles compoſent la Bibliothèque de beaucoup d'hommes , d'autant plus condamnables d'être plus femmes que les femmes mêmes, qu'ils ont reçu une meilleure éducation , & ſont appelés par des devoirs qui les rendent inexcuſables.

Madame de S. réussit mieux à prouver combien la lecture est également nécessaire aux deux sexes. Qu'est-ce en effet qu'un homme dont l'esprit n'est pas exercé? c'est un bloc dont l'ouvrier n'a fait que dégrossir & marquer les contours, & qui attend que le ciseau du Statuaire achève l'ouvrage, & marque les traits de la figure. Or quelle lecture peut être plus profitable pour enseigner à penser que celle d'un Ecrivain qui a profondément réfléchi. Tant d'Histoires qui ne contiennent que d'ennuyeuses compilations, des faits mal digérés instruisent-elles autant qu'une seule réflexion d'un homme accoutumé à pénétrer le fond des choses. Concluons donc avec Madame de S. que parmi les Livres, ceux de la nature des *Essais de Morale* de M. l'Abbé Trublet, sont ceux qu'on peut lire avec le plus de fruit, & parmi ceux-ci l'ouvrage de M. l'Abbé Trublet tient un rang distingué, quoique nous en ayons plusieurs excellens.

Mon dessein étoit de continuer dans le Mercure de ce mois l'Extrait de mon Histoire de Charlemagne, mais cet article étant rempli suffisamment par d'autres matières, je remets à en entretenir le lecteur dans le mois suivant, la préférence étant dûe aux Ouvrages dont je parle, tant parce qu'ils

doivent plus que le mien exciter la curiosité du public, que parce qu'étant maître du choix, il me conviendrait mal de décider en ma faveur. Le maître d'un logis doit en faire les honneurs aux étrangers, ainsi si je dis ici un mot de mon Livre, c'est uniquement pour remercier le public de l'accueil favorable qu'il lui a fait. Plus de la moitié d'une fort nombreuse Edition a été enlevée en quinze jours, & le succès a d'autant plus passé mes espérances, qu'indépendamment de la défiance que me devoit inspirer la médiocrité de mon Ouvrage, tout le monde sçait que ces sortes de Livres, même avec le plus grand succès, ne se débitent que lentement, & que souvent deux années n'épuisent pas une Edition. On a voulu m'encourager en traitant avec indulgence ce foible essai. On a rendu justice à l'application avec laquelle j'ai travaillé à défricher un terrain très-ingrat; en effet je n'ai rien négligé de ce qui pouvoit jeter de la lumière sur les ténèbres dont ces tems reculés sont couverts. J'ai donné un détail sur la position géographique & sur l'origine de toutes les Nations qui remplissent l'Allemagne, dont les Sçavans ont été satisfaits; j'ai fait une exacte description des Parlemens, de la forme dans laquelle ils se tenoient, des matieres qui s'y traitoient,

de leurs droits, &c. On trouvera , lorsque je parle du Gouvernement de Charlemagne , des idées neuves , & appuyées sur des autorités incontestables ; ces choses ne se trouvent nulle autre part que dans les Auteurs originaux. On imagine difficilement quel immense & pénible travail ces recherches m'ont coûté ; il n'y a point de manuscrit que je n'aye consulté , point d'Auteur que je n'aye lû. Malheureusement on ne tire que peu de secours des Ecrivains qui traitent l'Histoire de ce tems. Il faut lire plus de 200 Annalistes qui disent tous la même chose, dans lesquels on ne trouve qu'un récit nud , & dénué de détails , qu'il seroit imprudent de suppléer ; plus de 200 Chartes dont le plus grand nombre n'apprend rien , ou ne fait que confirmer le peu qu'on sçavoit. J'ai eu à lutter contre la difficulté des recherches & contre le dégoût de les faire avec si peu de fruit. Le succès qui suit ces pénibles travaux , m'encouragera à faire de nouveaux efforts pour contribuer autant que je le pourrai à l'avancement des Lettres par des Ouvrages utiles à la Société.

LES FESTES DE LA FRANCE DRAME
LYRIQUE pour les Demoiselles de l'Enfant
Jesus , par M. l'Abbé *Bonvallet des Brosses* ,

114 MERCURE DE FRANCE.

Associé à l'Académie Royale des Belles-Lettres de la Rochelle. *A Paris*, 1745, chés *Thibouft*.

Les Victoires, la Convalescence & le Retour du Roi ont été le sujet de la Fête donnée par les Demoiselles de l'Enfant Jesus, (établissement utile formé par M. le Curé de S. Sulpice.) L'Auteur dit dans un Avertissement qu'il a été l'interprète de leurs sentimens & de leurs transports & l'ordonnateur de leurs Jeux. Il a très-bien répondu à leurs intentions. Les sentimens que toute la Nation Françoisé a pour le Roi y sont exprimés avec vivacité & avec élégance.

On trouve à Paris chés *Etienné Savoye*, rue S. Jacques, un *Plan de la Bataille de Fontenoy*; prix 12 sols. Ce même Plan se trouve à Lille, chés *Pankouke*, & comme il est d'une petite forme, il peut s'envoyer aisément par la poste.

APOTHEOSE de la Ville de Nîmes, ou Sonnets sur ses Antiquités. Par M. l'Abbé *de Valette*, Prieur de Bernis. *A Nîmes*, chés *Belle*, Imprimeur-Libraire, près de l'Hôtel de Ville. Ce Livre enfanté par l'amour de la Patrie, a de quoi satisfaire la curiosité des Etrangers, puisqu'il contient les Planches gravées des Monumens qu'il décrit.

EXTRAIT de deux Dissertations qui ont remporté les Prix de l'Académie des Belles-Lettres de Soissons en 1743.

LA premiere des deux Dissertations dont il s'agit, est de M. Fenel, Chanoine de Sens, lequel en la même année (1743) remporta aussi le Prix de l'Académie des Belles-Lettres de Paris.

Cet Auteur dans une petite Préface explique les regles qu'il va suivre ; elles sont tirées de la comparaison qu'il fait entre le devoir d'un bon Juge & celui d'un homme qui veut composer une Histoire sur d'anciens Monumens ; on peut dire que l'Ouvrage en question n'est autre chose qu'une application perpétuelle de ces regles aux témoignages cités par l'Auteur.

Tout le morceau est divisé en cinq parties , pour répondre à autant de questions proposées par l'Académie de Soissons.

Dans la premiere M. F. montre que la conquête de la Bourgogne fut entreprise par les deux fils de Clovis , Childebert & Clotaire ; que leur frere Theoderic refusa pour lors de se joindre à eux , mais qu'il le fit dans la suite ; qu'il les aida même puissamment , mais qu'il mourut peu avant que la conquête fût achevée , & que son fils Théodebert la partagea avec ses oncles. Pour appuyer cette suite de faits , M. F. a

besoin de concilier Grégoire de Tours & Marius, Evêque d'Avranche, qui semblent se contredire, & il donne pour cela une voye de conciliation, mais afin qu'on ne lui reproche pas que c'est une subtilité d'imagination, il prouve que cela a dû arriver comme il le dit, par une lettre qui est dans le Recueil de Cassiodore.

Dans la seconde question, (où il s'agit de déterminer en détail quels furent les principaux événemens de cette guerre,) M. F. examine d'abord l'étendue du Royaume de Bourgogne en 517, & les changemens qui y arriverent jusques à son entière ruine.

Ensuite il montre par cette même lettre de Cassiodore (dont il avoit déjà fait usage) que les Bourguignons attaqués à peu près dans le même tems par les Francs & par les Ostrogots, & ne pouvant pas résister tout à la fois à deux ennemis si puissans, prirent le parti de se reconnoître dépendans des derniers, lesquels en conséquence de cela leur rendirent ce qu'ils avoient déjà pris sur eux, & se déclarerent en leur faveur contre les Francs. En cet endroit M. F. est obligé de discuter les paroles de Cassiodore, & de faire voir les défauts de la Traduction que M. l'Abbé du Bos a donnée de ce même passage. Cela le conduit insensiblement à examiner le sens que cet

Auteur célèbre a donné à un endroit de Jornandés, enfin M. F. explique un passage important de Grégoire de Tours sur le sort de la Ville d'Arles, dans cette guerre des Francs contre les Bourguignons & les Ostrogots ligüés; il lui donne une interprétation qui semble avoir échappé à tous nos Historiens. Il trouve encore en cet endroit M. l'Abbé du Bos en son chemin. Nous ne décidons rien, mais on ne peut s'empêcher de dire que cet article est digne de la curiosité & de l'examen de nos Sçavans. Si l'Auteur s'y est trompé, il donnera du moins occasion à d'autres de trouver la vérité. On verra encore dans cette seconde partie quelques recherches sur les conquêtes de Théodebert, du vivant de son pere, & sur le sens qu'a le mot *Gothi* dans certains Auteurs, qui entendent par là les *Wisigoths*, & non les Ostrogots.

La troisième partie roule sur les *Leudes*, dont parle Grégoire de Tours, & qui défendirent le jeune Théodebert contre les intrigues de ses oncles, après la mort de Théoderic son pere.

M. F. n'a point crû devoir se jeter dans des étymologies tirées des Langues Septentrionales, il discute selon l'ordre historique tous les passages dans lesquels Grégoire & Fredegair ont employé ce terme (*Leudes*)

& il en résulte nécessairement le véritable sens dans lequel ils l'ont entendu. C'étoit les plus grands Seigneurs de la Nation, ceux qui approchoient le plus près de la personne des Rois ; on les met au même rang que les *Proceres*, & que les Evêques qui avoient alors un très-grand pouvoir ; ils étoient en même-tems obligés au service militaire pour défendre l'Etat ; investis de leurs biens par l'autorité Royale, leur nom étoit synonyme de celui de *fideles*, lequel en a pris la place dans le X. siècle ; enfin les termes de *Leudesamium* & de *Leudarium* (qui sont certainement dérivés de celui de *Leudes*) achevent de montrer que ce dernier nom signifioit alors ceux qui tenoient des terres du Roi, à la charge de lui garder une inviolable fidélité, de le servir & de le défendre au péril de leur vie ; en un mot, que ce sont les mêmes qui sont ailleurs nommés *Antrustiones*, & que l'on nomma dans la suite *Vassaux* & *Féodataires*.

M. F. remarque en finissant cet article, que le mot de *Leudes* a néanmoins quelquefois signifié tous les Sujets en général, & d'autres fois les *Laïques*, à la différence des Prêtres, mais que ce n'étoit pas les acceptions de ce nom les plus communes, & qu'en particulier il ne peut être interprété de la sorte

dans le passage en question de Grégoire.

La quatrième question occupe la plus grande partie de l'Ouvrage , & c'est en même-tems ce qu'il y a de plus intéressant & de plus couvert de ténèbres. Il faut fixer les différentes augmentations que reçut le Royaume de Soissons sous Clotaire I. par les successions qui lui échurent , & par les conquêtes qui agrandirent la Monarchie Françoisé de son tems. Une pareille détermination (pour pouvoir être parfaitement exacte) supposeroit la connoissance détaillée des différens partages des enfans de Clovis , mais c'est ce qui paroît impossible. Deux Sçavans du premier ordre y ont renoncé formellement, & M.F. n'a eu garde de risquer l'aventure après de tels exemples , cependant comme il avoit entrepris de travailler pour le Prix de Soissons , il a fallu dire quelque chose sur cette question, bien moins dans l'espérance d'y réussir , que parce qu'il ne pouvoit se dispenser d'en parler.

Il prépare sa réponse par divers préliminaires , 1°. sur l'ordre de succession qui étoit certainement établi alors parmi les Rois Francs , mais que la violence & la cupidité troubloient souvent , 2°. sur la nature des meubles de ces Rois , lesquels étoient inaliénables & faisoient partie de

leurs Domaines. Nous renvoyons sur ces points à l'Ouvrage même. A l'aide de ces principes M. F. entreprend de lever une des plus grandes difficultés de l'Histoire de ce tems-là ; elle résulte de l'inégalité apparente des lots des Rois *co-partageans*, quoique l'Historien dise formellement qu'ils étoient égaux. Il faut lire dans l'Auteur ce qu'il a imaginé pour concilier cette contradiction. C'est à cette occasion qu'il est encore contraint de réfuter M. l'Abbé du Bos, qui a apporté un autre dénouement de cette difficulté, & qui a avancé que l'ancienne France Germanique avoit été envahie en partie par les Thuringiens.

Il faut que le lecteur voye par lui-même ce que M. F. dit sur les divisions qui furent faites des conquêtes des Francs & des successions ouvertes durant le tems que cet Auteur parcourt. Il ne faut pas croire que ce qu'il dit soit par tout également démontré, il le reconnoît lui-même, il est obligé de conjecturer à tout moment, & même de contredire de très-sçavans hommes, mais il ne donne ces conjectures que pour ce qu'elles sont, & il rend toute la justice qu'il doit à ceux qu'il est obligé de combattre, & des travaux desquels il avouë sincèrement avoir profité ; il faut plaindre un Auteur qui a un sujet très-difficile à traiter, qui est
obligé

obligé d'écrire & qui ne trouve que des ténèbres dans le chemin où il marche.

La seule chose sur laquelle nous insistons, par rapport à cette quatrième partie, est l'explication que M. F. y donne d'une lettre du Roi Théodebert à Justinien, dans laquelle ce Roi répond à la question que l'Empereur lui avoit faite sur l'étendue de sa domination en Germanie. Il semble que M. F. est un des premiers qui ait tenté d'éclaircir ce Monument singulier. Nous ne déciderons pas s'il y a réussi; quelque chose que l'on en pense, du moins cela pourra servir à en faciliter la véritable intelligence.

La principale difficulté de cette lettre consiste en ce que Théodebert y parle de certains peuples appelés *Wisigohi*, qu'il dit habiter la *Plage Septentrionale* de la France (Germanique.) Il paroît que c'est le seul Ecrit qui fasse mention de Wisigots, placés en cet endroit. M. F. prétend que ces peuples étoient un essain de Saxons établis dans la Contrée que nous venons de désigner. Cette opinion paroît du premier coup d'œil fort singulière, mais il faut peser les raisons de l'Auteur. Il remarque que nous avons encore aujourd'hui la Traduction des Evangiles en Langue Gothique, faite au IV. siècle de notre Ere. Ce précieux

Monument nous apprend que le langage des anciens Gots avoit une conformité tout à fait extraordinaire avec le Flamand d'aujourd'hui; il est d'ailleurs certain que les Flamands sont une Colonie de Saxons, établie par Charlemagne dans la Belgique; il faut donc en conclure que les anciens Saxons faisoient originairement partie des Goths, d'où l'Auteur induit que les Wisigots (ou *Goths Occidentaux*) dont il est ici question, étoient des Saxons qui avoient pris cette dénomination (d'*Occidentaux*) par rapport à quelques autres de leurs compatriotes, à l'égard desquels ils étoient placés vers l'Occident. En lisant le reste des explications que M. F. donne de cette lettre, on voit à quel degré de puissance la Monarchie des Francs étoit montée environ 30 ans après Clovis I. Une très-grande partie de ce que nous appellons *Allemagne* obéissoit à Théodebert, & ce qui est de plus rare, quelques-uns de ces peuples s'étoient rangés sous l'Empire de ce grand Roi *volontairement* & de leur bon gré, n'y étant portés que par la réputation de sa bonté & de sa justice. Quel dommage que le détail de la vie d'un tel Prince nous soit inconnu!

La dernière partie présente la discussion de ce que Procope a rapporté sur la cession que les Ostrogoths firent aux Francs de la

Provence, & sur la confirmation que Justinien en accorda aux Enfans de Clovis, c'est encore M. l'Abbé du Bos qui a donné lieu à la question traitée en cet endroit, il a donné aux paroles de Procope une interprétation tout-à-fait nouvelle, comme si cette confirmation donnée par Justinien eût regardé tout ce que les Francs possédoient dans les Gaules. M. F. par un examen Grammatical des termes de l'Auteur original, & les differens sens dans lesquels il a employé le nom de *Gaules*, montre que le sentiment de M. l'A. de B. est insoutenable, de quelque maniere qu'on l'envisage. L'Ouvrage finit par l'indication de divers points curieux sur lesquels M. F. eût souhaité pouvoir s'étendre, mais les bornes qui lui étoient prescrites l'ont retenu. C'est-là qu'on verra en deux mots dans une Note les diverses significations dans lesquelles les Grecs ont employé le mot de *Thémis*.

Les Lecteurs sont avertis de faire attention à l'*Errata* de cet Ouvrage.

La seconde Dissertation a pour Auteur M. de Longuemarre.

Elle a pour objet les mêmes points d'Histoire que celle de M. F. & elle est tirée à peu près des mêmes sources. Il y a donc de la ressemblance entre ces deux morceaux.

F ij

mais on se tromperoit fort si l'on croyoit qu'elle est bien entiere. Cette étonnante variété que Dieu a mis entre les traits des hommes, est encore plus marquée dans leurs esprits pour ceux qui y font une sérieuse attention. On verra donc sans surprise que deux Auteurs qui ont traité le même sujet, & qui ont eu les mêmes matériaux, ont néanmoins tant de diversités dans leur maniere de penser & de s'exprimer.

La longueur du premier Extrait ne nous permet pas de nous étendre beaucoup sur le second.

Nous remarquerons seulement ce qu'il y a de plus particulier.

M. de L. entend les passages de Jornandés d'une maniere toute différente de M. l'A. du B. & de M. F. ; il prétend que cela regarde une cession faite par les Ostrogoths aux Franes après la conquête & le partage de la Bourgogne ; * on verra au même endroit que M. de Longuemarre prétend que M. l'A. du B. s'est trompé sur la date d'une lettre de Cassiodore, laquelle doit être referée au Regne de Theodat.

Sur la troisième question M. de L. est d'un sentiment entierement opposé à celui

* Il revient encore sur cette même cession dans l'article trois de la 2. question.

de M. F. & il soutient que le mot de *Leu-
des* signifioit au commencement de notre
Monarchie tous les Sujets de ce Royaume
naissant ; on ne peut pas voir une plus gran-
de différence entre deux Auteurs que
celle-là.

On trouvera dans la quatrième question
une digression assez longue sur l'étendue &
la position de l'ancien Royaume de Thuringe,
ensuite l'Auteur relève M. l'Abbé du
Bos, qui a formé un Système chimérique
sur la Monarchie des Thuringiens.

On verra avec plaisir dans la cinquième
question l'examen de quelques morceaux
de Traductions des Anciens, dont M. l'A:
du B. a orné son Ouvrage sur la Monarchie.
On ne peut s'empêcher de convenir qu'il
s'en est acquité avec beaucoup d'imagina-
tion, & plutôt en Auteur ou en Composi-
teur, qu'en simple Traducteur.

Il y a pour cette Dissertation un *Errata*,
qui mérite d'être consulté.





V E R S

*Présentés à M. le M . . . par ses enfans le
jour de sa Fête & pour sa convalescence.*

Nous avons présenté Requête
à Flore, au Dieu des Vers, pour vous faire un bouquet,

Et célébrer le jour de votre Fête.

Que votre saint Patron comblant notre souhait

D'un pere si chéri, si tendre,

Qu'à nos pleurs le Ciel vient de rendre,

Eloigne le dernier malheur !

Puissiez vous ne compter que d'heureuses années,

Et prolonger notre bonheur

En prolongeant nos destinées.

Le M . . de R . . . de Cl . . de F . . .

Le mot de la première Enigme de Mai
est le *Rire*. Celui de la seconde est le *Soulier*.
Le Logogryphe est *Espadon*, dans lequel
on trouve *Spado* Eunuque, *Sape*, *Don*,
Dose, *Peson*, *Paon*, *Ode*, *Sponda*, *Cou-*
chette de lit, *Onde*, *Sonde*.

L'Enigme suivante est l'*Œuf* & l'Enigme
Latine est *Eva*.



ENIGME EN LOGOGRYPHE.

Quoique d'un corps je n'aye point l'usage,
 Je ne suis pas un être de raison ;
 Je suis bien fol, & j'ai des enfans à foison ;
 Je marche cependant toujours devant un sage.

 Lecteur, pour me connoître à fond,
 De huit lettres tu me composes.
 Leur premier nombre fait une conjonction
 Qui rend raison de bien des choses.

 Lorsqu'en me corrigeant tu fais
 Que l'on ne trouve en moi ni *si* ni *car* ni *mais*,
 Aussi-tôt je caractérise
 Un des plus dangereux combats,
 Et qu'on a vû près de Venise
 Plus souvent que dans nos climats.

Ma dernière moitié, lorsque l'on n'est pas sage,
 Fait aller quelquefois un Banquier en prison,
 Et certain vent portant le même nom,
 Sur les Parisiens apporte maint nuage.

 Lorsque de moi l'on ne dira plus *va*,
 Et qu'on m'interdira le milieu de la porte,
 Je serai fait de telle sorte

F iiiij

Que souvent mon sein portera
 Ce qui parfois les autres porte.
 Plus d'un jardin, par moi s'embellira ;
 Un Fleuve à l'autre s'unira.
 Pour montrer votre esprit, Lecteur, il vous importe
 De démêler tout cet embarras-là,
 Pour moi, je suis & cetera.

Jacques.

A U T R E.

B Rillant Caméléon de la mode & du tems
 J'embellis avec art le superbe Edifice,
 A qui l'homme captif par goût ou par caprice
 Prodigue son volage encens.
 Ma tête étant tournée, on trouve écrit en elle
 Le nom de cette Ville où nâquit autrefois
 Le fameux Patriarche attentif & fidèle
 A distinguer de Dieu les ordres & la voix,
 Sans transposer consonne ni voyele
 Le reste de mon corps appelle,
 Quand Mars souffle ses feux ennemis de la paix,
 Des nobles Cazaniers la troupe la plus belle.
 Pris dans un autre sens, dans le Temple, au Palais,
 Dans les carrefours, je révele
 Les obligations, les marchés, les forfaits,
 Et j'exile & je compromets.
 Mettez, sans me donner nulle forme nouvelle,

Mes deux derniers membres à part ,
 Je fers au calcul du vieillard ,
 Qui nous emporte sur son aile.

Par Mad. Desforges-Maillard.

A U T R E.

D'Un habile Ouvrier la prudente sagesse
 De mon tout composé fixe le fondement ,
 Et par son action cet Ouvrier sans cesse
 Aux corps que je soutiens donne leur mouvement.

Les corps viennent sur moi tour à-tour se produire,
 De ses liens aucun ne doit se dégager ,
 S'il ne devient parfait en semblant se détruire ,
 Et fournissant au feu quelque aliment léger.

Le vainqueur de Cerbere , armé d'une quenouille ,
 Vaincu par une femme , esclave sous sa loi ,
 Deshonnore ses mains , les avilit , les souille ,
 Maniant ce qu'Omphale a dû tenir de moi.

Aux deux sexes pourtant également utile ,
 L'un ni l'autre sans moi ne peut gueres s'asseoir :
 Les Forêts , d'où je sors pour m'établir en Ville ,
 Fournissent aux talens que mon corps fait valoir.

Mais lorsque c'est le fer ou l'acier qui me forme ,
 Je me venge , & sur eux je m'exerce à mon tour.

E v

130 MERCURE DE FRANCE.

Et même sur les dents d'un animal énorme,
Sous qui son meurtrier jadis perdit le jour

D. C. C. R. à S. M. l' Châlons.



LOGOGRAPHIE.

JE marche sur huit pieds, dont quatre font un poids.

Item, un saint Evangéliste,
Mais les ayant réduit à trois,
Je ne puis servir sans carquois.

Voyons en quoi tout le reste consiste
D'abord je suis rivière de l'Artois;

Puis Ville de la Picardie;
Ensuite un Poëte fameux;
Un bon Acteur de Comédie;

Un ennemi du peuple Hébreu;
Un enfant maudit de son pere,

Ce n'est pas tout; un malheureux
Qui fut un objet de colere,

Dont le châtiment rigoureux

Enveloppa la maison toute entiere;

Sçavant Prélat qu'un Roi mit à Paris;

Certain, que tu connois, *qui ne sent pas l'Iris.*

Un enfant de *Jacob*; un Oiseau de rivière.

Je finis par ce Festin,

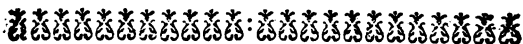
Où l'eau fut changée en vin.

Par les Dlls le F . . . & de G . . .

*A Madame la Princesse de T . . .*

Pour mauvais tours chassé de la maison ,
L'Amour s'enfuit au Pays des Sarmates ;
D'un rude hyver c'étoit lors la saison ,
Neige y couvroit prés , bois, champs, casemates ,
L'enfant tout nud s'y meurt bientôt de froid ;
Tranfi , gelé , le pauvre apperçoit
Deux grands yeux noirs vifs de la bonne espece.
Voilà des yeux tels qu'on les porte en Grece ,
Helene avoit les pareils autrefois ;
Prenons , dit-il , notre abri sous leurs toits ,
Il s'y logea ; content d'un si bon gîte ,
Plus il n'en sort. Par quoi la jeune Scythe ,
D'un seul regard met un cœur en souci.
Souci cuissant. Le beau Sexe & le nôtre
Le sçavent bien ; moi qui fis ces Vers-ci ,
Las ! je le sçais mille fois mieux qu'un autre.





LA FONTENOY , FANFARE.

Quels sons l'Echo répète
 A la gloire des Lys !
 C'est la même Trompette
 Qu'Henri forma jadis
 A chanter la défaite
 De ses fiers ennemis.



Sujets de son Empire ,
 Chantez tous avec moi.
 Ah ! quel plaisir de lire ,
 Aux Champs de Fontenoy
 Le grand Henri respire
 Dans notre brave Roi !



Il a tout l'héritage
 De cet Ayeul vanté.
 O l'heureux assemblage !
 Douceur & dignité ;
 Aux Combats son courage ,
 Vainqueur c'est sa bonté.





S P E C T A C L E S.

O P E R A.

L'Abondance des matieres nous a contraints de placer dans le premier volume de Juin des articles des Théâtres qui devoient être employés dans le mois de Mai.

L'Académie Royale de Musique continuë les représentations de Zaïde. Le succès du debut de M. Poirier , Ordinaire de la Musique du Roi ne diminuë point; le rôle de l'Amour dans le Prologue de ce Ballet a été joué avec applaudissement par Mlle Rolet.

C O N C E R T S P I R I T U E L .

Dimanche de la Pentecôte 6 Juin, on chanta *In Domino confido* , Motet à grand Chœur de M. l'Abbé Vignot jeune homme qui a été Enfant de Chœur à Notre-Dame , & dont le Motet a eû du succès , il est élève de M. Du Luc & de M. Aumer Maîtres de Musique successivement de l'Eglise Cathédrale de Paris.

M. Marrella Violon Italien à joué un

Concerto de sa composition ; son exécution nette , précise , & remplie de goût , a mérité les applaudissemens du Public ; son succès s'est confirmé à tous les Concerts suivans , & sa Musique n'a pas moins fait de plaisir que la façon dont il l'a exécutée.

Mlle Romainville a chanté avec graces & expression le petit Motet de M. Mouret , *Quemadmodum* ; Mrs Forqueray , Blavet , Marrella & Labbé , ont exécuté un Quatuor de la composition de M. Telemann dans la grande perfection.

On a fini le Concert par le *Lauda Jerusalem* de M. de Mondonville. Mrs Poirier & Maline , Mlles Fel , Chevalier & Bourbonnois ont également brillé dans les Recits qui leur ont été confiés. M. Benoît par indisposition n'a pu chanter à ces concerts , Mlle Fel n'a chanté qu'à celui du jour de la Pentecôte , pour la même raison que M. Benoît.

Concert le Mardi 8 Juin.

Cantemus Domino Motet à grand Chœur de M. Le Vens. Il a réussi ; une Sonate à violon seul de M. Le Clerc , jouée par M. Marrella.

Benedictus Dominus , petit Motet de M. Mouret chanté par M. Poirier , avec beaucoup d'applaudissemens.

Un Quatuor de M. Telemann , exécuté

par Mrs Forqueray, Blavet, Marrella & Labbé.

Qui confidunt in Domino, Motet à grand Chœur de M. de Mondonville.

Le Dimanche 13 Juin.

Levavi oculos meos, Motet à grand Chœur de M. Corrette. Un Concerto joué par M. Marrella.

O Sacrum convivium, petit Motet en Duo de M. Mouret, chanté par Mlle Bourbonnois & par Mlle Romainville.

Un Quatuor de M. Telemann, exécuté par Mrs Forqueray, Blavet, Marrella & Labbé.

Magnus Dominus, Motet à grand Chœur de M. de Mondonville.

Jeu di 17 Juin. Jour de la Fête-Dieu.

Cantate Domino, Motet à grand Chœur de M. de Lalande, dans lequel Mlle Chevalier a chanté pour la première fois le beau récit *Viderunt*, quelle a rendu dans la plus grande perfection. Une Sonate à violon seul jouée par M. Marrella.

Venite exultemus, petit Motet de M. Mouret, chanté par Mlle Romainville. Un Quatuor de M. Telemann, exécuté par Mrs Forqueray, Blavet, Marella & Labbé.

Qui confidunt in Domino, Motet à grand Chœur de M. de Mondonville.

Dimanche 20 Juin.

Magnus Dominus, Motet à grand Chœur

de M. de Mondonville, un Concerto joué par M. Marrella.

Le Chœur du premier Acte de Jephthé; un Quatuor de M. Telemann, exécuté par Mrs Forqueray, Blavet, Marrella & Labbé.

Cantate Domino, Motet à grand Chœur de M. de Lalande; les talens de M. Forqueray sont assez connus, tout le monde est instruit des éloges qu'ils méritent; les trois autres habiles Symphonistes ont aussi une réputation établie.

TROISIEME suite des Réflexions sur les Ballets.

Nous avons promis des exemples, il faut acquitter notre parole, avant que de frapper les grands coups contre la Monotonie muette des Danses qui regnent aujourd'hui sur le Théâtre de l'Opera.

Les exemples persuadent souvent mieux que les raisonnemens: les plus Géométriques, nous ne chercherons pas ces exemples dans les Ballets dansés devant Pericles ou devant Auguste; nous donnerons l'idée d'un Ballet exécuté au passage de Louis XIV. à Lyon en 1658. Le sujet étoit l'Autel de Lyon consacré à *Louis Auguste*, & placé dans le Temple de la Gloire. Le sujet de cette action étoit tiré du

quatrième Livre de Strabon , qui dit que tous les peuples des Gaules ayant décerné un Temple à Auguste , on le bâtit dans Lyon au confluent du Rhône & de la Saonne, que l'Autel en étoit célèbre pour les images & l'inscription de soixante Nations qui avoient fait dresser ce Temple.

Suetone dit que l'Empereur Claude naquit à Lyon le premier jour du mois d'Août qui étoit le jour de la Dédicace de l'Autel consacré à Auguste. *Claudius natus est Julio Antonio & Fabio Africano Coss. Calendis Augusti, eo ipso die quo primum ara ibi Augusto dedicata est.* Juvenal , Dion Cassius & plusieurs autres Auteurs ont parlé de cet Autel.

Les Temples & les Autels des Anciens étoient destinés à trois usages, aux Sacrifices qu'on offroit aux Dieux , aux dépouilles des ennemis qu'on y appendoit , & aux Oracles qui s'y rendoient ; c'est ce qui fait la division des trois parties du Ballet ingénieux & sçavant, imaginé à la Gloire de Louis XIV.

L'Immortalité en fit l'ouverture; elle étoit vetuë d'amaranthe , qui est la couleur des fleurs immortelles, sa couronne étoit composée d'Etoiles qui sont les feux immortels , son char étoit fait en Phenix, qui est l'oiseau immortel , & il étoit tiré par les

238 MERCURE DE FRANCE.

deux Ourfes céleſtes , qui ſont les deux Conſtellations , qui ne ſe couchent point pour nous.

La Vertu marchoit devant l'Immortalité , comme le guide le plus ſûr pour la trouver , & elle étoit ſuivie par la Gloire, digne récompénſe des Heros.

Les quatre parties du Monde firent la première Entrée dans le Temple même de la Gloire , dont elles s'étonnerent de voir les ornemens négligés , & les images des Heros preſque effacées , une Danſe caractérisée marqua leur étonnement & la douleur que leur cauſoit ce Spectacle.

La Religion , la Nobleſſe & la Juſtice , répréſentans les trois Etats du Royaume, parce que c'eſt ſur ces trois fondemens que l'autorité Royale eſt établie , firent la ſeconde Entrée. Les quatre coins de cet Autel ſe terminoient en têtes de Lion, au lieu des têtes de Belier que les Anciens leur donnoient , les pieds qui ſoutenoient cet Autel avoient auſſi des pattes de Lion , pour faire alluſion au nom de la Ville qui dreſſoit cet Autel à l'honneur de Louïs Auguſte.

L'Amour fit la troiſième Entrée, d'abord il fit des Pas d'aveugle , avec ſon bandeau ſur les yeux qu'il arracha lui même & récita ces vers.

Mettons bas mon bandeau pour connoître LOUIS,

Ah ! que mes yeux sont éblouis

Dés éclairs que les siens répandent sur la terre !

Tout tremble à ces regards qui font un si grand
jour ,

Mais il faut qu'à la fin le flambeau de la guerre

Cede un peu de lumière à celui de l'Amour.

Je lui veux immoler les cœurs de ses Sujets ,

Je borne là tous mes projets ,

Jusqu'à-ce qu'une Epouse ait part au Diadème ,

Les Graces & les Ris attendent ce moment ,

Maintenant la victoire est la beauté qu'il aime ,

Et la Nimphe volage en a fait son amant.

L'Amour du feu de son flambeau alluma
celui de l'Autel , en même-tems toutes les
Urnes des Héros dont les cendres repo-
soient dans le Temple de la Gloire s'allu-
merent d'un feu nouveau , lorsque les Pro-
vinces du Royaume , conduites par la Fidé-
lité , apportèrent leurs cœurs , comme au-
tant de victimes destinées à l'Autel de Louis
Auguste ; la Fidelité les ayant reçûs de leurs
mains , les immola elle même , tandis que
toutes ces Provinces dansoient à l'entour
de l'Autel, suivant l'usage des Anciens. Des
Vautours qui représentoient les guerres ci-
viles , vinrent pour enlever ces cœurs sa-
crifiés , mais un Lion sortant de dessous

l'Autel, les mit en fuite, & ce fût la cinquième Entrée. Ce Lion vainqueur des Vautours, offrit lui-même son cœur à la Fidélité, pour en faire un sacrifice à l'Autel de Louis Auguste, mais à peine fut-il exposé au Feu sacré, que se changeant tout d'un coup en une Couronne de fleurs de lys, la Fidélité en couronna le Lion, couché au pied de l'Autel, pour représenter le Chef des Armoiries de la Ville de Lyon, qui est d'azur à trois fleurs de lys d'or, sur un Lion de Gueules, dans un champ d'argent. La Fidélité en le couronnant, récita ce Sonnet.

Fidèle défenseur des droits de la Couronne,
Et généreux appui du Trône des François,
Consacre ta valeur aux Lys que tu reçois
Et conserve le rang que la gloire te donne.

Il faudra qu'à la fin la révolte abandonne
Les tragiques desseins qui renversent mes Loix,
Tandis que tu verras le plus grand de nos Rois
Te couvrir de Lauriers que sa main nous moissonne.

Il vient récompenser cette noble fierté,
Qui fait voir dans tes yeux ta générosité,
Tandis que de ton cœur tu fais une victime.

Immole donc ce cœur au pied de cet Autel,
LOUIS en acceptant un don si légitime,
Te donnera le sien pour te rendre immortel.

COMEDIE

COMEDIE FRANÇOISE.

La Comédie Françoise a donné le Samedi 19 Juin la premiere représentation de la reprise de Didon , Tragédie de M. le Franc qui a toujours paru au Théâtre avec un succès égal & brillant. Le rôle de cette tendre Reine de Carthage a été parfaitement rempli par Mlle Clairon , si habile à exprimer les passions vives & touchantes ; l'Auteur a fait des changemens qui font honneur à sa modestie , qui ne s'enivre point par les applaudissemens, & à son jugement qui ne s'égare pas dans la route la plus éblouissante du Temple de Mémoire. Nous en parlerons plus amplement dans le second Volume .

COMEDIE ITALIENNE.

Le Théâtre Italien a débuté après Pâques par un Compliment que le Public a fort bien reçu , il est de la composition de M. Panard , si connu par l'agrément de ses Vaudevilles , & de M. Sticoti , Auteur de Pieces goûtées. Il fut prononcé par Coraline & Arlequin , qui sûrement ne le déparèrent pas ; les traits brillans & gais y

I. Vol.

G

142. MERCURE DE FRANCE.

sont semés ; nous ne rapporterons ici que les deux Fables qui terminent ce joli Compliment ; elles peuvent plaire même isolées & n'ont pas besoin de leur cadre pour être exposées au regard.

Fable de Coraline.

Autrefois dans le tems que l'on n'avoit point vu

D'Orangers dans votre Patrie,
Par le desir du gain un Jardinier ému
En fit venir deux d'Italie.

L'un d'eux avec soin élevé,
Des outrages du Nord avec soin préservé,
Devint avec le tems fleuri, brillant, robuste ;
L'autre fut négligé. Le malheureux Arbruste
De la grêle & des vents éprouvant la rigueur,
Secha sur pied bien-tôt & périt de langueur.

De mon destin ils font l'image ;
Je suis, Messieurs, cet Oranger,
Transporté dans ce lieu d'un Pays étranger ;
Des vents injurieux si j'éprouve l'outrage,
On me verra bien-tôt succomber à l'orage.
Mais si votre bon cœur de ma foiblesse instruit ;
S'y prête & m'encourage,

De vos bontés, Messieurs, vous pourrez voir le fruit.

Fable d'Arlequin.

Quand des lieux où l'Asie étale ses trésors
L'ébène avec l'yvoire arrivent sur ces bords,
L'un & l'autre est brute & sans forme,
Plus dur que le chêne & que l'orme,
Pour les polir tous deux il faut de grands efforts.
Ma camarade & moi nous sommes tout de même;
L'yvoire le voilà, * l'Ebène, le voici; **
Messieurs, nous vous prions de nous polir aussi,
Nous y répondrons tous avec un zèle extrême,
Et nous vous dirons grand-merci.

Le même jour les deux mêmes Auteurs
donnerent une petite Comédie nouvelle
d'un Acte en Vers, intitulée, *l'Impromptu
des Acteurs*; c'est un sujet ingénieux, sans
intrigue & composé de Scènes Episodi-
ques; où une brillante imagination domine
sans cesse. La première Scène fait l'exposi-
tion du sujet, & commence par M. Vin-
cent, qui dit à Mlle Thérèse.

* Montrant Coraline.

** Se montrant lui même.

G ij

144 MERCURE DE FRANCE.

Votre projet a reçu des éloges ,
Et pour l'exécuter chaque Comédien
Veut bien donner ici quelque chose du sien ,
Au moment que je parle ils sont tous dans leurs
Loges

Pour pouvoir méditer un peu
Le sujet qu'ils prendront & concerter leur jeu.

M. Rochard remplit la seconde Scène
en frondant agréablement la témérité de ce
projet, & en chantant avec ses graces ordi-
naires une chanson composée par M. Blaise,
& qui est marquée à son coin,

M. Deshaies fait ensuite une Scène d'yvro-
gne , avec une naïveté parfaite.

La quatrième Scène , très-bien exécutée
par M. Riccoboni , mérite de n'être pas
tronquée. La voici,

Therese.

Quel est cet autre personnage ?

Ah ! Ah ! c'est vous sous cet air emprunté !
Je ne remettois pas d'abord votre visage !

Couvert d'un manteau , tout botté ,
Quel est votre dessein dans ce bel équipage ?

Riccoboni.

Le dur métier d'Acteur fut long tems mon partage ,
Un destin plus illustre aujourd'hui m'a tenté ;

Je suis dans ce moment un Philosophe , un Sage
Qui va chercher la vérité.

Therese.

Vous nous quittez !

Riccoboni.

Où.

Therese.

Bon voyage.

Mais si la vérité pour vous a des appas ,
Faut-il vous transporter bien loin de ce rivage ?
Pourquoi dans ce séjour ne la cherchez-vous pas ?

Riccoboni.

Où voulez-vous que je la trouve ?

Tout le monde en ces lieux la fuit & la réproûve :

L'esprit n'est plus qu'un faux brillant ,
La beauté qu'un faux étalage ,
Les caresses qu'un faux semblant ,
Les promesses qu'un faux langage ;
Fausse gloire & fausse grandeur
Logent partout le faux honneur ,
Partout on voit fausse Noblesse ,
Fausse apparence , faux dehors ,
Faux airs , fausse délicatesse ,
Faux bruits , faux avis , faux rapports ;
Le cœur est faux chés Amarante ;
Vesta nous montre un faux maintien ,
Lise est une fausse ignorante ,
Clindor un faux homme de bien.

G iiij

Therese.

Quoiqu'un peu trop de fiel paroisse dans vos rimes,
Je l'excuse pourtant, mais enfin dites-moi,
Pour réussir dans ce nouvel Emploi,
Quel est votre fonds ?

Riccoboni.

Des maximes.

Therese.

Mauvais bien ailleurs comme ici ;
Faites-nous le régal de quelqu'une.

Riccoboni.

En voici.

L'amour se soutient par l'espoir ,
Le zèle par la récompense ;
L'autorité par le pouvoir ,
La foiblesse par la prudence ,
Le crédit par la probité ,
L'agrément par la liberté ,
La santé par la tempérance ,
L'esprit par le contentement ,
Le contentement par l'aisance ,
L'aisance par l'arrangement.

Therese.

Ce début sçait assés me plaire.

Riccoboni.

Plus de douceur que de beauté
Me semble aux filles nécessaire ;

Plus d'éclat que de vérité
Dans un Auteur ne me plaît guere ;
Pour être heureux il faut avoir
Plus de vertu que de sçavoir ,
Plus d'amitié que de tendresse ,
Plus de conduite que d'esprit ,
Plus de santé que de richesse ,
Plus de repos que de profit.

Therese.

Je ne vois en cela rien que de raisonnable.

Riccoboni.

En toute chose la raison
Trouve le superflu blâmable ;
Le peu lui plaît quand il est bon ,
Ce parti me semble admirable.
Fuyons donc les fâcheux excès
Que les dégoûts suivent de près ;
Le gourmand toujours famelique ,
Décide pour la quantité ,
Le Gourmet que le bon goût pique ,
Décide pour la qualité.

Therese.

Par la bonne Philosophie
Cette décision sera toujours suivie.

Riccoboni.

Petit bien qui ne doit rien ,
Petit jardin , petite table ,

G iiij

Petit minois qui m'aime bien ,
Sont pour moi chose délectable.
J'aime à trouver quand il fait froid
Grand feu dans un petit endroit ;
Les délicats font grande chere
Quand on leur sert dans un repas
De grand vin dans un petit verre ,
De grands mets dans de petits plats.

Therese.

Il résulte de ce langage
Qu'il ne faut jamais rien de trop.

Riccoboni.

Rien de trop. Que de sens est caché sous ce mot !

Qu'il est judicieux & sage !
Trop de repos nous engourdit ,
Trop de fracas nous étourdit ,
Trop de froideur est indolence ,
Trop d'activité , turbulence ,
Trop d'amour trouble la raison ,
Trop de remedes est poison ,
Trop de finesse est artifice ,
Trop de rigueur est dureté ;
Trop d'économie , avarice ,
Trop d'audace , témérité.

Therese.

Ce trop que vous blâmez n'est pas, à le bien prendre,
Si pénible à changer que vous le croiriez bien.
Cela vient faute de s'entendre ;

Le tout souvent dépend d'un rien.

Riccoboni.

D'un Rien. Oüi , comme vous , je pense ;
 Un rien produit de grands effets.
 Un rien est de grande importance ;
 En amour , en guerre , en procès ,
 Un rien fait pancher la balance ;
 Un rien nous pousse auprès des Grands ,
 Un rien nous fait aimer des Belles ,
 Un rien fait sortir nos talens ,
 Un rien dérange nos cervelles ;
 D'un rien de plus , d'un rien de moins ,
 Dépend le succès de nos soins ;
 Un rien flatte quand on espere ,
 Un rien trouble lorsque l'on craint ;
 Amour , ton feu ne dure guere ,
 Un rien l'allume , un rien l'éteint.

Therese.

Votre Scène a du bon , j'y vois de la sagesse ;
 Vos Confreres tantôt dans un semblable cas
 Ont sçû s'en tirer par finesse ;
 Votre esprit en cela ne les imite pas.

Riccoboni.

Tout le monde n'a point le même sçavoir faire ;
 On ne fait pas ce que l'on veut.
 Chacun s'échappe comme il peut ,
 Chacun d'un embarras se sauve à sa maniere.

G r.

L'ignorance dans ce Canton
 Se sauve par l'effronterie ,
 L'homme du jour par un jargon
 Qui prend le titre de saillie ,
 La Danse par les entrechats ,
 La Musique par le fracas ,
 L'Imprimeur par des rêveries
 Qu'on donne pour des vérités.
 La Scène par des rapsodies
 Qu'on donne pour des nouveautés ;
 Les Orateurs & les Poètes
 Se sauvent par des lieux communs ;
 Les Actrices par des fleurettes ,
 Et les Acteurs par des emprunts .
 J'en vois dont l'ame intéressée
 Se sauve par le Caducée ;
 J'en sçais dont l'esprit souple & fin
 Se sauve par un souterrain ,
 L'un se sauve par des cascades ,
 L'autre en prenant un certain biais ;
 Et moi qui crains que mes tirades
 Ne semblent à la fin trop fades ,
 Je me sauve par les marais .

La cinquième Scène est applaudie après celle-ci , cela n'est pas étonnant , elle est jouée par Mlle Silvia qui donne successivement un échantillon de tous les caractères comiques , & qui de plus chauffe un moment le corne , le tout avec les graces naturelles qui brillent sans cesse dans ses rôles.

La Pièce finit par des Scènes de lazzi exécutées par Mario , Arlequin , Scapin , Coraline & M. Deshaies , qui sont suivies d'un Ballet aussi amusant que les jeux de Théâtre qui l'ont précédé ; la musique est de M. Blaise & ne dément pas ses autres ouvrages.

On a remis au Théâtre *l'Amant Prothée* , Comédie en trois Actes & en vers de M. Romagnesi , écrite du bon ton Comique , d'un style naturel , où les gentilles néologues , tant frondées par l'observateur sensé des modernes , ne se trouvent point. Les rôles en sont tous parfaitement exécutés & les Ballets en sont bien composés & très-amusans. M. Balleti danse avec l'aimable Coraline , & la petite Camille y reçoit plus d'un applaudissement dans le même Air. Les trois Divertissemens sont variés par des Chançons & des Vaudevilles chantés par M. Rochard & la jeune

G. vj

Astroti , avec leur goût ordinaire.

Le Dimanche 9 Mai , les Artificiers Italiens donnerent l'Atlas , Spectacle nouveau , qui a rempli l'attente du Public & réuni ses suffrages. Il a été extrêmement applaudi.

Le Jeudi 13 Mai , on a vû la premiere représentation de l'*Amante travestie*, Comédie d'un Acte.

Le Mercredi 19 Mai , les *Evenemens nocturnes* , Pièce Italienne , ont fort amusé les Spectateurs. Le titre seul instruit de ce que cette Comédie contient lazziis , jeux de Théâtre , nuits comiques.

Après une courte absence qui a paru longue aux Spectateurs , l'aimable Coraline & sa sœur Camille , qu'une indisposition avoit éloignées du Théâtre, y ont ramené leur agrémens.

CONCERTS DE LA COUR.

Le Lundi 3 Mai on exécuta chés la Reine le quatrième & le cinquième Acte d'*Amadis de Gaule*, dont les paroles sont du Prince des Lyriques & la Musique de Lulli. Le Prologue & les trois premiers Actes avoient rempli les Concerts du Lundi 26 Avril & du Mercredi 28. Les rôles

ont été chantés par Me Mathieu, Mlle Fel, Mrs du Bourg, Poirier & de la Garde.

Le départ du Roi a fait suspendre les Concerts jusqu'à nouvel ordre.

Le Lundi 17 on exécuta le Prologue & le premier Acte d'*Armide* ; les rôles ont été remplis par Mlle Romainville, Me Mathieu, Mlle Selle, M. Deschamps, M. Dubourg & M. le Clerc.

Le Mardi 19 on exécuta le deuxième & le troisième Actes. M. Poirier chanta le rôle de Renaut, & Mlle Dinan un Air Italien.

ESTAMPES NOUVELLES.

La suite des Portraits des Hommes Illustres dans les Arts & dans les Sciences continuë de paroître avec succès chës *Odièvre*, Marchand d'Estampes rue d'Anjou; il vient de mettre en vente ceux de

FRANÇOIS DE LORRAINE, DUC DE GUISE, né le 17 Fevrier 1519, qui fut blessé devant Orleans par Jean Poltrot il mourut six jours après le 24 Fevrier 1549. gravé par *Gaillard*.

CHARLES CARDINAL DE BOURBON, né à la Ferté-sous-Jouarre le 22 De-

154 MERCURE DE FRANCE.

cembre 1523 , mort à Fontenay le Comte le 9 Mai 1590 , gravé par *Aubert*.

JEAN LOUIS DE NOGARET DE LA VALETTE, DUC D'EPERNON, né au mois de Mai 1554, mort le 13 Janvier 1642 âgé de 88. ans, gravé par *Sornique*.

PIERRE JEANNIN, Premier Président au Parlement de Bourgogne, Sur-Intendant des Finances , Ministre d'Etat , mort le 31 Octobre 1622 âgé de 82 ans , gravé par *Tardieu le fils*.

Le Portrait *in - 4°*. de FRANÇOIS RIVARD, Professeur de Philosophie , pour mettre à la tête de ses ouvrages, dessiné & peint par *Valade* & gravé par *Pinssio*.

Le même Marchand d'Estampes debite actuellement 35 Portraits *in-4°*. pour les nouveaux Mémoires de Sully , enrichis de differens passe-par-touts du meilleur goût , & continuë à faire graver la suite qu'il délivrera en entier à la fin de Juillet prochain.



JOURNAL DE LA COUR ,

DE PARIS , &c.

*SUITE du Journal des Opérations de
l'armée du Roi.**Au Camp devant Tournay le 24 Mai.*

L Es troupes du Roi sont entrées aujourd'hui à 2 heures après midi dans Tournay , celles de la Garnison l'ayant évacué , & étant montées dans la Citadelle.

Le Roi & Monseigneur le Dauphin ont été sur les 4 heures se promener aux environs de Tournay , & ont visité en passant les ouvrages qui ont été faits à l'attaque de la Place , depuis qu'ils avoient été à la tranchée.

Au Camp sous Tournay le 25.

On a commencé ce matin à relever les brèches & combler les tranchées qui ont été faites pour l'attaque de Tournay.

S. M. a ordonné d'exercer & de faire tirer tous les marins les recruës & les piquets immédiatement après la garde montée. Elle a réglé aussi que tous les Régimens prendroient les armes de deux jours l'un pour faire l'exercice , manœuvrer & tirer.

S. M. & Monseigneur le Dauphin continuent de jouir d'une parfaite santé.

Au Camp sous Tournay le 26.

Le Roi a donné le Régiment des Gardes Françaises, vacant par la mort de M. le Duc de Grammont, à M. le Duc de Biron, Lieutenant Général & Colonel du Régiment du Roi.

S. M. a conféré ce matin l'Ordre de S. Louis à six Officiers. Elle a monté à cheval sur les 4 heures après-midi avec Monseigneur le Dauphin, & elle a été se promener du côté de Pontatressein sur le chemin de Lille. S. M. en revenant à son quartier, a visité les lignes qui ont été faites dans cette partie entre l'Escaut & la Marque.

Le Roi vient de donner son Régiment d'Infanterie à M. le Comte de Guerchy, Colonel de celui des Vaisseaux.

Au Camp sous Tournay le 27.

S. M. n'est point sortie de la journée. Elle a travaillé ce matin sur les affaires militaires avec Messieurs les Maréchaux de Noailles & de Saxe & M. le Comte d'Argenson.

L'après-midi Elle a tenu Conseil d'Etat.

S. M. a donné le Gouvernement de Peronne à M. le Comte de Baviere , & le Régiment Royal des Vaisseaux qu'avoit M. de Guerchy , à M. le Chevalier Daubeterre.

Les nouvelles d'Allemagne font juger que le Duc d'Aremberg marche pour se rapprocher de ce Pays-ci , ou de la Mozelle.

Au Camp sous Tournay le 28.

Le tems a été si mauvais pendant toute la journée que S. M. n'est point sortie. Elle a reçu ce matin plusieurs Chevaliers de Saint Louis, & a travaillé cet après-midi avec M. le Comte d'Argenson.

Au Camp sous Tournay le 29.

Le tems ayant continué aujourd'hui d'être mauvais , S. M. n'est point sortie. Elle a accordé une pension de 3000 liv. à M. le Marquis Danlezy , Maréchal de Camp , qui a été blessé à la bataille de Fontenoy , en considération de la maniere distinguée avec laquelle il s'y est conduit.

Au Camp sous Tournay le 30.

Le Roi ayant donné ses ordres pour faire remplacer dans la Compagnie des

Grenadiers à cheval ceux qui ont été tués à la bataille de Fontenoy , ou mis par leurs blessures hors d'état de servir , a reçu ce matin après la Messe les Grenadiers qui ont été tirés des Régimens d'Infanterie qui sont à son armée.

S. M. a tenu Conseil d'Etat cette après-midi.

Les Commissaires du Roi & de la Reine d'Hongrie étant convenus à Dourlach d'un échange général des prisonniers de guerre respectifs, qui ont été faits jusqu'au 27 d'Avril dernier , & le Traité ayant été ratifié par les deux Cours , tous les Officiers qui avoient été renvoyés sur leur parole , ont été déclarés libres. Les autres seront échangés à mesure de l'arrivée des divisions des prisonniers à la conduite desquelles ils seront.

Au Camp sous Tournay le 31.

S. M. a appris ce matin avec un grand regret la mort de M. de Lutteau , Lieutenant Général de ses armées , qui avoit été blessé à la bataille de Fontenoy.

S. M. a déclaré une promotion de Maréchaux de Camp & de Brigadiers de ses armées , lesquels prendront rang du premier de ce mois , ainsi que tous ceux qui

seront avancés pendant le cours de la Campagne.

Les Etats généraux ayant fait sçavoir leur résolution au Gouverneur de la Citadelle de Tournay , par laquelle il lui est ordonné de se défendre , M. de Braxel a écrit en conséquence à M. le Maréchal de Saxe pour lui en faire part , & les hostilités doivent commencer demain , qui est le jour que la suspension d'armes cesse aux termes de la Capitulation de la Ville.

Le Gouverneur de la Citadelle ayant en ordre de la défendre , le Régiment des Gardes vient de se mettre en marche pour ouvrir la tranchée ; on commencera à tirer dès que minuit sera sonné.

Au Camp sous Tournay le premier Juin.

Quoique la tranchée ait été ouverte la nuit dernière , les ennemis n'ont cependant commencé à tirer que ce matin à neuf heures.

Le Gouverneur malgré la Capitulation , refusoit de recevoir les femmes & enfans , & les équipages de sa garnison , sous le prétexte que ses Maîtres le lui avoient défendu , mais M. le Maréchal , suivant les intentions du Roi , a pris le parti de les faire conduire sur l'esplanade en dehors des

Barrières , ce qui a forcé ce Gouverneur à leur ouvrir ses portes.

Nous avons déjà 60 mortiers en batterie & une de 6 canons à ricochets établie pour l'attaque de la Citadelle de Tournay , qui ont commencé à tirer ce matin. Elles sont placées , ſçavoir :

Les ſix pièces de canon dans le tenailon de la branche gauche de l'ouvrage à corne de Saint Martin.

Trente-deux mortiers dans le chemin couvert de la même branche.

Huit dans l'ouvrage du Luquet , qui eſt une eſpèce de lunette à la rive droite du Haut Eſcaut au-deſſus de l'Ecluſe.

Dix à la rive gauche , à 100 toifes au-deſſus de la porte de Valenciennes , & 10 autres à 100 toifes plus haut , aſſés près du bord de l'inondation.

Le Roi a monté à cheval avec Monſieur le Dauphin ſur les 5 heures après-midi , & a été faire une promenade de l'autre côté de l'Eſcaut.

S. M. a donné à Meſſieurs le Chevalier de Broglie , Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie , & au Comte de Revel, Colonel du Régiment de Poitou, tous deux fils de feu M. le Maréchal de Broglie , une penſion de 3000 L. à chacun.

Au Camp sous Tournay le 2.

Messieurs les Députés du Parlement de Paris étant arrivés hier au soir à Lille, Messieurs les Gens du Roi se sont rendus ce matin au Camp pour demander à S. M. le jour qu'elle voudra leur donner Audience pour recevoir leurs hommages. Elle leur a été accordée pour demain matin.

Nos batteries de mortiers ont tiré cette nuit avec beaucoup de vivacité, & ont causé un désordre considérable aux assiégés. Ils ont abandonné cent cinquante chevaux qu'ils ont fait sortir par la porte du secours.

Pour resserrer la garnison & empêcher les sorties, on a commencé une parallèle qui doit être conduite du haut de la branche gauche de l'ouvrage à corne de Saint Martin sur le ruisseau d'Erre vers Pontarieu. Elle a été faite à moitié pendant cette nuit, & on y a construit une redoute à l'extrémité de l'angle saillant du chemin couvert : on a fait la moitié du boyau projeté pour arriver au chemin couvert de la redoute, qui est restée neutre, & de-là on a formé dans le fossé de la communication de la Ville à la Citadelle deux zigzagues, dont l'extrémité aboutit à la dernière Tour de la vieille enceinte.

S. M. a tenu cet après-midi Conseil d'État.

Au Camp sous Tournay le 3.

Le Roi ayant accordé Audience pour ce matin à Messieurs les Députés du Parlement de Paris & à ceux de la Chambre des Comptes , ils se sont rendus à leur arrivée de Lille sous les tentes qui leur avoient été préparées , & le Roi à l'issuë de son Conseil concernant les affaires militaires , étant passé sur les 11 heures sous sa tente , M. le Comte d'Argenson & M. de Brezé ont été prendre Messieurs les Députés qu'ils ont conduits successivement à l'Audience de S. M. , à qui les Premiers Présidens de ces deux Cours ont fait leurs complimens. Ils ont été ensuite reconduits à leurs tentes de la même manière qu'ils avoient été amenés à l'Audience de S. M.

La Compagnie des Gendarmes Dauphins étant de tour de monter la garde aujourd'hui chés le Roi , Monseigneur le Dauphin est allé ce matin en habit uniforme au-devant de l'Escadron , & après en avoir fait la revûe , & reçu trois Officiers qui ne l'étoient pas encore , il a marché à la tête de cet Escadron jusqu'au quartier du Roi , où il a relevé celui de la Reine. Cette après-midi le Roi étant allé se promener , Mon-

Scion



lat.

seigneur le Dauphin s'est trouvé à la tête de sa Compagnie , où il a salué S. M.

On a augmenté de six mortiers la batterie de 10 pièces à la rive gauche du Haut Escaut , au - dessus de la porte de Valenciennes. ..

On a aussi placé au pied du rempart , à l'extrémité de la branche gauche de l'ouvrage à corne de la porte Saint Martin , un mortier pour des bombes de 500 , dites des Cominges , qui tirent actuellement , & on travaille à l'établissement d'un mortier semblable.

On a établi cette nuit une batterie pour 10 pièces de canon , dans la demie parallèle partant du saillant de la place d'armes , rentrant du chemin couvert de la branche gauche de l'ouvrage à corne de la porte Saint Martin.

Il a été construit dans la parallèle partant du saillant du chemin couvert de la demie lune dudit ouvrage , jusqu'à la redoute qui la termine , quatre batteries où l'on placera 20 pièces de canon & 12 mortiers que l'on compte qui tireront demain matin.

On a poussé une branche de zigzagues dans le fossé de communication de la Ville à la Citadelle , d'environ 40 toises de longueur , à la faveur de laquelle le Mineur a percé la contrescarpe , qu'il est actuelle-

ment occupé à fouiller pour y découvrir les mines que l'on soupçonne que l'ennemi pourroit y avoir.

On a eu environ 14 ou 15 hommes tués ou blessés par des éclats de bombes.

Au Camp sous Tournay le 4.

Messieurs les Députés de la Cour des Aides s'étant rendus ce matin au quartier du Roi , S. M. a l'issuë de la Messe leur a donné Audience sous sa tente, où ils ont été conduits avec la même cérémonie que Messieurs du Parlement & de la Chambre des Comptes.

Messieurs les Gens du Roi du Grand Conseil sont venus prendre les ordres de S. M. sur l'Audience de Messieurs les Députés; elle leur a été indiquée pour Dimanche matin.

L'Escadron des Gendarmes Dauphins ayant descendu la garde ce matin , Monseigneur le Dauphin , à la tête de cet Escadron , a attendu celui des Cheval - légers qui doit le relever , & s'est mis ensuite à la tête de ce dernier pour commander encore la garde qu'il doit monter aujourd'hui chés S. M.

Les ennemis ont fait à la pointe du jour une sortie d'environ 800 hommes avec des travailleurs ,

travailleurs , pour combler nos ouvrages. Les bonnes dispositions qu'avoit fait M. de Graville Maréchal de Camp , commandant la tranchée, & la fermeté avec laquelle nos troupes les ont attendus , ont empêché la réussite de leur dessein. Ils ont été repoussés avec beaucoup de confusion de leur part , & ont laissé sur la place plus de 80 hommes tués ou blessés. Il ne nous en a coûté que 8 hommes tués ou blessés. Le Régiment des Gardes Suisses étoit chef de tranchée.

Nos batteries de bombes composant actuellement 78 mortiers continuent de tirer & de causer beaucoup de dommage à l'ennemi par la vivacité avec laquelle elles sont servies.

Celles de canons ne tireront que demain matin , attendu que quelques-unes ne sont point encore finies, & que pour qu'elles fassent tout l'effet qu'on en attend, & qu'elles soient moins exposées à être démontées par celles des ennemis , il a été ordonné de ne les faire tirer que lorsqu'elles seroient toutes en état.

Ou a fait des communications derrière la parallèle pour joindre les batteries qui y ont été construites.

Le Mineur continué de fouiller sous la contrescarpe.

Au Camp sous Tournay le 5.

Monseigneur le Dauphin a été reconduit ce matin au Camp de la Gendarmerie l'Escadron des Chevaux-Légers Dauphins qui a descendu aujourd'hui la garde.

On a fait cette nuit une nouvelle branche de zigzagues dans le fossé de communication à la Citadelle sur la droite, pour pouvoir dans la suite se jeter plus facilement sur le terre-plein du chemin couvert.

Le Mineur est actuellement à 7 toises de longueur dans la partie du revêtement de la contrescarpe, & à 16 toises dans celle qui se retourne sur ladite contrescarpe.

La redoute qui appuie la droite de la parallèle est entièrement palissadée dans le fond du fossé, & les troupes y sont bien à couvert & en sûreté.

On a perfectionné les parties de cette parallèle qui en avoient besoin, & les communications qui enveloppent les batteries.

Toutes nos batteries de canons ayant été mises en état elles ont commencé ce matin à tirer ainsi que les dernières batteries de mortiers.

Il y a eu cette nuit douze hommes tués ou blessés; dans le nombre de ces derniers est M. de Mirabel Ingénieur qui a eu un coup de feu au menton.

Le Roi s'est rendu cet après-midi à la tête du Camp de son Régiment des Gardes Françaises , où S. M. a fait reconnoître le Duc de Biron pour Colonel de ce Régiment, qui a ensuite défilé devant S. M.

Elle a accordé le Régiment de la Couronne vacant par la promotion de M. le Duc d'Havré au grade de Maréchal de Camp , à M. de Polastron Colonel de celui de Bretagne.

Le Régiment d'Infanterie d'Aubeterre à M. le Duc de Montbason , celui de Bourgogne à M. d'Herouville , frere de M. le Comte d'Herouville de Claye Maréchal de Camp , ci-devant Colonel de ce Régiment.

Le Régiment Royal la Marine , vacant par la promotion de M. le Comte de Lorges au grade de Maréchal de Camp , au Chevalier de Dreux , Colonel de celui de Guyenne.

Au Camp sous Tournay le 6.

Le Roi a donné audience ce matin à l'issuë de sa Messe à Messieurs les Députés du Grand Conseil , de la Cour des Monnoyes & du Corps de Ville. Ils y ont été conduits dans la forme ordinaire. S. M. recevra demain la députation du Parlement de Flandre.

H ij

Les Mineurs se sont mis en état de contribuer ce soir la contrescarpe , & de donner sur le glacié & sur le chemin couvert deux grands entonnoirs, que l'on communiquera par un couronnement , pour établir ensuite un logement sur le terre-plein du chemin couvert.

Les ennemis ont réuni cette nuit tout leur feu sur les zigzagues dans le fossé , & sont sortis vers minuit de leurs traverses pour se jeter de dessus le chemin couvert sur ces zigzagues & les faire abandonner. Ils n'ont pas tenu long-tems , le feu de nos Grenadiers les ayant obligés de se retirer presque au même moment qu'ils ont paru.

Nos batteries commencent à ruiner les défenses du front opposé à l'ouvrage à corne de Saint Martin.

Un détachement des Hussards du Régiment de Linden qui s'étoit avancé jusqu'aux Fauxbourg de Mons , s'est saisi d'un courier chargé de dépêches du Prince de Valdeck commandant en chef les troupes des Etats généraux. Il a été amené au Roi ce matin ; ce même détachement a aussi enlevé plusieurs chevaux & des subsistances destinées pour la garnison de la Place.

On a reçu la nouvelle d'un avantage remporté le 22 du mois dernier auprès de Jagerdorff en Silesie par les troupes du

Roi de Prusse sur celles de la Reine de Hongrie. Il y a eu de ces derniers près de 3 000 hommes de tués ou faits prisonniers, sans presque aucune perte de la part des Prussiens. Le même jour ils ont encore attaqué au débouché des montagnes de Bohême un corps Autrichien dont ils ont détruit 1000 à 1200 hommes.

Au Camp sous Tournay le 7.

Le Roi a reçu ce matin après la Messe Messieurs les Députés du Parlement de Flandre.

Les Mineurs ont renversé hier au soir à la contrescarpe par l'effet de leurs fourneaux deux entonnoirs dans le terre-plein du chemin couvert. On s'est logé sur la rampe de la contrescarpe pour pouvoir occuper ensuite toute la partie du chemin couvert entre cette contrescarpe & la palissade.

Du logement du haut de la rampe notre feu plongera sur le derrière de la première traverse des ennemis dans le fossé.

L'Artillerie a baissé ses embrasures dans le demi tenailon, & a exhaussé ses plateformes pour battre jusqu'au pied des revêtements.

Pour se mettre à couvert du feu de l'ennemi qui pourroit plonger dans le terre-

plein de la redoute à la droite de la grande parallèle, on y a fait une traversée en diagonale.

Le Roi a été avec Monseigneur le Dauphin faire une promenade cette après-midi, & a visité toute la ligne de Cavalerie du côté de la gauche.

Au Camp sous Tournay le 8.

La sappe a été poussée cette nuit entre la contrescarpe & la palissade jusqu'à l'épaule de la place d'armes d'où on s'est replié par un retour sur la contrescarpe : on travaille actuellement à élever dans ce retour le point qui voit la première traversée dans le fossé pour se mettre en état d'en chasser l'ennemi.

On a élargi & perfectionné la communication de la Porte de Valenciennes au ruisseau d'Erre, & on a travaillé à plusieurs masques dans des parties à la porte de l'ouvrage à corne de S. Martin, que l'on soupçonne pouvoir être vûs des ouvrages de la Place.

Nos batteries vont toujours très-bien, & on en construit une nouvelle de pierriers dans le dernier zigzague du fossé.

On a remarqué par des décombres de terre derrière la traversée dans le fossé, que

les ennemis travaillent à une galerie le long de la contrescarpe. Ils ont fait une sortie ce matin vers les 2 heures au nombre de 300 hommes sur la tête de nos ouvrages dans le fossé & sur le chemin couvert , mais ils ont été repoussés sur le champ par les Grenadiers du Roi & de Piedmont qui les ont fait rentrer avant même que leurs premières troupes eussent fait leur décharge. Ils ont eu environ 20 hommes de tués & un plus grand nombre de blessés qu'ils ont demandé à retirer , & il y a eu à cet effet une suspension d'armes. sur les six heures du matin. Nous n'avons eu qu'un seul homme de blessé dans cette action , mais le front sur lequel nous cheminons actuellement est si étroit , que jusqu'à ce que nous ayons pû éteindre le feu des ennemis qui est presque tout rassemblé dans un même point sur nos travailleurs , ils en feront fort incommodés ; & il y a toujours quelques blessés , surtout par les éclats de bombes dont les ennemis font beaucoup d'usage.

Au Camp sous Tournay le 9.

Monseigneur le Dauphin a monté ce matin à cheval sur les 6 heures , & s'est rendu en habit uniforme au Camp de son Régiment d'Infanterie , qui est à près de deux

H iij

lieux du quartier du Roi ; il en a fait la revûe , & après l'avoir examiné en passant dans tous les rangs il a témoigné en être extrêmement content ainsi que de la manière dont ce Régiment a fait l'exercice & les différentes évolutions qu'il a ordonnées. Il a conféré l'Ordre de Saint Louis à plusieurs Officiers tant de ce Régiment que d'autres de l'armée qui s'étoient rendus en conséquence des ordres du Roi au Camp de ce Régiment , pour y être reçus Chevaliers par Monseigneur le Dauphin.

On a procuré cette nuit à l'Artillerie un emplacement pour une batterie de 7 pièces de canons pour battre en brèche le bastion gauche embrassé dans l'attaque & la fausse braye ; on travaille à son établissement & on compte qu'on pourra en faire usage dès demain matin ; elle est placée à la gauche de la demie parallèle dans la ligne qui communique du chemin couvert dans le fossé : on a donné un même emplacement & dans les mêmes vûes à l'extrémité du dernier boyau sur le chemin couvert en retour sur la contrescarpe : cette batterie est de trois pièces.

On en a aussi établi une troisième de deux pièces dans un nouveau boyau.

Le Mineur est attaché & travaille à deux puits , d'où il renversera la partie de con-

contrescarpe entre l'extrémité des sapes dans le fossé & l'extrémité de celles sur le chemin couvert ; on s'en promet l'effet dès ce soir.

On a aussi ouvert une communication de l'angle saillant du chemin couvert de la corne de Saint Martin à la grande parallèle pour en raccourcir le chemin , & porter au besoin par ce chemin couvert un secours plus prompt à cette parallèle.

S. M. a tenu ce soir Conseil d'État.

Au Camp sous Tournay le 10.

On a renversé cette nuit par l'effet de la mine le mur de contrescarpe au point d'extrémité du dernier zigzague dans le fossé , & la rampe de communication de ce fossé au terre-plein du chemin couvert a été faite sur le champ.

On a aussi ouvert de nouveau sur ce chemin couvert un zigzague en avant des précédens , qui a été appuyé à la contrescarpe qu'on se propose d'ouvrir encore cette nuit , pour donner aux Mineurs la facilité de marcher ensuite le long du mur de cette contrescarpe , & en se retournant sur le terre - plein du chemin couvert de le fouiller jusqu'à une étendue de 15 ou 16 toises.

H v

La batterie de sept pièces pour battre en brèche le bastion de la gauche & son enveloppe de fausse braye a commencé à tirer ce matin , & on continuë à mettre en état les deux autres batteries dont on a parlé hier.

On a aussi travaillé à donner une communication aux troupes par le fossé de l'ouvrage à corne , pour obvier à l'inconvénient de faire tout passer par la branche le long de laquelle il y a une perpétuelle manœuvre d'Artillerie.

On a eu cette nuit & dans la journée d'hier 20 blessés & point de tués , nonobstant le feu des ennemis qui a été très considérable pendant toute la nuit.

Au Camp sous Tournay le 11.

L'armée a fait aujourd'hui un fourage pour quatre jours sur les bords & en deça de la Rône jusqu'au-dessous de Vatricon. Ce fourage étoit commandé par M. le Marquis de Clermont-Tonnerre , Lieutenant général des Armées du Roi , ayant sous ses ordres 18 Compagnies de Grenadiers , 3500 Fusiliers , 1300 Maîtres ou Dragons & 250 Hussards avec huit pièces à la Suédoise ; toutes ces troupes ont été rassemblées à minuit pour aller occuper les différens postes qui leur avoient été marqués

pour la sûreté de la chaîne. On avoit aussi fait marcher dès hier à trois heures après - midi un gros détachement sous les ordres de M. du Chayla, Lieutenant Général, pour se porter en avant & couvrir le fourage. Ce détachement a repassé la Rône au Village d'Anvain, & a été occuper la plaine en avant du Château de ce nom où l'on a mis de l'Infanterie; il étoit composé de 18 Compagnies de Grenadiers, de 900 Fusiliers, de 800 chevaux tant Dragons que Hussards, & de 300 Arquebusiers de Grassin avec 4 pièces de canons.

Plusieurs autres petits détachemens de Compagnies franches de Hussards ont été portés en avant pour faire des patrouilles & observer l'ennemi.

Ces dispositions faites les fourageurs sont partis de leur rendez-vous ce matin à 5 heures & demie sur trois colonnes.

La colonne de la droite s'est renduë vis-à-vis du Village d'Anvain où devoit être la tête de son fourage.

Celle du centre a pris le grand chemin de Tournay à Renay, qu'elle a suivi jusqu'à Vatricon qui lui étoit désigné.

La colonne de la gauche dont étoient les fourageurs du quartier général a été gagner la redoute qui est entre le Rongefort & le grand chemin de Renay, & a établi la

H vj

tête de son fourage près de la Cense de Lismorte sur la Rhône.

Les fourageurs des Vivres & de l'Artillerie ont eu aussi leur canton particulier, & ont été fourager dans la plaine qui est entre l'Escaut & le pont de Vertefeuille sur le ruisseau du Pont-d'Amour.

Tous les piquets des differens corps de l'armée ont eu ordre de se tenir prêts à marcher en cas d'événement; plusieurs ont été mis en bataille en avant de leur Camp, pour y demeurer jusqu'au retour des fourageurs.

Par toutes ces bonnes dispositions le fourage s'est fait avec la plus grande tranquillité, & sans que l'ennemi ait fait aucune tentative pour le troubler.

On a employé cette nuit 800 travailleurs pour ouvrir le parapet du chemin couvert à l'extrémité de la ligne de sappe au-delà des deux premiers entonnoirs. Ils ont aussi travaillé à couronner en gabions la face droite de la place d'armes rentrante, & à prolonger le logement jusqu'à 20 ou 25 toises au-delà de son angle. De ce couronnement on a fait sortir une grande ligne vers l'angle, pour s'appuyer à l'épaule du chemin couvert du Paté S. Martin, & communiquer à la demie parallèle.

Messieurs Desmarais Ingénieur, & d'Or-

meville Lieutenant d'Artillerie ont été blessés.

Au Camp sous Tournay le 12

L'attaque de la Citadelle de Tournay se continuë avec beaucoup de précautions parce que le Roi veut que l'on épargne les hommes, & qu'on ne peut s'approcher du corps de la Place, qu'après avoir éventé les mines dont tous les ouvrages extérieurs sont pleins.

La brèche au corps de la Place est avancée, & on espère qu'elle sera perfectionnée avant quatre jours; c'est par cette raison que les Ingénieurs & l'Artillerie prétendent que nous serons maîtres de cette Place beaucoup plutôt que l'on ne s'y attendoit.

Le Roi a donné ce matin le Régiment qu'avoit le Comte de Pons, au fils du Duc d'Harcourt.

Les assiégés ont fait cette nuit une petite sortie qui n'a eu aucun succès.

Le Roi vient de recevoir un courier de l'armée du Roi de Prusse, avec le détail ci-après de la victoire complète remportée par ce Prince sur l'armée combinée des troupes Autrichiennes & Saxones.

Le 3 du present mois, le Roi de Prusse alla en personne reconnoître l'armée des

ennemis. Il en revint à 5 heures du soir, & donna ordre sur le champ à son armée de se mettre en marche à huit. Cette marche se fit dans le plus grand silence & le plus grand ordre ; à 2 heures du matin elle avoit fait plus de trois grandes lieues , & à trois elle étoit en bataille faisant face aux montagnes au pied desquelles on voyoit tous les feux du Camp des ennemis : au jour on découvrit sa position , qui se trouva différente de celle dans laquelle on comptoit la trouver , & qu'elle s'étendoit sur notre flanc droit , ce qui obligea le Roi de Prusse de changer son ordre de bataille ; & de porter sa gauche aux montagnes où il faisoit face ; ce mouvement quoique difficile se fit avec une promptitude & un ordre admirables. Pendant ce mouvement la bataille commença par la droite de son armée , qui se trouvoit fort près de la gauche de l'armée ennemie , composée de troupes Saxonnnes , qui furent culbutées au premier choc , la Cavalerie & l'Infanterie abandonnant la plus grande partie de son canon.

La gauche de l'armée du Roi formée chargea partout , ainsi que le centre avec le même succès , & avec tant de rapidité qu'à neuf heures du matin la bataille fut gagnée , & toute l'armée ennemie mise en fuite & culbutée dans les montagnes &

separée , les Autrichiens d'un côté & les Saxons d'un autre ; & sans la lassitude de l'armée Prussienne , qui étoit extrême , & qui ne se trouva pas en état de suivre l'ennemi , la défaite de cette armée eût été totale.

La perte des ennemis est d'environ 3000 morts ou blessés & 3 à 4000 prisonniers , 65 Drapeaux , 8 Etendarts , 8 paires de Tymballes , & 20 à 30 pièces de canons.

Cette Victoire a peu coûté au Roi de Prusse , & ses troupes tant Cavalerie qu'Infanterie ont également combattu avec la même valeur.

Le Roi s'y est comporté avec toute la valeur & le jugement qu'on pouvoit attendre d'un aussi grand Prince. Il y a perdu le Lieutenant Général Comte de Trufches. Les ennemis ont eû quatre Officiers Généraux de pris , Mrs de Berlichingen , de Saint Ignon , de Forgatz , & un Officier Général Saxon.

Au Camp sous Tournay le 13.

Les Mineurs ont ouvert quatre puits dans la parallele qui a été faite la nuit précédente , & continuent de fouiller le terrain pour assurer les batteries de canons & de mortiers qu'on doit y établir , ils travaillent aussi à

foûiller le derrière du revêtement de la contrescarpe & la partie sous le terre-plein du chemin couvert.

Nos bombes ont mis ce matin le feu dans la Citadelle , & l'incendie a duré assés long-tems.

Le Duc de Cumberland ayant fait demander au Roi de nommer des Commissaires pour conférer sur l'échange des prisonniers Anglois & Hannovériens , M. le Duc de Chaulnes , Maréchal de Camp, & M. de la Motte d'Hugues, Brigadier, Lieutenant Colonel du Régiment de Crillon , que S. M. a chargés de cette commission, se sont rendus hier à Courtray , où ils ont conféré sur l'edit échange avec Mrs les Comtes d'Albermale & de Crawford , Commissaires nommés de la part du Duc de Cumberland, & sur la demande que ces Commissaires ont fait de l'exécution du Traité d'échange de Francfort , les Commissaires du Roi ont répondu que S. M. étoit toujours dans l'intention de remplir ses engagemens avec la plus grande exactitude , mais que le Roi d'Angleterre ayant fait la premiere infraction au Traité par la détention de Mrs les Maréchal & Chevalier de Belleisle , Sa Majesté Britannique ne pouvoit en demander l'exécution que quand elle l'auroit exécuté elle-même en rendant Mrs de Belleisle , sur quoi

les Commissaires de la part du Duc de Cumberland ayant répliqué que non-seulement ils n'avoient point de pouvoir pour traiter de cette affaire , mais que même ils ignoroient si le Duc de Cumberland en avoit de suffisans pour la prendre sur lui , les Commissaires respectifs se sont séparés & sont convenus de se rassembler le Dimanche 27 Juin, croyant qu'alors on pourroit être plus éclairci sur ce fait.

Les ennemis ont fait cette nuit un feu très-vif qui a fort-incommodé nos travailleurs; leurs déserteurs rapportent que l'abbreuvoir & la fontaine des fossés d'où ils tiroient l'eau pour faire le pain sont à sec , & que l'eau du puits blanchit & devient puante , ainsi ils ne pourront pas tenir long-tems.

An Camp sous Tournay le 14.

On a porté cette nuit en avant quatre branches de zigzagues , dont deux dans le fossé & les deux autres dans le terre-plein du chemin couvert , qui ont été poussés jusqu'à l'extrémité de la mine que les ennemis ont fait jouer derrière leur contrescarpe à environ 10 toises de la traverse qu'ils continuent d'occuper dans le fossé; on ne sçait point quel a été l'objet des ennemis dans

182 MERCURE DE FRANCE.

l'effet de cette mine qui ne pouvoit nous causer aucun dérangement; lorsque les sapes d'en haut seront perfectionnées , on compte de déloger l'ennemi de derriere cette traverse , & nous avons déjà plusieurs points d'où notre feu porte sur les troupes qui y sont.

La batterie de mortiers à l'extrémité de la nouvelle parallele tire de ce matin. On a eu de cette nuit & depuis la tranchée relevée hier , 29 hommes blessés & 8 ou 10 de tués.

Le Roi a tenu ce soir Conseil d'Etat.

An Camp sous Tournay le 15.

On a poussé la nuit dernière un boyau dans le fossé & on fait une parallele qui communique à l'ouvrage fait dans la nuit précédente.

Les 11 pieces de canons placées dans nos deux nouvelles batteries tirent actuellement. Le feu de la mousqueterie des ennemis a été fort vif , mais celui des bombes & des pierriers est bien ralenti.

Ils ont établi une nouvelle batterie sur la brèche que nous battons ; il y a lieu de croire qu'elle sera bien-tôt démontée , les deffenses étant en cette partie absolument ruinées.

Nous avons eu dans la nuit 2 soldats tués & 2 blessés.

Il a été fait cette nuit un bout de sappe en avant pour envelopper l'extrémité du dernier zigzague vers la contrescarpe & mettre les Mineurs en état d'ouvrir à cette extrémité & de pouvoir s'avancer dans les terres & derriere le mur de contrescarpe, afin de découvrir la premiere galerie majeure & tout ce qui pourroit en sortir & y aboutir.

La rampe du fossé du chemin couvert pour communiquer de l'un à l'autre a été entierement achevée, & le Mineur y est attaché.

Les 12 pièces de canons qui ont été mises en batterie dans la partie de la parallele la plus avancée tirent de ce matin.

Le travail du Mineur entrepris avant hier sur le chemin couvert a déjà une étendue de 8 toises.

Il y a eu cette nuit & pendant la journée d'hier 34 hommes de blessés & 5 ou 6 de tués. Le Roi a été se promener cet après midi du côté d'Orcq & de Marquien.

Au Camp sous Tournay le 16.

On a perfectionné cette nuit les boyaux & les têtes de sappes ; les Mineurs sont

bien établis le long du mur de la contrescarpe & ne tarderont pas à fouiller les terres sous le terre-plein du chemin couvert.

Il a été établi à la tête des sapes sur le chemin couvert une batterie de 5 mortiers.

Les ennemis ont fait jouer ce matin deux batteries en avant de nos têtes de sapes dans le fossé où nous avons porté cette nuit trois pierriers; elles ont été sans effet & n'ont pas causé le moindre dérangement à nos ouvrages.

Tous nos feux sont parfaitement dirigés sur la brèche dans l'angle rentrant du chemin couvert, elle commence à se bien former, & elle sera très-praticable dans la journée de demain.

Nous aurons demain un fourage général.

Les ennemis n'ont point fait cette nuit de feu de mousqueterie & ont jetté très-peu de bombes, ils ont seulement jetté quelques feux d'artifice.

Nous avons eu neuf hommes de blessés dans la journée d'hier & quatre pendant la nuit.

Le Roi a tenu ce soir Conseil d'Etat.

Le 27 du mois dernier, Fête de l'Ascension de Notre Seigneur la Reine accompagnée de Madame la Dauphine &

de Mesdames de France entendit dans la Chapelle du Château de Versailles les Vêpres & ensuite le *Té Deum* qui fut chanté par la Musique, en action de grâces de la prise de la Ville de Tournay.

Le 6 de ce mois, Fête de la Pentecôte la Reine accompagnée de Madame la Dauphine & de Mesdames de France entendit dans la même Chapelle la grande Messe, célébrée pontificalement par l'Evêque de Bayeux & chantée par la Musique. L'après-midi Sa Majesté, accompagnée comme le matin, assista à la Prédication de l'Abbé de Fuau, Chanoine de Saint Paul de Saint Denis, & ensuite aux Vêpres chantées par la Musique auxquelles le même Prélat officia.

Le 13 de ce mois la Reine entendit la Messe dans la Chapelle du Château de Versailles, & Sa Majesté, qui avoit fait auparavant ses Stations aux deux Paroisses de Versailles pour le Jubilé, communia par les mains de l'Archevêque de Roën son Grand Aumônier.

Le 17, Fête du Saint Sacrement la Reine accompagnée de Madame Adelaïde se rendit à l'Eglise de la Paroisse du Château de Versailles où Sa Majesté, après avoir assisté à la Procession qui se fit dans l'Eglise, entendit la Grande Messe.

Les Députés du Parlement de Flandre , ayant obtenu la permission du Roi , se rendirent le 7 de ce mois au Quartier de Sa Majesté sous Tournay , & ils firent au Roi leur compliment sur la Victoire remportée par Sa Majesté , & sur la prise de la Ville de Tournay. Ces Députés , à la tête desquels M. de Pollinchove , Premier Président du Parlement de Flandre , porta la parole , furent présentés & conduits à l'audience du Roi avec les cérémonies accoutumées par le Comte d'Argenson , Ministre & Secrétaire d'Etat , & par le Marquis de Brezé , Grand Maître des Cérémonies.

Le 13 le Roi a accordé au Maréchal Comte de Saxe , & à l'aîné de ses enfans mâles , les honneurs dont les Personnes Titrées jouissent à la Cour de Sa Majesté.

PRISES DE VAISSEAUX.

L'Escadre commandée par le Chevalier de Piofin s'est emparée au large des côtes de Portugal , de l'Armateur Anglois *le Hussard* , de vingt canons , & du Navire *le Jacques* , qui alloit de Livourne à Londres , chargé de marbre , de coton , d'huile & de raisins , & ces deux prises sont arrivées à Port Louis.

Suivant les avis reçus de Brest le Corsaire *le Jacques Genevieve*, de Granville, que monte le Capitaine Daguenet, a envoyé dans ce premier Port le Vaisseau Anglois *le Nassau*, d'environ quatre-vingt-dix tonneaux, sur lequel il y avoit du sucre, du coton & du raffia. Un autre Bâtiment de la même Nation, dont la cargaison est composée de raffia, de coton, de sucre & d'indigo, a été conduit par le même Corsaire à Morlaix, où la Fregate *la Galatée* a amené le Navire *l'Aimable Julie*, venant de Saint Eustache.

Le Capitaine Ravel Commandant le Corsaire *le Formidable*, de Morlaix, est entré dans le Port de Brest avec le Navire ennemi *le Neptune* de cent cinquante tonneaux.

Les Corsaires *le Cerf*, de Saint Malo, & *l'Hermine*, de Nantes, monté par le Capitaine Fouquet, ont enlevé le Bâtiment *la Plantation d'Antigue*, chargé de sucre, de coton, de raffia, de bois de Gayac, de bois de teinture & d'autres marchandises.

Le Vaisseau *le Lilia*, qui revenoit de Saint Christophe, a été conduit à Saint Malo par le Corsaire *le grand Turc*.

Le Capitaine la Mabonnais, qui monte un autre Corsaire de Saint Malo, nommé *le Griffon*, a repris sur les Anglois le Na-

vire *la Constance*, de Bordeaux, de cent quarante tonneaux, chargé de sucre brute, & il a rançonné un de leurs Bâtimens pour cent livres sterlings.

On apprend du Havre, que M. Vefnard, Commandant la Corvette *la Nayade*, s'est rendu maître de trois Vaisseaux Anglois, qui sont arrivés dans ce Port.

Le Corsaire *le Bacquencourt*, que commande le Capitaine Coillot, a mené dans le même Port le Vaisseau *le Georges Eleonore*, de Thoplam, d'environ cent quatre-vingt tonneaux, armé de dix canons, & dont la charge consistoit en vins & en fruits.

Les lettres de Dieppe marquent que le Capitaine Paillet, qui monte le Corsaire *Attrape si tu peux*, de Boulogne, est arrivé dans le premier de ces deux Ports avec le Navire *le Centurion*, de cent trente tonneaux, portant de Wittehaven à Rotterdam deux cent quatre-vingt-quatre boucaux de tabac.

Le Navire *le Chesyre*, de Liverpool, a été conduit à Boulogne par le Corsaire *le Furor*, que commande le Capitaine du Quesne.

Le Capitaine Batteman, Commandant le Corsaire *la Meduse*, de Dieppe, est entré avec le Vaisseau *la Catherine*, de Montrose,

troise , chargé de tabac , d'eau de vie & d'autres marchandises , dans le Port de Dunkerque , où le Corsaire *le Saint Michel* , de ce dernier Port , a mené le Bâtiment Ecoffois *la Concorde* , à bord duquel il y avoit beaucoup de bois de charpente.

On mande de Bayonne que le Capitaine Piquesarry , Commandant le Corsaire *la Bellonne* , y a conduit le Navire Anglois *le Bond* , de trois cent cinquante tonneaux , chargé de quatre cent quatre-vingt-quinze boucaux de tabac , & de soixante-dix tonnes de fer coulé.

Le Corsaire *l'Avanturier* , de la Rochelle , monté par le Capitaine Bertauville , y est rentré avec le Brigantin *le Poli* , qui rapportoit du sucre de Saint Christophe.

Les lettres de Rochefort marquent que M. Pepin de Bellisle , qui commande le Vaisseau *l'Apollon* , s'est emparé du Corsaire *le Galley* , de Darmouth , armé de vingt canons.

Le Brigantin Anglois *la Défiance* , dont la cargaison consiste en ri , en guildive , en peaux de bœuf & en bois de sassafras , a été pris par le Corsaire *le Comte de Clermont* , de Saint Malo , que monte le Capitaine Sohier.

Le Corsaire *le Griffon* , du même Port , & commandé par M. de la Mabonnays ,

a relâché au Havre avec un Bâtiment ennemi, de deux cent quatre-vingt tonneaux, de vingt-quatre canons & de quatre pierriers, lequel étoit chargé de sucre, de tabac, de balles de soyerie, de draps, de toiles & d'autres marchandises.

Mrs de Saint Allouarn & de Rosmaded, Commandans les Frégates *l'Emeraude* & *la Fine*, ont rançonné le Navire *la Vigne*, de Liverpool, pour la somme de quarante mille cinq cent livres. Ils se sont rendus maîtres du Corsaire *la Reine de Hongrie*, de douze canons, de quatorze pierriers, & de cent sept hommes d'équipage, & ils ont repris le Vaisseau *le Prince d'Orange*, du Havre, de cent cinquante tonneaux.

Le Vaisseau *la Revanche*, armé en course à Brehat, & que monte le Capitaine Jean Fleury, y a mené un Corsaire de Jersey.

Le Brigantin *l'Hirondelle*, chargé de bled & de farine, a été conduit à Boulogne par le Capitaine Duchene, Commandant le Corsaire *le Furet*, de ce Port.

Suivant les avis reçus de Calais les Corsaires *la Susanne* & *la Petite Victoire*, armés par les Capitaines Denis & Maquet, sont revenus dans ce Port avec plusieurs rançons qui montent à vingt-huit mille livres.

PROMOTIONS.

Le 6 le Roi a nommé Colonel du Régiment des Gardes Françaises le Duc de Biron , Lieutenant Général de ses armées , & Colonel Lieutenant du Régiment du Roi Infanterie.

Le Comte de Guerchy , Colonel du Régiment Royal des Vaisseaux , a été fait Colonel Lieutenant du Régiment du Roi , Infanterie , & Sa Majesté a accordé le Régiment Royal des Vaisseaux au Chevalier d'Aubeterre , Colonel du Régiment d'Infanterie de son nom.

Le Gouvernement de Peronne a été donné au Comte de Baviere , Lieutenant Général.

Le Roi a accordé l'agrément du Régiment d'Infanterie de Bretagne au Marquis de Renel ; celui du Régiment de Beauvoisis au sieur de Lujac , Exempt des Gardes du Corps ; celui du Régiment de Guienne au sieur de Puignieux Capitaine dans le Régiment de Crillon ; celui du Régiment de la Marche au Comte de Melfort , & celui du Régiment de Cavalerie dont le Comte de Pons étoit Mestre de Camp , au Marquis d'Harcourt.

Le Roi vient de nommer dans l'armée que Sa Majesté commande , dix huit Maréchaux de Camp , dix-sept Brigadiers d'Infanterie , & dix-neuf de Cavalerie. Les Maréchaux de Camp sont le Marquis Dager , Exempt des Gardes du Corps ; de la Peyrouse , Capitaine dans le Régiment de Cavalerie de Berry ; de Tarneau , Lieutenant Colonel du Régiment de Cavalerie de Chabillant ; le Comte de Blet , Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Anglois ; de Gravel , Capitaine d'une des Compagnies du Régiment des Gardes Françaises ; le Marquis de la Luzerne , Enseigne

192 MERCURE DE FRANCE.

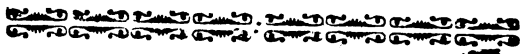
des Gardes du Corps ; de Roth , Colonel du Régiment d'Infanterie Irlandois , de son nom ; le Comte de Lorges , Colonel du Régiment Royal la Marine ; le Comte d'Herouville de Claye , Colonel du Régiment de Bourgogne ; le Duc de Duras , Colonel du Régiment d'Auvergne ; le Comte de Montboissier , Enseigne de la seconde Compagnie des Mousquetaires ; le Marquis de la Salle , Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi ; le Comte de Pons , Mestre de Camp du Régiment de Cavalerie de son nom ; le Comte de la Vauguyon , Colonel du Régiment de Beauvoisis ; le Comte de Guerchy , Colonel Lieutenant du Régiment du Roi , Infanterie ; le Duc d'Havré , Colonel du Régiment de la Couronne ; le Marquis de Saint Pern , Colonel du Régiment de la Marche , & le Comte d'Aumalle , Commandant le Genie à l'armée du Roi.

Les Brigadiers d'Infanterie sont le Lord Dunkel , Capitaine dans le Régiment Irlandois de Clare ; le Marquis de Gauville , Capitaine d'une des Compagnies du Régiment des Gardes Françaises ; de Sades , Commandant un Bataillon du Régiment du Roi ; de Castelas , Capitaine d'une des Compagnies du Régiment des Gardes Suisses ; le Duc d'Olonne Colonel du Régiment de Touraine ; de Boccard , Major du Régiment des Gardes Suisses ; le Marquis de Crillon , Colonel du Régiment d'Infanterie de son nom ; le Marquis de Puysegur , Colonel du Régiment de Vexin , & employé dans l'Etat Major de l'armée du Roi ; le Marquis de Choiseul-Meuze , Colonel Lieutenant du Régiment Dauphin , Infanterie ; le Comte de Vence , Colonel du Régiment Royal Corse ; de Courmontaigne , du Pont & Doyré , Ingenieurs ; de Richecourt , Commandant un Bataillon du Régiment Royal

Artillerie ; le Chevalier de la Guette , Lieutenant Général d'Artillerie ; Esmonin & Labinon , Officiers d'Artillerie.

Les Brigadiers de Cavalerie sont , de la Ferrière Aide Major , d'une Compagnie des Gardes du Corps ; le Marquis de Blaru , le Marquis d'Espinchal , le Marquis de Lastic , & le Baron d'Andlau , Exempts des Gardes du Corps ; le Marquis de Chabillant , Mestre de Camp du Régiment de Cavalerie de son nom ; le Comte Daprémont Lynden , Mestre de Camp d'un Régiment de Hussards ; le Prince de Croy , Mestre de Camp du Régiment Royal Roussillon , le Marquis de Champignelles , Enseigne de la première Compagnie des Mousquetaires ; de Beaufobre , Mestre de Camp d'un Régiment de Hussards ; le Chevalier de Brancas , Mestre de Camp du Régiment de Cavalerie de son nom ; de Pressures , Lieutenant Colonel du Régiment de Cavalerie de Brancas ; le Comte de Brionne , Mestre de Camp du Régiment de Cavalerie de son nom ; le Marquis de Voyer , Mestre de Camp du Régiment de Cavalerie de Berry , le Chevalier de Brassac , commandant une des Brigades du Régiment Royal des Carabiniers ; de la Valette , Lieutenant Colonel de cette Brigade ; de Maisongelle , Lieutenant Colonel du Régiment de Cavalerie de Clermont Prince ; d'Hauterive , Lieutenant Colonel du Régiment de Cavalerie de Brionne , & de Boisot , Lieutenant Colonel du Régiment de Cavalerie de Rohan.





NOUVELLES ETRANGERES,

P R U S S E.

ON a appris de Berlin du 27 du mois dernier qu'il y arriva le 26 de Camentz, où est le Quartier du Roi, un Officier dépêché par Sa Majesté à la Reine, pour l'informer de deux avantages considérables que les troupes Prussiennes ont remportés sur celles de la Reine de Hongrie, dont voici les principales particularités. Le Margrave Charles s'étant mis le 22 de ce mois en marche vers Neustadt avec le Corps qui est sous ses ordres, & qui est composé de 8000 hommes de l'armée, il trouva 20000 hommes de l'armée de S.M Hongroise, distribués dans differens postes, & commandés par les Généraux Esterhasi, Keil, Festetiz & Spleni. Il détacha d'abord quelque Infanterie pour se saisir de 2 batteries qui étoient sur une hauteur, mais les ennemis en retirèrent le canon. Peu après un détachement de leurs Hussards, soutenu des Régimens d'Infanterie d'Ogilvy & de François Esterhasi, attaqua l'arrière garde des troupes du Margrave. M. de Schwerin, Major Général, fit tête aux Hussards par ordre de ce Prince, avec le Régiment de Dragons de Wirtemberg, & les ayant dissipés, il chargea la bayonnette au bout du fusil le Régiment d'Ogilvy, qui fut enfoncé & renversé. Les trois quarts de ce Régiment, auquel on a enlevé deux Drapeaux, ont été taillés en pièces, & il l'auroit été entièrement, s'il n'eût été secouru par le Régiment d'Esterhasi. Le Major Général Schwerin, après avoir

essuyé la décharge de ce dernier Régiment, fondit dessus avec la même vivacité & avec le même succès que sur le Régiment d'Ogilvy. Le Régiment de Saxe Gotha, Dragons, s'étant avancé sur ces entrefaites, fut rompu du premier choc, & mis en fuite par celui des Cuirassiers de Gessler, qui lui tua plus de cinq cent hommes. Lorsque les ennemis virent ces trois Corps si maltraités par deux seuls Régimens ils prirent le parti de se retirer, avant que d'être attaqués par l'Infanterie. Le Margrave s'arrêta pendant quelques heures sur le champ de bataille, & continua ensuite sa marche vers Neustadt, où il devoit arriver le même soir selon l'ordre qu'il en avoit reçu de Sa Majesté.

Les prisonniers qu'on a faits dans cette action ont assuré que les Régimens d'Ogilvy, d'Esterhazy & de Saxe Gotha étoient presque totalement détruits, ce qui paroît d'autant plus facile à croire, qu'ils ont laissé plus de quatorze cent morts sur la place.

La perte des Prussiens ne consiste qu'en un Capitaine, un Lieutenant & soixante Cuirassiers ou Dragons.

Le même jour il y eut un autre combat très-vif entre 2400 Prussiens commandés par le Colonel Wenkerfeld que le Roi vient de nommer Major général, & 6 à 7000 hommes d'Infanterie & de Cavalerie Hongroise à la tête desquels étoit le Comte Nadasty. Ce combat a duré près de 5 heures pendant lesquelles les troupes du Comte Nadasty ont fait les plus grands efforts de valeur pour déterminer la victoire à se déclarer en leur faveur, mais à la fin ils n'ont pu résister au feu des Grenadiers Prussiens, & ils ont abandonné le champ de bataille. Un de leurs Régimens d'Infanterie, que commande le Colonel Haller, a été entièrement dispersé,

& 80 Croates , qui s'étoient sauvés dans un bois ; ont été sabrés par nos Hussards. Ceux-ci ont poursuivi les ennemis pendant plus de deux lieues sur les terres de Bohême , tuant ou prenant tous ceux qu'ils ont pu atteindre.

Le nombre des morts du côté des ennemis monte à 500 hommes , & celui de leurs blessés , selon le rapport des prisonniers , est beaucoup plus grand. On a fait plus de 120 prisonniers , parmi lesquels est le Colonel Pasatiz.

Les Prussiens ont perdu deux Lieutenans & 22 Soldats , & le Major Général Wenlerfeld a reçu une contusion au bras.

Quelques jours avant ces deux actions le Régiment de Hussards de Zieten en allant joindre à Jagerndorff le Margrave Charles fut attaqué par un gros Corps d'Insurgens & de Pandoures qu'il dissipa après leur avoir tué une centaine d'hommes.

Un détachement du Régiment de Bronikowsky a eu aussi affaire à un détachement d'Infanterie Hongroise , dont environ 80 hommes sont restés sur la place.

On apprend de Berlin du 6 de ce mois , que la Reine a reçu par un Officier que le Roi lui a dépêché , la nouvelle d'une victoire complète remportée par les troupes de Sa Majesté sur l'armée combinée de la Reine de Hongrie & du Roi de Pologne Electeur de Saxe.

On ne sçait point encore le détail de cette action , & l'on a appris seulement que le 3 de ce mois le Roi étoit allé reconnoître la position des ennemis , & que Sa Majesté étoit revenue sur les cinq heures du soir à son camp de Frieberg , s'étoit mise en marche à huit heures , après avoir envoyé les gros équipages à Schwednitz ; qu'elle

s'étoit trouvée le lendemain à la pointe du jour en présence de l'armée commandée par le Prince Charles de Lorraine , & qu'elle avoit mis ses troupes en bataille , mais que les ennemis n'étant plus dans la même position où ils étoient la veille , le Roi avoit été obligé de changer ses premières dispositions , & qu'il avoit porté sa gauche aux montagnes , que pendant ce mouvement lequel malgré les difficultés qui pouvoient le retarder s'est fait avec une extrême promptitude & avec le plus grand ordre , l'action s'étoit engagée entre l'aîle droite des Prussiens & les troupes Saxonnnes , qui ont été renversées au premier choc , & qui ont abandonné la plus grande partie de leur artillerie ; que les troupes du centre de l'armée du Roi avoient chargé avec le même succès les troupes qu'elles avoient en tête , & que la gauche s'étant formée , avoit achevé de mettre les ennemis en déroute. La bataille a commencé à cinq heures de matin & n'a duré qu'environ trois heures & demie , les troupes de la Reine de Hongrie & celle de Saxe n'ayant pu soutenir plus long-tems les efforts prodigieux de valeur par lesquelles celles du Roi se sont distinguées. Il y a eu de la part des ennemis 3000 hommes de tués & de blessés. On leur a fait 4000 prisonniers , du nombre desquels sont Mrs de Berlichingen , de Saint Ignon & de Forgaths, Officiers Généraux des troupes de Sa Majesté Hongroise , & un Officier Général des troupes Saxonnnes , & on leur a enlevé 30 canons , 65 Drapeaux , huit Eten-dats & huit paires de Tymbailes. Ils se sont ensuis dans les montagnes de Boheme. où ils se trouvent séparés , les troupes de la Reine de Hongrie d'un côté , & les Saxons de l'autre , & le Roi n'a pas jugé à propos de les y suivre , tant à cause de la difficulté des chemins que parce que l'armée

I v

198 MERCURE DE FRANCE.

de Sa Majesté avoit essuyé beaucoup de fatigue dans le combat & dans la marche qui l'a précédé. Cette victoire a coûté peu au Roi, & Sa Majesté n'a perdu d'autre Officier de marque que le Comte de Truchses, Lieutenant Général.

Les troupes qui doivent s'assembler près de Magdebourg, ont ordre de se tenir prêtes à sortir de leurs quartiers de cantonnement.

Deux mille Pandoures & 500 Hussards attaquèrent la nuit du 19 au 20 du mois dernier la Ville de Neustadt, où il y avoit une Garnison de 300 Prussiens. Ayant enfoncé la première porte ils inspirèrent la seconde à coups de haches, mais lorsqu'ils voulurent entrer dans la Ville la Garnison les repoussa la bayonnette au bout du fusil & les obligea de se retirer.

Le Roi a nommé son second Ambassadeur à la Diette qui doit le tenir pour l'Élection d'un Empereur M. de Pollman, Conseiller de Justice, & ci-devant Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté à la Diette de l'Empire.

A L L E M A G N E.

ON mande de Bonn du 28 du mois dernier que le Duc d'Arémburg s'est retiré sur la Sieg, & est venu camper à une lieue de cette Ville avec l'armée qui est sous ses ordres. Il a fait arrêter tous les Bateaux sur le Rhin au-dessous de cette Ville, ce qui donnoit lieu de conjecturer qu'il avoit dessein de jeter un nouveau Pont sur ce Fleuve. Les divers mouvemens qu'il a faits depuis quelque tems, ne permettoient pas de pénétrer quels étoient ses véritables desseins. On ignoroit même absolument de quel côté il vouloit diriger sa marche. Selon les avis qu'on a reçus de l'armée commandée par le

J U I N. 1745.



Comte de Traun , elle marche sur trois colonnes dont la premiere a dû arriver le 22 à Wolfersheim le 24 à Ober Mergentheim, & le 27 à Dirwangen.

On a appris que le Prince de Conty avoit détaché de son armée plusieurs Bataillons & plusieurs Escadrons dont il a donné le commandement au Comte de la Mothe Houdancourt , Lieutenant Général , destinés à se rendre en Flandres. Les mêmes nouvelles portent que ce Prince s'avançoit avec un Corps considérable du côté de l'armée commandée par le Comte de Segur & que le reste des troupes du Roi de France , assemblées sur le Bas Rhin , devoit repasser le Mein , sur le bord duquel elles demeureroient campées aux ordres du Marquis de la Fare , Lieutenant Général.

On mande de Francfort du 6 de ce mois que sur l'avis que le Feldt-Maréchal de Traun devoit se mettre en marche le 26 du mois dernier , & que son avant-garde étoit déjà en mouvement , le Prince de Conty avoit envoyé ordre au Comte de Segur de se rendre le 30 à Wimpfen avec toutes les troupes qui étoient sous ses ordres, qu'en même-tems le Prince de Conty avoit fait avancer du Mein vers Heidelberg quelques Bataillons & plusieurs Escadrons & que le 31 toute l'armée, avec laquelle il se proposoit de s'avancer vers le Feldt-Maréchal de Traun , s'y trouva rassemblée Les Ponts furent achevés le même jour , & le Prince de Conty étoit déterminé à décamper le premier de ce mois pour aller à la rencontre des troupes de la Reine de Hongrie , si l'on n'apprenoit point qu'elles eussent forcé quelques marches , pour arriver à Marienda, avant le 4. Le Prince de Conty ayant été informé qu'elles s'éloignoient de lui, & qu'elles se portoiént sur Rottembourg, afin d'être couvertes par la riviere de Tauber , il a jugé qu'il seroit impossible des les

joindre , & il a pris le parti de retourner promptement sur le Mein.

Le premier de ce mois l'armée commandée par le Prince est décampée de Wimpfen : elle repassa le Neckre près de Heidelberg, & ayant continué sa marche par le Bergstraar, elle est revenue dans le Pays de Darmstadt, où elle a fait halte. Le Prince de Conty a envoyé des détachemens à Stockstatt & à Selingstadt, pour soutenir le Poste d'Alschaffenbourg, & pour s'assurer la facilité du passage du Mein.

Les lettres de l'armée qui est sous les ordres du Feldt-Maréchal de Traun marquent que le 29 du mois dernier son avant-garde étoit arrivée à Adelmansfelden, & qu'elle avoit campé le lendemain dans les environs de Hall; que la premiere colonne de cette armée avoit déjà passé Hohenhard, & que le dessein du Feldt-Maréchal de Traun étoit d'aller droit à Wertheim sur le Mein, & de chercher les moyens de faire sa jonction avec l'armée des Alliés qui est sur le Bas-Rhin.

On mande de cette dernière armée que le Duc d'Aremberg en ayant remis le commandement au Feldt-Maréchal de Bathiany, elle étoit décampée de Siebourg, prenant sa route vers la Lohne; qu'il devoit arriver près de Limbourg une partie des troupes dont elle est composée, & que le reste se rendroit le même jour dans les environs de Lange-Swalbach.

Les Barons de Kesselstadt & d'Erthal, & M. de Benzel, Chancelier de l'Electeur de Mayence, doivent assister en qualité d'Ambassadeurs de cet Electeur à la Diette convoquée pour l'Electio d'un Empereur, & les deux derniers de ces Ambassadeurs sont à Francfort depuis quelque tems.

On a appris du Camp de Lessines du 23 du mois

dernier que l'armée que les Alliés ont dans le Pays Bas, & qui est venue le 16 de ce mois occuper ce Camp, y demeurera vrai-semblablement jusqu'à ce qu'elle ait consumé les fourages qu'on a amassés à Ath. L'aîle droite de cette armée est de l'autre côté de la riviere de Denre: elle a derriere elle la Ville de Grammont, & elle est appuyée à Oudenarde; la gauche l'est à Ollignies, & par cette position l'armée couvre le Brabant, & la partie du Haynault, qui appartient à la Reine de Hongrie. Elle a dû être jointe par trois Régimens des troupes de la Grande-Bretagne, par plusieurs detachemens de ces mêmes troupes, & par quatre Régimens Hollandois.

On a fait entrer dans Oudenarde le Bataillon de Bentinck, & l'on a envoyé à Mons ceux de Nassau Groningue & de Bronckhorst pour renforcer les Garnisons de ces Places. Le 23 le Duc de Cumberland tint un grand Conseil de guerre, après lequel on fit partir des couriers pour Vienne, pour Londres & pour la Haye.

G E N E S.

ON mande de Genes du 17 du mois dernier, que les troupes Espagnoles commandées par le Duc de Modene passerent le 9 la Magra, & qu'il y eut au passage de cette riviere une escarmouche entre leur arriere garde & un detachement de l'armée de la Reine de Hongrie, lequel attaqua les 7 ou 8 dernieres Compagnies de Grenadiers de cette arriere garde. Ces Compagnies dissiperent en peu de tems le Detachement, & elles n'ont eu que dix hommes de tués & trente de blessés.

L'armée du Roi d'Espagne ayant continué sa marche sur les terres de la République, campa le

12 à Sestri , le 13 à Chiavari , & le 14 à Recco.

Les troupes Espagnoles que commande le Duc de Modene ont défilé entre Pin & Maraffi , sans passer autour des murailles de cette Ville. Elles ont descendu de-là directement dans le Fauxbourg de Saint Pierre d'Arena , où l'on croioit qu'elles demeureroient jusqu'à l'arrivée de leur artillerie & de leurs munitions de guerre. Leur avant-garde , composée de 2500 hommes , s'y rendit le 23.

Les troupes de la Reine de Hongrie marchent vers le Piémont au secours du Roi de Sardaigne , qui étoit le 19 du mois dern. à Ceva , occupé à chercher les moyens de s'opposer aux entreprises des Espagnols. Ce Prince a fait avancer beaucoup de troupes à Novi , dès qu'il a été informé des dispositions faites par l'Infant Don Philippe pour procurer la jonction des deux armées de Sa Majesté Catholique.

On a appris que l'Infant Don Philippe étoit allé à bord de l'Escadre de M. de Lage , qui est dans le Port de Villefranche.

Le Roi d'Espagne a donné ordre de remettre à un Commissaire de la République la Chaloupe Angloise dont les Espagnols se sont saisis à la Plage de Port-Maurice , à condition que les Anglois restituassent les deux Tartanes Espagnoles , qu'ils ont enlevées à San-Remo.

Le Roi de Sardaigne a formé à Rivalta entre Alexandrie & Totonè un camp de 12000 hommes d'Infanterie & de 2000 de Cavalerie , pour fermer le passage du côté de Novi , & il a fait non-seulement abattre tous les arbres mais couper tous les grains de ces cantons.

I T A L I E.

ON a appris de Venise du 26. du mois dernier que l'équipage d'un Vaisseau arrivé depuis peu de Constantinople a rapporté que Jeyen Mehemed Pacha avoit été nommé Gouverneur de Natolie , & Seraskier des troupes que le Grand Seigneur fait assembler du côté de Kars. Ce Général aura sous ses ordres vingt-deux Pachas à deux Queuës , & il sera à la tête de 60000 hommes.

Achmet Pacha , ci-devant Grand-Visir , commandera l'armée du Diarbekir , qui sera de 30000 hommes , & dans laquelle serviront quinze Pachas à deux Queuës. Les Timariotes de Bosnie & 10000 hommes de troupes de la même Province feront partie de la première de ces deux armées.

On employera dans la seconde 15000 hommes des troupes de Natolie & toutes les Compagnies des *Serden-Guetelsis* ou Enfans perdus.

Sa Hauteſſe a donné à Houssein Pacha , qui aura sous lui huit Pachas à deux Queuës , le commandement d'une autre armée de 18000 hommes.

Indépendamment de ces trois armées , il y aura un Camp volant de 12000 hommes sur les frontières de Perse.

On mande de Nice du premier de ce mois , que la première Division des troupes Françaises qui sont sous les ordres du Maréchal de Maillebois s'est mise en marche pour suivre le chemin de la rivière de Genes , dans lequel les Espagnols se sont déjà avancés. Cette Division a dû arriver le 7 de ce mois à Albenga , où elle a dû être suivie par les autres Divisions des mêmes troupes. La route par laquelle elles ont passé est extrêmement difficile , & elles y ont été exposées en beaucoup d'endroits au feu

de douze Vaisseaux de Guerre Anglois , qui sont le long de la côte , mais sans effet.

L'Infant Don Philippe partit le 31 du mois dernier avec le Maréchal de Maillebois , pour se rendre à Albenga. Douze Escadrons de l'armée Espagnole , que commande ce Prince , sont allés rejoindre celle à la tête de laquelle est le Duc de Modène , & dont l'avant garde étoit le 26 du mois dernier à Santa Margarita entre Genes & le Golfe de Rapallo.

GRANDE BRETAGNE.

ON mande de Londres que l'Amiral Martin rentra le 23. du mois dernier dans le Port de Plymouth avec le Vaisseau *la Diane* , armé en course à Bayonne , & un Bâtiment de Bordeaux , nommé *la Grace* , dont il s'est emparé.

Des Armateurs Anglois ont enlevé quatre Navires François , qui alloient de Bordeaux à la Martinique, un autre de la même Nation, qui revenoit de cette Isle , chargé de café & de cacao , & un Vaisseau Espagnol , à bord duquel on a trouvé 92337 piastres , & 244 onces d'or en barre.





M O R T S.

Yves-Marie de Bologne de Recourt de Lens & de Lignes, Comte de Rupelmonde, Maréchal des camps & armées du Roi du 20 Fevrier 1743, tué d'un coup de fusil à l'action passée auprès de Passenhoven, le 15 Avril, entre les troupes qui étoient sous le commandement du Comte de Segur, Lieutenant Général en Baviere, & celles de la Reine de Hongrie. Il étoit fils de feu Maximilien Philippes-Joseph de Bologne de Recourt, de Lens & de Lignes, Comte de Rupelmonde, Brigadier des armées du Roi d'Espagne, & de D. Marie-Marguerite-Elizabeth d'Alegre, Dame du Palais de la Reine. Il avoit été marié le 21 Avril 1733. avec Marie-Chrétienne-Christine de Gramont, fille de Louis Comte & depuis Duc de Gramont; Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi & Colonel du Régiment des Gardes Françaises, & de Genevieve de Gontaut Biron. Il en laissa Louis de Bologne de Recourt, de Lens & de Lignes, Comte de Lens, né le 29 Avril 1740. Voyez la Généalogie de la Maison de Recourt dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, vol 8 fol. 827, à l'article des Amiraux de France.

Le 18. Louis Colbert, Chevalier, Comte de Linieres, Seigneur de la Forêt de Civry, de Herse, de S. Lubin, de Gressay, de Courgeau, de Lumigny & de la Malmaison, &c. ci-devant Capitaine Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, Charge dans laquelle il fut reçu le 22 Mars 1702, & qu'il vendit en quittant le service au mois de Fevrier 1707, mourut à Paris âgé de 78 ans. Il étoit le

cinquième fils de Jean-Baptiste Colbert, Marquis de Seignelay, de Châteauneuf-sur Cher & de Blainville, Baron de Menou & d'Ormoy, de Seaux & de Linieres, Ministre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur Général des Finances, Commandeur & Grand Trésorier des Ordres du Roi, mort le 6 Septembre 1683, âgé de 64 ans & 6 jours, & de D. arie Charron de Menars, morte le 7 Avril 1687. Il avoit épousé le 4 Mars 1694 Marie Louise du Bouschet, fille de Louis-François du Bouschet, Marquis de Sourches, Comte de Montforeau, Prévôt de l'Hôtel du Roi & Grand-Prévôt de France, & de D. Marie-Geneviève de Chambers Montforeau, duquel mariage il laisse entr'autres enfans Louis Colbert, Marquis de Linieres, né le 8. Avril 1709. Capitaine Lieutenant des Cheval Legers de Bretagne, fait Brigadier de Cavalerie le 2 Mai 1744. Voyez pour la Généalogie de Colbert l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, vol. 9. contenant le Catalogue des Chevaliers de l'Ordre du Saint Esprit, & le Dictionnaire Historique de Morery.

Le 23 Anne-Jacques de Bullion, Marquis de Fervaques, Chevalier des Ordres du Roi, de la Promotion du 3 Juin 1724, Lieutenant Général des armées de Sa Majesté, depuis le premier Mars 1738, Gouverneur & Lieutenant Général des Provinces du Maine, Perche & Comté de Laval, & Lieutenant de Roi du Pays Chartrain, mourut à Paris dans la 66 année de son âge. Il avoit épousé le 26 Mars 1708 D. Marie-Magdeleine Hortense Gigault de Bellefonds, & il laisse trois filles qui sont Mad. la Duchesse d'Olonne, Mad. la Comtesse de Laval & Mad. la Duchesse de Beauvillier; il avoit pour freres puînés M. le Comte d'Escrimont, Maréchal de Camp & Prévôt de Paris, & le Marquis de Bonnelles, Lieutenant Général pour le Roi au

Gouvernement de la Basse-Guyenne, & pour sœurs Mad. la Duchesse d'Uzez & Mad. la Princesse de Talmond, veuve de M. le Duc de Chastellerault. Il étoit fils de Charles-Denis de Bullion, Marquis de Gallardon, Seigneur de Bonnelles, Bullion, Esclimont, &c. Lieutenant Général pour le Roi des Provinces du Maine, Perche & Comté de Laval, & Prévôt de Paris, mort le 20 Mai 1721, & de D. Marie-Anne Roüillé de Meslay, morte le 29 Septembre 1714. V. Le vol. 2. des grand Officiers de la Couronne.

Le 2 Mai Jacques *de Monceaux* Marquis d'Auxy, Seigneur d'Hanvoille, de Saint Sanfon, & de Martincourt; Chevalier des Ordres du Roi reçut le 17 Mai 1739, ci-devant Colonel du Régiment Royal Comtois, & avant Capitaine au Régiment des Gardes Françaises, mourut en son Château d'Hanvoille, en Picardie, Election de Beauvais, âgé de 72 ans. Il étoit fils de François de Monceaux d'Auxy, Marquis d'Auxy, dont il obtint l'Erection en Marquisat par lettres du mois de Septembre 1687 & de D. Marie-Magdeleine Jubert du Thil; il avoit épousé le 20 Août 1714 Marie-Magdeleine de la Grange-Trianon, fille de Louis-Armand de la Grange-Trianon, Baron du Plessis aux Tournelles, & de Marguerite-Magdeleine Joly d'Oudévil, & il en a laissé pour fille unique Anne-Magdeleine Françoise de Monceaux d'Auxy, mariée le 6 Juin 1736 avec André-Hercules Duc de Fleury, Pair de France, depuis Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur du Duché de Lorraine, & Maréchal des Camps & armées du Roi, petit neveu du feu Cardinal de Fleury.

Daniel Marie-Anne de *Talleyrand*, Marquis de Talleyrand, Comte de Grignols & Comte de Mauriac, Brigadier des armées du Roi du 20 Février 1743, Colonel du Régiment de Normandie depuis

1737 a été tué au Siege de Tournay au Mois May, sauté par le feu qui prit dans la tranchée à un sac de poudre. Il étoit fils de Gabriel de Talleyrand, Comte de Grignols de Baron de Beauvolle & de Saint Severin, & de Marguerite de Taillefer Dame de Mauriac. Il avoit épousé 1°. Marie Guyonned de Rochefort Therbon 2°. en 1732 Marie-Elisabeth Chamillard de laquelle il laisse plusieurs enfans ; & de sa premiere femme il a eu Gabriel Marie de Talleyrand dit le Comte de Perigord né le 1 Octobre 1726 Capitaine dans le Régiment de Normandie, fait Colonel du même Régiment par la mort de son pere. Voyez la Généalogie de la Maison de Talleyrand dans le Mercure de Janvier 1744 fol. 191.

Le 12 Emmanuel Joseph de Hallencourt, *Marquis de Dromesnil*, Capitaine Lieutenant des Chevaux-Legers Dauphins mourut en son Château de Marfontaine en Picardie âgé de 77 ans. Il étoit frere aîné de Mre Charles-François de Hallencourt aujourd'hui Evêque de Verdun depuis 1722 & avant d'Autun, & fils de Louis-François de Hallencourt Seigneur de Dromesnil, & de Nicole Françoise de Proisy. Il avoit épousé D. Madeleine de Proisy sa Cousine Germaine, & il en laisse entr'autres enfans Charles François Gabriel de Hallencourt Marquis de Dromesnil, Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Legers d'Anjou depuis le 15 Mars 1740 & Brigadier de Cavalerie depuis le 2 Mai 1744.

Le nom de Hallencourt est marqué parmi les plus nobles de la Province de Picardie & connu par des titres dès l'an 1157 ; ses alliances sont avec les Maisons de Boulainvilliers, d'Humieres, Estampes, Valencay, l'Isle Marivaux, Mailly, Belleforez, Boufflers &c. Et ses armes sont d'Argent à une bande de sable cotoyée de deux cotices de même.

Fautes à corriger dans ce Livre.

- P** Age premiere, ligne 9, *Lyon*, lisez *Londres*
P. 11, avant-derniere ligne, ces, *l. ses*
P. 20, l. 8, O, *l. zero*
P. 35, l. 16 & derniere, ses, *l. les*
P. 36, l. 10, s'agit, *l. s'agissoit*
P. 37, l. 21, Pouchard, *l. Ponchard*
P. 51, l. 13, le terme *ajoutez ouua*
P. 57, l. 4, composantes, *l. composans*
P. 66, l. 24, voici, *l. voila*
P. 68, l. 24, *Théotesque*, & *Théotisque*
P. 70, l. 13 & 14, enchérissent, *l. enchérissant*
Ibid. l. 21, même, *l. mere*
P. 71, l. 4, *amaner*, *l. amarrer*
P. 92, l. 12, or comme un poids, *l. or comme un
pied.*
Ibid. l. 14 & 28, *ajoutez =*
P. 93, l. 2, quinze, *l. quinze*, ligne 7, *Lion*
doit donc, *l. Loin* donc
P. 96, l. 3, vraie, *l. vraies*

*Comme la Citadelle de Tournay ne s'est
rendue qu'à la fin de Juin, nous ne pouvons
donner que dans le Mercure de Juillet le Plan
des attaques que nous avons promis.*

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en Vers & en Prose.	
Suite de l'Histoire de l'Esprit humain, &c.	3
Discours au Roi sur le succès de ses armes,	13
Vers à S. M.	14
Problème de Médecine,	18
Epître sur la Solitude,	20
Reflexions sur les Principes de l'Art d'écrire,	23
Vers mis au bas d'un Portrait du Roi,	25
Lettre sur les Préjugés,	26
Vers à M. de Voltaire par feu M. de la Faye,	31
Assemblée publique de l'Académie de Belles-Lettres, Extrait,	32
Cantique de Moyse,	73
Discours sur l'amour propre,	78
NOUVELLES LITTERAIRES, DES BEAUX-ARTS,	
Encyclopédie, Extrait,	83
Traduction Allemande des Essais de Morale & de Litterature de M. l'Abbé Trublet, Extrait,	108
Les Fêtes de la France, Drame-Lyrique,	113
Plan de la Bataille de Fontenoy,	114
Apothéose de la Ville de Nîmes,	<i>ibid.</i>
Extraits de Dissertations qui ont remporté les Prix à Soissons,	115
Vers présentés à un pere par ses enfans,	126

Mots des Enigmes & Logogryphe du Mercure de Mai ,	<i>ibid.</i>
Enigmes & Logogryphe ,	127
Vers à Mad. la Princesse de T....	131
Chanson notée, La Fontenoy, Fanfare ,	132
Spectacles , & Concert Spirituel ,	133
Troisième Suite des Réflexions sur les Ballets ,	136
Fable de Coraline ,	146
Fable d'Arlequin ,	147
<i>L'Impromptu des Acteurs</i> , nouvelle Comédie jouée aux Italiens , Extrait ,	<i>ibid.</i>
Concerts à la Cour ,	156
Estampes nouvelles ,	157
Journal de la Cour , de Paris. Suite du Journal des opérations de l'armée du Roi ,	159
Prises de Vaisseaux ,	186
Promotions ,	191
Nouvelles Etrangères , Prusse ,	174
Allemagne ,	198
Genes ,	201
Italie ,	203
Grande-Bretagne ,	204
Morts ,	205

<i>La Chanson notée doit regarder la page</i>	132
<i>Le Plan , celle</i>	159

THE
JOURNAL
OF
THE
ROYAL
ANTHROPOLOGICAL
INSTITUTE
OF GREAT
BRITAIN
AND IRELAND
VOLUME
LXXV
PART I
1905

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

JULN. 1745.

SECOND VOLUME.



A PARIS,

GUILLAUME CAVELIER;
rue S. Jacques.

Chés

La Veuve PISSOT, Quai de Conti,
à la descente du Pont-Neuf.

JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XLV.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

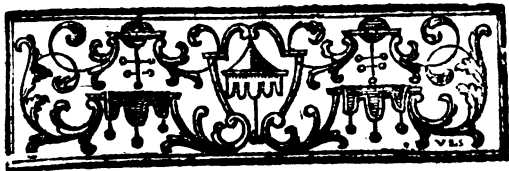
A V I S.

L'ADRESSE générale du *Mercur*e est
à M. DE CLEVES D'ARNICOURT
rue du Champ-Fleuri dans la Maison de M.
Lourdet Correcteur des Comptes au premier
étage sur le derrière entre un Perruquier & un
Serrurier à côté de l'Hôtel d'Enguien. Nous
prions très-instamment ceux qui nous adres-
seront des Paquets par la Poste, d'en af-
franchir le port, pour nous épargner le dé-
plaisir de les rebuter, & à eux celui de ne
pas voir paroître leurs ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays
Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur*e
de France de la première main, & plus promp-
tement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus
indiquée; on se conformera très-exactement à
leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M.
de Cleves d'Arnicourt, Commis au *Mercur*e
de France rue du Champ-Fleuri, pour ren-
dre à M. de la Bruere.

PRIX, XXX. SOLS.



MERCURE DE FRANCE.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

LE JEUNE LION.

FABLE.

A Monsieur le Duc de Montmorency.

Par M. Richer.



N Lionceau sçut par tradition
Qu'autrefois un fameux Lion
Rival d'Hercule, & dont la Renom-
mée

Illustra le bois de Némée,
Avoit été mis dans les Cieux,
Astre brillant, égal aux Dieux.

II. Vol.

A ij

4 MERCURE DE FRANCE.

Notre jeune Lion descendoit de sa race ;

Il se flatoit par des faits éclatans

D'obtenir quelque jour une paisible place,

Un envieux lui dit : vous perdez votre tems ;

Vous ne l'obtiendrez point : cette place est unique ;

Et vous espérez vainement ;

Les Lions n'auront plus de place au Firmament.

Le Lionceau noblement lui replique ;

Necroï pas ralentir la généreuse ardeur

Que je ressens dès ma naissance ;

Avec foi la vertu porte sa récompense ,

Et le Ciel fut toujours ouvert à la valeur,

Montmorency, rejetton des Héros

Dont s'enorgueillit notre Histoire ,

Imitez leurs nobles travaux ;

Ajoutez , s'ils se peut , un rayon à leur gloire ;

Mars pour le digne fils de ces fameux guerriers

Prepare de nouveaux Lauriers,

*LETTRE d'un Religieux Poitevin sur un
article du Supplément de Morery , adressée
aux Auteurs du Mercure.*

ON a raison , Messieurs , de s'appliquer
à éclaircir la Topographie de France,
Nous avons déjà vû dans vos Journaux quel

ques morceaux qui regardent le Poitou, & des Extraits d'ouvrages où il en est parlé sçavamment. Quoique nous soyons éloignés du centre du Royaume & de la Capitale, il à transpiré jusqu'à nous que l'auteur du Supplément du Dictionnaire de Morery trouvoit bon qu'on rectifiât les fautes qu'on y apperçoit; cela est digne de la modestie de ce sçavant Auteur. Nous ne possédons pas son édition dans notre maison, mais je l'ai trouvée dans un de nos Monasteres voisin de la Loire. En y cherchant quelque chose sur Quinault, je suis tombé sur Quincy ou Quincey, l'une des Maisons de notre Ordre. Voyant que son article comprend presque une colonne entiere, je l'ai lû avec avidité. J'ai été bien surpris quand j'ai reconnu que le Sçavant Critique a confondu deux Maisons, & qu'il y a fait un mélange que nous appellerions vulgairement *un pot pourri* de deux Abbayes très-differentes.

M. l'Abbé Gouget de deux Quincy n'en fait qu'un. Les deux Quincy sont cependant éloignés de plus de 80 lieues & ont des origines bien differentes; l'un est de l'ancien Ordre Monastique, & fondé au sixième siècle dans le Poitou. L'autre est de l'Ordre de Citeaux, & sa fondation ne remonte pas plus haut que le douzième siècle. Voici donc, Messieurs, comment il faudra que le

A iij

6 MERCURE DE FRANCE

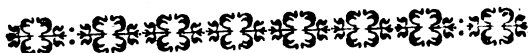
Lecteur démêle la matiere de l'article de Quincy qui est fort embrouillée. C'est à la page 155 du second tome du Supplément. Colonne 2^e.

Les trois premieres lignes conviennent à l'Abbaye de Quincy proche Tonnere Diocèse de Langres. Les douzes suivantes regardent l'Abbaye de Quincy du Diocèse de Poitiers. Les 25 suivantes appartiennent à l'Abbaye de Quincy proche Tonnere. Enfin les cinq dernieres lignes concernent notre Monastère.

A l'aide de ce triage, le Lecteur discernera les citations qui ont rapport à chacune de ces deux Maisons Monastiques.

J'ai voulu voir si l'auteur n'avoit pas de même confondu les deux Pruilly, celui de Touraine & celui de Brie, mais il a distingué fort bien ces deux Maisons,





E P I T R E

*A M. Jacques l'Eventailiste , au sujet du
Conte de Caressant & de Blanchette.*

M Onsieur Jacques l'Eventailiste
Je vous offre mon compliment
Sur le joli petit Roman
Dont notre élégant Journaliste
Nous régala dernièrement.

Nous aimons beaucoup Caressant ;
Tout ce qu'il dit à sa Blanchette
Devient pour nous intéressant.
L'amour qui lui sert d'interprète
Nous inspire ce sentiment.

Je le confesse ingénument ;
J'aime mieux une historiette
Où l'on m'instruit en badinant
Que ces discussions sublimes ,
Ces chimères savantissimes ,
Qui font bailler à tout moment.



E P I G R A M M E.

Martin impatient , d'une main vigoureuse
 Etrilloit son pauvre grison ;
 Et jamais cependant la bête paresseuse
 Ne vouloit entendre raison.
 Il étoit prêt de redoubler la dose ,
 Quand il passe un jeune Officier ,
 Qui dit , indigné de la chose :
 Auras-tu , maudit estaffier ,
 Bientôt fait d'affommer ta bête ?
 Vit-on jamais pareille cruauté ?
 Je devrois , manant , sur ta tête
 Te payer ta brutalité.
 Lors étonné du discours pathétique ,
 Et craignant un peu pour sa peau ,
 Maître Martin , d'une façon comique ,
 Dit vite , en ôtant son chapeau ,
 A son grison qui ne bougeoit de place ,
 Monsieur mon âne excusez mon audace :
 J'ignorois jusqu'à ce jour
 Que vous eussiez des amis à la cour.

Par M. l'Abbé D. L. F.



EXTRAIT

*D'une Lettre écrite d'Arras le 25 Mars
1745.*

LA Societé Littéraire établie en cette Ville tint le 6 de ce mois son assemblée solennelle. Le Directeur étant absent, M. Paliot de Warlufel. Conseiller au-Conseil Supérieur d'Artois, & reçu en survivance à la Charge de Premier Président de ce Conseil, ouvrit la séance par un discours, où après avoir remercié la compagnie de l'emploi de Chancelier, auquel il avoit été nommé quinze jours auparavant, il fit sentir l'importance des deux objets que la Societé s'est proposés dès son institution, & qui sont l'étude de la Langue & celle de l'Histoire.

» Rien (dit-il) de si naturel aux hommes
» que de se prévaloir de la langue du Pays
» où ils sont nés; rien de si ordinaire que de
» la vanter & de la préférer à toutes les autres,
» mais rien de plus ordinaire que d'en
» ignorer les principes & la signification précise
» des mots qui la composent. On parle,
» on discours, on raisonne, & l'on se sert le
» plus souvent de termes impropres qui dé-
» peignent dans l'esprit de l'Auditeur judi-

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

20 cieux toute autre chose que ce qu'il devoit
 20 concevoir & qu'on veut lui faire entendre.
 20 Souvent nous n'avons pour tout acquit que
 20 l'usage & ce qu'une heureuse éducation a
 20 pû nous donner. Réduits alors à une façon
 20 commune de nous énoncer , nous regret-
 20 tons les langues mortes , nous sommes mé-
 20 contents des vivantes , nous nous plaignons
 20 de la stérilité & de la sécheresse de la nô-
 20 tre , mais détrompons-nous & prenons-
 20 nous-en à notre ignorance & à notre pa-
 20 resse ; c'est notre faute & non celle de la
 20 langue : si nous la cultivions d'avantage , si
 20 nous nous rendions plus familiers avec elle ,
 20 sa prétendue stérilité disparoîtroit , & no-
 20 tre élocution devenue plus féconde s'enri-
 20 chiroit d'une infinité de tours ignorés jus-
 20 qu'à ce jour.

20 C'est à quoi se rapportent les travaux
 20 d'un Académicien appliqué : une louable
 20 ardeur le met au-dessus de cette commune
 20 indolence ; son étude & ses recherches lui
 20 découvrent toute la beauté , la force & la
 20 délicatesse de la langue ; il peut , comme il
 20 lui plaît , l'asservir à ses besoins. J'avouerai ,
 20 Messieurs , que cette severe attention est
 20 difficile & rebutante , mais pour tout autre
 20 que vous , dont la profession est de tra-
 20 vailler sans relâche , d'éclaircir & de recti-
 20 fier tout ce qui est obscur & impropre.

» L'Histoire a plus de charmes & forme un
» second objet encore plus intéressant. L'ex-
» périence nous apprend que de tous les Li-
» vres il n'y en a point de plus désirés ni de
» plus répandus que ceux qui rapprochent
» de nous les siècles passés , & nous retra-
» cent les vertus des grands hommes. Nous
» sommes tous curieux de connoître ce qui
» nous a précédé , mais quel ordre , quel
» discernement , quel goût dans la plupart
» de ceux qui lisent , & quel fruit tirent-ils
» de cette étude ? Les uns lisent par amuse-
» ment , d'autres injustement prévenus pour
» ou contre l'Auteur, d'autres, l'esprit encore
» entiché des préjugés pris dans la jeunesse ,
» beaucoup lisent pour eux seuls, & beaucoup
» plus encore par une ridicule vanité de sça-
» voir un grand nombre de faits , mais com-
» bien peu apportent l'attention qu'il faut
» pour en discerner la nature , l'importance
» & la vérité !

» Un Académicien ne lit pas pour lui seul ,
» mais pour le profit public : il ne se contente
» pas de lire superficiellement , il remonte à
» la source , il suit l'Historien pas à pas , il
» démêle le vrai d'avec le faux, & se met en
» état par la sagacité de ses recherches & de
» sa critique , de désabuser ceux qu'une trop
» aveugle confiance auroit engagés dans l'er-
» reur.

A vjj

12 MERCURE DE FRANCE.

Ensuite M. de Warlusel passe à l'éloge de M. le Maréchal d'Isenghien protecteur de la Société ; après quoi il excite par des motifs bien puissans les Associés à remplir exactement leurs devoirs.

„ Le Roi que nous eûmes le bonheur de
„ posséder l'an passé dans cette Ville , ce
„ Héros dont la victoire accompagne par
„ tout les pas , (puis-je le dire , Messieurs ,
„ sans renouveler votre douleur ?) ce Prin-
„ ce qu'un amour paternel pour ses peuples
„ a conduit à deux doigts du tombeau , &
„ que la crainte de le perdre semble nous
„ avoir rendu plus cher ; le Roi, dis - je ,
„ aussi amateur des Belles Lettres qu'il l'est
„ de la gloire , en nous permettant de nous
„ assembler , nous a aussi confié la culture
„ des sciences en ce Pays ; c'est à nous d'em-
„ pêcher qu'elles ne retombent dans cette
„ espece d'assoupissement où elles étoient
„ avant l'établissement de cette Société ; c'est
„ à nous de les faire fleurir ; c'est à nous en-
„ fin de frayer le chemin à ceux qui doivent
„ nous succéder. Puissent-ils un jour célébrer
„ par leurs écrits cette suite nouvelle de Hé-
„ ros dont la souche formée du seul sang des
„ Bourbons par l'alliance auguste , qui fait
„ maintenant la joie de la France , & occupe
„ l'attention de toute l'Europe , semble des-
„ tinée à donner des Rois à l'univers entier !
„ &c.

M. Harduin Avocat & Echevin de cette Ville , Secrétaire perpétuel de la Société , répondit à M. de Warlusel.

„ Vous vous êtes formé , Monsieur , une
 „ idée nette & précise des deux objets prin-
 „ cipaux de notre établissement : vous cor-
 „ rectez à quel point il est avantageux de bien
 „ entendre le génie & les véritables règles du
 „ langage françois, de voir clairement le sens,
 „ la force , les nuances délicates des tours &
 „ des mots qui le composent , d'en sçavoir
 „ faire un usage qui joigne l'éloquence à la
 „ justesse , qui satisfasse la raison toujours se-
 „ vere , qui flate le goût peut-être encore
 „ plus difficile à contenter , enfin , qui plaise
 „ en même-tems à l'esprit & à l'oreille,

„ L'utilité de l'Histoire vous est également
 „ connue , & vous sentez aussi dans quelle
 „ vûe & avec quels soins il faut l'étudier si
 „ l'on veut que cette étude soit profitable.

„ Ne craignez pas , Monsieur , que la So-
 „ cieté puisse se repentir jamais de vous avoir
 „ confié une part dans la direction de ses as-
 „ semblées & de ses travaux.... Que d'avan-
 „ tages , que de gloire ne procurerez-vous
 „ pas aux muses ! La dignité qui vous attend
 „ dans un auguste Tribunal ne rallentira point
 „ le noble feu dont vous êtes épris pour la
 „ belle Littérature. Semblable à cet illustre

14 MERCURE DE FRANCE.

» chef de la Justice , * qui se fit honneur de
» remplir dans l'Académie Françoisé une pla-
» ce ordinaire avant que de monter , par la
» mort du grand Richelieu , à celle de pro-
» tecteur , vous renouvellez particuliere-
» ment-en faveur de notre Patrie l'exemple
» qu'il donna au Royaume entier : parvenu
» à la suprême Magistrature de cette Pro-
» vince , vous ne rougirez point d'être inf-
» crit parmi les membres d'un Corps Litter-
» aire. Puissé votre attachement à nos exer-
» cices défiller les yeux d'un vulgaire trop
» respecté ! puissiez vous enfin persuader à ces
» hommes aveugles que la profession d'Aca-
» démicien n'est incompatible ni avec l'éleva-
» tion du rang, ni avec la gravité des emplois !

M. Harduin finit son discours par l'éloge de M. de la Place , que le changement de sa demeure a obligé de quitter la Société , & auquel il vient de succéder dans l'emploi de Secrétaire perpétuel. Je n'aurois pas manqué d'insérer ici ce juste éloge , si la modestie de celui qui en est l'objet ne s'y étoit fortement opposée.

Ensuite M. Cauwet Avocat , nouvel Associé , fit son remerciement à la Compagnie , & après avoir exprimé sa reconnoissance , il ajouta :

» Nous avons le bonheur de vivre sous la

* M. le Chancelier Segnier.

« domination d'un Prince trop ami des scien-
 « ces pour qu'il refusât d'autoriser l'établisse-
 « ment d'une société qui ne tend qu'à les faire
 « fleurir dans cette Province. Si Louis le
 « Grand a eu la gloire de les fixer dans sa
 « Capitale par les Temples qu'il a érigés en
 « leur honneur avec une magnificence roya-
 « le, Louis le Bien-Aimé a celle de les avoir
 « portées au point de perfection où nous les
 « voyons, & d'en avoir répandu le goût dans
 « toute l'étendue de son Royaume. Les Aca-
 « démies instituées dans un grand nombre de
 « Provinces, les fameux voyages de ces Argo-
 « nautes * qui ont été sous la ligne & dans les
 « climats les plus froids, déterminer par leurs
 « observations la figure du globe que nous
 « habitons, ces machines où l'art conduit
 « par un habile Mécanicien, ** s'est mon-
 « tré le rival de la nature, les excellens li-
 « vres qui ont été publiés, & surtout ce Poë-
 « me *** dans lequel toutes les beautés de
 « la Poësie ne servent qu'à faire briller la vé-
 « rité de l'Histoire, tant de merveilles ne
 « font-elles pas assés l'éloge du règne de no-
 « tre auguste Monarque, & la postérité ne
 « le regardera-t-elle point comme celui des

* M. M. de Maupertuis, Bouguer, de la Condamine, &c

** M. de Vaucanson.

*** La Henriade.

16 MERCURE DE FRANCE.

» sciences & des beaux arts ? &c.

Le Directeur étant absent ce fut M. de Warlusel Chancelier qui répondit à M. Cauwet.

Après que les discours eurent été prononcés , M. le Comte de Mirabel Ingénieur ordinaire du Roi , récita une piece de vers latins intitulée *ad virginem puerperam*. Ensuite M. Harduin lut une trentaine de Réflexions sur différens sujets de Littérature & de morale : En voici quelques-unes que je prens au hazard.

» Un bon cœur & un grand esprit , voilà
» le plus bel assemblage qu'on puisse voir sur
» la terre ; c'est l'image de la Divinité. Un
» petit esprit accompagné d'un bon cœur
» sçait se rendre utile & se faire aimer. Un
» mauvais cœur joint à un esprit borné peut
» nuire jusqu'à un certain point , mais il n'est
» rien de pire au monde que le mélange d'un
» esprit supérieur & d'une méchante ame.
» Qu'est-ce qu'un homme partagé tout à la
» la fois de ces deux qualités si peu faites
» pour aller ensemble ? C'est le Sphinx de la
» Thébaïde , être prodigieux , dont le corps
» pareil à celui d'une belle femme , étoit
» porté sur des pattes de lion plus effroyable
» encore & plus odieux par un contraste si
» bizarre que ces animaux féroces dont la figure n'a rien d'humain.

» Rien ne surpasse l'orgueil de nos pen-
 » sées , sinon peut-être la modestie de nos
 » paroles....

» Faut-il prononcer sur le mérite des diffé-
 » rens peuples de la terre ? Nous vantons
 » sans mesure & aux dépens des autres Na-
 » tions tout ce qui a le bonheur de compo-
 » ser la nôtre. Est-il seulement question de
 » mettre en parallèle les Provinces du Royau-
 » me , où le sort nous a placés ? La nôtre
 » n'a rien qui ne nous semble digne des
 » plus grands éloges , mais les autres con-
 » trées de la même région deviennent pour
 » nous des objets de mépris ou de haine.
 » S'il ne s'agit que de décider entre les villes
 » de notre Province , tous nos Concitoyens
 » ont part à nos louanges , & nous dédaignons
 » alors les habitans des villes voisines. On
 » parle favorablement de toute sa famille
 » quand on la compare aux autres du même
 » lieu , mais poussez la gradation jusqu'au
 » bout , vous verrez que dans sa propre fa-
 » mille chacun des hommes n'admire & n'esti-
 » me que soi....

L'Auteur de ces Réflexions lut encore une
 Traduction en vers françois de la troisième
 des Epodes d'Horace qui commence par ces
 mots , *parentis olim si quis impiâ manu* , & M.
 Masson termina la séance par la piece qui
 suit.



O D E

A un Ami qui se consacre à la solitude.

Quel souffle céleste m'enflâme,
Et quelles soudaines horreurs !
Je sens renaître dans mon ame
Toutes les lyriques fureurs.
Loin de moi Parnasse stérile,
Muses , Phébus , troupe futile ,
Hypocrene , sacré vallon ;
Aujourd'hui l'amitié m'inspire,
C'est elle qui monte ma lyre ,
Elle seule est mon Appollon.

Ce n'est point l'éclat , la naissance ,
Qui vous rendent plus fortuné :
L'homme souvent dans l'opulence
Languit aux pleurs abandonné.
Voulez-vous , heureux sur la terre,
Eviter ces coups de tonnerre
Qui terrassent tant de mortels ?
Fuyez loin de la multitude.
Ce n'est que dans la solitude
Que le bonheur a ses Autels.

Telle qu'une rose brillante
Au matin la reine des fleurs.

Que le midi voit languissante ,
Que le soir trouve sans couleurs ,
Tel qu'un fier torrent dans sa rage
En un instant passe & ravage
De Cérès les dons précieux ;
Tel encor qu'un éclair rapide ,
Précurseur d'un foudre homicide ,
Naît & disparoît à nos yeux.

Telle on voit la gloire du monde ,
Dangereux & brillant écueil ,
En frivoles grandeurs féconde ,
Etaler son fragile orgueil :
A ses partisans redoutable ,
Toujours funeste , jamais stable ,
Elle frappe , éclate , éblouit ,
Mais cet éclat , mais ce tonnerre
A peine a-t-il touché la terre ,
Dans les airs il s'évanouit.

Vous avez dès votre jeunesse
C.... d'un œil fastidieux
Vû la lueur enchanteresse
De ce monde contagieux ,
A ses attrâits inaccessible ,
De la vertu pure & paisible
Vous avez suivi l'étendard ,
Et des plus solides maximes ,
Dans des lieux éloignés des crimes ,

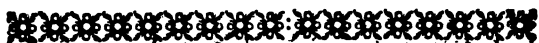
Vous vous êtes fait un rempart.

**Là dans l'étude de vous-même
Loin des plaisirs tumultueux ,
Vous goûtez la douceur suprême
D'un plaisir pur & vertueux :
Du port à l'abri des orages
Vous confiderez les naufrages
De tous ces orgueilleux nochers
Que le vent d'une erreur flatueuse
Pousse sur une mer trompeuse ,
Et brise contre les rochers.**

**Partez , volez cœurs magnanimes ,
Cherchez la mort dans les hazards ,
Couronnez vos têtes sublimes
Des plus sanglans lauriers de Mars,
Par votre courage intrépide
Montrez-vous les rivaux d'Alcide ,
Mais au faite de la splendeur
Songez que la vertu suprême
Est de triompher de soi-même ;
Héros voilà votre grandeur.**

**E... animé par la gloire ,
Eût pû signaler sa fierté ,
Et sur les pas de la victoire
Courir à l'immortalité ,
Mais des soins plus philosophiques
Et des vertus plus pacifiques**

Occupent ses heureux loisirs ;
La paix , la probité profonde
Donnent , loin du fracas du monde,
Moins d'éclat & plus de plaisirs,



*LETTRÉ de M. Desforges - Maillard
à M. l'Abbé Berthelin , au sujet du
Mercure de France,*

ME voici donc , Monsieur mon cher Abbé, confiné de nouveau dans le sein de ma Patrie sur une Côte maritime éloignée de plus de cent lieues de la capitale, Je n'y sçaurois en verité pas un mot de ce qui se passe sur le Parnasse , le Pinde , l'Hélicon & autres lieux dépendans de la Seigneurie d'Apollon , si Mercure , ce Messager des Dieux , qui veut bien se prêter à rendre service aux hommes , n'avoit la bonté de m'en instruire très fidèlement tous les mois,

J'ai toujours préféré , Monsieur , notre Mercure de France aux autres Nouvellistes, Les uns ne nous donnent tout uniment que le recueil des Gazettes. Les autres ne s'attachent qu'à l'analyse des Auteurs & principalement des plus abstraits , dont la lecture est souvent ennuyeuse & rebutante pour legros des lecteurs. Etre obligé de

ne remplir indistinctement un Journal tous les mois, ou chaque semaine, que d'extraits de Livres qui se pressent d'éclore comme les insectes après la rosée, c'est être souvent dans la nécessité de le farcir d'une infinité de très mauvaises choses. On ne donne pour l'ordinaire sous le titre de livres nouveaux que du son où il ne reste plus de farine à force d'être ressaffé ; & de vingt qui paroissent combien en trouve-t-on qui méritent d'être feuilletés ? L'esprit est abondant, le bon sens est rare. Telle est la véritable origine de tant de brochures pitoyables, de tant de petits Romans où Seneque est habillé en Arlequin ; enfin de tant d'*infolio* qui ne sont que le répertoire estropié, que le mélange mal cuit de quantité de volumes d'une moindre taille.

Le Mercure réunissant tout ce que les autres Journaux ont de plus précieux & de plus exquis, renferme encore mille choses aussi agréables qu'utiles qui leur manquent. Et par exemple pour ce qui me regarde, j'y trouve l'abregé instructif & circonstancié de toutes les productions de Melpomene, de Thalie & d'Euterpe ; de maniere que malgré la distance du Croisic à Paris je m'y transporte en un trait de pensée, en état d'applaudir & de blâmer, comme si j'assistois effectivement aux

représentations. D'ailleurs il sçait me trier le bon dans les nouveaux ouvrages , & m'épargne la fatigue de l'y chercher dans le fatras effrayant du médiocre & du mauvais.

Sans ce secours un homme de lettres que la situation de ses affaires & la modicité de ses revenus enchaînent dans sa Patrie avec peu de livres pendant des deux ou trois ans, demeureroit fort étonné à son retour , & paroîtroit aux autres comme un Automate tombé des nuës dans la Ville de Paris.

Je pourrois m'étendre en détail sur tout ce qui doit faire estimer & rechercher le Journal dont je parle. Je me contenterai de dire que les lettres particulieres que ces Auteurs reçoivent des Pays étrangers, les relations de ce qui se passe de remarquable à la Cour , à Paris & dans toutes les Villes de l'Europe & même par delà, les mémoires qui leur sont adressés des différentes Académies & dans lesquels , outre ce qui concerne la Littérature fleurie , les Mathématiques & la Médecine déploient leurs secrets & leurs expériences , qui sont comme une nouvelle école pour tous ceux qui exercent ces professions dans les Provinces ; enfin je dirai qu'on doit unanimement convenir que toutes ces parties forment un recueil infiniment curieux & très-digne d'être précieusement conservé.

24 MERCURE DE FRANCE.

J'ai toujours jugé, Monsieur, que le continuateur de Théophraste dans le bon mot si souvent & si mal à propos cité depuis, avoit eu dessein de lâcher une plaisanterie plutôt que de dire une vérité. Au bout du compte est-ce que la fantaisie d'un seul homme doit captiver l'opinion publique & décider contre le sentiment général ?

Feu M. de la Roque avoit de l'esprit, il sçavoit ; & par conséquent étoit fort en état de se vanger quand on faisoit grêler sur son Journal le sel injurieux du sarcasme & de la raillerie outrée. Mais soit par timidité, soit par raison d'intérêt que je ne devine pas, il demeuroid *tanquam vetulus canis, morbo languens, senio effatus, & muscarum plerumque punctu, crabronumque interdum impetu, hinc & inde semper inconcussus*, n'ayant été, à vrai dire, le plus souvent attaqué que par des Athletes de Lilliput. Il ne faut pas qu'un Journaliste soit trop mordant, mais il lui convient au moins de laisser entrevoir qu'il n'est point insensible.

Je n'ai point intention de me déclarer en cet endroit contre M. de Boissy. Je m'imaginais que c'est par légèreté & pour assaisonner quelque tirade qu'il trouvoit trop simple & trop nuë dans sa nouvelle Comédie, qu'il a trop à la hâte décoché sa pointe contre le Mercure. Je suis même presque sûr

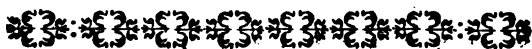
Sur que dans son ame il lui rend un différent témoignage & surtout aux nouveaux Auteurs de ce Recueil , qui pourvus de science & de goût , conditions essentielles & nécessaires pour assembler un Journal Littéraire , suffiroient eux seuls pour le remplir d'excellentes pièces , n'y employant que celles qu'ils sont en état de composer. Je regarde M. de Boissy comme un de nos meilleurs Comiques. Je lui trouve beaucoup du génie du célèbre Aristophane , & si l'on osoit lui reprocher quelque chose , ce seroit peut-être d'avoir trop d'esprit & d'en être trop prodigue.

J'ai entendu , mon cher Abbé , grand nombre d'amateurs de l'Eloquence , de la Poësie & de l'Histoire , se plaindre qu'on entrelassât dans le Mercure des morceaux de Mathématique, d'Antiquité, de Jurisprudence & de Chirurgie, sans faire reflexion que ceux qui se livrent par choix aux sciences que je viens de nommer en dernier lieu , & qui font acquisition du Mercure comme eux , seroient dans le cas de former reciproquement les mêmes plaintes sur les morceaux d'Eloquence , de Poësie & d'Histoire qui s'y trouvent insérés. Mais un homme de bon sens , & qui entend les interêts du bel esprit , est charmé de rencontrer sans peine & sans dépense les moyens d'ésfleurer un peu de tout , afin de

B

26 MERCURE DE FRANCE,

n'être pas transporté comme dans un nouveau monde, quand on s'entretient en sa présence de matieres dont il n'a point fait son étude. Le Mercure s'est toujours soutenu en dépit de ses adverses parties, preuve indubitable de sa valeur & de son agrément. Vous trouverez ce me semble, mon cher Abbé, dans cette Fable allégorique le précis de votre sentiment & du mien.



LE FLEURISTE ET LES CURIEUX.

P A B L E.

UN Fleuriste faisoit son unique plaisir
D'un Parterre enrichi des larmes de l'Aurore,
Embelli des regards de Cloris & du Flore
Mollement caressé des ailes du Zéphir.
Nombre de curieux s'en vinrent à la file
Visiter les appas de ce riant azile ;

L'un dit, ô la charmante fleur !

L'autre, je ne vois pas sur quoi l'on se récrie :
Qu'a-t-elle de si beau ? Moi, j'aime la couleur

De celle-ci : moi, je hais son odeur,

Après quoi du Parterre on suit la simétrie.

C'étoit comme des fleurs ; encor ceci, cela.

Ici l'on admiroit, on désaprouvoit là.

L'un louoit le gazon, l'autre la broderie.

L'un vouloit un triangle où l'on fit un carré.

Suivant l'autre , unovale eût bien mieux figure.
 Le fleuriste attentif , jusqu'alors bouche close ,
 Leur dit , ainsi , Messieurs ce qui ne plaît à l'un
 Plait à l'autre ; & du bon tel est le sort commun
 De n'avoir rien en soi , quoique d'ailleurs on glose ,

Qui ne soit du goût de quelqu'un ,
 Car qu'un tout composé de diverses parties
 Faites par la Nature & par l'homme assorties ,
 Puisse à tous & partout plaire dans le détail ;
 En quel tems en quel lieu fut-il jamais personne ,
 Quelque mérite qu'on lui donne ,
 Dont un succès pareil couronna le travail ?

Je souhaiterois , Monsieur , que l'im-
 mense ouvrage qui dévore vos veilles , &
 qui ne pouvoit gueres être entrepris que par
 vous qui possédez l'Hébreu , le Grec & le La-
 tin comme votre Langue naturelle , fut en
 état de paroître & d'être annoncé dans le
 Mercure avec les justes éloges dont il ne peut
 manquer d'être digne. Adieu ; je terminerai
 ma lettre comme Laodamie dans les Héroï-
 des d'Ovide ,

Sit tibi cura mei , sit tibi cura tui.

& parce qu'il n'est pas d'usage de se nom-
 mer le premier en François , & qu'uuver
 tout seul est pour l'ordinaire en notre Lan-

B ij

18 MERCURE DE FRANCE.

gue de la Prose autant que de la Poësie, je
vous dirai,

Soignez votre santé, ce sera par ma foi
Prendre soin de vous & de moi,

qui suis avec les sentimens d'estime & d'a-
mitié que vous me connoissez, Monsieur,
votre &c.

Au Croïsic ce 18 Mai 1745.



LA S A N T É

O D E.

TEl qu'au retour de Zéphire
Sous le bélier gracieux,
Tout s'embellit, tout respire
Un calme délicieux :
Telle ô Santé florissante,
A mon ame languissante
Tu rends la sérénité.
Mon cœur enyvré de joye
Se ranime & se déploie
Au sein de la volupté.

Dans mes yeux tu fais éclore
Un feu qu'éteignoient mes pleurs;

Mon tein flettri se colore
Du doux vermillon des fleurs.
Dégagé d'un suc perfide
Mon sang plus pur, moins rapide
Enfle & rougit ses canaux,
Ainsi la fève épurée
Gonfle une tige altérée,
Et fait fleurir ses rameaux.

Que la fortune m'agite
Dans les sauvages déserts
Ou du Numide, ou du Scythe,
Je braverai ses revers.
Compagne de mes disgraces,
Santé vole sur mes traces,
Daigne avec moi t'exiler;
Préfide seule à ma vie;
Mes jours sont dignes d'envie
Si ta main doit les filer.

Partout, aimable Déesse,
L'enjouement naît sous tes pas,
L'embonpoint & la jeunesse
Embellissent tes appas.
La force active & constante,
La vivacité riante,
Sans cesse suivent ta Cour.
Le sommeil doux & tranquille
Se plaît dans l'heureux azile

B. iij

3. ● MERCURE DE FRANCE.

Où tu fixes ton séjour.

Sous un berceau de verdure
Tu vois de jeunes Amans
De l'innocente Nature
Suivre les doux mouvemens,
La divine Cithérée
De jeux, de ris entourée,
Vient couronner leurs désirs.
Ailleurs en vain on soupire ;
Cen'est que sous ton empire
Qu'elle est mère des plaisirs.

Tandis que dans leur cabane
Les Vendangeurs satisfaits ,
Du tendre époux d'Arianne
Te consacrent les bienfaits.
Tu vois luire sur l'arene
Des Athlètes hors d'haleine ,
Les corps souples & nerveux ,
Leurs bras meurtris s'entrelacent .
Ils se pressent , ils se lassent ,
Et ces combats sont leurs jeux

Ainsi passant leur jeunesse
Les mortels que tu chéris ,
Des glaces de la vieillesse
Tu défends tes favoris.
Tels qu'aux premiers jours de l'âge,

Tu verses sur leur visage
Les plus riantes couleurs,
Et quand leur vigueur succombe,
Ils arrivent à la tombe
Par une route de fleurs.

Que sous des lambris coupables
Les mortels efféminés
Aiment à charger leurs tables
De poisons assaisonnés.
Que sur le myrthe & la rose
Un Sibarite repose ;
Le luxe abrège leurs ans ;
Je me borne à la Nature,
Une vie austère & pure
Me prolonge tes présens.

Toujours pleine de tendresse
Pour l'indigent vertueux ,
Tu fuis loislve mollesse
De l'opulent fastueux.
Le dégoût , l'intemperance ,
Tristes fruits de l'abondance
Te bannissent des cités ;
Le laboureur sous des hêtres
Se nourrit des mêts champêtres
Que tes mains ont apprêtés.

O vous, qui bravant sur l'onde
Les périls & les travaux ,

B iijj

32 MERCURE DE FRANCE,

Allez dans un nouveau monde
Chercher des besoins nouveaux ,
Laissez ces trésors arides ,
Qui de nos desirs avides
N'éteignent point les ardeurs ,
Mais du plus lointain rivage
Apportez ceux dont l'usage
Peut soulager nos douleurs.

A travers l'humide plaine
La santé vole avec eux ;
Paissibles freres d'Heléne ,
Guidez leurs vaisseaux heureux.
Que les vents leur obéissent ;
Que les vagues s'applanissent
Sous ce fardeau précieux !
Il est après la sagesse ,
Notre plus douce richesse
Et le plus beaux don des Cieux.



COMMERCE de la Groenlande.

M Onfieur *Savary* dans son Dict. de commerce avouë que la Groenlande est un Pays très inconnu , & qu'il n'a ni beaucoup de marchandises, ni des habitans bien propres au commerce, ainsi il n'en

donne pas une longue description; c'est pourquoi je crois qu'on verra ici avec plaisir ce qu'on en apprend par deux nouveaux Ouvrages en Danois & en Allemand de M. Hans Egede , Missionnaire Danois en Groenlande , l'un imprimé en 1740, & l'autre en 1741, que j'ai tiré du Journal cité en marge.

M. Egede a vécu dans ce Pays quinze années de suite , & il mérite toute sorte de croyance par l'ingénuité qui paroît dans ses Ecrits.

L'ancienne Groenlande est une vaste partie du continent de l'Amérique; c'est à elle qu'elle appartient plutôt qu'à l'Europe , car elle est jointe à l'Amérique au-dessus du 78^e. degré où elle forme la baye de Baffin des Anglois : du moins l'Auteur trouve cette jonction probable par la ressemblance des naturels de la Groenlande avec ceux de la baye de Hudson , & par l'élargissement des terres qui s'étendent à perte de vue vers l'Ouest au-delà de l'Isle de Disco. Les cartes de Molla & de l'Isle donnent la chose pour certaine. Elle s'avance vers le Sud , en allant en pointe à peu près comme l'Afrique & se termine 39^e. degré au 50 minutes par le Cap de Forewel , & présente par cette position deux longues Côtes à la Mer qui se joignent au Sud.

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

La Côte Occidentale est celle que l'Auteur a parcouru depuis le 60^e. degré jusqu'au 65^e. Les Mers qui la baignent au Sud s'appellent le détroit de David, & plus au Nord elle a la baye de Baffin.

La Côte Orientale quoique plus proche de l'Islande dont elle n'est éloignée que de quelques quarante milles, est pourtant presque entièrement inconnue. D'affreuses Isles de glaces la rendent inaccessible aux vaisseaux Européens; on n'y peut venir que par terre en partant de la Côte Occidentale, ou par mer en se servant de quelques canots des Groenlandois qui se hazardent au travers des glaces à la faveur de la bonne saison, & qui réussissent quelquefois à y trouver un passage.

L'une & l'autre de ces Côtes a été habitée par des colonies de Norwegiens que les Groenlandois exterminèrent entièrement lorsqu'ils ne recevoient plus de secours, ce qui fit oublier la Groenlande.

Martin Forbisther sous le regne d'Elisabeth Reine d'Angleterre y alla par l'Ouest, en découvrit le Cap Meridional & donna des noms à plusieurs bayes & à plusieurs caps de la Côte Occidentale; il en remporta une quantité de pierres remplies d'argent, à ce qu'il dit dans ses mémoires, mais M. Egede doute extrêmement de sa sincérité, n'ayant

trouvé en Groenlande ni mines d'argent ni Princes ni Art, & Forbisther dit avoir trouvé tout cela.

Christiern IV. Roi de Dannemarck ne vit pas sans jalousie des étrangers qui venoient lui enlever les domaines de ses prédécesseurs. Il fit équiper en différens tems quatre ou cinq petites escadres pour retrouver cette Province perdue. L'Amiral Godske Lindenou y fut deux fois, il rapporta de la mine d'argent, & du sable chargé d'or. Frederic III. fit partir en 1654 un vaisseau commandé par le Capitaine Muller qui y découvrit cette même riviere de Baal où les Danois se sont établis de nos jours.

Christiern V. y envoya un vaisseau en 1670 qui fut pris par les Dunkerquois. Les Hollandois y aborderent de tems en tems en allant à la pêche des baleines qui est devenue fort abondante dans le détroit de David, mais ils n'y firent ni découverte ni établissement.

On peut donc dire que la Groenlande a été inconnue jusqu'en 1721. M. Egede a le mérite tout entier de la découverte, il a de plus abandonné sa Cure, sa Patrie, il a avancé le peu qu'il avoit pour une Mission dans un Pays inconnu, affreux, sans richesses, sans plaisirs, & presque entierement dépourvu du nécessaire; il s'en est remis pour

B vj

toutes ces difficultés à la Providence.

Nous allons voir à présent ce que produit ce Pays. Des bouleaux , mais qui ne viennent jamais plus hauts que deux ou trois toises ; des aulnes, des saules , ce sont les arbres : du cochlearia & du meilleur, c'est une manne , parce qu'il fournit un remède assuré contre le scorbut. De l'angélique , de la tormentille , une demie douzaine d'autres herbes , voici les plantes , encore ne viennent-elles que jusqu'au 65^e. degré ; plus avant vers le Nord , l'herbe même n'est plus qu'une marchandise étrangère que les Groenlandois sont obligés d'acheter pour en garnir leurs bottes ; le bled n'a jamais voulu venir à bien sous le 64^e degré , il n'y a eû que les choux & les raves qui ayent réussi , car il ne peut venir dans ce Pays que les plantes dont la graine meurit dans deux mois au plus après la semaille , & qui dans cet Eté si court peuvent supporter les vents les plus rudes & les froids les plus vifs.

Dans un Pays si ingrat on ne vit que de la chair de baleine, de poisson, du lard des veaux marins & des gigots de rennes , mais ceux-ci sont rares , coriaces ; c'est de ces viandes dont vivent uniquement les Groenlandois. Ils ne connoissent ni pain ni légumes , ni fruits ni lait, ni le sel même. Ils vont chercher les rennes parmi des rochers couverts de glace , ou

pour suivre les poissons sur une mer toujours à demi - gelée & très orageuse, car il n'y a point d'autres ressources : la terre qui nous est si libérale est de fer pour eux.

Les minéraux ne sont pas plus communs, & les pierres d'or & d'argent ne se sont plus retrouvées depuis Lindenou, & Forbisher. Il y a pourtant du verd de gris, de la mine de plomb, du fer & une terre jaune tirant sur le cinabre, qui à la vérité ne donne point de métal, mais qui est, de quelque utilité pour la Peinture, il y a encore des cristaux, de Laspiste, & des eaux minérales chaudes d'un goût pénétrant qui peut-être seroient utiles aux malades, s'il y avoit une Médecine dans ce Pays-là.

Les animaux y sont rares, il n'y a que des rennes, des chevreuils blancs ou gris, des lievres blancs, des chiens aussi indolens & aussi stupides en leurs genres que leurs maîtres. il n'y manque pas d'oiseaux qui ont la voix fort belle ; c'est un privilège du Nord, car sous la Zone torride les oiseaux sont parfaitement beaux, mais ils n'ont qu'une voix très désagréable.

La mer est mieux peuplée que la terre. Il y a des baleines de plusieurs sortes, des narwals, des cachillots, plusieurs espèces de veaux marins, des saumons ; enfin c'est elle qui nourrit les hommes au défaut de la terre.

38 MERCURE DE FRANCE.

Les Groenlandois tout nonchalants qu'ils sont ne manquent pas d'industrie pour profiter de l'abondance de leurs mers ; ils entreprennent hardiment les baleines & les tuent à coup de lance quoiqu'ils n'ayent que des canots pour Navires. Ils s'en font de plus petits de peaux ; on en a dans les cabinets, un homme y entre , les enfle & va rouler sur les ondes ; en riant de leur fureur , elles ont beau renverser ce chetif bâtiment , un coup d'aviron les remet en équilibre.

C'est la voiture des hommes, ils ne ramment jamais dans les grands canots , il n'y a pas assés de danger ou d'habileté à cela , & les femmes en sont chargées. Ils font marcher leur petits canots d'une vitesse extrême , jusqu'à faire douze milles par jour : c'est là dedans qu'ils vont chercher les veaux marins ; il est vrai qu'ils ont beaucoup d'autres industries pour les prendre. Tantôt ils se traînent à terre pour les surprendre dans quelques trous de glace , tantôt ils les entourent de petits lacs où ils les prennent avec des filets pour les achever sur la glace, tantôt ils s'avancent sur un espee de trepié mobile pour éviter de faire du bruit , sûrs de lancer la bête dès quelle montre le bout du nez. La nécessité rend industrieux ; il n'est point de peuple qui ne sçache se procurer dequoi vivre , quelque stupide qu'il soit en toute autre chose.

Je ne suis entré dans ce détail sur les veaux marins que parce que M. Savary dans son Dict. de commerce n'indique point dans quel endroit des mers glaciales on va à leur chasse, & qu'il n'explique pas si bien qu'ici la maniere dont on les prend, il dit d'ailleurs que les pêcheurs ont observé que les parages qui sont remplis de ces veaux ne valent rien pour la pêche de la baleine; ces observations sans doute ne sont pas justes, puisque c'est dans ce Pays que s'en fait la grande pêche, mais comme les veaux marins vivent sur terre & sur mer, ils viennent apparemment se promener sur mer lorsqu'ils ne craignent pas d'être dévorés par les baleines. Au reste les Groenlandois n'habitent qu'au bord de la mer, l'interieur des terres n'est que glace, & il n'y vont que pour aller à la chasse des rennes.

Le commerce de Groenlande n'est pourtant pas à mépriser, M. Egede le prefere à celui de l'Islande. On en rapporte des peaux de veaux marins & de rennes, du morfil, du narvval & de la baleine.

Les Danois animés par notre auteur ont érigé trois comptoirs sur la Côte Occidentale, le plus au Nord est à 69 degrés, l'autre à Nepiset, & le plus au Sud, qui porte le nom de *l'Esperance* à 64. M. Egede recommande fort à la Nation d'en placer à

40 MERCURE DE FRANCE

la Côte Orientale par les 62 ou 63 de latitude, & d'y former des Colonies : les mers Orientales n'étant pas fort navigables, il n'y a pas de contrebande à craindre, au lieu qu'à l'Ouest les étrangers enlèvent aux Danois le plus clair du profit.

Nous n'entrons point ici dans ce que l'Auteur nous apprend touchant la Religion, les mœurs & la maniere de vivre des Groenlandois. On feroit très-bien de traduire son ouvrage dans une Langue plus commune que l'Allemand, pour satisfaire la curiosité de ceux qui voudroient être mieux instruits de ce Pays si peu connu.



ÉPIÎTRE à M. le Comte d'Argenson Ministre & Secrétaire d'Etat.

DAns un ennuyeux verbiage
Articulant tout & nommant
Parme, Prague, Dettingue & le canon Flamand,
On ne fait point ici l'ordinaire étalage
Des services, des ans, des vœux & de l'hommage
Du très-ruiné suppliant :
Ses titres les plus sûrs sont dans la bienfaisance
De ce génie heureux, ce Ministre estimé,

Né pour faire aimer la puissance
Du Maître dont il est aimé.

Quel bienfait briguons-nous ? Quelle est notre
espérance ?

Est-ce quelqu'un de ces objets
De fortune ou de confiance ,
Où se portent tous les projets
Des vieux Gendarmes de la France ,

Et dont tant de Majors , d'éternelle présence ,
Composent leurs pesants placets

Et les ennuis de l'audience ?
Non , ce n'est point en vérité
Un emploi de cette excellence
Qui par nous est sollicité ;

C'est un poste (on l'avouë en toute humilité)
A qui personne ici ne pense ;

Un vieux donjon , un roc , un antre inhabité ;
Sans demandeurs , sans concurrence ,
Sans arsenal , sans conséquence ,
Sans canons, & sans vanité
C'est la superiorité

D'une maigre Communauté
D'Invalides presque en enfance ,
Qui montent la garde, je pense ,
Beaucoup moins pour la sûreté

D'une place où la Paix , le sommeil , le silence ;
Resident à couvert de toute hostilité ,
Que pour épouvanter par les sons lamentables

42 MERCURE DE FRANCE.

D'un tambour enroué de toute éternité ,
Les graves chathuants dont la postérité
Voudroit leur disputer leurs grabats & leurs tables ;
Ou pour bannir du creux de ces sombres ormeaux
Abri de leur gazette & de leur triste vie,
Les corneilles & les corbeaux
Qui pourroient quelque jour manger la compagnie
Et se méprendre à l'air , à la mine flétrie
De ces cadavres de Héros ,
Enfin pour en parler avec plus d'évidence
Et non moins de prolixité ,
C'est la très-mince Lieutenance
D'un Fort d'assés peu d'importance ,
Qui ne sera jamais bloqué ,
Mais dont le Grenadier qui s'offre à sa défense
Rendrait bon compte au Roi, si contre l'appar
rence
Il étoit un jour attaqué ,
Et justifieroit bien le choix & la prudence
Du Ministre chéri qui l'auroit colloqué
Sur cette chetive éminence ;
Encor voulons-nous moins que cette jouissance
Par ce mémoire présenté ,
Ce n'est pour le moment qu'un titre sans séance
Un bien qui n'aura d'existence
D'actuelle réalité
Que dans notre reconnoissance ,
Jusqu'à l'instant qu'il plaise au Maître Souverain

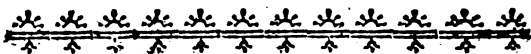
De rappeler à lui l'ame du Châtelain
Dont nous briguons la survivance ;
Mais comme ce vieux Paladin ,
Quoique gouteux octogénaire ,
S'aime beaucoup dans sa taniere
Et n'aima jamais son prochain ;
Que sçait-on , hélas ! le vieux reître,
Très-choyé , très-soigneux des restes de son être ,
Eternel dans ses bastions ,
Empaqueté , fourré le nez sur les tisons ,
Entre son Major & son Prêtre ,
Ses vieux contes de garnison ,
Et ses pipes & ses marons
Hélas ! enterrera peut-être
Celui pour qui nous demandons.
Dieu lui fasse toute autre grace
Si dans ce jour nous obtenons
Un Coadjuteur de sa place ;
Et quand il aura tout compté
Sur Hofchster & sur Ramillies
Tout ce qu'on eût mieux fait , ce qu'on eût en-
porté
De gloire , d'immortalité ,
Et de perruques ennemies ,
S'il avoit été consulté ;
Quand il aura bien exalté
Les antiques chevaleries ,
Des Maréchaux défunts dépeint les effigies ,

44 MERCURE DE FRANCE

La moustache & l'austérité,
Bien rabâché, bien regretté
Ses campagnes & ses orgies,
Des sièges où peut-être il n'a jamais été,
Des belles dont sans doute il n'a jamais tâté :
Enfin quand le bon homme aura bien repeté
Les ennuieuses litanies
Du tems passé, seul tems par lui toujours vanté ;
Après qu'il aura joint à cette Kirielle
Ce que dans sa baraque il compte faire un jour,
Ses projets assez longs pour la vie éternelle,
Les mémoires qu'il doit présenter à la Cour
Et qu'à son ordinaire il aura dit sans cesse
» Mon pont levis, ma garnison,
» Mon Aumônier, ma forteresse,
» Le Roi mon Maître, mon canon.
Tout cela dit & fait en deux ans qu'on lui donne
Par bien-séance ou par aumône,
Dieu veuille rappeler dans l'éternel do stoix
Le peu d'esprit qu'il peut lui voir,
Et moitié marmotant sa courte patenôtre
Moitié sur sa goutte jurant
Nous l'endormir Chrétienement
Et le clore hermétiquement
Pour son bonheur & pour le nôtre !
Si la rage du bruit & d'un frivole honneur,
Chimere des vivans, dans les demeures sombres
Tient aussi des vieux preux les sérieuses ombres,

Il peut être assuré que son cher successeur,
Plus jaloux qu'un parent d'orner ses funérailles
Lui fera dresser de grand cœur
Toute la pompe des batailles,
Que pour mieux décorer son convoi, son tombeau,
On empruntera de la Ville
Ce qui peut manquer au Chateau,
Prêtre, Soldats, poudre, bedeau,
Et tout le funébre ustensile,
Que vers son dernier domicile
Toute les Croix de S. Louïs
Qui végètent dans le Pays,
L'accompagneront à la file.
Que tous les vieux fusils ce jour là sortiront
De leur rouille & de leur poussière,
Et, s'ils le peuvent tireront,
Pour annoncer au loin sa marche funéraire :
Que son large écusson, sa croix, son cimetière,
Le catafalque honoreront ;
Et qu'enfin au sein de la terre
Ses Reliques ne descendront
Qu'avec les honneurs de la guerre.





*R E M A R Q U E Critique sur la date
precise du Concile de Sens de 1346 cité
par le P. Texte Dominicain , dans le
Mercure second de Novembre 1744 pag,
20. & 22.*

Comme il paroît que le R. P. Texte s'est rendu aux remarques qu'on lui a envoyées par le canal du Mercure touchant l'établissement de l'*Angelus*, & qu'il convient dans celui de Novembre 1744. que ce n'est pas Louis V I. qui a ordonné qu'on le sonnât & qu'on le récitât à midi, ainsi qu'il l'avoit assuré sur la foi du Dict. de Trevoux (où l'Imprimeur a mis Louis VI. au lieu de Louis XI. c'est à dire un V, pour un X,) je ne puis que louer la bonne foi avec laquelle agit ce très R. P. Plusieurs personnes qui connoissent son caractère, espèrent qu'il en fera de même à l'égard de Hennuyer, qu'il a soutenu très-mal-à-propos avoir été Dominicain, & que s'il n'adoucit pas ce qu'il a dit de trop fort sur ce sujet, en publiant quelque écrit qui fasse connoître son heureux changement au public, au moins il s'acquittera de ce devoir de vive voix.

Ce qui me fait aujourd'hui mettre la main à la plume c'est que je vois que le P. Texte

est embarrassé sur la date d'un Concile de Sens, tenu à Paris par Guillaume de Melun.

Pour le coup le P. Texte n'a osé décider, il se contente de *proposer la difficulté*, & il paroît disposé à s'en rapporter aux sçavans Bénédictins continuateurs du *Gallia Christiana*. Il insinuë modestement que la date de ce Concile lui paroît d'un grand poids, & il a en cela raison.

Mais en attendant que les P. P. Benedictins donnent au public le tome de la Province de Sens) qu'ils n'ont peut-être pas encore commencé) il est utile pour l'Histoire Ecclésiastique d'examiner cette date.

Les actes de ce Concile (qui sont aux archives de l'Archevêché de Sens,) le fixent à un Mercredi 14 Mars 1346, après le Dimanche *latare*.

Celui qui a fait des notes sur la seconde édition du spicilege de Dacheri, dit que cette date ne peut subsister, parce qu'en 1346 ce Dimanche *Latare* étoit le 30 Mars & il reforme cette date & la place en 1350, où ce Dimanche étoit le 11 Mars à ce qu'il dit.

Il est surprenant que cet annotateur, (d'ailleurs très habile homme,) n'ait pas pris garde que dans ce tems là on commençoit l'année à Pâques en France, & qu'ainsi ce qu'on appelloit alors l'année 1346, étoit 1347, selon la maniere de supputer *proleptique* ou

48 MERCURE DE FRANCE

anticipée qui est en usage actuellement parmi tous les Chronologues.

Or cette année 1347 la lettre dominicale fut G, indiction 15, Pâques fut le 1^{er} Avril, par conséquent le Dimanche *Latart* tomba le 11 Mars, & ainsi le 14 Mars fut un Mercredi selon la date du Concile qu'on ne peut point soupçonner de la moindre erreur.

Mais il est risible que cet annotateur après avoir bronché si lourdement en une chose si claire ait fait un second anachorisme encore plus ridicule dans la suite, car il ajoute que le Dimanche *Latart* fut le 11 Mars en 1350, ce qui est absurde, car puisque G étoit la lettre Dominicale en 1347 F, E, pour lettres dominicales en 1348, on eut D en 1349, & C en 1350, & par conséquent en cette année le 11 Mars ne peut tomber un Dimanche, mais un Jeudi. Je laisse à d'autres le soin d'examiner quelle a pu être la cause ou l'occasion d'une méprise si grossière, mais cela nous montre qu'il faut se servir de ses yeux & ne pas s'en rapporter aveuglément même aux plus habiles.

J'ajoute pour finir cette petite discussion, que le même annotateur a eu tort de dire que Guillaume de Melun n'étoit pas encore Archevêque de Sens en 1346, car Philippe son prédécesseur immédiat étoit mort le 7
Avril

Avril 1345 après Pâques qui arriva cette année le 27 Mars, & on a aux archives de Sens un acte de Guillaume de Melun du mois d'Octobre 1346, ce qui precede le Concile en question celebré au mois de Mars 1347, que l'on comptoit alors 1346 à l'ancienne maniere, ou comme l'on dit vulgairement *selon l'ancien style*.

A Paris ce 24 Fevrier 1745.



*R E P O N S E de M. des Forges-Maillard
à l'Épître de M. de la Soriniere, inserée dans
le 1er. vol. du Mercure de Fevrier.*

E St-ce, cher Soriniere, à la pâle liqueur
Dont à tous tes repas tu bois à pleine tasse
Que tu doistes beaux vers qui coulant avec grace,
Sont animés du feu vainqueur ?
Tu nous trompes, confrere, & cette eau claire
& saine,
Dont les flots pétillants circulent dans ton cœur,
Vient à la Soriniere en filtrant sous l'arêne
Des cantons renommés où jaillit l'hypocréne.
Mais ne t'en vante pas ; ton secret étant scé
Aviliroit le don que nous avons reçu
Du nourrisson du vieux Silene,
Qui fait de ton Pays le meilleur revenu.

C

30 MERCURE DE FRANCE.

Cependant la chose est certaine

Que si l'on étoit prevenu

Que les eaux d'Helicon percent dans ton domaine,

Par leur vogue ton bien seroit en peu grossi ,

Chacun en préférant la liqueur souveraine

A celle qu'on vend à Passi.

Ami, je suis touché de tes doctes suffrages ,

D'autant qu'ils ne sont pas lâchement mandiés ,

N'étant connu de toi que par quelques ouvrages

Que ma Muse a versifiés

Sous deux noms tour à tour , sur ces tristes rivages

Où le sort me ramene & cherche à m'arrêter.

J'y voudrois amuser mon loisir sédentaire ;

Peu de livres nouveaux ont de quoi satisfaire

Mon goût, que ne peuvent flater

Les vains colifichets , le Phébus plagiaire ;

J'aime malgré Perrault , Virgile , Horace , Ho-
mere ,

Et mon petit pupître en est toujours paré,

Quand mon archet est préparé

A jouer sur ma lyre une chanson légère ,

Ces lieux où des neuf Sœurs la Langue est étran-
gere.

Où Neptune , Dirce , Portumne , Ino , Doris

Sont les Déités qu'on révère ,

N'offrant point à mes vœux ce qu'on trouve à
Paris ,

Un Tixon délicat , un clairvoyant Voltaire ,

A qui, sur mes écrits j'aïlle me consulter,
 Mon caprice est le Dieu qui me vient assister,
 Et ne devant qu'à moi les vers que je puis faire,
 Je n'ai que mon plaisir pour but & pour salaire.
 Mais sçais-tu que ta main par un coup surprenant
 Traça mon caractère en peignant mon génie ?

Vrai, naturel, indépendant,
 (Triple & contraire obstacle au bonheur de ma
 vie)

Au mensonge impudent ma langue se dénie.
 Toujours même sans fard & constant dans sa foi,
 L'amour qui m'inspira des vers pour ma maîtresse,
 Sur un ton plus sublime élevant ma tendresse,
 N'a que changé d'objet quand j'ai loué mon Roi.

Au Croisic ce 5. Mai 1745



LETTRE

*D'un Médecin sur la contagion qui régné
 parmi les bestiaux.*

LA maladie qui régné parmi les vaches a
 tous les signes d'une fièvre inflamma-
 toire.

Dans les cadavres que nous avons fait ou-
 vrir nous avons trouvé presque toutes les par-
 ties enflammées & même gangrenées, les
 veines remplies d'un sang noir & dissous.

C ij

§ 2. MERCURE DE FRANCE.

les quatre estomacs gorgés de nourriture non digérée,

Les animaux attaqués ont les oreilles & les cornes froides , l'œil morne , la tête baissée ; ils tremblent , ils pleurent , leur nez coule , leur lait tarit , ils ne mangent plus , ils ont le dévotement & la fièvre.

On peut aisément connoître la fièvre , il faut pour cela poser la main gauche entre la jambe gauche de devant & le poitrail , on sentira le battement du cœur : il doit en état de santé battre 45 ou 48 fois en une minute ; s'il y a plus grand nombre de pulsations on peut assurer qu'il y a fièvre. La maladie de sa nature est terrible ; c'est une espèce de peste qui devient incurable si l'on ne sçait pas y remédier de bonne heure. Mais les vachers ignorent le commencement de la maladie ; ils ne jugent leurs bestiaux malades que lorsqu'ils cessent de manger : cependant nous sçavons par expérience qu'ils mangent encore long-tems après qu'ils sont attaqués.

Voici les signes du commencement de la maladie.

1^o. Les vaches ne ruminent pas , c'est-à-dire en terme de vacher , ne grugent pas leur avoine.

2^o. Leurs excréments ne sont pas en même quantité ni en même qualité , il y en a plus

Ou moins, ils sont trop durs, trop mols ou trop fluides.

30. Les vaches sont tristes.

40. Elles ne mangent pas avec la même vivacité.

50. Elles respirent difficilement ou bien elles toussent.

Dès qu'on s'apperçoit d'un seul de ces symptômes il faut sans perdre de tems séparer la bête d'avec ses compagnes, lui retrancher la moitié de la nourriture ordinaire, lui donner de l'eau blanche pour boisson, des lavemens avec la même eau blanche, & lui faire tirer quatre pintes de sang en deux fois de six en six heures, & lui faire un cautère actuel avec le fer rouge au poitrail. On fera trois ou quatre trous dans lesquels on mettra une racine d'hellebore blanc qu'on changera de 24 heures en 24 heures. On aura soin de frotter la partie avec le suppuratif. S'il arrive un dépôt & qu'il suppure bien, la bête malade guérira.



LE LION ET LA CHEVRE.

F A B L E.

UN jour sa majesté Lionne
Vit une Chevre assés mignonne

C iij

74 MERCURE DE FRANCE.

Qui broutoit au haut d'un rocher :
En faire un bon repas c'étoit bien son envie ,
Mais il s'agissoit d'approcher ;
Il voulut tenter la partie ,
Croyant être bientôt grimpé.
Ce fût en vain , le roc étoit trop escarpé.
Voyant donc qu'il perdoit sa peine
Il lui tint ce discours :
Que ne descends-tu dans la plaine ,
Petite Chevre, mes amours ,
Tu trouverois en abondance
De quoi remplir ta pance ,
Du thin , des saules verts ;
Quitte ces lieux secs & stériles ,
Et viens dans ces plaines fertiles ;
C'est le plus beau canton de l'univers.
Je t'entends , lui dit-elle , & je te remercie ,
Je ne veux point aller dans la prairie ,
Je me trouve bien où je suis.
Méfiez-vous de ces donneurs d'avis.
Tout ce qu'ils font , à les entendre ,
Ce n'est que pour vos intérêts ,
Mais ne vous y laissez pas prendre ,
Ils ont d'autres motifs secrets ,
Et vous connoîtrez de plus près
Qu'ils ne cherchent qu'à vous surprendre.



LE SAPIN ET LE BUISSON.

F A B L E.

P Rès d'un petit Buisson s'élevoit un sapin ,
 Le plus beau des sapins qui fut dans le village :
 Ne pouvant souffrir son voisin

Il lui faisoit toujours quelque nouvel outrage.

Je suis , lui disoit-il , le plus beau du canton :

Regarde ma hauteur , la force de mon tronc ;

Je sers dans toutes les Provinces

A bâtir les Palais des Seigneurs & des Princes ,

C'est avec moi qu'on fait les mâts des grands vais-
 seaux.

Pour toi, pauvre buisson, quel est ton héritage ?

A quoi peuvent servir de trop vils arbrisseaux ,

Qui comme toi ne sont d'aucun usage ?

Il est bien vrai , dit l'autre avec douceur ,

Que je n'ai point la hauteur en partage ;

Mais ce m'est un grand avantage ,

Je le fais , & cette hauteur

Que tu nous vintes tant est cause du malheur

Qui depuis si long-tems poursuit ta destinée ;

Peut-être avant la fin de la journée

Tu veras un vieux bucheron

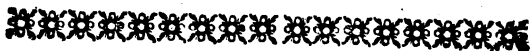
T'abître à grands coups de coignée ;

Au lieu que moi, pauvre buisson ,

C i i j

66 MERCURE DE FRANCE

Je ne souffre aucune torture ;
Je vis en sûreté dans ma condition ;
Il est vrai qu'elle est plus obscure.
Ce ne sont point les biens, les degrés, les honneurs,
Qui doivent flater notre envie ;
Un état moins brillant est exempt des douleurs
Dont toute fortune est suivie.



OBSERVATION

Sur quelques anciens Evêques d'Evreux.

J'AI avancé dans un Ecrit communiqué à un habile homme, & qui aura pû passer jusqu'à vous, que le défaut de sacre dans plusieurs Evêques élus étoit cause qu'on ne les trouvoit point dans les anciens catalogues de ces Eglises, parce que l'usage étoit de n'admettre dans ces listes que des Evêques sacrés, & j'ai ajouté que c'est à quoi les Historiens des Eglises particulières n'ont pas toujours fait attention. Je n'ai pas voulu alors apporter aucun exemple de cette inadvertance des Ecrivains modernes, de crainte d'allonger mon Ecrit qui étoit déjà trop étendu : mais je me propose de vous citer aujourd'hui l'exemple de M. le Brasseur dans son Histoire Ecclésiastique & Civile d'Evreux.

Cet Ecrivain , pag. 151, a inseré un Richard & un Vautier entre Rotrou Evêque d'Evreux qui fut transferé sur le Siège de Rouen, & Gilles.

Je remarquerai d'abord en passant qu'il est assés mal-fondé à dire que ce dernier étoit de la Maison des Comtes du Perche , je croirois qu'il étoit plus vraisemblablement de celle d'Amiens , puisqu'il étoit neveu de Hugues d'Amiens Archevêque de Rouen. Mais le point où j'en veux venir est que les deux Evêq. Richard & Vautier me paroissent mal - à - propos introduits dans le nouveau Catalogue des Evêques d'Evreux entre Rotrou & Gilles.

La premiere raison qui me le prouve est que dans un Catalogue de ces Evêques fait du tems de ce Gilles même il est placé immédiatement après Rotrou : ce Catalogue est dans un manuscrit de la Bibliothèque Colbert , cote 3969. Richard donc & Vautier ne s'y trouvant point ne peuvent passer tout au plus que pour des Evêques élus qui ne furent point sacrés.

Mais pour dire plus vrai , le prétendu Richard n'est dans le fond autre que l'Evêque Rotrou , dont le nom ayant été seulement écrit par la premiere lettre R. (ce qui étoit alors fort ordinaire) aura été mal rempli par celui de Richard qui se fera d'abord

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

présenté à l'esprit d'un Copiste ignorant. Ce qui le prouve est que M. le Brasseur ne l'a tiré que d'une très-mauvaise copie d'une donation faite à l'Abbaye de Saint Jean de Falaise. Elle est datée de l'an 1162, & a pour témoins les Evêques Philippe de Bayeux, Lytasse de Lysieux. (c'étoit alors Arnoul qui occupoit le Siége de cette Eglise) Girard Evêque de Séez, lequel étoit mort dès l'an 1157, Richard de Coutances avec le prétendu Richard d'Evreux. Comme cet acte est fort suspect, ou du moins sa copie, je suis porté à croire que le Richard de Coutances pourroit bien avoir fait naître sous la plume du Copiste le Richard d'Evreux.

Une autre raison qui appuye ma pensée est que Robert du Mont sur l'an 1163, parle de Rotrou comme étant encore alors Evêque d'Evreux, & ne le fait passer qu'en 1165 à l'Eglise de Rouen, dont le Siége vacquoit seulement depuis le 10 Nov. 1164, jour de la mort de l'Archevêque Hugues d'Amiens.

Les raisons sur lesquelles on fonde l'existence de Vautier sur le Siége d'Evreux avant l'Evêque Gilles, ne sont pas non plus hors d'atteinte. On dit que ce Vautier a été témoin d'une donation faite au Prieuré du Mont aux malades à Rouen en 1166. Mais l'Historien de la ville de Rouen, tome 3, page 186, assurant que cet acte est sans

date , quel fond peut-on faire dessus ? Cependant si dans l'original son nom se trouve & que cet original ne soit point suspect , il y a moyen d'admettre cet Evêque en ne le qualifiant que d'Evêque élu pour le Siège d'Evreux. Car pour ce qui est de l'objection qu'on me feroit de la nécessité qu'il y a eu que le Siège de cette même Eglise fût rempli alors par quelqu'un, Gilles n'y ayant été placé qu'en 1170 , cinq ans après que Rotrou l'eût quitté , je n'en serois pas frappé. Il est certain que Henri II. Roi d'Angleterre & Duc de Normandie qui vouloit se rendre maître des élections des Evêques , laissoit souvent vacquer long-tems les Eglises , comme Saint Thomas de Cantorbery l'observe dans une de ses lettres , & qu'en particulier il jouit pendant huit ans de l'Evêché de Lincolne où il fit élire ensuite Geoffroi son fils naturel qui le garda encore sept ans sans être sacré , après quoi ce Siège fut rempli par le célèbre Gautier depuis Archevêque de Rouen , ainsi qu'on l'apprend de Raoul de Dicet. Une autre preuve de ces longues vacances de Siège se tire d'une lettre du Pape Luce III. (a) qui ordonnant en 1184 au Chapitre de Rouen , le Siège Archiépiscolal vacant , de faire sacrer Guillaume Doyen de Bayeux élu Evêque de Cou-

(a) *Theſaur. Anecd. Martenne* , tom. 3. p. 987.

60 MERCURE DE FRANCE.

tances , ajoute que ce dernier Siège vac-
quoit depuis six ans, quoique néanmoins l'é-
lection de Guillaume eût été faite dès l'an
1182 selon Robert du Mont.



S T A N C E S.

S I vous voulez que j'aime encore,
Rendez-moi l'âge des amours ,
Au crepuscule de mes jours
Réjoignez , s'il se peut , l'aurore.

Des beaux lieux où le dieu du vin
Avec l'amour tient son empire
Le tems qui me prend par la main
M'avertit que je me retire.

Laiſſons à la belle jeunesse
Ses folâtres emportemens ,
Nous ne vivons que deux momens ,
Qu'il en ſoit un pour la ſageſſe.

Quoi ! pour toujours vous me fuyez ,
Tendreſſe , illuſion , folie ,
Dons du ciel qui me conſoliés
Des amertumes de la vie !

On meurt deux fois, je le vois bien :
Ceſſer d'aimer & d'être aimable ,
C'eſt une mort inſupportable ;

JUIN. 1745.

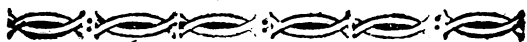
79

Cesser de vivre ce n'est rien.

Ainsi je déplorais la perte
Des erreurs de mes premiers ans ,
Et mon ame aux désirs ouverte
Regrettoit ses égaremens.

Du ciel alors daignant descendre ,
L'amitié vint à mon secours :
Elle étoit peut-être aussi tendre ,
Mais moins vive que les amours.

Touché de sa beauté nouvelle
Et de sa lumière éclairé ,
Je la suivis , mais je pleurai
De ne pouvoir plus suivre qu'elle.



ODE AU ROI,

Sur la Victoire remportée par Sa Majesté le
11 Mai 1745.

TO I, qui fais marcher sur tes traces
Les craintes , les pleurs , les revers ,
Qui ris des mortelles disgraces
Où ta main plonge l'Univers :
Jusqu'à quand , discorde effrénée,
Nos yeux sur la terre étonnée
Verront-ils flotter tes drapeaux ?

MERCURE DE FRANCE

Les Rois armés pour se détruire
Ne se laissent-ils plus conduire
Qu'à la lueur de tes flambeaux ?

N O N : les Dieux à nos vœux propices
Ont mis sur le Trône François
Un Prince , objet de nos délices ,
Inflexible aux sons de ta voix.
Ennemi juré de tes brigues ,
Jamais il ne prit part aux ligues
Que fomentent tes favoris ,
Et pour l'honneur de sa couronne ,
S'il prend les armes de Bellone ,
C'est sur les Autels de Thémis.

F U I , Monstre ; au fond du noir Tartare
Rentre pour n'en jamais sortir :
Des fers que LOUIS te prépare
Rien ne peut plus te garantir.
Attentif au bonheur du monde ,
Son tonnerre aujourd'hui ne gronde
Que pour t'écraser sans retour :
Comment résister à la foudre ,
Par qui tu l'as vu mettre en poudre
Menin , Furnes , Ipres & Fribourg ?

M A I S je parle en vain ; la cruelle
Rassemble encor ses Bataillons ;
Encor de vastes champs par elle
Sont couverts de leurs pavillons.

Approchez Nations guerrieres ,
LOUIS déjà sur vos frontieres ,
Aux murs de Tournay vous attend ;
Plus vous affronterez l'orage ,
Plus l'excès de votre courage
Rendra son triomphe éclatant.

C' E N est fait : ô spectacle horrible !
Où suis-je ? & qu'est-ce que je voi !
Ce que Mars a de plus terrible
Se montre aux champs de *Fontenoy*.
Les rangs se forment , s'épaississent ;
Mille bouches d'airain vomissent
La mort , le trouble , la ténèbre ,
Et l'ennemi vers nous s'élance ,
Moins en soldat plein de vaillance
Qu'en lion rempli de fureur.

L O N G - T E M s la Victoire incertaine
Vole de l'un à l'autre Camp ;
La valeur du François l'entraîne ,
L'ardeur de l'Anglois la suspend ;
Lorsqu'avec cet air qui l'enchanté ,
LOUIS à ses yeux se présente ,
Et soudain son vol est fixé :
Auprès de ce nouvel Alcide
Elle s'arrête , se décide ,
Et rougit d'avoir balancé.

A U milieu du bruit & des armes.

84 MERCURE DE FRANCE.

Tranquille , exempt de tout effroi ,
Quel est ce Prince plein de charmes
Qui marche à côté de mon Roi ?
Me trompé-je , & puis-je le croire ?
Cher DAUPHIN , quoi ! déjà la gloire
T'a conduit parmi nos guerriers ?
Dans l'âge encor des jeux , des graces ,
Les fleurs qui naissent sur tes traces
Déjà se changent en lauriers ?

M A I S tandis que je considère
L'intrépidité de LOUIS ,
Que je vois la valeur du père
Passer jusques au cœur du fils ,
Que sont tout-à-coup devenus
Tant de Cohortes accourues
Pour triompher de leur vainqueur ?
Digne prix de leur violence ,
La nuit , les bois & le silence
Cachent leur fuite & leur douleur ,

O qu'une Victoire si belle
Promet de triomphes nouveaux !
Tournay , le fier Tournay chancelle ,
Prêt à céder à ce Héros.
Sûr de cette illustre conquête ,
Il y vole , rien ne l'arrête ;
Ses défenseurs sont aux abois :
Lassés de faire résistance ,
Ils succombent , & sa présence

J U I N. 1745.

24

A rendu tous les cœurs François.

QU'IL vive ce Prince intrépide ,
L'honneur , l'ornement de nos jours !
Que de son immortelle Egide
Minerve le couvre toujours !
Héros d'autant plus redoutable ,
Qu'une justice inviolable
Dicte seule tous ses projets ,
Qu'il lance à regret le tonnerre ,
Et porte aux horreurs de la guerre
Un cœur plein d'ardeur pour la paix.

L'ABBE' PORTES *Chapelle de Lyon;*





*Illustrissimo Burgundici Senatus Principi
Joanni Berbiseio , Magistratum abdicanti.*

OTIUM SAPIENTIS.

O D E.

QUATER beatus , recta qui docilis sequi ,
 Jam flore ab ævi primulo ,
Pati assuevit lenæ virtutis jugum ,
 Arctam per officii viam !
Non cultor olim sordidi cupidinis ,
 Aut impotentis aleæ ,
Fastu vetustæ deteret gentis decus ,
 In ære dives non suo ;
Opesve avitas prodigo turpis nepos
 Dabit vorandas luxui.
Non fortuito cœlum & humanas volet
 Res impetu sortis regi.
Ergo serena non videt solem magis
 Lucere in æthra splendidum ,
Quàm providentis omnibus mentem Dei
 Præesse mundo , vindicem
Fandi ac nefandi. Proinde , ceu natus patrem ;
 Amore sincero colet.
Ast illi , honoris obses æterni , decor



LE REPOS DU SAGE.

E P I T R E

A M. de Berbisey Premier Président du Parlement de Bourgogne, sur sa démission.

HEureux qui dès l'enfance épris de la sagesse
Forme sur ses leçons sa première jeunesse ,
Et qui maître dès-lors de ses naissans desirs ,
A l'austere devoir borne tous ses plaisirs !
Dans un âge plus mûr un intérêt sordide
N'en fera point un cœur injustement avide.
N'apprehendez jamais qu'il risque en furieux
Sur trois dez incertains les fonds de ses ayeux.
On ne le verra point outrageant leur mémoire ,
Par de honteux excès flétrir sa propre gloire ,
Ou d'un illustre nom follement entêté ,
Cacher le bien d'autrui sous un faste emprunté.
Vous ne l'entendrez point contre l'Etre suprême
D'une bouche insolente exhaler le blasphème ,
Ni d'un ton scandaleux prétendre en esprit fort ,
Qu'ici-bas & là-haut tout roule au gré du fort.
Pour lui l'astre du jour n'a pas plus d'évidence ,
Que n'en a d'un Dieu bon l'aimable providence.
Cet arbitre du monde , il le voit dans les Cieux ,
Juste vengeur du Juste opprimé sous ses yeux.

68 MERCURE DE FRANCE

Summi vicissim defluet
Ab Patris aulâ. Munda fulgebit domus ;
 Florens amicis , nobili
 Modesta cultu ; p  p  res unde in cas  s
 Benigna ror  t copia ;
 Et jura cives , atque san  torum petant
 Exempla morum : qualibus
 Factis paratum fama nomen livid  e
 Oblivioni subtrahet
 Edacis   vi : nullus    lingua vapor
 Calumniante , vel nigro
A dente morsus l  det : ac postquam utilis
   tas labori , ductabis
 O  tina jam per lustra , honorat  e afferet
 Vacationis commodum ,
 Themis petitam vix dabit , talem suis
 Non passa sacris er pi
 Foroque Mysten , quem tris  cli Nestoris
 (Ni fata Parcarum vetent)
 Ultra ire metas ampla poscat Divio ,
 Et ipse Successor velit.
H  c , BERBISEIE , fausta nunc te fors habet ;
 Dulci vacantem in otio
 Deo , tibi que ; patri  e impens  i hactenus
 Merces laboris : alteram
 Summus , fruendam fine non ullo , alterum

*Mysten. Ulpianus aliquem laudat , qui Judices as
 peritos juris appellaverat Justiti  e Sacerdotes , Mystas ,
 Amistites.*

Aussi l'aimera-t'il comme un fils aime un Pere,
Sensible de sa part à son amour sincere ,
Ce Dieu du haut du Ciel le faisant prospérer ,
Lui montrera les biens qu'il en doit espérer.
Loin du faste imposant de la magnificence ,
Tout brillera chés lui d'une noble élégance ;
Une foule d'amis assortis à son cœur
Fera de sa maison le charme & la splendeur.
Là douce charité soulageant l'indigence
Fera pleuvoir de-là son or en abondance.
Là tous les Citoyens réunis d'intérêts
Apprendront l'art de vivre en Citoyens parfaits.
Tant de traits bienfaisans, sûrs garants de sa gloire,
Feront après sa mort revivre sa mémoire.
La mordante satire aux malignes vapeurs
Ne flétrira jamais ni son nom ni ses mœurs.
Quand de ses longs travaux , de ses utiles veilles
Seize lustres complets auront vû les merveilles ,
Il voudra loin du bruit jouir d'un calme heureux ,
Mais Themis aura peine à se rendre à ses vœux.
Jusqu'à son Successeur , tout avec la Patrie
Conjurera le Ciel de prolonger sa vie :
Que la Parque pour lui , dira-t-on , file encor ,
Qu'elle ajoute à ses ans les siècles de Nestor !

A ces traits , BERBISEI , reconnois le vrai sage ;
Pour moi dans ce portrait j'admire ton image .
La sagesse en vos cœurs formant les mêmes vœux ,
Dans un commun destin vous réunit tous deux ,

70 MERCURE DE FRANCE.

Reservat in sæclum arbiter.

Hac te senectus spe vigentem roborat ,
Statuque servat integro.

Hinc sanus iste , corporis sani comes
Altorque , vivax spiritus
Tranquillitate vegetat expertâ probis ,
Casti parente gaudii.

Illam ut capeſſant hi voluptatum affectuæ
Scitas tot artes advocent ,
Quot seu Lyæus , sive Comus suggerit ;
Et vel Cythera navigent ,
Sybarive cives ſtertere , aut madida ambiant *
Noctis ſodales in Papho.

Curæ ſequuntur , & timorum maximus ,
Horror minacis ingruit
Ubique leti. Lurido mæſtæ faces
Odore fumant ; utraque
Clare audiendis intus auriſ tunditur
Vigil querelis. Atria
Penitus fileſcant ; aut morantes Orpheus
Et voce mollem in culcitam
Et blandiente devocet ſomnos lyrâ ;
Fruſtra vocatos auferet
Commota pernix ala ; ceu timidas procul
Viſo columbas milvio.

* Magni voluptatum artifices Cytherii , Sybaritæ , Paphii : crebra apud eos comæſſationes , & vino madentium nocturna ſodalitia. Ejuſmodi homines bonæ Audiendi ſtertere vitam totam , non vivere.

Tout à Dieu , tout à toi , tu goutes par avance
De tes travaux publics la juste récompense,
Attendant que le Ciel par d'immortels plaisirs
Couronne tes vertus & fixe tes desirs.
C'est par ce noble espoir que ta haute sagesse
Semble à chaque moment rajeunir ta vieillesse ,
Et dans un calme heureux supérieur aux sens
T'offre des plaisirs purs ignorés des méchants.
Que ces hommes de chair & courbés vers la terre ,
Conduits par le plaisir volent jusqu'à Cythere ,
Et qu'au gré de Bacchus ils courent sur ses flots ,
Tantôt à Sybaris , & tantôt à Paphos ;
Pour contenter leur vœux il faut qu'il leur en coute ;
Mais trouvent-ils le calme au terme de leur route ?
Hélas ! les noirs chagrins qui marchent sur leurs pas ,
Empoisonnent leurs ris , & troublent leurs repas.
Le funeste flambeau d'une mort menaçante
De sa pâle lueur les glace d'épouvante.
Ce spectre incessamment se présente à leurs yeux ,
Et sa lugubre voix les effraye en tous lieux.
Morphée aux doux accens de la divine lyre
Ne quitte point pour eux son indolent empire.
Le silence profond des plus sombres réduits
Ne sçauroit dissiper leurs fatiguans ennuis.
De leur tendre duvet dédaignant la mollesse
Le sommeil invité s'envole avec vitesse ,
Tel qu'au cri du faucon le timide faisan ,
Ou la foible colombe à l'aspect du milan ,

72 MERCURE DE FRANCE.

Si lætus inter regiæ menſas dapis

Quondam reſedit Damocles :

Eſto quietus , impia ferrum ſuper

Cervice cui pendet ; nigris

Infesta pennis monſtra quem circum fremunt ,

Surdoque cædunt verbere

Furiæ ſequaces : conſcio clauſas ſinu

Has ultor in ſe concitat.

Futgatne tandem , perditus dum ſe fugit ,

Horrens ad aſpectum ſui ?

Tu , ſeu futura proſpicias , cælo probæ

Benignitati præmium

ſpectas repoſtum ; proximâ tangis manu ,

Jam diſcolore judicem

Propè intueris arduum nimbo , ultima

Qui jura dicat gentibus

Toto citatis orbe. Quàm lætæ piis

Voces ſonabunt auribus !

Adeſte , Patris regia en vobis patet ;

Regnate mecum , pauperem ,

Victûs egentem , ſqualidum qui me uberi

Foviſtis indulgentiâ.

Hæc , quæ per umbras efficax monſtrat fides

Certi miniſtra luminis ,

Ut cogitata liberam mentem juvant ,

Longo ſolutam tædio

Tumultuantis litibus raucis fori !

Quid iſta ? Rex magnus ſavet ;

Ce

Ce Courtifan flateur que la fortune abuse ,
 A beau vanter la gloire & l'or de Syracuse ,
 Penfes tu , Berbifey , qu'assis près de son Roi
 Il puiſſe s'applaudir en paliffant d'éfroi ?
 Au milieu des apprêts d'une ſuperbe fête
 Damocle voit briller le glaive ſur ſa tête ;
 Alors ſon cœur en proie à de cruels tyrans
 Sent de tous ſes forfaits les remords dévorans.
 Eſt-il heureux ? L'eſt-il en ſa terreur panique ;
 Quand il ſe fuit lui-même , ainſi qu'un frénétique ,
 Ou dans l'accès ſubit d'une aveugle fureur ,
 Quand lui-même , à lui-même eſt un objet d'hor-
 reur ?

Loin de tous ces méchans qu'un faux bonheur en-
 chante ,
 Tu jouis , Berbifey , du vrai bien qui contente.
 L'avenir où l'impie apperçoit ſon malheur ,
 N'offre rien à tes yeux qui ne plaiſe à ton cœur.
 Tu vois le Dieu des Dieux , qui promet & qui
 donne
 Au tendre ami du pauvre une riche Couronne.
 L'avenir eſt préſent à l'ardeur de ta foi ,
 Et ce bonheur futur déjà ſemble être à toi.
 Oui , déjà tu le vois porté ſur un nuage ,
 Ce Juge des humains , à qui tout rend hommage
 Tu le vois revêtu d'éclat & de ſplendeur ,
 Et le feu dans ſes yeux imprimant la terreur.
 Seul grand en ce grand jour il juge, il recompense ,
 D

74 MERCURE DE FRANCE.

Tam justī & æqui Rex amans , quantum suis

Amatus ipse. Gallici

Supremus ille juris interpres , Themis

Sub ore mortali abdita ,

Dignis Catone laudibus dignum æstimat.

Te magna Patrum Curia ,

Custos Senatus integer legum , Togæ

Te nobilis frequentia ,

Votis retentant , prosequuntur honoribus :

Te pauperum densi greges.

Fugaci adheret abdicata Dignitas ,

Nec deserentem deserit.

Jam quanta servant nominis famam inclyti

Monimenta ? Quamquam non putas

Hanc esse tanti , vivet extento diu

Superstes ævo. Debitus

Honor Latinis dum manebit litteris ,

Godraniis dum credita

Plenis agentur sacra Musarum atriis ,

Statas recurret per vices

Trieteris usque Berbiseia , laureis

Citans juventutem novis.

Ter ampla plaude , Divio : priscæ tuis

Artes vigeant civibus.

Gaude vicissim civium & patriæ bono ,

Felicis auctor maneris.

Trieteris. *Pramia Berbiseiana in Collegio Divio-
Godranio & Berbiseiana omni trieteride.*

Et venge au même instant le crime & l'innocence.

Tu l'entends prononcer d'immuables Arrêts ,
Et décider du sort des Rois & des Sujets.

Mais tandis que l'impie à l'aspect de la foudre
Prête à tomber sur lui sans le réduire en poudre ,
Appelle en fremissant l'impitoyable mort ,
Des justes à ces mots quel est le doux transport !

Venez , enfans chers du plus tendre des peres ;
Dans tous les malheureux , mes membres & vos freres

J'étois le Dieu caché que vous montroit la foi.
En faisant tout pour eux , vous fîtes tout pour moi.
Le Ciel s'ouvre , entrez-y , goûtez-y Dieu lui-même ,

Partagez avec moi l'éclat du Diadème.
Couronnés de mes mains , habitez ce Palais
D'où les pleurs & l'ennui sont bannis à jamais.
Voilà ce que la foi te montre sous le voile ,
Attendant que le Ciel à tes yeux le dévoile.
Qu'il t'est doux ; Berbisey , loin du bruyant Barreau,
De voir de ton bonheur ce ravissant Tableau !

Mais ne goûtes-tu pas mille autres avantages ,
Qui font de ta vertu d'évidens témoignages ?
L O U I S , de ses sujets l'amour & le bonheur ,
A côté de Thémis t'a placé dans son cœur.
Ce Ministre éclairé , dont l'éloquence entraîne ,

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

Illis recreſcet uſque ſoboles lætior ,

Et tota naſcetur tibi.

Dicamne amicos , nota quos probitas bene

Virtuſque conjunxit pares ?

Libet ſub altis confidentes ædibus ,

Turbâ clientum liberis ;

Tractare quidquid ſana mens fari probat ,

Cautiſque rerum convenit

* Vantufianum mox repubefcet nemus ;

Jam terra vernam parturit

Amœnitatem rure fundendam tuo.

Libebit ire floreas

Nunc germinantum ſubter umbras arborum ;

Nunc ſecta per divortia

Ridentis horti : mobiles auræ ſtrepent

Vitam ingerentes pectori.

Niteſce , felix horte , delicias hero

Nova novaſque compara.

Quò vertet ora , quòque grefſus , hinc & hinc

Se læta monſtret fauſtitas.

Vitam omnis haler area : jocoſo alites

Vitam canore nuntient :

Vitam ſalubris ſpiret aurarum cohors

Suavi madentem neſtare :

Vitam omnis arbor , omnis & ros mitibus

Pomis & herbis conferat.

Vitam propaget tamdiu vitæ dator ,

* Vantufia, Berbiſeiana villa in vicina Divionis.

(On croit que c'est Thémis sous une forme humaine)

Pour tracer ton portrait sous un illustre nom ,
 Va chercher jusqu'à Rome , & t'égalé à Caton.
 Le Sénat si long tems témoin de ta sagesse ,
 Au repos qui t'appelle oppose sa tendresse ,
 Et malgré son ardent , cédant à tes efforts ,
 Te retient par ses vœux dans son auguste Corps.
 Au nom de Berbisey , dont retentit la Ville ,
 On entend s'écrier la veuve & le pupille :
 Qui pourra remplacer ce sage Magistrat ,
 Le protecteur du Pauvre & l'honneur de l'Etat !
 Ainsi ta dignité te restant toute entière ,
 Dans un obscur loisir t'investit de lumière.
 Le mépris que tu fais d'un glorieux Emploi
 Force la gloire même à s'attacher à toi.
 Mais que de monuments , que de témoins illustres
 Vont pour toi déposer à des siècles de lustres !
 Malgré ta modestie , au gré de tous nos vœux
 Tu vivras , Berbisey , chés nos derniers neveux.
 Tant qu'ici les Godfrands , ces généreux Mécènes ,
 Feront fleurir la Langue & de Rome & d'Athènes,
 On verra des neuf Sœurs les jeunes nourrissons
 Ranimés au combat au bout de trois moissons.
 On les verra poussés par une noble gloire
 Célébrer à l'envi ton zèle & ta mémoire ,
 Et jaloux de tes prix , courir , nouveaux Guerriers,
 Se couronner le front de tes nouveaux lauriers.

D iij

78 MERCURE DE FRANCE.

Quàm vota poscunt civica !
Soles reducat candidos omnis dies ,
Et concolores moribus,
Brevi revisas Marchianum sospitem !
Tuâ decorus infulâ
Tibi ut redibit gratus ! aura Regii
Dignus favoris , & gradu
Privæte visus in senatu maximo ,
Quod antè sit visus tibi !

FRANC. OUDIN S. J.



Qu'à jamais par les arts cette Ville , annoblie
 S'applaudisse en-disant qu'elle fut ta Patrie !
 Que tous ses citoyens racontent tes bienfaits.
 Toi même applaudis-toi des biens que tu leur fais.
 Jusqu'aux derniers neveux , chacun dès sa naissance
 Te devra le tribut de sa reconnoissance.
 Quoique nés pour Dijon , en lui gardant la foi,
 Tous seront moins à lui , qu'ils ne seront à toi.
 Peindrai-je tes amis, qui d'une main fidelle
 Furent par la vertu formés sur ton modèle ?
 Dépasant à propos le grave Magistrat ,
 Tu goûtes avec eux un plaisir délicat.
 Dans un réduit tranquille on agit sans contrainte,
 On parle librement , & sans art & sans feinte :
 Mais dans la liberté de discourir de tout
 On voit la probité réunie au bon goût.
 Toujours égal à toi , la vertu t'accompagne.
 Des plaisirs de la Ville à ceux de la Campagne.
Vantoux va rajeunir , & pour charmer tes sens ,
 Te prépare déjà les honneurs du Printems.
 Alors on te verra dans ce charmant bocage ,
 Tantôt prendre le frais sous un naissant feuillage ,
 Et tantôt ranimé par un zéphir badin ,
 Parcourir les sentiers de ton riant jardin.
 Que sans cesse à tes yeux sa beauté se déploie.
 Que le chant des oiseaux contribué à ta joye !
 Que l'air pur & serain pour toi fasse en ces lieux

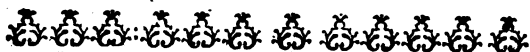
* *Dijon.*

D i i i j

80 MERCURE DE FRANCE.

Ce que la fable à feint du doux nectar des Dieux!
Que des fleurs & des fruits la fertile abondance ,
En surpassant tes vœux , tr ompè ton espérance.
Daigne l'auteur de tout , multipliant tes jours ,
Au gré des Citoyens en prolonger le cours!
Qu'un jour au jour suivant préparant la carrière ,
D'un Soleil toujours pur ramène la lumière !
Que toujours le Soleil plus pur en sa splendeur
Nous ramène des jours aussi purs que ton cœur!
Que la Marche à nos vœux enfin vienne se rendre.
Quel doux charme pour toi de revoir & d'entendre!
Ce digne Successeur , dont le plus grand des Rois
A prouvé la sagesse en approuvant ton choix !





LA BATAILLE DE FONTENOY.

P O E M E.

Sixième Edition , considérablement augmentée ,
conforme à la septième faite à Lille.

A U R O I ,

S I R E ,

Je n'avois osé dédier à Votre Majesté les premiers essais de cet Ouvrage. Je craignois surtout de déplaire au plus modeste des Vainqueurs , mais , S I R E , ce n'est point ici un panégyrique ; c'est une peinture fidelle d'une partie de la journée la plus glorieuse depuis la bataille de Bovines. Ce sont les sentimens de la France , quoiqu'à peine exprimés ; c'est un Poëme sans exaggeration , & de grandes vérités sans mélange de fiction , ni de flatterie. Le nom de Votre Majesté sera passer cette faible esquisse

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

à la postérité, comme un monument authentique de tant de belles actions faites en votre présence à l'exemple des vôtres.

Daignez, SIRE, ajouter à la bonté que Votre Majesté a eue de permettre cet hommage celle d'agréer les profonds respects d'un de vos Sujets, & du plus zélé de vos Admirateurs.

V O L T A I R E.

DISCOURS PRELIMINAIRE.

C E Poëme fut composé presque le même jour qu'on apprit à Paris la victoire que le Roi avoit remportée à FONTENOY; & depuis on ajouta plusieurs traits à la Piece à mesure qu'on sçavoit quelque circonstance de ce grand événement, & qu'on faisoit une nouvelle édition de l'Ouvrage. La rapidité avec laquelle tant d'éditions furent épuisées à Paris & dans les Provinces en moins de quinze jours, n'est qu'un témoignage de l'intérêt qu'a pris la Nation à la journée mémorable dont ce Poëme étoit alors le seul monument. L'Auteur n'a eu en vûe que de rendre fidèlement ce qui étoit venu à sa connoissance, & son seul regret

est de n'avoir pû dans un si court espace de tems , & dans une piece de si peu d'étendue , célébrer toutes les belles actions dont il a depuis entendu parler , il ne pouvoit dire tout , mais au moins tout ce qu'il a dit est vrai. Ce n'étoit pas une occasion où les faits eussent besoin d'être altérés ; la moindre flatterie eût deshonoré un ouvrage fondé sur la gloire du Roi & de la Nation.

Tous ceux qui sont nommés n'ont pas eu les occasions de se signaler également. Celui qui à la tête de son Régiment attendoit l'ordre de marcher , n'a pû rendre le même service qu'un Lieutenant Général qui étoit à portée de conseiller de fondre sur la colonne Angloise , & qui partit pour la charger avec la Maison du Roi. Mais si la grande action de l'un merite d'être rapportée , le courage impatient de l'autre ne doit pas être oublié. Tel est loué en général sur sa valeur , tel autre sur un service rendu. On a parlé des blessures des uns , on a déploré la mort des autres.

Ce fut une justice que rendit le célèbre M. Despreaux à ceux qui avoient été de l'expédition du passage du Rhin. Il cite pres de vingt noms, il y en a ici plus de soixante ; & on en trouveroit quatre fois davantage si la nature de l'ouvrage le comportoit.

Il seroit bien étrange qu'il eût été permis

E vj

34. MERCURE DE FRANCE.

à Homere , à Virgile , au Tasse , de décrire les blessures de mille Guerriers imaginaires , & qu'il ne le fût pas de parler des Héros véritables qui viennent de prodiguer leur sang , & parmi lesquels il y en a plusieurs avec qui l'Auteur avoit eu l'honneur de vivre , & qui lui ont laissé de sinceres regrets.

L'attention scrupuleuse qu'on a apportée dans cette édition doit servir de garant de tous les faits qui sont énoncés dans le Poëme & dans les Remarques. Il n'en est aucun qui ne doive être cher à la nation , & à toutes les familles qu'ils regardent. En effet , qui n'est touché sensiblement en lisant le nom de son fils , de son frere , d'un parent cher , d'un ami tué ou blessé , ou exposé dans cette Bataille qui sera célèbre à jamais ; en lisant , dis-je , ce nom dans un ouvrage , qui tout foible qu'il est a été honoré plus d'une fois des regards du Monarque , & que Sa Majesté n'a permis qu'il lui fût dédié que parce qu'Elle a oublié son éloge en faveur de celui des Officiers qui ont combattu & vaincu sous ses ordres ?

C'est donc moins en Poëte qu'en bon Citoyen qu'on a travaillé. On n'a point cru devoir orner ce Poëme de longues fictions , surtout dans la premiere chaleur du Public , & dans un tems où l'Europe n'étoit occupée que des détails intéressans de cette victoire

importante achetée par tant de sang.

La fiction peut orner un sujet ou moins grand , ou moins intéressant , ou qui placé plus loin de nous , laisse l'esprit plus tranquille. Ainsi , lorsque Despreaux s'égaya dans sa description du passage du Rhin , c'étoit trois mois après l'action , & cette action toute brillante qu'elle fut , n'est à comparer ni pour l'importance , ni pour le danger , à une Bataille rangée gagnée sur un ennemi habile , intrépide , & supérieur en nombre , par un Roi exposé ainsi que son fils , pendant quatre heures au feu de l'artillerie.

Ce n'est qu'après s'être laissé emporter aux premiers mouvemens de zèle , après s'être attaché uniquement à louer ceux qui ont si bien servi la Patrie dans ce grand jour , qu'on s'est permis d'insérer dans le Poëme un peu de ces fictions qui affoibliroient un tel sujet si on vouloit les prodiguer.

On peut deux mille ans après la guerre de Troye faire apporter par Venus à Enée des armes que Vulcain a forgées , & qui rendent ce Héros invulnérable ; on peut lui faire rendre son épée par une Divinité pour la plonger dans le sein de son ennemi. Tout le Conseil des Dieux peut s'assembler , tout l'Enfer peut se déchaîner ; Alecton peut enivrer tous les esprits des venins de sa rage , mais ni notre siècle , ni un événement si ré-

86 MERCURE DE FRANCE.

cent , ni un ouvrage si court , ne permettent gueres ces peintures devenues les lieux communs de la Poësie. Il faut pardonner à un Citoyen pénétré de faire parler son cœur plus que son imagination , & l'Auteur avoue qu'il s'est plus attendri en disant :

Tu meurs , jeune Craon ; que le ciel moins severe
Veille sur les destins de ton généreux frere !

que s'il avoit évoqué les Euménides pour faire ôter la vie à un jeune Guerrier aimable.

Il faut des Divinités dans un Poëme épique , & surtout quand il s'agit de Héros fabuleux. Mais ici le vrai Jupiter , le vrai Mars , c'est un Roi tranquille dans le plus grand danger , & qui hazarde sa vie pour un peuple dont il est le pere. C'est lui , c'est son fils , ce sont ceux qui ont vaincu sous lui , & non Junon & Juturne qu'on a voulu & qu'on a dû peindre. D'ailleurs le petit nombre de ceux qui connoissent notre Poësie savent qu'il est bien plus aisé d'intéresser le Ciel , les Enfers & la Terre à une Bataille que de faire reconnoître & de distinguer par des images propres & sensibles , des Carabiniers qui ont de gros fusils rayés , des Grenadiers , des Dragons qui combattent à pied & à cheval , de parler de retranchemens faits à la hâte , d'ennemis qui s'avancent en colonne , d'exprimer enfin ce qu'on n'a gueres dit encore en Vers.

On a dû spécifier les differens Corps qui ont combattu , leurs armes , leur position , l'endroit où ils ont attaqué ; dire que la colonne Angloise a pénétré , exprimer comment elle a été enfoncée par la Maison du Roi , les Carabiniers , la Gendarmerie , le Régiment de Normandie , &c. Si on n'étoit pas entré dans ces détails dont le fond est si héroïque , & qui sont cependant si difficiles à rendre , rien ne distingueroit la Bataille de Fontenoy d'avec celle de Tolbiac. Despréaux dans le passage du Rhin a dit :

Revel les fuit de près , sous ce Chef redouté
Marche des Cuirassiers l'escadron indompté.

On a peint ici les Carabiniers au lieu de les appeller par leur nom , qui convient encore moins aux Vers que celui de Cuirassiers. On a même mieux aimé dans cette dernière édition caractériser les fonctions de l'Etat Major que de mettre en Vers les noms des Officiers de ce Corps qui ont été blessés , & ces noms ont été reportés dans les Notes.

Cependant on a osé appeller *la Maison du Roi* par son nom sans se servir d'aucune autre image. Ce nom de *Maison du Roi* qui contient tant de Corps invincibles , imprime une assés grande idée sans qu'il soit besoin d'autre figure. Mais il y a encore une autre raison de

38 MERCURE DE FRANCE.

l'avoir nommée , c'est la rapidité de l'action.

Louis , son Fils , l'Etat , l'Europe est en vos mains.
Maison du Roi marchez , &c.

Si on avoit dit *la Maison du Roi marche* , cette expression eût été prosaïque & languissante.

On n'a pas voulu s'écarter un moment dans cet ouvrage de la gravité du sujet. Despréaux , il est vrai , en traitant le passage du Rhin dans le goût de quelques-unes de ses Epitres , a joint le plaisant à l'héroïque ; car après avoir dit :

Un bruit s'épand qu'Enguien & Condé Yont passés ,
Condé , dont le seul nom fait tomber les murailles ,
Force les Escadrons & gagne les Batailles ,
Enguien , de son hymen le seul & digne fruit , &c.

Il s'exprime ensuite ainsi :

Bientôt.... Mais Vurts s'oppose à l'ardeur qui m'anime ;

Finissons il est tems , aussi-bien , si la rime

Alloit mal-à-propos m'engager dans Arneim ,

[Je n'en sçais , pour sortir , de porte qu'Hildesheim.

Les personnes qui ont parû souhaiter qu'on employât dans le récit de la victoire de Fontenoy quelques traits de ce stile familier de Boileau , n'ont pas , ce me semble , assez distingué les lieux & les tems , & n'ont pas fait la difference qu'il faut faire entre une Epitre

& un ouvrage d'un ton plus sérieux & plus sévère.

On n'en dira pas davantage sur ce qui regarde l'art & le goût à la tête d'un ouvrage, où il s'agit des plus grands intérêts, & qui ne doit remplir l'esprit que de la gloire du Roi & du bonheur de la Patrie.



LA BATAILLE DE FONTENOY,

P O È M E.

Q Uoi ! du siècle passé le fameux satyrique
 Aura fait retentir la trompette héroïque,
 Aura chanté du Rhin les bords ensanglantés,
 Ses défenseurs mourans, ses flots épouvantés,
 Son Dieu même en fureur effrayé du passage,
 Cédant à nos ayeux son onde & son rivage ?
 Et vous, quand votre Roi dans des plaines de sang
 Voit la mort devant lui voler de rang en rang ;
 Tandis que de Tournay foudroyant les murailles,
 Il suspend les assauts pour courir aux batailles,
 Quand des bras de l'himen s'avancant au trépas,
 Son Fils, son digne Fils suit de si près ses pas ;
 Vous, heureux par ses loix, & grands par sa vaillance,
 Français, vous garderiez un indigne silence ?

Venez le contempler aux champs de Fontenoy ;

98 MERCURE DE FRANCE.

Voyez ce fier Saxon qu'on croit né sous sa loi ,
 Maurice qui touchant à l'inférieure rive ,
 A rappelé pour lui son ame fugitive ,
 Et qui demande à Mars dont il a la valeur ,
 De vivre encore un jour & d'expirer vainqueur.
 Conservez , juste Cieux , ses hautes destinées ;
 Pour LOUIS & pour nous prolongez ses années.

Déjà de la tranchée (1) Harcourt est accouru ,
 Tout poste est assigné , tout danger est prévu ;
 Noailles (2) pour son Roi plein d'un amour fidèle ,
 Voit la France en son Maître & ne regarde qu'elle.
 Ce sang de tant de Rois , ce sang du Grand Condé ,
 D'Eu, (3) par qui des Français le tonnerre est guidé ,
 Penthievre , (4) dont le zèle avoit devancé l'âge ,
 Qui déjà vers le Mein signala son courage ,
 Bavière avec de Pons , Boufflers & Luxembourg ;
 Vont , chacun dans leur place , attendre ce grand
 jour ;

Chacun porte la joye aux Guerriers qu'il com-
 mande.

Le fortuné Danoy , (5) Chabannes , Gallerande ,

(1) M. le Duc d'Harcourt avoit investi Tournay.

(2) Marechal de France.

(3) Grand Maître de l'Artillerie.

(4) Il s'étoit signalé à la Bataille de Dettingue.

(5) M. Danoy fut retiré par sa nourrice d'une foule
 de morts & de mourans sur le champ de Bataille de
 Malplaquet deux jours après la Bataille.

Le vaillant Berenger , ce défenseur du Rhin ,
Duchailat', & Croissy , tous nos Héros enfin , (1)
Dans l'horreur de la nuit , dans celle du silence ,
Demandent que l'aurore & le péril commence.

Louis , avec le jour , voit briller dans les airs
Les Drapeaux menaçans de vingt peuples divers ;
De l'empire Français l'indomptable génie ,
Brave , auprès de son Roi , leur foule réunie :
Des montagnes , des bois , des fleuves d'alentour
Tous les Dieux allarmés sortent de leur séjour ;
La fortune s'enfuit , & voit avec colere
Que sans elle aujourd'hui la valeur va tout faire.
Le brave Cumberland , fier d'attaquer LOUIS ;
A déjà disposé ses bataillons hardis :
Tels ne parurent point aux rives du Scamandre

(1) Les Lieutenans Généraux chacun à leur *dé-
votion* *

* On n'a pu nommer les autres Lieutenans Généraux
dont les noms sont célébrés ailleurs , ou dont on a reçu
la liste trop tard. Il en est ainsi des autres Officiers qui se
sont signalés , & qui ont été blessés. On apprend dans le
moment que dix-neuf Officiers aux Gardes ; vingt-
huit Officiers du Regiment du Roi ; trente-sept de la
Couronne ; autant dans le Regiment des Vaisseaux ,
&c. ont été blessés ou tués. D'ailleurs si on avoit pu ren-
dre justice à tous ceux qui le méritent , il eût fallu louer
tous les Officiers de l'Armée , & mettre un an à composer
un ouvrage qu'il a fallu faire en moins de deux
jours.

92 MERCURE DE FRANCE.

Sous ces murs si vantés que Pyrrus mit en cendre ,
Ces antiques Héros qui montés sur un char ,
Combattoient en désordre , & marchoient au ha-
zard :

Mais tel fut Scipion sous les murs de Carthage ,
Tels son rival & lui prudens avec courage ,
Déployant de leur art les terribles secrets ,
L'un vers l'autre avancés s'admiroient de plus près.

L'Escut , les Ennemis , les remparts de la Ville ,
Tout présente la mort , & LOUIS est tranquille.

Cent tonnerres de bronze ont donné le signal.
D'un pas ferme & pressé , d'un front toujours égal ,
S'avance vers nos rangs la profonde colonne
Que la terreur devance , & la flamme environne ,
Comme un nuage épais qui sur l'aile des vents ,
Porte l'éclair , la foudre , & la mort dans ses flancs.
Les voilà ces rivaux du grand nom de mon Maître ,
Plus farouches que nous , aussi vaillants peut-être ,
Encor tout orgueilleux de leurs premiers exploits ;
BOURBONS , voici le tems de venger les Valois.

La Mort sur les deux Camps étend sa main
cruelle ,

Tous ses traits sont lancés , le sang coule autour
d'elle.

Chefs , Officiers , Soldats , l'un sur l'autre entassés ,
Sous le fer expirans , par le plomb renversés ,
Poussent les derniers cris en demandant vengeance.

GRAMONT que signaloit sa noble impatience,
 Gramont dans l'Elisée emporte la douleur
 D'ignorer en mourant si son maître est vainqueur.
 De quoi lui serviront ces grands titres (1) de gloire,
 Ce Sceptre des Guerriers , honneur de sa mémoire,
 Ce rang , ces dignités , vanités des Héros ,
 Que la Mort , avec eux , précipite aux tombeaux ?
 Tu meurs jeune Craon. (2) Que le Ciel moins fé-
 vere
 Veille sur les destins de ton généreux frere !
 Hélas cher Longunay , (3) quelle main , quel se-
 cours
 Peut arrêter ton sang , & ranimer tes jours ?
 Ces ministres de Mars , (4) qui d'un vol si rapide ,
 S'élançoient à la voix de leur Chef intrépide ,
 Sont , du plomb qui les suit , dans leur course ar-
 rêtés ,
 Tels que des champs de l'air tombent précipités ,
 Des oiseaux tout sanglans palpitans sur la terre.
 Le fer atteint d'Avrai. (5) Le jeune d'Aubeterre

(1) Il alloit être Maréchal de France.

(2) Dix-neuf Officiers du Régiment de Hainault ont été tués ou blessés. Son frere le Prince de Beauvau , sert en Italie.

(3) M. de Longunay , Colonel de nouveaux Grenadiers , mort depuis de ses blessures.

(4) Officiers de l'Etat-Major. Mrs. de Puisegur , de Meziere , de S. Sauveur.

(5) Le Duc d'Avrai , Colonel du Régiment de la Couronne.

94 MERCURE DE FRANCE.

Voit de sa Légion tous les Chefs indomptés

Sous le glaive & le feu mourans à ses côtés.

Guerriers , que Chabillant avec Brancas rallie ,

Que d'Anglais immolés vont payer votre vie !

Je te rends grace , ô Mars ! Dieu de Sang , Dieu
cruel ,

La race de Colbert , (1) ce Ministre immortel ,

Echappe en ce carnage à ta main sanguinaire ,

Guerchy , (2) n'est point frappé , la vertu peut te
plaître ;

Mais vous brave Daché (3) , quel sera votre sort ?

Le Ciel sauve à son gré , donne & suspend la mort

Infortuné Lutteau ! (4) tout chargé de blessures ,

L'art qui veille à ta vie , ajoute à tes tortures

Tu meurs dans les tourmens ; nos cris mal entendus

Te demandent au Ciel , & déjà tu n'es plus.

O combien de vertus que la tombe dévore !

Combien de jours brillans éclipsés à l'aurore !

Que nos lauriers sanglans doivent couler de pleurs !

Ils tombent ces Héros , ils tombent ces vengeurs ,

Ils meurent , & nos jours sont heureux & tranqui-
les.

(1) M. de Croissy avec ses deux enfans , & son neveu
M. Duplessis-Chatillon blessé légèrement.

(2) Tous les Officiers de son Régiment hors de com-
bat ; lui seul ne fut point blessé.

(3) M. Daché (on l'écrit Dapchier) Lieutenant
Général.

(4) M. de Luttau Lieutenant Général mort dans les
opérations du traitement de ses blessures.

La molle volupté , le luxe de nos Villes ,
Filent ces jours fétains , ces jours que nous devons
Au sang de nos Guerriers , aux périls des Bourbons.
Couvrions du moins de fleurs ces tombes glorieuses ,
Arrachons à l'oubli ces ombres vertueuses ;
Vous (1) qui lanciez la foudre , & qu'ont frappé ses
coups ,
Revivez dans nos chants quand vous mourez pour
nous.

Eh ! quel seroit , grand Dieu le Citoyen barbare ,
Prodigue de censure , & de louange avare ,
Qui peu touché des morts & jaloux des vivans ,
Leur pourroit envier mes pleurs & mon encens ?
Ah ! s'il est parmi nous des cœurs dont l'indolence ,
Insensible aux grandeurs , aux pertes de la France ,
Dédaigne de m'entendre & de m'encourager ,
Réveillez-vous , ingrats ; LOUIS est en danger.

L'Anglais a pénétré ; Mars pour lui se déclare !
Le Roy voit le malheur , le brave & le répare.
Son fils , son seul espoir... Ah ! cher Prince, arrêtez ,
Où portez-vous ainsi vos pas précipités ?
Conservez cette vie au monde nécessaire.
LOUIS craint pour son fils , (2) le fils craint pour
son pere ;

(1) M. Du Brocard , Maréchal de Camp , commandant l'Artillerie.

(2) Un boulet de canon couvrit de terre un homme entre le Roi & Monseigneur le Dauphin & un domestique de M. le Comte d'Argenson fut atteint d'une balle de fusil derrière eux.

96 MERCURE DE FRANCE.

Nos Guerriers tout sanglans frémissent pour tous
deux ,

Seul mouvement d'effroi dans ces cœurs généreux.

VOUS (1) qui gardez mon Roi , vous , qui vengez la France ,

Vous , peuple de Héros dont la foule s'avance ,

Accourez , c'est à vous de fixer les destins ;

LOUIS , son Fils , l'Etat , l'Europe est en vos mains :

Maison du Roi , marchez , assurez la victoire ,

Soubise & Pequigny vous menent à la gloire ;

Paroissez vieux soldats (2) dont les bras éprouvés

Lancent de loin la mort que de près vous bravez :

Venez , vaillante élite , honneur de nos Armées ,

Partez fleches de feu , grenades (3) enflammées ,

Phalanges de LOUIS écrasez sous vos coups

Ces combattans si fiers & si dignes de vous.

Richelieu , qu'en tous lieux , emporte son courage ,

Ardent , mais éclairé , vif à la fois & sage ,

Favori de l'Amour , de Minerve & de Mars ,

Richelieu (4) vous appelle , il n'est plus de hazards ;

(1) Les Gardes , les Gendarmes , les Chevaux-Legers , les Mousquetaires , sous M. de Montesson , Lieutenant Général.

(2) Carabiniers Corps institué par Louis XIV. Il tire avec des Carabines rayées. On sçait avec quel éloge le Roy les a nommés dans sa Lettre.

(3) Grenadiers à cheval commandés par M. le Chevalier de Grille; ils marchent à la tête de la Maison du Roy.

(4) Un Ministre d'Etat , qui n'a point quitté le Roy

Il vous appelle : il voit d'un œil prudent & ferme
Des succès ennemis & la cause & le terme ;
Il vole , & sa vertu seconant vos grands cœurs ,
Il vous marque la place où vous ferez vainqueurs.

D'UN rempart de gazon , foible & prompte
barrière ,

Que l'art oppose à peine à la fureur guerrière ,
Choiseuil & Lavauguiou 1 d'un indomptable effort,
Arrêtent une Armée & repoussent la mort.

D'Argenson qu'enflâmoient les regards de son père
La gloire de l'Etat , à tous les siens si chère ,
Le danger de son Roy , le sang de ses ayeux ,
Assaillit par trois fois ce corps audacieux ,
Cette masse de feu qui semble impénétrable :
On l'arrête , il revient , ardent , infatigable :
Ainsi qu'aux premiers tems par leurs coups redou-
blés ,

Les béliers enfonçoient les remparts ébranlés.

CE brillant escadron, (2) fameux par cent batail-
les ;

*pendant la Bataille , a écrit ces propres mots : C'est M.
de Richelieu qui a donné ce conseil , & qui l'a exé-
cuté.*

() *Mrs de la Vauguion , Choiseuil , &c. aux retran-
chemens faits à la hâte dans le village de Fontenoy. M.
de Crequi n'étoit point à ce poste , comme on l'avoit dit
d'abord , mais à la tête des Carabiniers.*

(2) *Quatre escadrons de la Gendarmerie arrivoient
après sept heures de marche , & attaquèrent.*

E

98 MERCURE DE FRANCE.

Lui , par qui Catinat fut vainqueur à Marfailles ,
Arrive , voit , combat , & fôûtient fon grand nom ,
Tu fuis du Chaftellet , jeune Castelmoron ; (1)
Toi , qui touches encore à l'âge de l'enfance ,
Toi , qui d'un foible bras qu'affermir ta vaillance ,
Reprends ces étendards déchirés & fanglans ,
Que l'orgueilleux Anglais emportoit dans fes rangs ;
C'eft dans ces rangs affreux que Chevrier expire ;
Monaco perd fon fang , & l'amour en foupire.
Anglais , fur Duguefclin deux fois tombent vos
coups ;
Frémiffez à ce nom fi funefte pour vous.

MAIS quel brillant Héros , au milieu du carnage ,
Renverfé , relevé , s'eft ouvert un paffage !
Biron , tels on voyoit dans les plaines d'Ivry ,
Tes immortels Ayeux fuivre le Grand Henry.
Tel étoit ce Crillon , chargé d'honneurs fuprêmes ;
Nommé brave autrefois par les braves eux-mêmes ,
Tels étoient ces d'Aumonts , ces grands Montmo-
rencis ,
Qui tous dans Fontenoy reconnoiffent leurs fils. (2)

(1) *Un Cheval fougueux avoit emporté le Porte-Eten-
dard dans la colonne Anglaife. M. de Bellet commandoit
ces Efcadrons de la Gendarmerie. Il y eut un che-
val tué fous lui , auffi bien que M. de Chimenes en
reformant une Brigade.*

(2) *M. de Luxembourg , M. de Logny , & M. de
Tingri.*

J U I N. 1749.



Tel se forma Turenne au grand art de la guerre ,
Sous un autre (1) Saxon la terreur de la terre ,
Quand la Justice & Mars , sous un autre Louis ,
Frapportoient l'Aigle d'Autriche & relevoient les Lys. ,

COMMENT ces Courtisans , doux , enjoués , aimables ,

Sont-ils dans les combats des Lions indomptables ?
Quel assemblage heureux de graces , de valeur ?
Boufflers, Meuze, d'Ayen, Duras, bouillans d'ardeur,
A la voix de Louis , courez , troupe intrepide.
Que les Français sont grands quand leur Maître les guide !

Ils l'aiment , ils vaincront , leur pere est avec eux ,
Ils marchent , il est semblable à ce Maître des Dieux ,
Qui , frappant les Titans , & tonnant sur leurs têtes ,
D'un front majestueux dirigeoit les tempêtes .
Il marche , & sous ses coups la terre au loin mugit ,
L'Escaut fuit , la Mer gronde , & le Ciel s'obscurcit .

SUR un nuage épais que des antres de l'Ourse
Les vents affreux du nord apportent dans leur course
Les Vainqueurs des Valois descendent en courroux :
CUMBERLAND , disent-ils , nous n'espérons qu'en vous .

(1) *Le Duc de Saxe Weimar , sous qui le Vicomte de Turenne fit ses premières Campagnes. M. de Turenne est arrière-neveu de ce grand homme.*

E ij

100 MERCURE DE FRANCE.

Courage , rassemblez vos légions altières ,
Bataves , revenez , défendez vos barrières ;
Anglais , vous que la paix sembloit seule allarmer ,
Vancez-vous d'un Héros qui daigne encor l'aimer ;
Ainsi que ses bienfaits craindrez-vous sa vaillance ?
Mais ils parlent en vain , lorsque LOUIS s'avance ;
Leur génie est dompté. L'Anglais est abattu ,
Et la férocité (1) le cède à la vertu.

CLARE avec l'Irlandais , qu'animent nos exem-
ples ,

Venge ses Rois trahis , sa Patrie & ses Temples.
Peuple sage & fidèle , heureux Helvetiens , (2)
Nos antiques amis , & nos concitoyens ,
Vôtre marche assurée , égale , inébranlable ,
Des ardens Neustriens (3) fuit la fougue indompta-
ble.
Ce Danois , (4) ce Héros , qui des frimats du Nord ,
Par le Dieu des combats fut conduit sur ce bord ,
Admire les Français qu'il est venu défendre.
Mille cris redoublés dans les airs font entendre ,

(1) Ce reproche de férocité ne tombe que sur le soldat, & non sur les Officiers , qui sont aussi généreux que les nôtres.

(2) Les Régimens de Dieshak & de Betens ,

(3) Le Régiment de Normandie qui revenoit à la charge sur la colonne Anglaise , tandis que la Maison du Roi , la Gendarmerie , les Carabiniers &c. fondoient sur elle.

(4) M. de Loquendal ,

Rendez-vous , ou mourez, tombez sous notre effort,
C'en est fait, & l'Anglais craint LOUIS & la mort.

ALLEZ , brave d'Estrée , achevez cet ouvrage ,
Enchaînez ces vaincus échapés au carnage ;
Que du Roy qu'ils bravoient ils implorent l'appui ,
Ils seront fiers encore , ils n'ont cédé (1) qu'à lui.

Bien-tôt volé après eux ce corps fier & rapide, (2)
Qui semblable au Dragon qu'il eut jadis pour guide,
Toujours prêt , toujours prompt , de pied ferme , en
courant ;

Donne de deux combats le spectacle effrayant.
C'est ainsi que l'on voit dans les Champs des Numi-
des

Différemment armés des chasseurs intrépides ;
Les courriers écumans franchissent les guerets,
On gravit sur les monts ; on borde les fortès.
L'un attend ; l'autre vole , & de sang sont trempées
Les lances , les épieux , les fleches , les épées ;
Les Léopards sanglans percés de coups divers
D'affreux rugissemens font retentir les airs ;

(1) Depuis S. Louis, aucun Roy de France n'avoit battu les Anglais en personne en bataille rangée.

(2) On envoya des Dragons à la poursuite : Ce Corps étoit commandé par M. le Duc de Chevreuse , qui s'étoit distingué au combat de Sabi , où il avoit reçu trois blessures. L'opinion la plus vraisemblable sur l'origine du mot Dragon , est qu'ils porteroient un Dragon dans leurs Etendards sous M. le Maréchal de Brissac , qui institua ce Corps dans les guerres du Pi. mont.

E iiij

Dans le fond des foreſts ils vont cacher leur rage.

AH ! c'eſt affés de ſang, de meurtre & de ravage,
 Sur des morts entaffés c'eſt marcher trop long-tems.
 Noailles (1) ramenez vos Soldats triomphans ;
 Mars voit avec plaſir leurs mains victorieuſes
 Traîner dans notre Camp ces machines affreuſes ;
 Ces foudres ennemis contre nous dirigés,
 Nous lancerons les traits que leurs mains ont forgés.
 Ils ouvriront pour nous les murs de cette Ville ,
 Du Batave indécis la Barrière & l'azile ,
 Ces premiers (2) fondemens de l'Empire des Lys,
 Sous les mains de mon Roy déformais affermis.

PEUPLES, ne penſez point que ce jour de victoire
 Soit affés pour LOUIS, & ſuffiſe à ſa gloire ;
 C'eſt peu que le front calme, & la mort dans les
 mains ,
 Il ait lancé la foudre avec des yeux fereins ;
 C'eſt peu d'être vainqueur ; il eſt modeste & tendre,
 Il honore de pleurs le ſang qu'il fit répandre ;
 Entouré des Héros qui ſuivirent ſes pas ,
 Il prodigue l'éloge, & ne le reçoit pas ;
 Il veille ſur des jours hazardés pour lui plaire :
 Le Monarque eſt un homme, & le Vainqueur un pere ;

(1) Le Comte de Noailles attaqua de ſon côté la colonne
 d'Infanterie Anglaiſe avec une Brigade de Cavalerie,
 qui prit enſuite des canons.

(2) Tournay principale ville des Français ſous la première
 race, dans laquelle on a trouvé le tombeau de Childeric.

Il daigne consoler jusqu'à ses ennemis.

Ah ! quels cœurs désormais ne lui seront soumis ?

Il peut régler l'Europe, il peut calmer l'Empire.

CRAND Roy ! Vienne se tait , Londres pleure &
t'admire ;

La Baviere confuse au bruit de tes exploits ,

Gémit d'avoir quitté le protecteur des Rois ;

Naples est en sûreté , Turin dans les allarmes ;

Tous les Rois de ton sang triomphent par tes armes ,

Et de l'Ebre à la Seine en tous lieux on entend :

LE PLUS CHERI DES ROIS EST AUSSI LE PLUS
GRAND.

Ah ! qu'on ajoute encore à ce titre suprême

Ce nom si cher au monde & si cher à lui-même ,

Ce prix de ses vertus qui manque à sa valeur ,

Ce titre auguste & saint de Pacificateur !

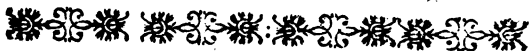
Que de ces jours si beaux de qui nos jours dépendent

La course soit tranquille , & les bornes s'étendent !

Qu'il revienne adoré , mais qu'il songe aujourd'hui ,

Que le sort des Français fut de trembler pour lui !





*R E P O N S E à M. de Voltaire sur son
Poëme sur la Bataille de Fontenoy qu'il m'a
envoyé.*

LE petit fils de Henry quatre
Vient à nos yeux de l'imiter ;
Qu'un François qui l'a vû combattre
Aime à te l'entendre chanter!

Henry dans les champs de la gloire
En combattant pour ses foyers
Reçût des mains de la Victoire
Et son Empire & ses lauriers.

Louis , ta Couronne affermie ,
Gage du bonheur de l'Etat ,
Ne craint plus la ligue ennemie ,
Le fanatisme & l'attentat.

Maître absolu dès ton aurore ,
C'est pour toi qu'aux pieds des Autels
Un peuple soumis qui t'adore
Offre des vœux aux immortels.

Tu fais respecter les frontieres
Que toi seul pouvois t'imposer ;
Ton bras renverse les barrières

Que l'on veut en vain t'opposer.

Ton grand cœur ne veut pas attendre
L'ennemi qui leur fert d'appui ;
Dès qu'il s'apprête à les défendre
Tu voles au-devant de lui.

Il vient. Déjà la foudre gronde
Et fait voler au loin la mort ;
Aux pieds du plus grand Roi du monde
Les Dieux arrêtent son effort.

Bientôt une cohorte entière ,
L'élite de deux Nations ,
Fait pénétrer sa tête altière
Au travers de nos Bataillons

De feu , de métaux , de bitume ,
Tel on voit un torrent affreux
Dont le cours entraîne & consume
Tout ce qui s'oppose à ses feux.

Volez troupe * fiere & fidelle ,
Si digne de garder nos Rois.
L'amour , la gloire, vous appelle ;
De Louis entendez la voix.

Victime de la barbarie * *
D'un Usurpateur inhumain ,

* La Maison du Roi.

* * Les Irlandois.

Venez défendre la Patrie.

Qui vous a reçu dans son sein.

Suivez cette antique cohorte
Qu'aux péri s vous voyez courir ;
Jaloux du beau feu qui l'emporte ,
Allez triompher ou mourir. *

Tout vole , & ce combat horrible
Dans cet instant fixe le sort ;
L'Anglais tombe , & toujours terrible ,
Il frappe en recevant la mort.

Abattu , mais encor farouche ,
La rage est peinte dans ses yeux ;
On entend sortir de sa bouche
Des cris mourans mais furieux.

Du sein de la voûte azurée
Minerve regardoit Louis ,
Veilloit sur sa tête sacrée
Et sur les beaux jours de son fils.

Tous deux du Temple de Mémoire
Arrachent ces sanglans lauriers
Perdus , mais perdus avec gloire
Aux funestes champs de Poitiers.

Leur voix arrête le carnage ,

** Le Regiment de Normandie composé de vieilles
bandes de cette Province.*

Et du soldat victorieux
L'amour qui succède à la rage
Elevé le cri jusqu'aux Cieux.

Couverts d'armes étincelantes ,
Nos guerriers viennent tour à tour ,
Ils baissent les mains triomphantes
Qui les ont fait vaincre en ce jour ;

Maurice vient ; son Roi l'admire ,
Craint de le voir à ses genoux ,
L'embrasse , & Maurice desiré
Mourir dans un moment si doux.

Le plus beau jour de votre vie ,
Français , vient de luire pour vous
L'Anglais , la discorde , & l'envie ,
En sont également jaloux.

Qu'il soit célébré par vos fêtes !
De ces lauriers encor sanglans
Que tout Français orne les têtes
De sa femme & de ses enfans.

» Qu'il leur dise , oui ; notre Maître
» Pour nous vient d'exposer ses jours ;
» Vous qui ne faites que de naître
» Vivez , pour le servir toujours

Et toi , digne dépositaire
Des fastes d'un aussi grand Roi ,

E vj

Souffre que ma voix téméraire

Ose le chanter avec toi.



*LETTRE de M. l'Abbé Ventry à M.
de * * * sur un Monument ancien
découvert à Rome.*

JE ne suis pas surpris, Monsieur, que vous sçachiez gré aux Auteurs du nouveau Mercure de leur attention à publier dans leur Journal les nouvelles découvertes de Monumens antiques. Vous souhaitez que l'on continuë d'en informer le public à mesure que la curiosité des hommes ou le hazard découvriront des pieces dignes de notre attention. Rien ne prouve mieux votre bon goût pour la Litterature; ce soin seroit extrêmement utile à la République des Lettres : on mettroit par là à l'abri d'un oubli éternel des Monumens souvent très intéressans qui perissent tous les jours faute de curieux qui en connoissent le prix. On fourniroit à ceux qui travaillent à l'éclaircissement de l'Histoire Ancienne des matériaux incontestables. On exciteroit l'émulation des Sçavans qui chercheroient à l'envi l'un de l'autre à en pénétrer les mystères. Enfin cela seroit une agréable partie de l'Histoire Litteraire de notre siècle.

La Sur-Intendance que le Pape régnant vient de donner à un de mes frères sur toutes les antiquités qui se découvrent à Rome, me met en état de satisfaire votre curiosité de ce côté là. Je m'acquitterai en même-tems d'un de mes devoirs envers une des plus célèbres Académies de l'Europe, qui m'a fait l'honneur de m'associer à sa gloire & à ses travaux.

Au commencement du Mois de Février de cette année 1745 en fouillant dans un terrain à un mille hors de l'ancienne porte *Lavicane* appelée aujourd'hui *porta Maggiore* on a découvert un ancien Edifice souterrain destiné pour renfermer les Tombes & les Urnes des descendans & des affranchis d'une famille Romaine. On peut appeller cet Edifice un Mausolée, car il en mérite le nom par sa grandeur & par les ornemens qui y ont été autrefois. Il est d'une figure ronde & fort massive, dans le même goût que les célèbres Mausolées de *Cæcilia Metella* fille de *Quintus Creticus*, de *Munatius Plancus*, & des *Plantiens*, qui existent encore dans la campagne de Rome & près de *Gayette*. Mais notre Mausolée qui appartient à la famille *Aurelia*, comme on voit par l'Inscription qu'on y a trouvée, est plus grand que celui de la famille *Cæcilia*. Il a cent qua-

110 MERCURE DE FRANCE.

tre-vingt-dix palmes Romains de diamètre dans toute la masse. On y entre par un corridor ou vestibule, dont la longueur est de soixante palmes Romains. Ce vestibule aboutit à une grande chambre quarrée dont les mesures me sont inconnues. On voit dans cette chambre trois niches, destinées selon les apparences pour trois statues des maîtres de ce Sépulcre, qui ont été sans doute transportées ailleurs quand on a ouvert pour la première fois ce Tombeau. Heureusement on a conservé l'Inscription par laquelle nous apprenons quels étoient autrefois les maîtres de ce Mausolée. Elle est conçue en ces termes.

D. M.

M. AVRELIVS. SYNTOMVS
ET. AVRELIAE. MARCIANAÆ
ÆDIFICIVM. CVM. CENOTA
PHIO. FILIIS. LIBERTISQ. SVIS.
A. SOLO. EXTRVXIT.

C'est-à-dire: *Marcus Aurelius Syntomus a fait élever cet Edifice avec un Cenotaphe à l'honneur des Dieux Manes & pour Aurelia Marciana, pour ses fils, & ses affranchis.*

On sçait que les anciens Romains bâtissoient toujours leurs Tombeaux le long des

grands chemins; aussi celui-ci est situé sur les bornes de la voye *Preneftine* dont on peut par là déterminer plus sûrement la route.



LE SINGE ET LA PLANCHE.

F A B L E.

MAître Bertrand Singe de haut parage
 Avoit choisi son établissement
 Chés un Menuisier de village.
 Le mérite se plaît à vivre obscurément.
 Bertrand faisoit les plaisirs de son Maître,
 Non pas les plaisirs seulement,
 Le gain aussi ; chacun vouloit connoître,
 Admirer, caresser Bertrand,
 Et le Patron gagnoit d'autant.
 Un jour qu'il étoit en frairie,
 Et Bertrand seul dans le logis,
 En furetant les recoins du taudis
 Il appêrçut une planche pourrie
 Dans laquelle un coin enfoncé
 Lui paroît à bon droit attendre
 La main par laquelle poussé
 Il devoit enfin la pourfendre.
 Je crois, dit-il, qu'à son retour
 Le Patron volontiers verra sa planche prête ;

111 MERCURE DE FRANCE.

Il me sçaura bon gré du tour.

Travaillons ; il faudroit être bien sotte bête

Pour ne sçavoir gouverner un marteau.

Disant ces mots , le Singe à folle tête

Frappe sur le coin bien & beau ,

Ouvre la planche , & déjà s'autorise

De cet essai pour avoir sa maîtrise ,

Mais bien-tôt retirant, le coin

Pour l'enfoncer un peu plus loin.

Il oublia que sa queue étoit prise.

Lors un vieux Rat à barbe grise

Concitoyen de l'atelier ,

Ami , dit-il , apprends par cette crise

Que la plus petite entreprise

Veut les soins d'un bon ouvrier.

Le Rat raisonnoit juste , & quoique nous en dise

L'orgueil qui nous est familier ,

Chacun doit faire son métier.





*LETTRE à M. le Marquis de Robien
Président à Mortier au Parlement de
Bretagne , sur quelque sujet d'Histoire &
de Littérature , & sur René Gentilhomme
sieur de l'Épine Poète Croisiquais , par M.
Desforges Maillard.*

J'Ai lû avec grand plaisir , Monsieur ,
votre ancienne Histoire de Bretagne & je
ne fais aucun doute que le public ne la re-
çoive de même quand il vous plaira de lui
faire ce présent ; la conduite & le stile en
sont admirables , & vos recherches curieuses
seront les délices des amateurs de l'antiqui-
té. Vous n'avez point travaillé comme la
plûpart de ceux qui écrivent l'Histoire sur
des Mémoires équivoques , vous êtes allé
sur les lieux en personne , ou bien vous y
avez envoyé des hommes de confiance & ca-
pables qui en ont levé fidèlement les plans
& qui ont exactement dessiné ce qui nous
reste des plus anciens Monumens des Ro-
mains & des Gaulois. Votre Histoire mo-
derne , naturelle &c. de la même Province

14 MERCURE DE FRANCE.

ne vous fera pas moins d'honneur. C'est le jugement que j'en puis porter sur ce que j'ai eu le tems d'en lire pendant le séjour que j'ai fait chés vous à Rennes à notre retour de Paris.

Mais permettez moi de vous dire, Monsieur, que j'ai trouvé qu'il manquoit quelque chose dans vos deux Histoires. Je n'y vois point d'époques qui nous fassent connoître les grands hommes qui ont protégé les Muses, & mes propres recherches me font croire que c'est à vous que la premiere de ces époques mémorables devra sa naissance. Vous cultivez les Belles Lettres vous même, & l'amitié que vous accordez à ceux qui s'y adonnent les encourage dans cette épineuse carrière. Vous avez même plus d'une fois tenté de jeter les fondemens d'une Académie dans cette Province, où l'on peut dire que vous reproduisez les Bouhier & que vous faites revivre les l'Hospital, les de Thou & les Lamoignon.

Vous êtes dans le dessein, Monsieur, de faire dans votre Histoire un chapitre où vous comprendrez les Bretons qui se sont distingués dans les Sciences & la Littérature. Avant & depuis Abailard le nombre n'en avoit point été fort considérable, mais le dernier siècle & celui-ci en ont produit plusieurs en tout genre. Notre petite Ville du

Croific & les lieux circonvoisins en ont aussi vû naître quelques uns , comme les peres Tournemine , Guilloré , l'Abbé de Bellegarde , M. Bouguer de l'Académie Royale des Sciences , qui par ses talens achevés suffiroit lui seul à l'illustration d'un Royaume. J'ignorois toutefois que ce Port de Mer eût aussi produit un Poëte , & mes compatriotes les plus anciens ne m'en avoient rien appris. Il est vrai qu'occupé de la navigation & du commerce de Mer ils glissoient legerement sur celui de l'esprit & que la Litterature étoit même alors un Pays perdu pour eux.

Le Poëte dont j'ai à vous entretenir , Monsieur , s'appelle René Gentilhomme , sieur de l'Epine. J'ai découvert l'estampe de son portrait chés un de mes concitoyens qui dit avoir vû la signature de quelqu'un de son nom sur les Registres de cette Communauté. La figure en buste est dans un ovale ; on lit autour , *René Gentilhomme , sieur de l'Epine, Croisiquais P . Domestique de Monseigneur frere du Roi* ΘΕΟΥ ΔΙΑΟΝΤΟΣ & au dessous dans le même ovale *du Pré ad vivum delineat. Daret Scul. Parisiis. 1637 die 7. Aristander* Il y a quelque chose d'effacé en cet endroit *Αο. Αἰς. 27, natus 1610 mense 7ο.* L'estampe est environnée des attributs du Parnasse & de la Guerre. On lit au bas

116 MERCURE DE FRANCE.

les deux inscriptions que je vais vous transcrire, l'une en vers Latins, & l'autre en vers François. Les armes du Poëte sont au milieu avec ces mots, *mieux faire que dire*. La maniere d'écrire *Croisiquais* au lieu de *Croisiquois* s'accorde avec l'ancienne prononciation qui subsiste encore parmi le peuple. Il me semble aussi que *Pe.* veut dire *Page* & non pas *premier* qui s'écrit *Pr.*

In figuram elegantissimi. Illustrissi,
& ingeni. viri R. Nobilis. Armorici,
Regis F. Poëtæ Epigramma.

Aspicis effigiem vasis spirantis in ære ,

Qui junxit Geticæ Delphicæ plectra Tubæ.

Sic oculos , sic ille bimeros , sic Nobilis ora :

Unum defuerat , dulcius ille canit.

I. Leochæus Scotus Eloquentia & Philo. Professore

ÉPIGRAMME.

Qu'on ne cherche plus Mars en Thrace ,

Ni dans Amathonte l'Amour ,

Ni Phébus sur le Mont Parnasse ,

Voici leur unique séjour.

I. De Meschinot

L'Épigramme Latine dont le stile n'est

point exact dans le troisiéme vers imité de Virgile, en ce qu'il faudroit comme dans cet Auteur *feribat* ou *fert* devant ou après *oculos* &c. exprime *Gentilhomme* nom propre par *Nobilis*, ce qui le rendroit méconnoissable, s'il n'étoit point mis comme il doit l'être autour de l'estampe.

Il est des noms propres qu'il faut employer tels qu'ils sont quand on ne peut pas les accommoder à l'idiôme d'une autre langue sans les défigurer totalement. Ce défaut répand une fort grande obscurité sur la belle Histoire de M. de Thou écrite en Latin, & je n'approuve point la Monnoye d'avoir rendu dans ses Poësies Latines le nom de *Boileau Despreaux* par *Abstemiùs Pratellus*.

Il y en a d'autres qui ont plus de grace, de douceur & d'harmonie, sans rien perdre, pour ainsi-dire, de leur clarté naturelle, étant habillés à la mode des Pays étrangers où ils passent, comme par exemple Valois *Valesius*, Sainte Marthe *Sammarthanus*, Rapiin *Rapinus*, Santeuil *Santolius*, &c. C'est ce qui fait qu'on a trouvé ridicule la façon de substituer *Groulart*, autant qu'il m'en souvient à *César*, dans ces vers de la I. Epi. du 11 liv. d'Horace adressés à ce M. *Groulart*.

In publica commoda peccem ,

Si longo sermone morer tua tempora Groulard.

J'ai cherché à Paris , Monsieur , chés presque tous les Libraires & les Marchands de Litteraire fripperie les Poësies de notre René Gentilhomme sans avoir réussi à mettre la main dessus. J'écrivis mon embarras à M. Chevaye mon ancien ami , Auditeur de la Chambre des Comptes de Bretagne, qui peut-être placé à bon titre parmi les hommes de la Province qui possèdent le mieux la Litterature Latine & Française.

Il me fit réponse qu'il avoit eu dans son cabinet les Poësies de René Gentilhomme, mais qu'elles avoient été enveloppées dans l'incendie de sa maison à Nantes avec une grande quantité de Livres rares. Je lui écrivis une seconde fois pour le prier de me faire part de ce qui lui étoit demeuré dans l'esprit touchant la personne & les ouvrages de ce Poëte. Voici ce qu'il a bien voulu m'en apprendre.

„ Tout ce que je puis me rappeler ;
 „ Monsieur , touchant René Gentilhomme ,
 „ c'est que j'ai eû en main un petit recueil
 „ d'environ 50 feuillets in-12 contenant quel-
 „ ques pieces de Poësies de ce Breton , qui
 „ y est qualifié de *Seigneur de l'Epine & de*
 „ *Kvandoüe*. Mais ce que j'y trouvai de fin-

„gulier ce fut une piece d'environ qua-
 „rante vers que l'Auteur affirme avoir faits
 „sur le champ à la maison de plaisance de
 „M. le Prince de Condé, qu'on appelloit
 „pour lors M. le Duc. Il la fit à l'occasion
 „du tonnerre qui venoit d'écraser une Cou-
 „ronne Ducale posée sur le pilier de l'es-
 „calier du jardin de cette maison, duquel
 „accident il tiroit dans ses vers un augure
 „qu'il regardoit comme certain de la nais-
 „sance d'un Dauphin, & il falloit que la
 „fureur Poétique, ou plutôt Prophétique
 „le possédât bien pour faire dans le lieu où
 „il étoit une prédiction aussi contraire aux
 „intérêts du Prince de Condé qui l'avoit
 „reçu chés lui, & qui par la mort de Louis
 „XIII & de Gaston d'Orleans son frere,
 „étoit héritier présomptif de la Couronne:
 „car il y dit positivement qu'il ne doit plus
 „se repaître de l'espérance de cette succes-
 „sion, & qu'il doit se contenter d'être tou-
 „te sa vie M le Duc tout court. Or cette
 „prediction ayant eu son effet environ un
 „an après (autant que je puis m'en sou-
 „venir) ceux qui en avoient connoissance
 „en furent si frappés d'admiration, qu'ils en
 „firent des complimens à l'Auteur, & ces
 „complimens qui sont en vers dans ce re-
 „cueil au nombre de plus de vingt, sont
 „entre autres de plusieurs Officiers & Ec-

„ clésiastiques de Nantes , & de quelques au-
 „ tres de Tours , si je ne me trompe. Ce qui
 „ sert à prouver que cette prédiction n'avoit
 „ point été faite après coup. Du reste les
 „ vers de cette pièce se sentent de l'impromp-
 „ tu autant que de l'enthousiasme; à en juger
 „ par quelques autres pièces de ce recueil,
 „ qui sont un peu plus châtiées , mais en pe-
 „ tit nombre , la pièce dont je parle avec
 „ les complimens contenant plus des deux
 „ tiers du Livre. Une autre circonstance
 „ dont je me souviens , c'est qu'il paroît que
 „ cette prédiction avoit procuré à l'auteur le
 „ nom de Poëte Royal , mais je ne me ra-
 „ pelle pas qu'il en ait reçu d'autre récom-
 „ pense. „

Ces curieuses anecdotes , Monsieur , me
 paroîtroient suffisantes par elles-mêmes pour
 faire passer à la postérité le nom de René
 Gentilhomme. Je m'étonne que Morery ,
 Bayle , Baillet , le pere Nicéron , M. Tiron
 du Tillet , qui a fait des recherches si pro-
 digieuses , pour assembler son immortel ou-
 vrage du Parnasse François *in folio* , n'ayent
 point connu ce Poëte , & qu'il soit échap-
 pé à M. l'Abbé Goujet de qui je m'en suis
 informé , à lui dont on lit avec autant d'uti-
 lité que de satisfaction la nouvelle Bibliothé-
 que Françoisse , & qui réunit une érudition si
 vaste & si polie qu'il mérite de porter dans
 la

la République des Lettres cette célèbre devise *nec pluribus impar*.

Mais vous êtes particulièrement intéressé, Monsieur, à faire revivre la mémoire de notre Poëte ou *Vaticinateur* tout au moins, vos ancêtres Jean & Jacques de Robien ayant été successivement Capitaines ou Gouverneurs du Pays où il a reçu la naissance, comme les actes les plus authentiques en font foi. François I. Roi de France nomma par brevet du 17 Août 1516 son cher & bien aimé Jehan de Robien Pannetier ordinaire de la Reine à la charge de Capitaine & de l'Isle de Bas du Croisic, & cette Princesse lui écrivit le 23 Juillet... pour le féliciter sur la manière généreuse dont il s'étoit comporté à la descente des Espagnols & des Anglois sur nos côtes, & elle l'exhortoit à continuer.

Jehan de Robien resigna sa charge à Noble Ecuyer Jacques de Robien son fils qui en obtint le brevet le 16 Mars 1540 & prêta le serment le 24 du même mois.

On apprend par une enquête du 29 Novembre 1558 que les Galions des Espagnols venoient souvent près le Havre du Croisic, & que sous le regne du feu Roi François ils firent une descente à la Côte vis-à-vis de l'endroit nommé *la Pierre longue* d'où ils furent vigoureusement repoussés

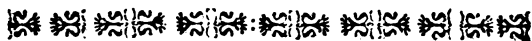
E.

par le Seigneur de Robien qui se comporta toujours avec valeur pendant cette guerre comme l'assurent les témoins de cette enquête. On parloit en 1564 de réparer le Château du Croisic, mais la chose ne fut point exécutée; & il n'en reste plus que de foibles vestiges. Pendant que Jacques de Robien fut Capitaine ou Gouverneur, les habitans du Croisic prétendirent être exempts des droits d'Amirauté; sans doute que c'étoit en récompense de leurs bons services. Ce que je sçais, c'est qu'il y a fort long-tems qu'il n'est plus mention de ces immunités.

Je suis charmé, Monsieur, que ce détail dont j'ai des preuves incontestables, me fournisse l'occasion de publier hautement que l'amitié dont vous m'honorez a son principe & remonte en quelque sorte jusqu'au tems de mes Ancêtres, de même que le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être &c.

Au Croisic en Bretagne ce.... Avril 1745.





NOUVELLES LITTERAIRES,
DES BEAUX ARTS, &c.
S E R M O N S

*De M. Massillon Evêque de Clermont, l'un
des Quarante de l'Académie Française ci-
devant Prêtre de l'Oratoire. Paris 1745.
Chés la veuve Etienne & Fils, & Jean
Herissant rue S. Jacques*

LA Chaire est parmi nous le seul azile qu'il reste à l'Eloquence. Le Barreau n'est pour elle qu'un champ stérile, où la chicane a semé ses épines, & les Avocats, quoiqu'il y ait dans ce Corps des gens d'un grand mérite, sont réduits à n'employer pour défendre leurs Parties qu'une dialectique sèche & aride au lieu des figures brillantes & pathétiques qu'emploioient jadis Demosthene & Cicéron. Mais si le Barreau ne peut plus retentir que des clameurs sophistiques semblables à celles de l'école, la Chaire offre à l'Eloquence le champ le plus vaste ; c'est-là qu'elle peut employer toutes ses ressources & se servir de toutes ses armes pour étonner l'imagination, & pour subjuguier l'ame. Quels

F ij

ressorts l'Orateur sacré met en usage pour attacher, pour toucher ses Auditeurs ! L'admiration que doivent inspirer les ouvrages de Dieu, l'amour dont ses bontés doivent nous pénétrer, l'espérance en sa miséricorde, la crainte de ses jugemens terribles, enfin l'intérêt de notre salut, le plus grand, le seul véritable intérêt que les hommes puissent avoir ; voilà quels sont les objets qu'il présente, Il anime la vertu par l'espoir des récompenses, il effraye le vice par l'effroi des châtimens ; ainsi tous les hommes quels qu'ils soient ont intérêt à l'écouter. Tel étoit l'avantage qu'avoit Demosthene lorsqu'il représentoit aux Atheniens l'intérêt de la Patrie, & les animoit à défendre la liberté publique que Philippe étoit prêt d'opprimer. L'Orateur sacré a même un avantage en ce que indépendamment de ce qu'il traite d'un intérêt infiniment plus grand, cet intérêt qui chés les Grecs étant l'intérêt général, étoit subdivisé en une infinité de parties, est ici réuni individuellement sur chaque tête.

Aussi la Chaire nous a-t-elle fourni plusieurs grands hommes dignes de Rome & d'Athènes par leur éloquence, & bien supérieurs par la matiere qu'ils traitoient. Bourdaloue, Chamaizais, Bossuet & l'Evêque de Clermont, des Sermons duquel il s'agit, ne le cedent ni aux Demosthenes, ni aux Socrates, ni aux

Cicérôn ; & l'on peut assurer hardiment que leurs ouvrages vivront aussi long-tems que ceux des Grecs & des Romains.

Le public ne se borna pas à courir avec empressement écouter les Sermons de M. Massillon ; des copistes donnerent un recueil de ses Sermons qu'on avoit copiés en les écoutant ; on les imprima , & le public les lut avec avidité. On sent combien une semblable édition étoit infidelle & fautive , mais on s'en contentoit faute de mieux , & le génie de l'Orateur , quoique défiguré en mille endroits , s'appërcevoit dans plusieurs traits brillans. C'est ainsi que les connoisseurs conservent comme des morceaux précieux les esquisses des grands Peintres & y admirent les traces du génie de ces grands hommes.

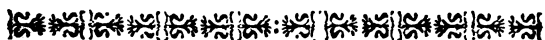
Voici enfin une édition des Sermons de l'Eveque de Clermont faite sur les Manuscrits même de ce Prélat , & qui peut s'appeler à bon droit la premiere édition , puisque c'est la seule véritable. Le matériel , quant à l'impression & au papier , ne laisse rien à désirer , il est digne de l'ouvrage. A l'égard du mérite même de l'Auteur , que pourrions-nous ajouter au jugement déjà porté par le public sur le mérite de ce célèbre Orateur ? Nous nous contenterons pour donner une idée de ce livre à nos lecteurs , de mettre sous leurs yeux l'extrait d'un des Sermons qui compo-

126 MERCURE DE FRANCE.

sent le *petit Carême*. * Ce *petit Carême* fût prêché devant le Roi encore enfant ; il fut composé pour l'instruction de ce Monarque , & la France qui admire aujourd'hui dans son Prince toutes les vertus que prêchoit alors M. Massillon , doit regarder avec vénération ce monument de l'éducation de son Roi. Dans ce Sermon sur l'humanité des Grands , duquel nous allons rendre compte , il semble que l'Orateur ait prévu par un esprit prophétique que le Roi seroit de tous les Princes celui qui seroit le plus cher à ses peuples , & les chérioroit d'avantage : on y trouve la peinture anticipée de cette affabilité qui le rend accessible à tous ses sujets, de cette humanité qu'il vient de faire éclater au sein de la victoire , en prenant autant de soin des blessés ennemis que de ses sujets même , enfin de toutes ces vertus qui l'ont fait surnommer *Louis le Bien Aimé* par un peuple

* Quoique , comme le dit le Misanthrope de Molière , *le tems ne fasse rien à l'affaire* , il ne faut pas négliger d'apprendre aux lecteurs que ces Sermons du petit Carême qui sont tous des chefs-d'œuvres d'Eloquence ont été composés avec la plus grande rapidité. M. Massillon n'employoit pas dix jours à faire un Sermon. Cela est d'autant plus étonnant que ces Sermons , quoique fort courts , ne le sont que parce que l'Auteur se restraint lui-même dans un petit espace de tems , & que chaque discours contient le fond des idées nécessaires pour remplir un Sermon d'une longueur ordinaire.

qui l'adore , & qui ont fait dire au Virgile de la France , * *le plus cheri des Rois est aussi le plus grand.*



SUR L'HUMANITE' DES GRANDS ENVERS LES PAUVRES.

*Cum sublevasset oculos Jesus , & vidisset quia
multitudo maxima venit ad eum.*

J E S U S ayant levé les yeux , & voyant une grande foule de peuple qui venoit à lui.
S. Jean , Ch. 6. V. 5.

SIRE,

Ce n'est pas la toute-puissance de JESUS-CHRIST & la merveille des pains multipliés par sa seule parole qui doit aujourd'hui nous toucher & nous surprendre. Celui par qui tout étoit fait pouvoit tout sans doute sur des créatures qui sont son ouvrage , & ce qui frappe le plus les sens dans ce prodige n'est pas ce que je choisis aujourd'hui pour nous consoler & nous instruire.

C'est son humanité envers les peuples. Il

* Poëme de M. de Voltaire sur la bataille de Fontenoy.

F iij

128 MERCURE DE FRANCE.

voit une multitude errante & affamée au pied de la montagne, & ses entrailles se troublent, & sa pitié se réveille, & il ne peut refuser aux besoins de ces infortunés non seulement son secours mais encore sa compassion & sa tendresse ; *vidit turbam multam, & miseratus est eis.*

Par tout il laisse échapper des traits d'humanité pour les peuples. A la vûe des malheurs qui menacent Jérusalem, il soulage sa douleur par sa pitié & ses larmes.

Quand deux Disciples veulent faire descendre le feu du Ciel sur une Ville de Samarie, son humanité s'intéresse pour ce peuple contre leur zèle, & il leur reproche d'ignorer encore l'esprit de douceur & de charité dont ils vont être les Ministres.

Si les Apôtres éloignent rudement une foule d'enfans qui s'empressent autour de lui, sa bonté s'offense qu'on veuille l'empêcher d'être accessible & plus un respect mal entendu éloigne de lui les foibles & les petits, plus sa clémence & son affabilité s'en rapprochent.

Grande leçon d'humanité envers les peuples que Jesus-Christ donne aujourd'hui aux Princes & aux Grands. Ils ne sont grands que pour les autres hommes, & ils ne jouissent proprement de leur grandeur qu'autant qu'ils la rendent utile aux autres hommes.

C'est-à-dire , l'humanité envers les peuples est le premier devoir des Grands , & l'humanité envers les peuples est l'usage le plus délicieux de la grandeur.

SIRE ,

Toute puissance vient de Dieu , & tout ce qui vient de Dieu n'est établi que pour l'utilité des hommes. Les Grands seroient inutiles sur la terre s'il ne s'y trouvoit des pauvres & des malheureux ; ils ne doivent leur élévation qu'aux besoins publics , & loin que les peuples soient faits pour eux , ils ne sont eux-mêmes tout ce qu'ils sont que pour les peuples.

Quelle affreuse providence , si toute la multitude des hommes n'étoit placée sur la terre que pour servir aux plaisirs d'un petit nombre d'heureux qui l'habitent & qui souvent ne connoissent pas le Dieu qui les comble de bienfaits !

Si Dieu en élève quelques-uns , c'est donc pour être l'appui & la ressource des autres. Il se décharge sur eux du soin des foibles & des petits ; c'est par - là qu'ils entrent dans l'ordre des conseils de la sagesse éternelle. Tout ce qu'il y a de réel dans leur grandeur , c'est l'usage qu'ils en doivent faire pour ceux qui souffrent : c'est le seul trait de distinction que Dieu ait mis en nous ; ils ne sont que les Ministres de sa bonté & de sa provi-

F y

dence , & ils perdent le droit & le titre qui les fait grands dès qu'ils ne veulent l'être que pour eux-mêmes.

L'humanité envers les peuples est donc le premier devoir des Grands , & l'humanité renferme l'affabilité , la protection & les largesses.

Je dis l'affabilité. Oui , Sire , on peut dire que la fierté , qui d'ordinaire est le vice des Grands , ne devrait être que comme la triste ressource de la roture & de l'obscurité. Il paroitroit bien plus pardonnable à ceux qui naissent , pour ainsi dire , dans la bouë , de s'enfler , de se hausser & de tâcher de se mettre par l'enflure secrète de l'orgueil de niveau avec ceux au-dessous desquels ils se trouvent si fort par la naissance. Rien ne révolte plus les hommes d'une naissance obscure & vulgaire que la distance énorme que le hasard a mis entre-eux & les Grands...

Les Grands au contraire placés si haut par la nature ne scauroient plus trouver de gloire qu'en s'abaissant : ils n'ont plus de distinction à se donner du côté du rang & de la naissance , ils ne peuvent s'en donner que par l'affabilité , & s'il est encore un orgueil qui duisse leur être permis , c'est celui de se rendre humains & accessibles.

Il est vrai même que l'affabilité est comme le caractère inséparable & la plus sûre

marque de la grandeur. Les descendans de ces Races illustres & anciennes auxquelles personne ne dispute la supériorité du nom & l'antiquité de l'origine, ne portent point sur leur front l'orgueil de leur naissance : ils vous la laisseroient ignorer, si elle pouvoit être ignorée : les monumens publics en parlent assés sans qu'ils en parlent eux-mêmes ; on ne sent leur élévation que par une noble simplicité : il se rendent encore plus respectables en ne souffrant qu'avec peine le respect qui leur est dû, & parmi tant de titres qui les distinguent, la politesse & l'affabilité est la seule distinction qu'ils affectent : ceux au contraire qui se parent d'une antiquité douteuse, & à qui on dispute tout bas l'éclat & les prééminences de leurs Ancêtres, craignent toujours qu'on n'ignore la grandeur de leur race, l'ont cent fois dans la bouche, croient en assurer la vérité par une affectation d'orgueil & de hauteur, mettent la fierté à la place des titres, & en exigeant au-delà de ce qui leur est dû, ils font qu'on leur conteste même ce qu'on devoit leur rendre.

En effet on est moins touché de son élévation quand on est né pour être grand. Quiconque est ébloui de ce degré éminent où la naissance & la fortune l'ont placé, c'est-à-dire, qu'il n'étoit pas fait pour monter si haut : les plus hautes places sont toujours au-dessous

Fvj

des grandes ames , rien ne les enfle & ne les éblouit , parce que rien n'est plus haut qu'elles...

Aussi les plus grands hommes , Sire , & les plus grands Rois ont toujours été les plus affables. Une simple femme Thecuite venoit exposer simplement à David ses chagrins domestiques , & l'éclat du Trône étoit temperé par l'affabilité du Souverain ; l'affabilité du Souverain relevoit l'éclat & la majesté du Trône.

Nos Rois , Sire , ne perdent rien à se rendre accessibles. L'amour des peuples leur répond du respect qui leur est dû. Le Trône n'est élevé que pour être l'azile de ceux qui viennent implorer votre justice ou votre clémence ; plus vous en rendez l'accès facile à vos sujets , plus vous en augmentez l'éclat & la majesté. Et n'est-il pas juste que la Nation de l'Univers qui aime le plus ses maîtres , ait aussi plus de droit de les approcher ? Montrez , Sire , à vos peuples tout ce que le Ciel a mis en vous de dons & de talens aimables ; laissez-leur voir de près le bonheur qu'ils attendent de votre regne , les charmes & la majesté de votre personne , la bonté & la droiture de votre cœur assureront toujours plus les hommages qui sont dûs à votre rang que votre autorité & votre puissance.

Ces Princes invisibles & effeminés , ces Af-

fuerus devant lesquels c'étoit un crime digne de mort , pour Esther même , de paroître sans ordre , & dont la seule présence glaçoit le sang dans les veines des Supplians , n'étoient plus vûs de près que de foibles idoles , sans ame , sans vie , sans courage , sans vertu ; livrés dans le fond de leur Palais à de vils esclaves , séparés de tout commerce comme s'ils n'avoient pas été dignes de se montrer aux hommes , ou que des hommes faits comme eux n'eussent pas été dignes de les voir : l'obscurité & la solitude en faisoient toute la majesté.

Il y a dans l'affabilité une sorte de confiance en soi-même , qui sied bien aux Grands , qui fait qu'on ne craint point de s'avilir en s'abaissant & qui est comme une espèce de valeur & de courage pacifique ; c'est être foible & timide que d'être inaccessible & fier.

D'ailleurs , Sire , en quoi les Princes & les Grands qui n'offrent jamais au peuple qu'un front severe & dédaigneux sont plus excusables ; c'est qu'il leur en coûte si peu de se concilier les cœurs : il ne faut pour cela ni effort , ni étude ; une seule parole , un sourire gracieux , un seul regard suffit : le peuple leur compte tout : leur rang donne du prix à tout...

Et peut-on laisser aliéner des cœurs qu'on

peut gagner à si bas prix ? n'est-ce pas s'avilir soi-même que de depriser à ce point toute l'humanité , & mérite-t'on le nom de grand quand on ne sçait pas même sentir ce que valent les hommes ?

La nature n'a-t-elle pas déjà imposé une assez grande peine aux peuples & aux malheureux de les avoir fait naître dans la dépendance & comme dans l'esclavage ? N'est-ce pas assez que la bassesse ou le malheur de leur condition leur fasse un devoir & comme une loi de ramper & de rendre des hommages ? faut-il encore leur aggraver le joug par le mépris & par une fierté qui en est si digne elle-même ? ne suffit-il pas que leur dépendance soit une peine ? faut-il encore les en faire rougir comme d'un crime ? & si quelqu'un devoit être honteux de son état seroit-ce le pauvre qui le souffre , ou le grand qui en abuse ?

Il est vrai que souvent c'est l'humeur toute seule plutôt que l'orgueil qui efface du front des Grands cette sérénité qui les rend accessibles & affables ; c'est une inégalité de caprice plus que fierté ; occupés de leurs plaisirs & lassés des hommages , ils ne les reçoivent plus qu'avec dégoût ; il semble que l'affabilité leur devient un devoir importun , & qui leur est à charge ; à force d'être honorés ils sont fatigués des honneurs qu'on leur

tend , & ils se dérobent souvent aux hommages publics pour se dérober à la fatigue d'y paroître sensibles. Mais qu'il faut être né dur pour se faire même une peine de paroître humain ? n'est-ce pas une barbarie , non-seulement de n'être pas touché , mais de recevoir même avec ennui les marques d'amour & de respect que nous donnent ceux qui nous sont soumis ? n'est-ce pas déclarer tout haut qu'on ne mérite pas l'affection des peuples quand on en rebute les plus tendres témoignages ? peut-on alléguer là-dessus les momens d'humeur & de chagrin que les soins de la grandeur & de l'autorité traient après soi ? l'humeur est-elle donc le privilège des Grands pour être l'excuse de leurs vices ?

Hélas ! s'il pouvoit être permis quelquefois d'être sombre , bizarre , chagrin , à charge aux autres & à soi-même , ce devroit être à ces infortunés , que la faim , la misère , les calamités , les nécessités domestiques & tous les plus noirs soucis environnent : ils feroient bien plus dignes d'excuse , si portant déjà le deuil , l'amertume , le désespoir souvent dans le cœur , ils en laissoient échapper quelques traits au dehors , mais que les Grands , que les heureux du monde à qui tout rit , & que les joies & les plaisirs accompagnent par tout , prétendent tirer de leur félicité même un privilège qui excuse leurs chagrins bizarres &

leurs caprices , qu'il leur soit plus permis d'être fâcheux , inquiets , inabordables , parce qu'ils sont plus heureux , qu'ils regardent comme un droit acquis à la prospérité , d'accabler encore du poids de leur humeur des malheureux qui gémissent déjà sous le joug de leur autorité & de leur puissance ; Grand Dieu ! seroit-ce donc là le privilège des Grands , ou la punition du mauvais usage qu'ils font de la grandeur ? Car il est vrai que les caprices & les noirs chagrins semblent être le partage des Grands , & l'innocence de la joie & de la sérénité n'est que pour le Peuple.

Mais l'affabilité qui prend sa source dans l'humanité n'est pas une de ces vertus superficielles qui ne résident que sur le visage : c'est un sentiment qui naît de la tendresse & de la bonté du cœur. L'affabilité ne seroit plus qu'une insulte & une dérision pour les malheureux , si en leur montrant un visage doux & ouvert , elle leur fermoit nos entrailles , & ne nous rendoit plus accessibles à leurs plaintes que pour nous rendre plus insensibles à leurs peines.

Les malheureux & les opprimés n'ont droit de les approcher que pour trouver auprès d'eux la protection qui leur manque. Oui, mes Freres , les loix qui ont pourvû à la défense des foibles ne suffisent pas pour les met-

ne à couvert de l'injustice & de l'oppression : la misere ose rarement reclamer les loix établies pour la protéger , & le crédit souvent leur impose silence.

C'est donc aux Grands à remettre le peuple sous la protection des loix : la veuve , l'orphelin , tous ceux qu'on foule & qu'on opprime , ont un droit acquis à leur crédit & à leur puissance ; elle ne leur est donnée que pour eux : c'est à eux à porter aux pieds du Trône les plaintes & les gémissemens de l'opprimé : ils sont comme le canal de communication & le lien des peuples avec le Souverain , puisque le Souverain n'est lui-même que le Pere & le Pasteur des peuples. Ainsi ce sont les peuples tout seuls qui donnent aux Grands le droit qu'ils ont d'approcher du Trône , & c'est pour les peuples tout seuls que le Trône lui-même est élevé ; en un mot & les Grands & le Prince ne sont pour ainsi dire que les hommes du peuple.

Mais si loin d'être les protecteurs de la foiblesse , les Grands & les Ministres des Rois en sont eux-mêmes les oppresseurs ; s'ils ne sont plus que comme ces tuteurs barbares qui dépouillent eux-mêmes leurs pupilles , grand Dieu ! les clameurs du pauvre & de l'opprimé monteront devant vous : vous maudirez ces races cruelles , vous lancerez vos foudres sur les géants , vous renverserez tout cet édifice

138 MERCURE DE FRANCE.

d'orgueil, d'injustice & de prospérité qui s'étoit élevé sur les débris de tant de malheureux, & leur prospérité sera ensevelie sous les ruines.

Aussi la prospérité des Grands & des Ministres des Souverains, qui ont été les oppresseurs des peuples, n'a jamais porté que la honte, l'ignominie & la malédiction à leurs descendants. On a vû fortir de cette tige d'iniquité des rejettons honteux qui ont été l'opprobre de leur nom & de leur siècle; le Seigneur a soufflé sur l'amas de leurs richesses injustes, & l'a dissipé comme de la poussière, & s'il laisse encore trainer sur la terre des restes infortunés de leur race, c'est pour les faire servir de monumens éternels à ses vengeances & perpétuer la peine d'un crime qui perpétue presque toujours avec lui l'affliction & la misère publique dans les empires.

La protection des foibles est donc le seul usage légitime du crédit & de l'autorité, mais les secours & les largesses qu'ils doivent trouver dans notre abondance forment le dernier caractère de l'humanité. Oui, mes Freres, si c'est Dieu seul qui vous a fait naître ce que vous êtes, quel a pû être son dessein en répandant avec tant de profusion sur vous les biens de la terre? a-t'il voulu vous faciliter le luxe, les passions & les plaisirs qu'il condamne? sont-ce des présens qu'il vous a faits

dans la colere ? si cela est , si c'est pour vous seuls qu'il vous a fait naître dans la prospérité & dans l'opulence , jouissez - en à la bonne heure ; faites-vous , si vous le pouvez, une injuste félicité sur la terre ; vivez comme si tout étoit fait pour vous ; multipliez vos plaisirs ; hâtez-vous de jouir , le tems est court ; n'attendez plus rien au-delà que la mort & le jugement ; vous avez reçu ici-bas votre récompense.

Mais si dans les desseins de Dieu-vos biens doivent être les ressources & les facilités de votre salut , il ne laisse donc des pauvres & des malheureux sur la terre que pour vous ; vous leur tenez donc ici-bas la place de Dieu même : vous êtes, pour ainsi dire, leur providence visible ; ils ont droit de vous reclamer & de vous exposer leurs besoins ; vos biens sont leurs biens , & vos largeesses le seul patrimoine que Dieu leur ait assigné sur la terre.

Et qu'y a-t'il dans votre état de plus digne d'envie que le pouvoir de faire des heureux ? si l'humanité envers les peuples est le premier devoir des Grands , n'est-elle pas aussi l'usage le plus délicieux de la grandeur ?

Quand toute la Religion ne seroit pas elle même un motif universel de charité envers nos freres, & que notre humanité à leur égard ne seroit payée que par le plaisir de faire des heureux ou de soulager ceux qui souffrent,

146 MERCURE DE FRANCE.

en faudroit-il d'avantage pour un bon cœur ? quiconque n'est pas sensible à un plaisir si vrai , si touchant , si digne du cœur , il n'est pas né grand , il ne mérite pas même d'être homme...

Il semble même que c'est une malédiction attachée à la grandeur. Les personnes nées dans une fortune obscure & privée, n'envient dans les Grands que le pouvoir de faire des grâces & de contribuer à la félicité d'autrui : on sent qu'à leur place on seroit trop heureux de répandre la joie & l'allégresse dans les cœurs en y répandant des bienfaits , & de s'assurer pour toujours leur amour & leur reconnaissance.

Si dans une condition médiocre on forme quelquefois de ces désirs chimériques de parvenir à de grandes places , le premier usage qu'on se propose de cette nouvelle élévation, c'est d'être bienfaisant , & d'en faire part à tous ceux qui nous environnent ; c'est la première leçon de la nature & le premier sentiment que les hommes du commun trouvent en eux ; ce n'est que dans les Grands seuls qu'il est éteint ; il semble que la grandeur leur donne un autre cœur , plus dur & plus insensible que celui du reste des hommes ; que plus on est à portée de soulager des malheureux , moins on est touché de leurs misères ; que plus on est le maître de s'attirer l'amour & la bienveil-

lance des hommes , moins on en fait cas , & qu'il fuffit de pouvoir tout pour n'être touché de rien.

Mais quel ufage plus doux & plus flatteur , mes Freres , pouviez-vous faire de votre élévation & de votre opulence ? vous attirer des hommages ? mais l'orgueil lui-même s'en lasse : commander aux hommes & leur donner des loix ? mais ce font-là les foins de l'autorité , ce n'en est pas le plaifir ; voir autour de vous multiplier à l'infini vos ferviteurs & vos esclaves ? mais ce font des témoins qui vous embarrassent & qui vous gênent , plutôt qu'une pompe qui vous décore ; habiter des Palais fomptueux ? mais vous édifiez , dit Job , des folitudes où les fouds & les noirs chagrins viennent bientôt habiter avec vous ; y rassembler tous les plaifirs ? ils peuvent remplir ces vaftes édifices , mais ils laifferont votre cœur vuide : trouver tous les jours dans votre opulence de nouvelles refources à vos caprices ? la variété des refources tarit bientôt , tout eft bientôt épuifé ; il faut revenir fur fes pas & recommencer fans cefse ce que l'ennui rend infipide & ce que l'oifiveté a rendu néceffaire. Employez tant qu'il vous plaira vos biens & votre autorité à tous les ufages que l'orgueil & les plaifirs peuvent inventer , vous ferez raffafiés , mais vous ne ferez pas fatisfaits ; ils vous montreront la

joie , mais ils ne la laisseront pas dans votre cœur.

Employez-les à faire des heureux , à rendre la vie plus douce & plus supportable à des infortunés , que l'excès de la misère a peut-être réduits mille fois à souhaiter, comme Job, que le jour qui les vit naître eut été lui-même la nuit éternelle de leur tombeau ; vous sentirez alors le plaisir d'être né grand ; vous goûterez la véritable douceur de votre état ; c'est le seul privilège qui le rend digne d'envie ; toute cette vaine montre qui vous environne est pour les autres ; ce plaisir est pour vous seul , tout le reste a ses amertumes ; ce plaisir seul les adoucit toutes ; la joie de faire du bien est tout autrement douce & touchante que la joie de le recevoir : revenez-y encore , c'est un plaisir qui ne s'use point ; plus on le goûte , plus on se rend digne de le goûter : on s'accoutume à sa prospérité propre , & on y devient insensible , mais on sent toujours la joie d'être l'auteur de la prospérité d'autrui : chaque bienfait porte avec lui ce tribut doux & secret dans notre ame : le long usage qui endurecit le cœur à tous les plaisirs le rend ici tous les jours plus sensible.

Et qu'à la majesté du Trône elle-même, Sire , de plus délicieux que le pouvoir de faire des grâces ? que seroit la puissance des Rois s'ils se condamnoient à en jouir tout seuls ?

une triste solitude, l'honneur des sujets & le supplice du Souverain. C'est l'usage de l'autorité qui en fait le plus doux plaisir, & le plus doux usage de l'autorité, c'est la clémence & la libéralité, qui la rendent aimable.

Non, Sire, ce n'est pas le rang, les titres, la puissance qui rendent les Souverains aimables; ce n'est pas même les talens glorieux que le monde admire, la valeur, la supériorité du génie, l'art de manier les esprits & de gouverner les peuples: ces grands talens ne les rendent aimables à leurs sujets qu'autant qu'ils les rendent humains & bienfaisans. Vous ne serez grand qu'autant que vous leur serez cher: l'amour des peuples a toujours été la gloire la plus réelle & la moins équivoque des Souverains, & les peuples n'aiment gueres dans les Souverains que les vertus qui rendent leur regne heureux.

Et en effet est-il pour les Princes une gloire plus pure & plus touchante que celle de régner sur les cœurs? la gloire des conquêtes est toujours souillée de sang; c'est le carnage & la mort qui nous y conduit, & il faut faire des malheureux pour se l'assurer: l'appareil qui l'environne est funeste & lugubre, & souvent le Conquérant lui-même, s'il est humain, est forcé de verser des larmes sur ses propres victoires.

Mais la gloire, Sire, d'être cher à son

peuple & de le rendre heureux , n'est environnée que de la joie & de l'abondance : il ne faut point élever des statues & des colonnes superbes pour l'immortaliser ; elle s'élève dans le cœur de chaque sujet un monument plus durable que l'airain & le bronze , parce que l'amour dont il est l'ouvrage , est plus fort que la mort : le titre de Conquerant n'est écrit que sur le marbre : le titre de Pere du peuple est gravé dans les cœurs.

Et quelle félicité pour le Souverain de regarder son Royaume comme sa famille , ses sujets comme ses enfans , de compter que leurs cœurs sont encore plus à lui que leurs biens & leurs personnes, & de voir, pour ainsi dire, ratifier chaque jour le premier choix de la Nation qui éleva ses ancêtres sur le Trône : la gloire des conquêtes & des triomphes a-t-elle rien qui égale ce plaisir ? mais de plus , Sire , si la gloire des Conquerans vous touche, commencez par gagner les cœurs de vos sujets: cette conquête vous répond de celle de l'Univers. Un Roi cher à une Nation valeureuse comme la vôtre n'a plus rien à craindre que l'excès de ses prospérités & de ses victoires.

Ecoutez cette multitude que Jesus-Christ rassasia aujourd'hui dans le désert : ils veulent l'établir Roi sur eux : *ut raperent eum , & facerent eum regem.* Ils lui dressent déjà un trône

trône dans leurs cœurs , ne pouvant le faire remonter encore sur celui de David & des Rois de Juda ses ancêtres : ils ne reconnoissent son droit à la royauté que par son humanité. Ah ! si les hommes se donnoient des maîtres ce ne seroit ni les plus nobles ni les plus vaillans qu'ils choisiroient , ce seroit les plus tendres , les plus humains des maîtres qui fussent en même-tems leurs peres.

Heureuse la Nation, grand Dieu, à qui vous destinez dans votre miséricorde un Souverain de ce caractère ! d'heureux présages semblent nous le promettre : la clémence & la majesté peintes sur le front de cet auguste enfant nous annoncent déjà la félicité de nos peuples ; ses inclinations douces & bienfaisantes rassurent & font croître tous les jours nos espérances. Cultivez donc , ô mon Dieu , ces premiers gages de notre bonheur ; rendez-le aussi tendre pour ses peuples , que le Prince pieux auquel il doit sa naissance & que vous n'avez fait que montrer à la terre : il ne vouloit régner , vous le sçavez , que pour nous rendre heureux ; nos miseres étoient ses miseres , nos afflictions étoient les siennes , & son cœur ne faisoit qu'un cœur avec le nôtre : que la clémence & la miséricorde croissent donc avec l'âge dans cet enfant précieux & coulent en lui avec le sang d'un pere si humain & si miséricordieux : que la douceur &

G

146 MERCURE DE FRANCE.

la majesté de son front soient toujours une image de celle de son ame ; que son peuple lui soit aussi cher qu'il est lui-même cher à son peuple ; qu'il prenne dans la tendresse de la Nation pour lui la règle & la mesure de l'amour qu'il doit avoir pour elle ; par là il sera aussi grand que son bisayeul , plus glorieux que tous ses ancêtres , & son humanité sera la source de notre félicité sur la terre & de son bonheur dans le ciel. Ainsi soit-il.

GUILLAUME DESPREZ & PIERRE-GUILLAUME CAVELIER , *Libraires - Imprimeurs , demeurant à Paris rue S. Jacques à S. Prosper & aux trois Versus ; donnent avis au Public qu'ils viennent de mettre en vente un ouvrage en six volumes in - douze , qui a pour titre : Histoire des Sacremens , ou de la maniere dont ils ont été célébrés & administrés dans l'Eglise , & de l'usage qu'on en a fait depuis les Apôtres jusqu'à présent. Composé par Dom C. CHARDON Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Vannes. 1745.*

QUoique ce titre annonce affés de lui-même quel est le sujet dont l'Auteur s'est proposé de traiter dans les six volumes in-douze qui composent cet ouvrage , il le développe un peu plus au long dans un *Aver-*

tissement très - court qu'il a mis à la tête du premier , où il dit que la lecture des Œuvres du Pere Morin (il entend ce qu'il a écrit sur la Pénitence & les Ordinations) lui a fait naître la pensée d'entreprendre en notre langue une histoire suivie & détaillée des Sacremens , en choisissant les principaux faits qu'il a tâché d'exposer d'une manière claire & précise autant que chaque sujet le lui a permis ; qu'il s'est attaché sur tout aux Auteurs anciens , aux Peres , aux Conciles & aux Décrets des Papes , comme aux sources les plus pures.

Il ajoute qu'il ne s'est pas contenté de représenter les divers changemens survenus par la succession des tems dans l'administration & l'usage des Sacremens dans l'Eglise Catholique : qu'il a de plus fait voir de quelle manière ils s'administrent dans les anciennes communions chrétiennes séparées de la nôtre, & que deux motifs l'y ont engagé. „ Premierement, dit-il , j'ai cherché en cela à „ satisfaire la curiosité du lecteur. On sçait „ que le récit de ce qui se passe dans les Pays „ fort éloignés fait à peu près la même impression sur les esprits que celui des faits arrivés dans les tems reculés. Ainsi j'ai cru „ faire plaisir à ceux qui liront cet ouvrage „ en leur apprenant ce qui se pratique chés „ les Chrétiens orientaux par rapport à la

„ matiere que je traite. La seconde & pri-
 „ cipale raison qui m'a déterminé à cela est
 „ que j'ai jugé qu'il étoit avantageux à l'Egli-
 „ se Catholique de montrer que les peuples
 „ de ces communions ont conservé les rites
 „ essentiels des Sacremens qui nous sont com-
 „ muns avec eux , rien n'étant plus propre à
 „ convaincre tout esprit raisonnable que
 „ l'Eglise n'a rien innové en ce genre , que
 „ quand on voit ceux qui se sont séparés d'elle
 „ depuis tant de siècles, convenir dans la pra-
 „ tique des choses qui supposent une même
 „ croyance.

Enfin il avertit qu'il a été très-attentif à écarter par tout les termes injurieux & méprisans comme contraires à la charité qui est l'ame du Christianisme , & que pour n'offenser personne il n'a donné à ceux même qui vivent dans des communions séparées de la notre que les noms qu'ils ont pris eux-mêmes , quoi qu'il se soit trouvé de tems en tems dans la nécessité de réfuter leurs opinions.

Telle est l'idée que l'Auteur donne de son ouvrage dans le discours qui est à la tête, renvoyant aux avertissemens particuliers qu'il a semés çà & là dans le corps du Livre ceux qui voudront s'en former une idée plus étendue.

• Ceux qui le liront remarqueront que son

but principal est de découvrir l'origine des rites , tant anciens que modernes , avec lesquels les Sacremens ont été administrés , de faire voir ce qu'on y a ajouté & ce qu'on en a retranché dans la suite ; quelles étoient les cérémonies qui accompagnoient ces rites principaux & essentiels , comment on se préparoit à recevoir la grace des Sacremens , & enfin de faire connoître les usages tant légitimes qu'abusifs que l'on en a fait dans toute la suite des siècles. C'est ce qui l'engage dans la discussion d'un grand nombre de faits historiques , & à éclaircir quantité de canons des Conciles & de passages difficiles des anciens Ecrivains Ecclésiastiques , qu'il a été souvent obligé de comparer les uns avec les autres , pour faire disparoître les contrariétés apparentes que les personnes peu versées dans la lecture de leurs ouvrages croient appercevoir & les concilier ainsi entre-eux.

Tous les Sacremens ne lui fournissent pas une matière également abondante. Il en est quelques-uns sur lesquels il s'est beaucoup plus étendu que sur les autres. Et pour présenter au lecteur une idée abrégée de ce que contient l'ouvrage , il est bon de lui exposer en peu de mots ce qui est renfermé dans chacun des six volumes.

Le premier comprend les Sacremens de Baptême & de Confirmation. Celui-ci ne

fait pas le tiers du volume. L'autre est beaucoup plus étendu , parce qu'il y est traité non seulement du tems , du lieu , de la maniere dont il a été conféré , aussi-bien que de ses effets, & de ceux à qui il appartenoit de le donner, mais encore du Cathecumenat qui étoit la préparation au Baptême, & sur lequel il y a quantité de choses utiles & curieuses à dire , tant sur les différentes especes de catéchumenes que sur les exercices qu'on leur faisoit pratiquer , & sur les instructions qu'on leur donnoit , les prieres & les exorcismes que l'on faisoit sur eux , & enfin les rits qui précédoient immédiatement le Baptême.

Dans le second Tome il entreprend de parler de l'Eucharistie comme Sacrement , sans entrer néanmoins dans les preuves de la présence réelle de J. C. parce que c'est une matiere purement dogmatique & approfondie dans les excellens écrits que l'on a publiés dans ces derniers tems contre les Sacramentaires ; l'Auteur se contente de parler de l'oblation des dons sacrés, de la consécration & de la distribution qui s'en fait par les ministres de l'Eglise , ce qui l'engage à traiter de la maniere dont se faisoit autre fois la communion tant dans les assemblées des fidèles que dans les maisons particulieres , & de diverses choses qui ont rapport à cette matiere , aussi bien que des usages & des pratiques tant lé-

gitimes qu'illégitimes qui se sont introduites autrefois à cet égard. Ce second tome comprend outre cela une partie de l'Histoire du Sacrement de Pénitence, c'est-à-dire la première Section, où il est parlé du tribunal dans lequel les Prêtres exercent l'autorité qu'ils ont reçue de J. C. d'absoudre ou de lier le pécheur & une partie de la seconde qui traite de la manière dont s'est faite en tout tems la confession des péchés tant secrète que publique.

La troisième Section occupe presque entièrement le troisième Tome. Elle a pour titre : *de l'Action de la Pénitence, ou de la discipline extérieure que l'Eglise a observée depuis les premiers siècles jusqu'à présent à l'égard des pécheurs tant Clercs que Laïques, pour les guérir des playes du péché, & les punir des fautes commises depuis le Baptême.*

Cette Section, à cause de la vaste étendue des matieres qu'elle renferme, est divisée en quatre Parties, dont la première, outre diverses observations sur différens points de la discipline de la Pénitence en général, comprend les usages & les maximes sur cette matiere reçues dans l'Eglise depuis les tems Apostoliques jusques vers la fin du troisième siècle. Dans la seconde Partie on représente cette même discipline telle qu'elle a été observée depuis le tems des persécutions jus-

112 MERCURE DE FRANCE.

ques sur la fin du septième siècle. Cela donne lieu à l'Auteur d'expliquer au long en quoi consistoient ces quatre fameuses Stations de la Pénitence dont il est si souvent fait mention dans les Ecrits des Anciens, & de faire diverses remarques curieuses & intéressantes qui tendent à éclaircir une matière si importante. On voit dans la troisième Partie que l'Eglise dans le moyen âge a conservé le même esprit, & que la discipline de la Pénitence, quoique changée en divers points, n'a pas été moins rigoureuse en ce tems que dans les siècles les plus florissans.

Le quatrième volume commence par la quatrième Partie de cette troisième Section. Cette Partie est proprement l'Histoire de la chute de la Pénitence dont l'Auteur fait voir la décadence & les différentes causes qui y ont concouru. Elle est suivie de la quatrième Section qui traite de l'Absolution ou de la réconciliation des pécheurs tant secrète que publique. Après quoi on trouve un Recueil de différentes pièces authentiques qui forment toutes ensemble une espèce de Code Penitenciel & qui représentent au naturel l'état de la pénitence dans les différens âges de l'Eglise jusqu'à ces derniers tems. Le Traité de l'Extrême-Onction termine ce volume.

Le cinquième est tout entier de l'Ordre. Il est divisé en trois Parties ou Sections, dont

la premiere regarde ce qui précédoit l'Ordination. L'auteur y traite non seulement des Ordres mineurs qui étoient & qui sont encore aujourd'hui, comme un préalable à ce qui s'appelle proprement le Sacrement de l'Ordre, mais encore de la maniere dont s'est faite dans tous les siècles l'élection des Ministres du premier & du second Ordre. Dans la seconde Partie il est question des divers rits & formules de l'ordination des Evêques, des Prêtres, des Diacres, & des questions qui ont été agitées autrefois au sujet de celles qui avoient été faites contre l'ordre des canons. Enfin dans la troisième on fait voir la prééminence des Evêques au-dessus des Prêtres. On y traite de la subordination des Evêques les uns aux autres, de l'origine des dignités de Métropolitains, d'Exarques, de Patriarches, de Primats, & des prérogatives attachées à tous ces rangs.

Le reste de cette Partie du Traité de l'Ordre se trouve dans le sixième volume. Il y est question des changemens arrivés dans l'Ordre hierarchique par les entreprises des Archiprêtres, des Archidiares, des principaux Officiers du Pape & du Patriarche de Constantinople. On y voit aussi ce qui concerne les anciens Économes des Eglises, les Défenseurs, les Avoués ou Vidames, &c. On recherche l'origine de tous ces Officiers; on

fait voir les avantages dont ils ont joui ; la décadence de ceux qui ne subsistent plus , & ce qui reste de prérogatives à ceux qui se sont conservés jusqu'à présent. Tout cela est suivi de l'Histoire du Sacrement de Mariage dans laquelle on montre de quelle maniere il s'est célébré de tout tems , & dans toutes les Nations Chrétiennes. On y parle aussi des empêchemens , & l'on tâche de découvrir comment , en quel tems , & par qui ils ont été établis. Ce volume est terminé par la Table générale de matieres renfermées dans les six volumes.

Voilà en peu de mots quelles sont les matieres que l'Auteur a traitées dans cet ouvrage qu'il n'a point cherché , dit-il , à grossir , mais qu'il s'est toujours étudié à réduire dans les bornes les plus étroites qu'il lui a été possible. En effet ; en considérant la vaste étendue & l'importance des choses qu'il renferme , on peut dire qu'il lui a plus coûté d'étude & de travail pour le rendre court que pour rassembler les materiaux qui devoient entrer dans sa composition.

Un ouvrage de cette nature ne peut être qu'utile aux Chrétiens de tout état. Les Ecclésiastiques y verront quelle est l'origine des saintes cérémonies qui se pratiquent dans la célébration & l'administration des mysteres dont ils sont les dispensateurs. Les Laïques

Y apprendront d'une part avec quelle simplicité majestueuse nos peres ont administré les choses saintes ; & de l'autre , comment ils se doivent eux-mêmes préparer à recevoir les Sacremens , & à puiser dans ces sources divines les graces dont ils ont besoin pour mener une vie qui réponde à la sainteté de notre Religion.

L'Auteur pour inviter les gens de toute condition à la lecture de son Livre , semble avoir voulu l'assortir au goût de tout le monde. Les personnes pieuses y trouveront de quoi nourrir leur piété par le récit d'une infinité d'histoires édifiantes qu'il y a répandues , & qui toutes ne tendent qu'à inspirer le respect pour la Religion & pour la sainteté des mysteres que Dieu a mis en dépôt dans son Eglise.

Les gens de Lettres y verront avec plaisir quantité de traits de l'antiquité Ecclésiastique fort curieux , & même quelques-uns de l'antiquité Profane qui ont quelque rapport avec les usages reçus dans l'Eglise. Nous pourrions , si l'Auteur nous le permettoit , apporter des preuves de ce que nous disons ici en produisant les lettres pleines d'éloges qui lui ont été écrites par des Antiquaires habiles à qui il avoit communiqué son Manuscrit & l'Imprimé avant qu'il ait paru en public.

Enfin les Théologiens y trouveront les pièces authentiques sur lesquelles ils doivent former leurs conclusions & prononcer leurs décisions en cette matiere sur laquelle il y a tant de partage de sentimens parmi eux. Ceux qui ont étudié à fond cette science sçavent que les Sacremens ont été jusqu'à présent la portion de toute la Théologie que l'on a le moins defrichée , & celle qui demande le plus d'érudition ; que pour y faire des découvertes il ne suffit pas d'avoir beaucoup de pénétration d'esprit , & d'avoir lû l'Ecriture Sainte & quelques-uns des Saints Peres les plus estimés , mais qu'il faut de plus être instruit à fond des pratiques & usages des Eglises de toutes les Nations & de tous les tems.



Le mot du 1er. Logogryphe est *Carnaval*, on y trouve *Car*, *Naval*, *Avail*, terme de commerce ; lorsqu'un banquier a accepté une lettre de change on dit qu'il a mis dessus son *Avail*, *Avail* signifie aussi un vent en termes de Mariniers. On y trouve encore *Canal*.

On a dû expliquer le second Logogryphe par *Ruban*, on y trouve *Ur*, Ville de Chaldée Patrie d'Abraham, *Bau*, convocation des Nobles au service du Roi, *Baz*, publication, & *An*.

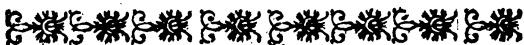
Le mot de l'Enigme suivante est le *Tour*, & celui du dernier Logogryphe est *Marchand*, on y trouve *Marc*, poids, & *S. Marc* Evangeliste, *Arc*, *Az*, riviere, *Ham*, Ville, *Ratan*, *Armand* l'un des Comédiens du Roi, *Aman*, *Cham*, *Acham* qui vola une regle d'or du tems de Josué, *Marca* Archevêque de Paris, *Camard*, *Cam* l'un des fils de Jacob, *Canard* & *Cana* Ville de Galilée.



ENIGME ET LOGOGYPHES.

E N I G M E.

Lecteur, combien de fois ai-je fixé tes yeux ?
 Sans te parler j'ai sçu beaucoup te dire ,
 Sans rien sçavoir j'ai sçu t'instruire ,
 Et long-tems après toi j'instruirai tes neveux.



L O G O G R Y P H E.

Pour fuir les préjugés enfans de l'ignorance ,
 Ne jugeons point des gens sur la seule apparence :
 C'est le meilleur. Chaque être a ses propriétés.
 Naïvement , lecteur , voici mes qualités ;
 Laid , plat , voûté , gris , blanc , n'ayant qu'un
 trou pour gîte ,
 Quoi qu'avec force pieds je n'en cours pas plus
 vite.
 S'il est beaucoup de gens qui n'osent me toucher ,
 D'autres bien différens soigneux de me chercher
 Sçavent qu'il est en moi des vertus admirables
 Par qui les plus grands maux cessent d'être incurables.

Que le pusilanime & le moins curieux
 Voye s'il fut jamais destin plus glorieux.
 8 Lettres, comme toutes en divers sens jettées,
 Vont de mon petit corps faire un nouveau
 Prothée.

1, 3, 2, Que Petrarque en stile sérieux
 Nomme une Colonne d'yvoire
 Qui sert à soutenir les Cieux.
 Belle Laure, tu le peux croire,
 Ce sont des astres que tes yeux.

1, 3, 2, 8, Il faut en avoir pour les vitres,
 3, 6, Plus ou moins pur au degré de ses titres,
 1, 3, 6, Instrument qu'on porte sans manteau,
 6, 5, 8, Est si dur qu'il résiste au marteau.

4, 5, 6, 7, 8, Honneur de la Turquie.

4, 6, 5, 7, 8, Garçon d'Imprimerie.

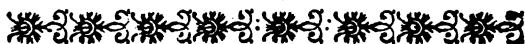
4, 5, 6 & 7, Ce qu'on desire en Mer.

4, 5, 6, Plus 1. seroit-il ladre vert ?

4, 5, 7, Un lit, une table, une chaise,
 Sont suffisans pour mettre un pauvre homme à son
 aise.

Certain bruit incongru que fait souvent & fort,
 Comme dit le proverbe, ane qui n'est pas mort,
 C'est 4, 8 & 7, mais 7, 6, 5, & 4,

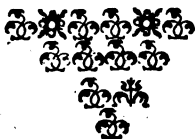
Sage l'évitera, s'il n'est las de combattre.
 Je pourrois bien encor me métamorphoser,
 Mais il ne s'agit pas ici de m'épuiser.



A U T R E.

Dix membres réunis forment mon existence,
 On y voit un poisson, une Ville, un oiseau :
 Ce qu'une femme porte en guise de manteau :
 Ce dont un tout tire la consistance :
 Un fruit, un élément, un péché capital,
 Un animal immonde, un précieux métal,
 Un vase de fayance, ou bien d'autre matière.
 Ce qui réduit le tabac en poussière ;
 Ce que l'on trouve au corps humain ;
 Enfin ce qu'a souvent un joueur à la main.
 On dit que je renferme encor quelque mystère ;
 Lecteur, c'est votre tour; il est tems de me taire.

Par Mlle de Villecourt à Nevers.







D U O.

L La Flute dont le Dieu Mercure
 Se servit autrefois pour endormir Argus
 Fut par le conseil de Bacchus
 Un verre de bonne mesure.
 Argus , heureux Berger , ah ! que ton sort fut doux,
 Si profitant de l'avanture
 Pour fermer tous tes yeux tu bus jusqu'à cent coups !





SPECTACLES.

OPÉRA.

L Académie Royale de Musique donnera incessamment la première représentation des *Fêtes de Thalie* Balet, les paroles sont de feu M. de Lafont & la Musique de feu M. Mouret. Il a paru la première fois le Dimanche 19 Aoust 1714; il a été remis bien des fois avec un succès soutenu.

La fortune de cet Opéra a long-tems varié avant que de s'établir solidement. D'abord les paroles furent totalement proscrites, & la Musique ne fut goûtée que lentement. A la première représentation il n'y eut que le cotillon qui échappa à la critique; à la seconde, la Loure eut le même sort. Dans les suivantes les Symphonies furent approuvées, enfin la Musique vocale obtint les suffrages les plus tardifs.

Quant aux vers on s'obstina si long-tems à les honnir, que le Poëte lui-même fut forcé de les condamner publiquement dans l'acte qu'il ajouta à son Balet intitulé *la Critique des Fêtes de Thalie*; le tems a fait taire la satire, & aujourd'hui ce Balet est un des plus amusans qui soit resté sur le Théâtre.

lirique. Ce n'est pas le seul Opera qui après avoir été fort critiqué soit parvenu à une réputation moins contestée. Nous ne ferons pas ici les citations qui pourroient y trouver leur place , nous laissons ce soin à nos lecteurs judicieux qui ne se méprendront pas. Notre exactitude seroit desobligeante pour quelques Auteurs , & nous craignons d'offenser leur amour propre , nous aimons mieux ne pas contenter le nôtre en étalant toutes les découvertes de notre attention.

Il est sûr qu'on a négligé les talens de M. Mouret. Quel parti n'auroit-on pas tiré de cet Auteur , si on avoit connu son prix ? Auroit-on souffert qu'il eût prodigué dans cent pièces qui n'ont pas réussi sur le Théâtre Italien plus de Musique qu'il n'en faudroit pour immortaliser dix Opera ? La distinction des talens est-elle donc si difficile à faire ? Il faut le croire , nous en avons des preuves anciennes & modernes ; la Tradition même nous apprend que la *Phedre de Racine* a pensé céder le Théâtre , quand elle a paru pour la première fois , à celle de Pradon.



*QUATRIEME suite des réflexions sur
les Ballets.*

NOus allons achever la description du Ballet dansé devant Louis XIV. à Lyon, duquel nous avons parlé dans le premier volume de ce mois.

La Ville de Lyon vient être la vestale pour conserver le feu sacré de l'autel consacré à Louis Auguste. Elle commence la sixième entrée par ce récit.

Je dois ma première origine
Au siècle glorieux des Césars couronnés,
Et tous les peuples étonnés
M'ont vû fortir deux fois d'une triste ruine :
La querelle de deux * rivaux
Devint la cause de mes maux.
Leur fureur n'épargna ni Temple ni Portique ,
Et par cette fatalité
Il ne me reste plus d'antique
Que le gage éternel de ma fidélité,

La seconde partie pour les dépouilles consacrées à l'autel de Louis Auguste fit d'abord paroître la gloire assise sur un Trône dont toutes les marches étoient terminées par des lions accroupis , & veillans comme

* *Albin & Severe.*

ceux du Trône de Salomon : ce fut la Gloire qui fit ce récit.

Sortez de vos Palais & quittez vos balustres,

Idoles de la majesté ,

Venez apprendre ici de quelle autorité

Se servent les ames illustres,

On cultive plus de lauriers

Dans les plaines de Mars & dans les champs guerriers

Que dans loifiveté d'une Cour pacifique :

Le fer a plus rendu de Princes immortels ,

Que l'or dont ils se font un orgueil magnifique ,

Et l'encens qui noircit tous les jours leurs autels :

Ce n'est pas des Héros peints dans leurs Galeries

Qu'ils apprennent à triompher ;

Un Roi doit préférer la pousfière & le fer

Aux dorures des Tuilleries,

Les combats de Fontainebleau

Et l'ennemi vaincu dans un coin de tableau

Sont de belles leçons pour un Prince en peinture.

Pour former un Héros , pour faire un Conquérant

Il faut comme Louis prendre d'autres mesures

Et mériter l'honneur que la gloire lui rend.

A la premiere entrée de cette seconde partie les Elémens vinrent s'offrir à Louis Auguste pour le servir dans les combats &

lui jurèrent sur son autel une fidélité inviolable. Premier récit

LE FEU.

Je veux servir avec chaleur
Ce Conquérant dont la valeur
Et la seule gloire m'allume ,
Pour lui mon zèle est évident ;
Je ne tiens pas secret le feu qui me consume ,
Et de ses serviteurs je suis le plus ardent.

L'A I R.

Rien ne peut résister à ma légèreté ,
Tout foible que je suis , je gronde je tempête ,
Pour peu que je sois irrité
Il n'est point de laurier qui ne baisse la tête :
Je suis vos étendards , je les enfle souvent
Vos ennemis jaloux admirent mes souplesses ,
Fiez-vous donc à mes promesses ,
Quoiqu'elles ne soient que du vent.

L'E A U.

Vous voyez le fond de mon cœur ,
Je ne vous cèle rien , mon ame est toute claire ,
Et bien que le dehors ne montre que froideur ,
Je brûle incessamment du desir de vous plaire ;
J'offre à ce dessein tous mes bras
Pour vous servir dans vos combats ,
Et je veux vous donner des preuves de mon zèle ;
Je vais faire pour vous de glorieux efforts ,
Je remue , il est vrai , mais je suis si fidelle

Que je garde un rempart lors même que je dors.

LA TERRE,

Pour moi je soutiens vos guerriers,
 Et de tous vos sujets vous voyez le plus ferme ;
 Pour vous je m'épuise en lauriers ,
 C'est pour vous que la palme germe ,
 Je viens pour vous en couronner ,
 Mais je me plains souvent à l'astre qui m'éclaire ,
 De voir que nous soyons plus tardifs à les faire
 Que vos mains à les moissonner.

Ensuite des Villes nouvellement conquises viennent chargées de chaines au pied de l'autel de Louis Auguste, où brisant ces chaines elles en font des trophées & se réjouissent d'être soumises à ce Conquérant. Ces Villes devenues Françoises composent la seconde entrée.

La Flandre & la Lombardie furieuses & échevelées fremissent en voyant ces chaines attachées à l'autel de Louis Auguste ; elles s'efforcent en vain de les arracher & de renverser l'autel ; leurs efforts impuissans les obligent d'avoir recours à la fièvre qui met les humeurs en querelle, elles se combattent, l'autel tremble & ces funestes mouvemens occupent la troisième, la quatrième & la cinquième entrée.

La sixième fut celle de la France languissante pendant la maladie dangereuse dont

Louis XIV. fut atteint au Fort de Mardich après ses Victoires éclatantes. La jeunesse vint à son secours, chassa la fièvre, réconcilia les humeurs, & rétablit les espérances de la France, qui fit ce récit.

L A F R A N C E.

Heureux événement qui contre mon attente
Retire du cercueil la Majesté mourante,
Tu dissipes ma crainte, & me fais respirer
En me rendant un Roi qui me fait révéler :
Je ne voyois par-tout que des Palmes séchées
Des Lauriers presque morts, & des fleurs arrachées ;
La gloire travailloit à lui faire un Tombeau ,
Et le jour n'éclairoit que d'un triste flambeau ,
Tandis que mon Héros d'un air doux & tranquille
Quittoit sans s'émouvoir cette Pompe fragile ,
Et Monarque intrépide en ce dernier effort
Vainquoit ses ennemis , & défioit la mort.
En ce moment fatal ce Héros invincible !
Demeuroit encor ferme , & se rendoit terrible :
Sa vigueur défaillante animoit les soldats
Donnoit le mouvement & la force à leurs bras ;
Etendu dans son lit sans Sceptre ni Couronne
Il conservoit les droits que la Pourpre lui donne ,
Rien ne pût l'ébranler , & ce lys abattu ,
Tout pâle & languissant retenoit sa vertu.
Ainsi l'astre du jour voit mourir sa lumière ,
Sans manquer d'un seul pas à sa juste carrière ,
D'un

D'un mouvement égal il marche à son tombeau,
 Et voit d'un œil ouvert éteindre son flambeau,
 Tandis qu'avec cent feux dans la voûte céleste,
 La nuit suit son cercueil sous un voile funeste :
 Ma Reine en ce moment cédoit à ses douleurs,
 Et l'aurore jamais ne versa tant de pleurs ;
 D'un regard languissant , d'une lumière sombre
 Elle voyoit mon Roi qui n'étoit plus qu'une ombre ;
 La fortune en désordre & la victoire en deuil
 Pour un Arc de Triomphe élevoient un cercueil,
 Les Drapeaux déployés , & les Piques baissées
 Alloient bien-tôt se joindre aux armes renversées,
 Et si l'on arrachoit des Palmes aux Flamans ,
 C'étoit pour couronner de tristes monumens ;
 La gloire d'autre part confuse & gémissante ,
 Survivoit à regret à la valeur mourante ;
 Les graces & l'amour pleuroient ce Conquérant ,
 Et tout dans la nature étoit mort ou mourant :
 Moi d'un torrent de pleurs & de larmes trempée ,
 J'expirois en baissant sa main & son épée ,
 Quand le Ciel attendri le rendit à mes vœux ,
 Et pour le conserver employa tous ses feux.
 Du cœur de mon Héros une flamme plus forte
 Sortit pour ranimer la Pourpre déjà morte ;
 Il reprit sa vigueur & ce nouvel effort
 Son triomphe augmenta de celui de la mort.
 Graces aux Immortels cette seconde vie
 De combien de succès sera-t-elle suivie ?

II. Vol.

H

170 MERCURE DE FRANCE.

Je verrai sa valeur malgré ses ennemis
Le faire respecter par cent Peuples soumis.
Autour de ce Héros cent Provinces captives
Quitteront leurs lauriers pour prendre ses olives,
Tandis que je ferai des cœurs de ses Sujets
Des victimes d'amour & des Trônes de Paix.

Ce récit funébre , & le triste tableau
des quatre dernières entrées offert en 1658,
nous rappelle assés exactement celui qui a
tant effrayé la France en 1744, lorsque le
Roi fût attaqué d'une si dangereuse maladie
dans la Ville de Metz.



COMEDIE FRANCOISE.

Le succès éclatant de la reprise de Didon, Tragédie de M. le Franc nous autorise à en parler plus d'une fois. Le public ne peut manquer de relire avec satisfaction l'éloge d'une Pièce qu'il a revû souvent avec tant de plaisir.

Ses applaudissemens longs, redoublés & fréquens garantissent la vérité de notre opinion. Ne pouvons-nous pas avancer sans témérité de M. le Franc, qu'il a commencé la carrière dramatique, comme l'Auteur le plus habile souhaiteroit de la terminer.

La Tragédie de Didon a été représentée la première fois en 1734, & imprimée & débitée par Chaubert Libraire Quai des Augustins. On lit à la tête une lettre de l'Auteur adressée à M. le Marquis de Neelle, Commandeur des Ordres du Roi, qui plus instructive que les Epîtres dédicatoires ordinaires, ne se borne pas aux louanges dûes à l'esprit & au goût de ce Seigneur; elle renferme une Dissertation qui prouve la modestie & la capacité de M. le Franc.

Nous ne donnerons pas un extrait suivi de cette Tragédie, on peut le trouver dans les Mercurès de nos prédécesseurs. Nous nous contenterons d'en transcrire quelques

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

morceaux ; le choix est fort embarrassant entre des beautés égales. M. le Franc s'est approprié tous les beaux traits de Virgile , & il les a si bien confondus avec ses propres richesses , qu'on ne peut plus distinguer ses emprunts.

SCENE CINQUIÈME

Du second Acte entre Iarbe , passant encore pour son Ambassadeur, & Didon.

I A R B E.

Iarbe aux Phrygiens est donc sacrifié ?
 Madame , votre hymen est déjà publié,
 C'est peu que d'un refus l'ineffaçable outrage
 D'un Monarque puissant irrite le courage ,
 Un Guerrier qui jamais ne l'auroit espéré
 A l'amour d'un grand Roi se verra préféré ?
 Du moins si votre cœur sans désir & sans crainte
 Pour toujours de l'hymen avoit fui la contrainte ,
 Mais de ce double affront l'éclat injurieux
 N'armera pas en vain un Prince furieux.
 Achevez toutefois un fatal hymenée ,
 Bravez toute l'Afrique & couronnez Enée ,
 Il fera votre époux , il défendra vos droits ,
 Et bien-tôt défilant le courroux de nos Rois,
 Suivi de ses Troyens, . . .

D I D O N.

Je m'a buse peut-être ;

Vous pouvez cependant rejoindre votre maître ,
C'est à lui de choisir ou la Guerre ou la Paix ,
J'aime , j'épouse Enée , & mes soldats sont prêts.

I A R B E.

Oui , Madame, il choisit, & vous verrez sans doute
Eclater des fureurs que pour vous je redoute ;
Vous épousez Enée , & votre bouche. . . O Ciel !
Me fait avec plaisir un aveu si cruel !
Ne tardons plus , suivons le courroux qui m'en-
traîne. . .

D I D O N.

Oubliez vous qu'ici vous parlez à la Reine ?

I A R B E.

A ma témérité reconnoissez un Roi.

D I D O N.

Quoi , se peut-il qu'iarbe. . . .

I A R B E.

Oui , cruelle , c'est moi ;
Dès mes plus jeunes ans par le destin contraire
Conduit dans les climats où regne votre frere ,
Je vous vis ; vos malheurs firent taire mes feux ,
Un autre parleroit des tourmens rigoureux
Qui remplirent depuis une vie odieuse
Qui ne sçauroit sans vous être jamais heureuse ;
Je ne viens point ici de moi-même enyvré
Vous faire de ma flamme un aveu préparé ,
Peu fait à l'art d'aimer , j'ignore ce langage
Que pour surprendre un cœur l'amour met en usage ,

H iij

174 MERCURE DE FRANCE,

Je laisse à mes rivaux les soupirs, les langueurs,
 Du luxe asiatique hommages séducteurs,
 Vains & lâches transports dont la vertu murmure,
 Qu'enfante la mollesse & que suit le parjure;
 Je vous offre ma main, mon Trône, mes soldats;
 Dites un mot, Madame, & je vole aux combats,
 Je dompterai s'il faut l'Afrique & votre frere...
 Mais malheur au Rival dont l'ardeur téméraire
 Osera disputer à mon amour jaloux
 Le bonheur de vous plaire, & de vaincre pour
 vous.

D I D O N.

Seigneur, de votre amour justement étonnée,
 A de nouveaux revers je me vois condamnée,
 Car enfin quelque soit le transport de vos feux,
 Mon cœur n'est plus à moi pour écouter vos vœux.
 Mais quoi! je connois trop cette vertu sévère
 Dont votre auguste front porte le caractère.
 Un Héros tel que vous fameux par ses exploits,
 Dont l'Afrique redoute & respecte les loix,
 Maître de tant d'Etats, doit l'être de son ame,
 Voudroit-il, n'écoutant que sa jalouse flamme,
 D'un amant ordinaire imiter les fureurs?
 Non, ce n'est pas aux Rois d'être tyrans des cœurs,
 Montrez-vous fils du Dieu que l'Olimpe révere.
 J'admire vos exploits, votre amitié m'est chère,
 C'est à vous de sçavoir si je puis l'obtenir,
 Ou si de mes refus vous voulez me punir;

Si dans les mouvemens du feu qui vous anime
 Vous voulez seconder le destin qui m'opprime,
 Hâtez-vous, signalez votre jaloux transport,
 Accablez une Reine en butte aux coups du sort,
 Qui prête à voir sur elle éclater le tonnerre
 Peut succomber enfin sous une injuste guerre,
 Mais que le sort cruel n'abaissera jamais
 A contraindre son cœur pour acheter la Paix.

SCENE DEUXIEME

Du quatrième Acte entre Enee & Achate.

ACHATE.

Ah ! Seigneur, rassurez mon ame inquiétée
 Contre l'affreux soupçon dont elle est agitée ;
 Mon zèle sur vos pas m'a conduit vainement,
 Le sort vous rend enfin à mon empressement.
 Je tremble d'éclaircir le funeste mystère
 Qui vient de retarder un départ nécessaire,
 Mais vos yeux incertains semblent me révéler
 Un secret que votre ame a voulu me céler,
 Quoiqu'il en soit, Seigneur, partons, c'est trop
 attendre,
 Que sçai-je ? la pitié peut encor vous surprendre,
 Hatons-nous. Vos vaisseaux couvrent déjà les
 mers,
 Les cris des matelots font retentir les airs,
 L'onde blanchit d'écume, & s'il faut vous le dire,

H iij

176 MERCURE DE FRANCE.

Vos soldats pleins du feu que le Ciel leur inspire
De leur chef en secret accusent la lenteur.

E N E' E.

J'ai vû la Reine, Achate, & l'amour est vainqueur,

A C H A T E.

Que dites-vous ? l'amour ! Ah ! je ne puis vous
croire.

Non l'amour n'est point fait pour étouffer la gloire;
Elle parle, elle ordonne, il lui faut obéir,

Ce n'est pas vous, Seigneur, qui la devez trahir. . .

Qu'entens-je ? est-il bien vrai . . Quelle foiblesse
extrême !

Quoi ! l'amour ! non , Seigneur, vous n'êtes plus
vous-même. . .

Que diront les Troyens ? que dira l'Univers ?

On attend vos exploits , & vous portez des fers.

E N E' E.

De la main de Didon je tiens une Couronne,

Je possède son cœur, je partage son Trône,

Quelle gloire pour moi peut avoir plus d'appas ?

A C H A T E.

La gloire n'est jamais où la vertu n'est pas.

Mais dussiez-vous punir un ami trop fidèle,

Je ne sçaurois, Seigneur, commander à mon zèle.

Je le vois bien ; Enée à jamais attaché

Aux liens de l'amour ne peut être arraché,

Aimez donc. Renoncez aux Palmes immortelles

Qui devoient couronner vos conquêtes nouvelles..

Mais il vous reste un fils. Ce fils n'est plus à vous,
 Il appartient aux Dieux de sa grandeur jaloux ,
 Ses neveux fonderont une Cité guerrière
 Qui changera le sort de la nature entière ,
 Qui lancera la foudre ou donnera des loix ,
 Et dont les Citoyens commanderont aux Rois.
 Leur nom fera trembler. Le maître du Tonnerre
 A leur vaste triomphe a réservé la terre ;
 Vous le sçavez , Seigneur , vous qui dans les
 combats
 De ce fils jeune encor deviez guider les pas ,
 Par ma bouche aujourd'hui les Peuples le de-
 mandent ,
 Promis à l'Univers les Nations l'attendent ,
 Confiez à nos soins ce dépôt précieux
 Pour nous sacré garant de la faveur des Dieux ,
 Et n'avilissez plus dans une paix profonde
 Le sang qui doit former les Conquérans du monde.

On n'a tiré de cette Scene que les re-
 montrances héroïques d'Achate , ces Vers
 pompeux sont dignes de la grandeur de
 l'Empire Romain qu'ils prédisent. Les ten-
 dres réponses d'Enée ne sont pas moins
 belles dans leur genre , mais il faudroit co-
 pier la Tragédie entière, s'il ne falloit ou-
 blier que le foible,

Il faut répéter encore l'éloge des talens
 pathétiques de Mlle Clairon ; les autres Ac-

178 MERCURE DE FRANCE.

teurs l'ont parfaitement secondée.

Nous nous souvenons heureusement pour nos lecteurs de la sublime réponse de Didon au discours du Roi Iarbe , passant pour son Ambassadeur, dans la seconde Scene du premier Acte.

D I D O N.

Lorsque du fort barbare innocente victime ,
J'ai fui loin de l'Asie un frere qui m'opprime ,
Je ne m'attendois pas qu'un fils du Roi des Dieux
Voulut m'associer à son rang glorieux ;
Je dis plus , j'avoueraï que cette préférence
Méritoit de mon cœur plus de reconnoissance ,
Mais tel est aujourd'hui l'effet de mon malheur ,
Didon ne peut répondre à cet excès d'honneur..

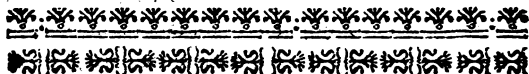
Iarbe se transporte , & fait des reproches à Didon sur sa souveraineté qu'il prétend usurpée. Elle replique :

Ce discours téméraire a de quoi me surprendre ;
Didon à ses pareils n'a point de compte à rendre ;
Iarbe est souverain , je suis Reine aujourd'hui ,
Et ne vois rien encor qui me soumette à lui ,
Mais ce Roi que le tems sçaura forcer peut-être
A craindre mon pouvoir , du moins à le connoître ,
Quel droit plus que Didon a-t'il de commander ?
Les Empires sont dûs à qui sçait les fonder ,
Cependant que l'haine ou quelle méfiance

Armeroit contre moi votre injuste vengeance ?
 Voyez-vous chaque jour mes soldats menaçans,
 Aller avec fureur loin de ces murs naissans,
 Troubler des Africains les demeures tranquilles,
 Et répandre l'effroi dans le sein de vos Villes ?
 Que dis-je ? Ce rivage où les vents & les eaux
 D'accord avec les Dieux ont poussé nos vaisseaux,
 Ces bords inhabités, ces Campagnes désertes,
 Que sans nous la moisson n'auroit jamais couvertes
 Des Rochers, des Torrens & des Monts escarpés ?
 Voilà donc ces Pays, ces Etats usurpés !
 Mais devrois-je à vos yeux rabaisant ma Couronne,
 Justifier le rang que le destin me donne ?
 Les Rois comme les Dieux sont au-dessus des loix,
 Je régne, il n'est plus tems d'examiner mes droits.

M. le Franc a refondu entierement le cin-
 quième Acte. Ce changement & les autres
 demandent une édition nouvelle de Didon,
 qui aura sûrement le sort des ouvrages de
 Corneille & de Racine.

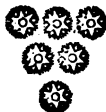


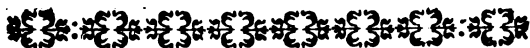


*V E R S Composés par M. Bret à la louange
du Peintre qui a tiré Mlle Dangeville en
pastel.*

SIXAIN.

D Eviger, quand ta main habile
Peignit l'aimable Dangeville,
Quel Dieu conduisoit ton pinceau ?
Sans la flater tu la rendis si belle
Que j'éprouvai pour son tableau
La même ardeur que je ressens pour elle.





CONCERT de la Reine.

LE Samedi 22 Mai on exécuta chés la Reine le 4^{me}. & dernier acte d'*Armide*. Mlles Mathieu & Deschamps chantèrent chacune après un air Italien que la Reine leur avoit demandé; elles en reçurent des applaudissemens de Sa Majesté & de Madame la Dauphine.

Le Lundi 24 on chanta le prologue & le 1^{er}. acte de l'Opera de *Callirhoë*, Mlles Deschamps, Mathieu Canavas chanterent les rôles ainsi que Mrs. Jeliot & Lagarde.

Le même jour la Reine fit chanter pendant sa Messe le *Te Deum* pour la prise de Tournay; ce fut celui de M. l'Abbé Blanchart Maître de Musique de la Chapelle.

Le Jeudi 27 jour de l'Ascension la Reine entendit l'Office à la Chapelle, & après les vêpres, elle entendit le *Te Deum* de M. Des-touches Sur-Intendant de la Musique du Roi. M. Rebel son survivancier en battit la mesure.

Le Samedi 29 on chanta chés la Reine le 2^{me}. & le 3^{me}. acte de *Callirhoë*.

Le Lundi 31 on chanta les deux derniers actes de cet Opéra.

Les 26, 28 & 30 on chanta devant Sa Majesté l'Opera de *Scanderberg* de la composition de Mrs Rebel & Francœur Sur-Intendants de la Musique du Roi. Les rôles de Roxane & de Servilie furent parfaitement rendus par Mlles Lalande & Mathieu. M. Jeliote eut un grand succès dans celui de *Scanderberg*; M. Poirier brilla aussi dans celui de la Magie au Prologue & dans ceux de l'Aga des Janissaires & du Muphti dans la Piece; Amurat fut très-bien chanté par M. Lagarde. Le rôle de l'Amour du Prologue fit honneur aux talens de Mlle Deschamps. Mlle Selle s'acquitta très-bien de ceux de Polemnie, d'une Sultane, d'une Grèque, d'une Asiatique, & d'une Odalisque. Mrs Godonnesche & Richer remplirent les rôles d'Osman & de deux Scythes. La légereté de la voix & la précision du chant de Mlle Canavas parurent également dans un air Italien du divertissement du 4^{me}. acte de *Scanderberg*. La Reine parut satisfaite de l'exécution de cet ouvrage.

Après le Concert Madame Mathieu chanta une fanfare à la louange du Roi, les h Curce chanterent les refrains à chaque couplet. Cette fanfare est de M. de D***. & les paroles sont de M. de Montcrif l'un des 40 de l'Académie, & Lecteur de la Reine.

Le 2 Juin la Reine entendit l'acte de *Phi-*

Paris, dernière entrée du ballet des *Stratagèmes de l'Amour* de la composition de M. Destouches. Mlles Selle & Lagarde remplirent les rôles d'Albine & d'Emilie. Celui du maître des Esclaves fut exécuté avec beaucoup de succès par M. Jeliot.

Le Jubilé a suspendu les concerts à la Cour.

Le Samedi 5 & le Dimanche 6 jour de la Pentecôte la Reine entendit l'Office chanté par la Musique. M. l'Evêque de Bayeux y officia pontificalement.

Le 17 jour de la Fête Dieu la Reine accompagnée de Madame Adelaïde assista à la Procession du S. Sacrement qui fut faite dans l'Eglise de Notre Dame Paroisse du Château. M. l'Archevêque de Rouen Grand Aumonier de Sa Majesté y assista ainsi que plusieurs Seigneurs & Dames de la Cour. M. le Curé de Versailles chanta la grande Messe.

Le même jour la Reine entendit le Salut à la Chapelle chanté par la Musique; on y chanta 2 versets du *Pange lingua* de M. l'Abbé Madin Maître de Musique de la Chapelle du Roi; le Salut en Musique s'est continué toute l'Octave.

Le lundi matin 21 il arriva à Versailles un Page que le Roi avoit fait partir la veille pour apprendre à la Reine la reddition de la Citadelle de Tournay; S. M. ordonna à

M. l'Abbé Madin Maître de Musique de la Chapelle de faire chanter son *Te Deum* pendant la Messe , en lieu & place du Pseaume que l'on chante ordinairement.

Pendant toute l'octave du S. Sacrement il y a eu des Saluts en Musique à la Chapelle, comme il est d'usage. Ce qu'on y a chanté est de la composition de M. l'Abbé Madin.

Le Samedi 26 M. Dornel Organiste de sainte Genevieve fit chanter pendant la Messe de S. M. le Pseaume *Laudate pueri Dominum &c.* Cet Auteur en fait chanter un tous les ans devant leurs Majestés.

Le même jour Samedi 26 on exécuta en concert chés la Reine le Prologue & le 1^{er}. acte de l'Opera de *Scanderberg* , les rôles de femmes furent chantés par Madame Lalande, Mlles Mathieu, Deschamps & Canavas , ceux d'hommes par Mrs Jeliot , Poirier & Godonnesche ; cet Opera est de la composition de Messieurs Rebel & Francœur , tous deux survivans des Charges de Sur-Intendants de la Musique de la Chambre du Roi.

Le Lundi 28 on exécuta chés la Reine en concert le 2^{me}. & 3^{me}. acte de l'Opera de *Scanderberg*. Mesdames Lalande, Mathieu & Canavas chanterent les rôles, ainsi que M. Jeliot, Poirier & Lagarde.

J U I N. 1745. 185

Le Mardi 29 jour de S. Pierre , après les Vêpres des Missionnaires , la Reine entendit le *Te Deum* chanté par la Musique du Roi pour la prise de la Citadelle de Tournay. Ce Cantique est de la composition de M. Destouches Sur-Intendant de la Musique de la Chambre de S. Majesté. M. Rebel son survivant en cette charge en a battu la mesure , & M. l'Abbé Brosseau Chapelain Ordinaire de la grande Chapelle , revêtu d'un surplis & d'une Etoile l'a entonné , & après le *Domine salvum* de M. Rebel a dit les oraisons , ainsi qu'il se pratique lorsqu'on chante le *Te Deum* avec solennité.

Le Mercredi 30 on exécuta en concert chés la Reine le 4^{me}. & 5^{me}. acte de l'Opera de *Scanderberg*. Les Demoiselles & Mrs ci-dessus en ont chanté les rôles : ce concert termine le semestre de M. Destouches.





A MONSIEUR
DE VOLTAIRE
HISTORIOGRAPHE DE FRANCE,

*Par M. de *** de l'Académie des Sciences,
des Belles Lettres & des Arts de Rouen.*

VOs vers avoient d'Henri consacré la clémence,
Et vos récits de Charles assûroient les lauriers.
C'étoit vous enhardir à montrer à la France
Dans le meilleur des Rois le plus grand des Guer-
riers.

Quel Dieu, vous élevant à sa gloire suprême,
En fait luire un rayon sur votre front chéri ?
Un Roi qui vous permet de le chanter lui-même,
Un Roi plus craint que Charles & plus aimé qu'
Henri.

Suivez ses pas, entrez au temple de Mémoire ;
Forcez, en y gravant ses glorieux succès,
Vienne à les admirer, l'avenir à les croire ;
Ecrivez, LOUIS marche, il conduit les Fran-
çais.

Déesse des Héros, Renommée immortelle,

O toi , qui pour LOUIS fis parler tes cent voix ,
Revole sur la Flandre où la gloire t'appelle ;
Il va quitter Tournay pour de plus grands exploits.

Sur la rive prochaine il a porté la foudre ,
Et l'Escaut frémissant l'a vu franchir ses eaux.
La nuit vient ; l'ennemi veille pour se résoudre
Et LOUIS sur la terre a le lit des Héros. ,

Avec des doigts de sang enfin la triste Aurore
Ouvre à regret les Cieux aux chevaux du Soleil,
Et gémit que ce jour qu'elle presse d'éclorre ,
Pour tant d'infortunés soit le dernier réveil.

Ces deux Camps opposés qu'arma la barbarie ,
Au signal des enfers fondent à coups pressés :
Chaque homme est à chaque homme une affreuse
furie ;

Les rangs déjà détruits sont déjà remplacés ;

Le fer n'y suffit plus , & la flâme qui tonne
Acheve d'écraser ces Héros renaissans ;
Rien n'échappe , tout meurt. La cruelle Bellone
Applaudit à nos arts destructeurs des vivans.

Mon Roi n'est point caché sous l'immortelle Egide ;
Ses sujets l'entouroient , ils tombent près de lui :
La fortune balance , & notre amour décide ,
Notre amour , de nos Rois l'inébranlable appui.

Comme on vit pour ces murs , qu'ils ne purent
défendre ,

188 MERCURE DE FRANCE.

Jadis s'armer des Dieux aux bords du Simois , -
Tels Waldeck, Cumberland , viennent sauver la
Flandre,

Trouvent un Dieu plus fort & cèdent à LOUIS.

Il triomphe ; il s'arrête en sa marche sanglat ;

Il mérita de vaincre , il pardonne aux vaincus.
Non , la valeur n'est pas cette fureur brillante ,
Qui sous un joug de fer opprime les vertus.

La valeur est l'effort que se permet le sage ,
Pour repousser les traits de la témérité.
Le Héros désarmé par un juste avantage ,
Tend à son ennemi la main qui l'a dompté
Pourquoi les Nations vainement conjurées
Cherchoient-elles LOUIS aux champs de Fontenoy ?

Il les montre à son fils par la mort déchirées ,
Et Roi par ce Spectacle , instruit le fils d'un Roi ;

Voyez, mon fils, voyez les horreurs de la guerre ;
Ecoutez ces mourans , ils se plaignent à nous.
Hommes , de sang humain nous enyvrons la terre ,
Et Rois , nous sommes nés pour le bonheur de tous.

Voltaire pour suffire à peindre sa grande ame ,
Il falloit vos talens : Poète , Historien ,
Excitez votre esprit que le sublime enflâme ;
Homere trouve Achille , il ne leur manque rien.

Ah! plutôt que touché de tant de funérailles,
 LOUIS offre à vos chants Titus & les bienfaits!
 Qu'entouré des beaux arts il vienne dans Ver-
 failles
 Former son digne fils aux vertus de la Paix !



BOUQUET

*Présenté le jour de S. Jean à une Dame
 extrêmement aimable.*

I Ris , pour votre fête il vous faut un Bouquet,
 Irai-je , répétant un trivial caquet,
 Parler de Jasmins & de Roses
 Nouvellement écloses ?
 Vous louer ? c'est bien pis. Lorsqu'on voit de beaux
 yeux ,
 Souvent on les peint mal, on les adore mieux,
 Je sçais que sur le Pinde il est des fleurs charman-
 tes ,
 Digne tribut de vos divins appas ,
 Mais je ne sçais pas moins que l'on ne cueille pas
 Les plus chères, les plus brillantes
 Aussi facilement que guidant ses Guerriers
 Toujours ardens à le défendre ,
 LOUIS dans les champs de la Flandre
 Sçait cueillir d'immortels lauriers.

Par Filandre,



AUTRE BOUQUET.

*Pour la même Dame, Cantatille mise en
Musique par M. Lagarde Pensionnaire
du Roi distingué par les graces de son chant
& de ses compositions.*

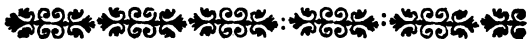
Quelle fête dans ce jour
Célebre t-on à Cithere ?
Je n'y vois que le tendre amour ,
Mais je n'apperçois point sa mere....
Sans doute elle craint les appas
Que l'on chante sur ce rivage ;
Son absence n'est-elle pas
Pour eux le plus brillant hommage ?

ROSSIGNOL.

Rossignol , que Ch'oé par ses accens vainqueurs
De vos chants les plus beaux efface les merveilles !
Votre voix charme les oreilles ,
Et la fienne enchante les cœurs.

MUSETTE.

Envain , Bergers , sur vos musettes
Vous formez pour Chloé des accords gracieux ;
Jamais on n'entendra de vous dans ces retraites
Des chants aussi doux que ses yeux.



SUITE DU JOURNAL

*Des opérations de l'armée du Roi ; du Camp
sous Tournay le 17 Juin.*

Hier vers les 11 heures du soir l'ennemi a fait sauter un nouveau fourneau sous la contrescarpe à l'endroit où deux de nos Mineurs avoient été attachés la nuit précédente. Ils ont été enveloppés par l'effet de cette mine , ainsi que six ou sept soldats qui les servoient : on a sur le champ travaillé au déblai des terres pour remettre les Mineurs au vif du mur. Le seul feu que l'ennemi a fait est parti du Rempart, & a été peu considérable ; nous avons eu un tres petit nombre de blessés.

L'armée a fouragé ce matin entre la Laye & l'Escaut. M. le Comte d'Eu commandoit ce fourage, pour la sûreté duquel on avoit placé en avant du village de Cells un gros détachement d'Infanterie & de Cavalerie qui couvroit le centre du fourage.

La droite étoit assurée par un autre détachement porté vers la source de la Laye,

Et la gauche par des Grenadiers postés au Pont de la Laye.

Des Hussards étoient en avant qui battoient des patrouilles entre la Rouë & la Laye , & d'autres détachemens composés des Arquebusiers de Grassin gardoient les passages de la Rouë depuis son embouchure jusqu'au Pont d'Auvain.

Le Roi est parti ce matin à six heures & demie avec Monseigneur le Dauphin pour se rendre à ce fourage.

S. M. a visité les principaux postes qui formoient la chaîne. Pendant qu'elle en reconnoissoit la si-

tuation , elle a été informée que l'ennemi se présentoit pour attaquer celui de Vatriont. S. M. sur cette nouvelle s'est avancée au-delà du village de Cells sur le chemin de Vatriont , où elle a appris que l'ennemi s'étoit retiré. S. M. après être restée plus de huit heures à ce fourage , est revenue à son quartier à cinq heures & demie après midi.

Elle a trouvé à son retour M. de Villiek , Adjudant général dépêché par le Roi de Prusse , qui est arrivé pour rendre compte au Roi du détail de la Victoire remportée par l'armée de S. M. Prussienne sur celle de la Reine d'Hongrie. Ce détail est le même en substance que celui qu'on a donné ci-devant , excepté qu'au lieu de trois ou quatre mille prisonniers qu'on a marqué avoir été faits, ils se montent à plus de cinq mille , & le nombre de pièces de canon à 66 au lieu de 40, M. de Villiek a aussi rapporté que le Roi de Prusse a détaché le lendemain 5 , le Lieutenant Général du Moulin avec 4 Bataillons & 15 Escadrons pour aller à la poursuite de l'ennemi jusqu'à Bolkhenau , avec ordre d'y marquer un Camp pour son Armée.

Du Camp sous Tournay le 18.

Par le travail de cette nuit notre sape avoit été portée du côté de l'escarpe à 12 ou 15 pieds de la traverse des ennemis , & on avoit remarqué de derriere cette traverse qu'ils portoient des sacs pleins de poudre dans leur débouché du côté de la contre-escarpe , d'où il étoit facile de conjecturer qu'ils avoient dessein de faire jouer quelques nouveaux fourneaux. En effet , ce matin sur les 10 heures & demie ils en ont fait sauter un du côté de l'escarpe qui n'a enterré que trois soldats , & c'est toute la perte que l'on auroit faite sans la trop
grande

grande ardeur des Grenadiers qui se sont trouvés alors à la tête de la sape , & qui non contents d'avoir fait un grand feu sur l'ennemi , se sont mis à sa poursuite , & ont passé la traverse sans qu'on ait pu les retenir. L'ennemi dans ce moment a fait sauter la contre-escarpe jusqu'auprès du débouché de la Galerie , ce qui a coûté 20 à 25 hommes tant tués que blessés.

Les Grenadiers ont cependant remonté sur la contre-escarpe , & y ont fait leur logement. On a couronné aussi l'entonnoir fait à la gauche , & on travaille actuellement à en déblayer les terres , parce que s'il se trouve d'une certaine profondeur , il pourra donner entrée dans la Galerie.

Le Roi a donné à M. de Chabannes , Lieutenant Colonel de son Régiment des Gardes , le Gouvernement de Verdun , vacant par la mort de M. de Luttreux , & à M. de Zurlauben Colonel du Régiment des Gardes Suisses , le Cordon rouge qui vaquoit par la mort de M. de Lauriere , Lieutenant de Roi de Cambray.

Il y a eu un Officier tué & un Officier mineur blessé. M. de Villiers Commissaire des Guerres fut tué hier d'un éclat de bombe.

Du 19.

Les Assiégés ont arboré à 4 heures après midi le Drapeau blanc. On ne sçaura que demain quelle sera la loi que le Roi leur imposera.

Du quartier du Roi sous Tournay le 20.

La Capitulation de la Citadelle de Tournay a été convenu & signée ce matin. Le Roi accorde à la Garnison de sortir avec les honneurs de la
II. Vol.

guerre, & 4 pièces de canon, à condition que cette garnison ne portera point les armes contre le Roi pendant 18 mois, & qu'elle ne pourra former la garnison d'aucune Place fermée : ainsi on croit qu'elle ira à Courtray, & qu'elle y restera.

Cette garnison sortira de la Citadelle Jeudi matin. Le Roi ira la voir passer, mais il ne couchera point à Tournay comme le bruit en avoit couru; le logement qu'on y avoit préparé pour S. M. ayant fait croire qu'elle y séjourneroit quelques jours.

On regarde la condition imposée à la Citadelle comme plus avantageuse que si elle avoit été prisonnière de guerre, parce que dans ce dernier cas elle auroit pu, suivant le Cartel, être rachetée à très bon marché.

Quelques Officiers de la garnison assûrent que les ennemis ont perdu dans le Siège de la Ville & de la Citadelle plus de 3000 hommes.

On ne sçait pas encore ce qui les a déterminés à se rendre.

Au Camp sous Tournay le 20.

Le Régiment des Gardes a pris à 4 heures après midi possession de la Porte Royale de la Citadelle.

Le Roi a donné jusqu'au 24 pour l'évacuation de la garnison, afin que les Officiers aient le tems de faire leurs arrangemens pour emporter leurs effets.

Elle sortira avec les honneurs de la guerre, 4 canons & 2 mortiers aux armes de la République, 12 coups par pièce, & 24 par hommes.

Leurs troupes ne pourront servir de ce jour jusqu'au premier Janvier 1747, pas même être en garnison dans les Places les plus reculées : les Officiers & soldats ne pourront être incorporés dans

d'autres Régimens , même au service étranger.

Les habitans auront pendant trois mois la permission de s'établir ailleurs s'ils le veulent , & on leur donnera à cet effet passeport & sauv. garde.

La première division des troupes venant de l'armée du Rhin , a joint aujourd'hui l'armée du Roi.

Au Camp sous Tournay le 21.

Il n'y a rien eu de nouveau aujourd'hui ; le mauvais tems qu'il a fait a empêché le Roi de monter à cheval comme il l'avoit projeté. La garnison de la Citadelle commence à faire déblayer ses équipages.

On prepare pour demain un fourage général,

Au Camp sous Tournay le 22.

L'armée a fait aujourd'hui un fourage dans le même terrain que le dernier , & avec la même quantité de troupes & de postes principaux aux ordres de M. le Marquis de Montboissier , Lieutenant Général , & de M. de Courtaumer Maréchal de Camp. Vers les 6 heures du matin , une Patrouille des Grassins a rencontré à Saint Sauveur près de Renay une troupe de Hussards ennemis , qui venoient reconnoître les passages de la Rouë. Ils se sont retirés dès qu'ils ont apperçus nos postes : on a eu aussi avis à midi , au poste de Pont-à-Rouë , qu'il étoit sorti d'Oudenarde environ deux cent hommes d'Infanterie , & cent chevaux des troupes Hanoweriennes , pour venir se poster à Marque sur le chemin d'Oudenarde au Pont-à-Rouë , mais ils se sont encore retirés aux approches du détachement qui a été pour les joindre. Au reste le fourage s'est fait fort tranquille-

ment , & à 2 heures après midi tout étoit en file pour rentrer dans le Camp.

La seconde division des troupes de l'armée du Rhin , composée des Régimens de Monin , Dauphiné & Saintonge , a joint aujourd'hui l'armée du Roi.

M. le Maréchal de Saxe , accompagné d'une partie des Officiers Généraux , a fait aujourd'hui la revue de son Régiment de Hullans.

Au Camp sous Tournay le 23.

M. l'Evêque de Tournay , qui étoit à Vienne , en est arrivé hier au soir ; aujourd'hui il a eu l'honneur de faire sa Cour au Roi , & demain matin il prêtera serment à la Messe de S. M. qui se dira dans la Cathédrale où ce Prélat doit officier au *Te Deum*.

La Majesté a tenu Conseil d'Etat.

Au Camp sous Tournay le 24

Le Roi à monté à cheval ce matin à 8 heures & demie avec Monseigneur le Dauphin pour se rendre à Tournay. S. M. étoit accompagnée des Maréchaux de Noailles & de Saxe & des personnes de sa Cour , ayant à sa suite des Détachemens des différens Corps de sa Maison. Elle s'est arrêtée avant d'entrer dans cette Ville à peu de distance de la porte nommée des sept Fontaines , d'où elle a vu sortir la Garnison consistant en 11 Bataillons & environ 300 hommes de Cavalerie faisant près de 5000 hommes. Cette garnison a défilé à travers de l'armée qui bordoit la haye de droite & de gauche. Le Gouverneur de la Ville & celui de la Ci-

adelle qui marchaient à la tête ont descendu de cheval lorsqu'ils se sont trouvés à portée de S. M. pour la complimenter ; elle a reçu aussi les hommages des Magistrats qui sont venus les lui rendre à l'entrée de la ville , ayant à leur tête M. le Prince de Tingry Lieutenant Général de la Province. S. M. est entrée ensuite dans la Ville & à été descendre à la Cathédrale , où M. l'Evêque a officié au *Te Deum* qui y a été chanté.

Les Mineurs ayant trouvé une nouvelle façon de faire sauter les ouvrages par l'effet des mines , on a fait l'expérience en présence de S. M. à l'ouvrage à corne de la porte de la Ville de Lille. Les fourneaux qui avoient été disposé le long de la branche droite de cet ouvrage ont culbuté dans le fossé , toute la maçonnerie de cette branche qui a entraîné avec elle une partie des terres. S. M. a paru très satisfaite de la manière dont cette opération s'est exécutée.

M. le Prince de Tingry a donné à dîner à S. M. qui est retournée sur les 5. heures à la Cathédrale où elle a entendu le Salut & assisté à la Procession du S. Sacrement où étoit tout le Clergé des Paroisses de la Ville. Elle a été ensuite voir les dehors de la Citadelle du côté de l'attaque : elle est revenue à son quartier à 8 heures.

Au Camp sous Tournay le 25.

Les Etats de Tournaisis s'étant rendus ici avec les Officiers du Baillage pour présenter leurs hommages au Roi , S. M. au retour de sa Messe leur a donné audience sous sa tente où ils ont été conduits par M. le Prince de Tingry & M. de Brezé. C'est le pensionnaire des Etats & le Grand Pailly qui ont porté la parole.

198 MERCURE DE FRANCE.

M. de Villiek que le Roi de Prusse avoit envoyé au Roi pour lui rendre compte du détail de la victoire que l'armée de S. M. Prussienne a remportée sur celle de la Reine de Hongrie à pris congé de S. M. & est parti hier au soir d'ici pour retourner auprès du Roi de Prusse.

On a défendu depuis ce matin de couper des arbres dans ce quartier-ci, ainsi on ne doute pas que le Roi n'en décampe dans quelques jours ; comme on fait après demain un fourrage général, on croit que l'armée ne fera de mouvement que Mercredi ou Jeudi prochain. On ignore jusqu'à présent de quel côté elle se portera, mais il y a grande apparence qu'elle passera l'Escaut pour déterminer sa suite & marche sur le parti que nos mouvemens feront prendre aux Alliés. Ils sont toujours dans la même position du camp de Lessine, & ils ont ouvert des chemins de tous côtés. On juge qu'ils ont envie de prendre une position avantageuse qui puisse couvrir Oudenarde. S'ils exécutent ce projet le Roi pourroit s'avancer vers Ath, & par la prise de cette Place assurer à son armée une subsistance très aisée & très facile.

Le Maréchal de Saxe paroît beaucoup mieux depuis quelques jours.

Le reste de l'Infanterie que l'on attend d'Allemagne sera ici le 29, mais la Cavalerie reste sous Maubeuge jusqu'à nouvel ordre.

Au Camp sous Tournay le 26.

Le Roi a été ce matin après sa Messe dans la plaine qui est au bout de l'avenue de son logement, & a monté pendant une heure quelques chevaux pour s'exercer.

M. le Comte de Clermont est arrivé ici aujourd'hui pour faire sa cour au Roi, en allant aux eaux de S. Amand.

J U I N. 1745.



S. M. a donné le Régiment d'Auvergne Comte de Chastellux Colonel de celui d'Aunis ce dernier à M. le Marquis de Sivrart.

S. M. a aussi donné un Guidon de Gendarmerie qui étoit vacant à M. Duplessis-Châtillon.

Au Camp sous Tournay le 27.

Il n'y a rien eû aujourd'hui.

Le Roi a tenu ce soir Conseil d'Etat.

Au Camp sous Tournay le 28.

L'armée a fait aujourd'hui un fourrage qui a été commandé par Mr. le Comte de Baviere Lieutenant General & M. de Contade Maréchal de Camp. La tête de ce fourrage étoit au ruisseau Williers & avoir sa droite au village de ce nom, son centre à Briffeuil, & sa gauche à Vezou.

Le premier poste principal étoit à hauteur du Château de Brusse à la droite de la chaussée de Mons.

Un second sur la hauteur du moulin de Varni-fosse, indépendamment des differens postes particuliers qui ont été établis pour la sûreté de la chaîne.

On avoit aussi placé sur la chaussée de Lenze au bout des bois de Barri un détachement du Régiment de Grassin pour battre des patrouilles & aller à la découverte de l'ennemi.

Les fourageurs ont été assemblés à 6 heures du matin près d'Antoin & se sont rendus sur deux colonnes au lieu qui leur étoit marqué. Ils ont fait leur fourrage fort tranquillement.

Le Roi a fait aujourd'hui sur les 4 heures après midi la revue du Régiment des Hussars de M. le Maréchal de Saxe. S. M. a paru très satisfaite tant de la composition de ce Régiment que de la manière avec laquelle ils ont manœuvré en sa présence.

La 3me. division des troupes venant du Rhin

I iij

200 MERCURE DE FRANCE.

composée des Régimens de Bouzols , Laval & Languedoc , a joint aujourd'hui l'armée du Roi sous la conduite de M. le Duc de Boufflers.

Du Camp sous Tournay le 29.

Le Roi a donné ce matin après sa Messe audience à Messieurs les Ambassadeurs.

L'armée doit faire un mouvement dans peu de jours.

C'est demain qu'arrive la dernière division des 20 Bataillons d'Infanterie venant de l'armée du Rhin. La Cavalerie est arrivée sous Maubeuge où elle doit rester sous les ordres de M. le Marquis de Clermont-Gallerande Lieutenant Général.

Au camp sous Tournay le 30.

Il y a déjà quelques jours que le Roi avoit pris la résolution de marcher avec son armée au de-là de l'Escaut , mais on ignoroit le jour du départ de S. M. de son quartier sous Tournay ; ce n'est que ce matin que le Roi a déclaré que l'armée marcheroit demain & que S. M. partiroit d'ici à 9 heures du matin. On a toujours cru que l'armée dans la première marche se porteroit jusqu'à Leuze , mais la pluie excessive qui a duré toute la nuit , rendant les chemins très difficiles , on ne peut se flater d'exécuter ce premier projet , & on croit que les troupes ne seront rassemblées à Leuze que le 2.

Les gros équipages resteront à Tournay , ceux des troupes campées au de-là de l'Escaut y sont entrés dès ce matin , & les autres y entreront demain.

La nouvelle de la résolution prise par le Roi de marcher au-delà de l'Escaut a déterminé les can-

mis à quitter leur camp, ils ont descendu la Tenre dans le dessein de la passer & de camper derriere cette Riviere: ce qu'ils ont fait avec beaucoup de précipitation.

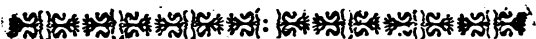
La 3me. division des troupes venant d'Allemagne est arrivée hier à l'armée du Roi, & la 4me. a joint l'armée aujourd'hui.

Du Camp sous Tournay le 30.

Les Régimens de Picardie & de Gondrin formant la dernière division des troupes venant du Rhin, commandée par M. le Marquis de Fienne ont joint aujourd'hui l'armée qui se met demain matin en marche pour aller prendre un nouveau camp.

Le Roi a tenu ce soir Conseil d'Etat.





NOUVELLES ETRANGERES.

R U S S I E.

ON apprend de Pétersbourg que l'Impératrice de Russie avoit donné ordre de former deux camps, l'un sur les frontieres de Lithuanie, l'autre dans la Livonie auprès de Riga.

Les mêmes avis portent que les négociations pour un Traité d'Alliance entre la Russie & la Suède sont fort avancées.

P R U S S E.

On mande de Berlin du 13 de ce mois que la Reine a reçu une relation circonstanciée de la victoire remportée par le Roi sur les troupes de la Reine de Hongrie, dont voici le détail.

Dès que le Roi eut été informé que le dessein des ennemis étoit d'entrer en Silesie, S. M. prit les arrangements nécessaires pour que son armée ne put manquer de subsistances dans toute l'étendue des frontieres de Bohême, & elle envoya ordre aux troupes qui étoient dans la Haute Silesie de venir la joindre.

Le 29 du mois dernier l'armée commandée par le Prince Charles de Lorraine s'étant avancée à Landshout, le Roi alla camper à Reichembach, d'où S. M. manda au Lieutenant Général du Moulin de faire des dispositions qui persuadassent au Prince Charles de Lorraine qu'elle pensoit à se replier sous Breslau. Les ennemis avoient passé du camp de Landshout à celui de Hohennerdorf lors-

que l'armée Prussienne marcha sans bruit entré Striegau & Schwednitz , l'avant-garde tenant les hauteurs de Striegau. Toutes les troupes du Roi se postèrent derriere ces hauteurs , & non seulement il fut défendu de battre aux champs, mais on eut la précaution de ne détacher que des Partis peu nombreux qui eurent ordre de prendre la fuite à la premiere approche de l'ennemi.

Les trois premiers jours de ce mois furent employés par S. M. à reconnoître les différens endroits par lesquels l'armée combinée de la Reine de Hongrie & du Roi de Pologne Electeur de Saxe pouvoit déboucher.

Le Roi s'étant porté le 3 au matin sur les hauteurs découvrit un Corps considérable de Cavalerie de cette armée. Plusieurs colonnes d'Infanterie & de Cavalerie de la même armée parurent l'après midi dans les plaines de Friedberg & de Ronstoc , ce qui détermina S. M. à ordonner sur les huit heures du soir , que son armée s'avancât à Striegau , & que le Lieutenant Général du Moulin avec sept Bataillons & quarante Escadrons occupât les hauteurs voisines. A minuit toutes les troupes furent rendues aux postes qui leurs avoient été assignés , & deux heures après le Roi disposa tout pour la bataille.

Pendant que l'armée qui commença à deux heures & demie du matin à se mettre en marche pour attaquer l'ennemi , défiloit par sa droite , le Lieutenant Général du Moulin se saisit d'une hauteur vis-à-vis d'un moulin , auprès duquel étoient quelques bataillons des troupes que commande le Prince Charles de Lorraine. Le Roi en rangeant ses troupes en bataille plaça la plus grande partie de son Infanterie au centre , dont la droite fut appuyée à un bois occupé par trois Bataillons des

Grenadiers. Les deux aîles de l'armée furent presque toutes composées de Cavalerie, & S. M. fit renforcer par quelques Bataillons le Corps du Lieutenant Général du Moulin.

Le Prince Leopold d'Anhalt engagea l'action en chargeant l'Infanterie Saxonne, & le Bataillon des Grenadiers des Gardes commandé par le Lieutenant Colonel Wedel chassa à coups de bayonette les ennemis des marais qu'ils occupoient. Presque en même-temps la Cavalerie de la droite renversa la Cavalerie de l'aile gauche des ennemis. L'Infanterie Saxonne forma alors un triangle pour se retirer, mais le Comte de Rottembourg Lieutenant Général, à la tête du Régiment de Cuirassiers du Prince de Prusse, détruisit entièrement le Régiment de Schonberg de cette Infanterie : deux Compagnies des Grenadiers Saxons furent taillées en pieces, & le triangle ayant été rompu, la déroute fut générale dans les troupes de Saxe.

Le Roi & le Margrave Charles attaquèrent de leur côté celles de la Reine de Hongrie avec tant de vivacité qu'elles ployèrent partout. Pour les prendre en flanc le Roi fit faire un quart de conversion à toute son aile droite, laquelle par ce mouvement fut obligée de passer des marais & des fossés impraticables, & dont un détachement se rendit maître d'un Village que le Prince Charles de Lorraine avoit garni d'Infanterie.

Dans le tems que ces opérations s'exécutoient à la droite, la Cavalerie de la gauche dont il n'y avoit eu que dix Escadrons de formés fut menée à la charge par le General Kyau, qui renversa tout ce qu'il trouva devant lui. Le Général Nassau forma quinze autres Escadrons, & les ennemis s'étant mis en potence, il tira six Escadrons de la seconde ligne pour les opposer à l'une de leurs faces. Ils

ne purent résister à l'impétuosité avec laquelle après cette disposition il fondit sur eux , mais bientôt ils se rallierent , & il les chargea jusqu'à six fois sans pouvoir les forcer de prendre la fuite. Cependant le Régiment de Bareith , conduit par les Généraux Geller & Schmettau fit de si prodigieux efforts de valeur au centre , qu'il enfonça par le front l'Infanterie des troupes de la Reine de Hongrie , tandis que cette Infanterie fut attaquée en flanc par l'aile droite des Prussiens. Les six Régimens de Marschall , de Grunn , de Thungen , de Daun , de Collovrath & de Wurmbbrand furent totalement taillés en pieces , & plusieurs autres Corps des mêmes troupes ayant été renversés , ces troupes furent réduites à prendre le même parti que celles de Saxe & à abandonner le champ de bataille.

Leur droite s'est retirée par Friedberg , & leur Corps de bataille par les gorges de Kauder , & les Saxons ont pris la route de Seisserdorff.

Toute l'armée du Roi a poursuivi les ennemis jusqu'aux gorges des Montagnes , & le massacre a été général de tous côtés. Il y a eu , soit dans les troupes de la Reine de Hongrie , soit dans celles de Saxe , quatre mille hommes de tués , parmi lesquels on compte les Généraux Hoheneims & Thungen des premières , & le Général Bostempostels des secondes. On leur a fait plus de 7000 prisonniers . & l'on peut estimer leur perte à 20000 hommes en y comprenant les Deserteurs.

Du nombre des prisonniers sont les Généraux Berlichingen , François de S. Ignon & Forgatsh , des troupes de la Reine de Hongrie ; le Major Général Schlichting , de celles de Saxe , & environ deux cent autres Officiers. Les ennemis ont perdu outre cela dans cette bataille , qui n'a duré que quatre heures 66 canons , 6 haubitz , 76

206 MERCURE DE FRANCE.

drapeaux , 7 etendards & 8 paires de rymbales.

Du côté des Prussiens il n'y a eu que 1600 hommes tués ou blessés. Le Général Truchses , les Colonels Massau & Kalbutz , les Lieutenans Colonels During & Bértkau sont du nombre des premiers. Les Généraux Stille & Bornstedt ont été blessés ainsi que le Colonel Schwerin & le Lieutenant Colonel Buddembrockd.

Le 5 , le Roi commanda 14 Bataillons & un Détachement de Cavalerie , de Dragons & de Hussards pour aller à la poursuite des ennemis , qui continuoient de s'éloigner. S. M. s'est mise elle même en marche avec toute son armée pour les suivre , & l'avant garde composée de 20000 hommes sous les ordres du Lieutenant Général du Moulin devoit être fort proche d'eux.

A L L E M A G N E.

ONa appris de Francfort du 13 que l'armée commandée par le Feldt-Maréchal de Traun ayant côtoyé la riviere de Tauber jausqu'à Wertheim , a passé le Mein près Freydeberg , & qu'elle continuoit sa marche par le Comté de Hanau , laissant à sa droite la Forêt de Speffart. Elle a dû traverser le Comté d'Issembourg & suivre la frontiere du Pays de Hesse jusqu'à Gieffen , où l'on croyoit que le Feldt Marechal de Bathiany se proposoit de se rendre aussi avec l'armée qui est sous ses ordres.

Le Général Trips à la tête des Hussards & des troupes irregulieres de la premiere de ces deux armées , a déjà passé Miltemberg , & il s'est avancé vers Aschaffembourg. Un détachement qu'il a envoyé en avant ayant attaqué une Compagnie Franche des troupes Françoises en a tué trente hommes , & fait près de cent prisonniers.

Les François ont rompu les ponts qu'ils avoient à Florsheim & à Biberich , mais ils ont conservé celui de Hoehst , & ils ont laissé une garnison dans ce dernier Poste ainsi que dans Konigstein. Toutes celles de leurs troupes qui étoient restées du côté de Florsheim sur la droite du Mein , ont passé cette rivière pour aller à Aschaffembourg.

Le Prince de Conty a transféré son Quartier Général de Diebourg à Baubenhäusen.

GRANDE BRETAGNE.

ON mande de Londres qu'un Armateur Espagnol de seize canons & de 150 hommes d'équipage , a été conduit à Corck par le Vaisseau de guerre *le Saphir* , & que le bruit couroit qu'un Bâtiment de Charles Town s'est rendu maître d'un Navire qui portoit de la Havanne à Saint Augustin quarante sept mille pièces de huit pour le paiement de la garnison de cette dernière Place.

Du Camp des Alliés près de Lessines du 14.

ON a appris que le Régiment d'Infanterie de Colyear des troupes Hollandoises , y arriva de Namur le 6 : il fut suivi le lendemain par ceux de Burmania & de Swanenbourg , & par le second Bataillon du Régiment d'Orange Frise des mêmes troupes.

Les troupes Angloises ont été renforcées aussi par plusieurs troupes de leur Nation , & elles ont reçu les soldats de recrues qu'elles attendoient. Le 8 , il arriva de Mons un convoi de cent charriots chargés de munitions.

Toutes les dispositions faites par les Généraux

ont fait juger que l'armée quitteroit bien-tôt ce Camp , & le Duc de Cumberland a envoyé du côté de Ronfen un détachement d'Infanterie & de Cavalerie. qu'on croit être destiné à assurer le passage de l'Escaut.

Ce Prince , accompagné du Feldt-Maréchal de Konigseg & du Prince de Waldeck alla le 10 reconnoître les environs d'Enghien.

Sur l'avis qu'on a eu de la marche de 200 hommes du Régiment François de Grassin , qui se sont avancés dans les bois de Messieur , on a fait marcher quelques troupes pour les attaquer.



LETTRE DU ROI

A Monseigneur l'Archevêque de Paris.

MON COUSIN , la continuation de la Guerre m'ayant déterminé à diriger les opérations de cette campagne sur les Pays-Bas Autrichiens ; j'ai jugé que le siège de Tournay étoit l'entr. prise la plus propre à faire entrer la Reine de Hongrie & ses alliés dans les vûes justes & pacifiques qui ont toujours été mon unique objet. A peine étois-je arrivé devant la place , que mes ennemis reconnoissant l'importance de sa situation , ont tenté son secours avec un nombre de troupes supérieur à celui que les differens postes occupés par mon Armée me permettoient de leur opposer ; mais cette supériorité a disparu devant le Dieu des Armées qui combattoit pour moi : une victoire complète à renversé leurs projets ; la place se trouvant livrée à ses propres forces , la Garnison composée de 11 Bataillons & d'un Régiment de Cavalerie , m'a

livré les portes de la Ville le 14 du mois dernier , après 23 jours de tranchée ouverte , & s'étant retirée dans la Citadelle , elle y a été si vivement attaquée depuis le premier de ce mois , qu'elle a été obligée de capituler le 19 , & de se soumettre à la condition de ne faire aucun service militaire de quelque nature que ce soit jusqu'au premier Janvier 1747. Un début de Campagne , accompagné de circonstances aussi glorieuses pour mes Armées , me donne lieu d'espérer que les suites en seront encore plus importantes , & qu'elles me mettront bientôt en état de faire sentir à mes sujets toute l'affection que j'ai pour eux. Flaté de cette espérance , & pénétré de reconnoissance pour tous les bienfaits que Dieu daigne répandre sur mon Règne , je ne puis que lui rendre les actions de grâces qui lui en sont dûes , & implorer la continuation de sa divine protection. C'est dans ces sentimens que je vous écris cette Lettre pour vous dire que mon intention est , que vous fassiez chanter le *Te Deum* dans votre Eglise Métropolitaine & autres de votre Diocèse avec les solennités requises , au jour & à l'heure que le Grand-Maître , ou le Maître des Cérémonies vous dira de ma part , & que vous y invitiez tous ceux qu'il conviendra d'y assister. Sur ce , je prie Dieu qu'il vous ait , mon Cousin , en sa sainte & digne garde. Écrit au Camp sous Tournay ce 22 Juin 1745. Signé LOUIS.
Et plus bas , PHELYPEAUX.

Et au dos est écrit : A mon Cousin l'Archevêque de Paris , Duc de Saint Cloud , Pair de France , Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit.





M A N D E M E N T

De Monseigneur l'Archevêque de Paris, qui ordonne que le TE DEUM sera chanté dans toutes les Eglises de son Diocèse, en actions de grâces de la prise de la Ville & de la Citadelle de Tournay assiégées par le ROI en Personne.

CHARLES Gaspard-Guillaume de Vintimille des Comtes de Marseille du Luc, &c.

Le Seigneur continuë d'exaucer les prières que nous lui avons adressées pour l'heureux succès de cette Campagne. La réduction de la ville de Tournay, assiégée par le Roi en personne, a suivi de près la victoire remportée par Sa Majesté sur ses ennemis & sur leurs alliés. Les Assiégés ayant d'abord refusé de rendre la Citadelle aux conditions que la clémence du Vainqueur leur offroit, ont été contraints ensuite de se soumettre à celles que sa juste & sage fermeté leur a imposées.

Publions avec empressement les bienfaits dont nous sommes redevables à la protection du Dieu des Armées : exaltons son saint nom par nos Hymnes & par nos Cantiques, parce qu'il a manifesté d'une manière glorieuse pour lui, & avantageuse pour nous, la grandeur de son pouvoir. Il a été notre force, il doit être l'objet de nos louanges. Il veut bien que nous jouissions du fruit des victoires & des conquêtes, qui sont plutôt ses œuvres que celles de l'homme ; mais il s'en réserve la gloire à lui-même, & il exige que nous lui en fassions un très humble hommage.

Ne refusons pas de nous acquitter d'un devoir si indispensable : un tel refus arrêteroit le cours de ses faveurs , parce que l'ingratitude d'où il naîtroit , est , suivant l'expression de saint Bernard , comme un vent brûlant qui dessèche la source & le canal des dons de la divine bonté.

L'événement dont notre religieux Monarque nous ordonne de rendre au Roi des Rois de solennelles actions de grâces , mérite toute notre reconnoissance : ce que souffrent les peuples des Provinces devenues le théâtre de la guerre , doit nous faire sentir quel est le prix d'un avantage qui éloigne de plus en plus du centre de ce Royaume ce fleau terrible. Quelqu'onéreux qu'il soit pour nous , notre sort comparé à celui qu'éprouvent ces peuples infertunés , doit être à leurs yeux bien digne d'envie. Toujours environnés de périls, ils sont dans de continuelles allarmes : exposés aux courses de l'ennemi , & même des troupes envoyées pour les défendre , ils sement & ne moissonnent pas ; ils cultivent leurs champs , & ils se voyent enlever le fruit de leurs sueurs & de leurs travaux : souvent ils n'apperçoivent autour d'eux que des objets capables d'inspirer l'horreur & la tristesse , & quelquefois ils ont la douleur de voir leurs habitations renversées ou réduites en cendres : heureux encore d'échapper eux-mêmes à la mort , & de n'être ni consumés par les flammes , ni ensevelis sous des ruines.

Une situation si triste doit exciter notre compassion , & nous engager à demander à Dieu par des vœux redoublés , la paix ce trésor précieux que le monde ne peut nous donner. Demandons-la & pour nous & pour nos ennemis mêmes , par l'effet d'une charité que leur acharnement contre nous ne doit pas éteindre dans nos cœurs : conjurons

212 MERCURE DE FRANCE.

rons le Seigneur de leur ouvrir les yeux sur leurs véritables intérêts, & de leur faire comprendre qu'ils ne peuvent sans aveuglement ne pas concourir avec nous pour recouvrer un bien dont la perte leur coûte infiniment cher, qu'ils ne peuvent posséder sans nous, & dont nous ne pouvons jouir sans qu'il nous soit commun avec eux.

A CES CAUSES, après en avoir conféré avec nos vénérables Freres les Doyen, Chanoines & Chapitre de notre Eglise Métropolitaine; Nous ordonnons que le *Te Deum*, avec le Verset *Benedicamus Patrem & Filium*, & l'Oraison *Pro gratiarum actione*, l'Antienne *Domine, salvum fac Regem*, &c. le Verset *Fiat manus tua*, &c. & l'Oraison *Pro Rege & ejus exercitu*, sera chanté Lundi prochain 28 du présent mois de Juin, dans notre dite Eglise, en actions de grâces de la prise de la Ville & de la Citadelle de Tournay assiégées par le Roi en personne. Qu'il sera pareillement chanté le Dimanche 4 Juillet dans toutes les Abbayes, Chapitres, Paroisses & Communautés Séculières & Régulières de la Ville & des Fauxbourgs de Paris; & le Dimanche qui suivra la réception de notre présent Mandement, dans toutes les autres Eglises de notre Diocèse. SI vous mandons que ces Présentés vous ayez à notifier à tous Abbés, Prieurs, Curés, Supérieurs & Supérieures des Communautés exemptes & non exemptes, à ce qu'ils n'en ignorent. Donné à Paris en notre Palais Archiépiscopal le vingt-six Juin mil sept cent quarante-cinq. Signé † CHARLES, Archevêque de Paris. Par Monseigneur, L A S O N E.

On a posé dans l'Eglise des Reverends Peres Jesuites rue S. Antoine le 8 Mai les Modèles en plâtre de deux groupes d'environ six pieds de proportion, ils doivent être exécutés en marbre blanc pour l'Autel de S. François Xavier. Ces ouvrages sont de Messieurs Vinache & Aden le cadet. Le premier en entrant est de M. Vinache, & représente le Génie du zèle qui foudroie l'Idolâtrie ; ce Génie est représenté par un jeune homme avec des ailes, une flamme sur la tête ; il est assis sur des Nuës, & lançant de la main droite un foudre sur l'Idolâtrie qu'il tient renversée sous ses pieds.

L'action de cette figure est très-noble & pleine de feu ; l'air de tête gracieux & fier ; les draperies sont belles, légères & bien jetées.

L'Idolâtrie est représentée par un homme robuste & âgé, d'un caractère furieux, il a un poing fermé & semble vouloir se revolter contre ce qui le terrasse, il fait ses efforts pour gaarantir une Idole des foudres qui lui sont lancées ; cette figure dont les muscles & les nerfs sont bien articulés, fait un beau contraste avec celle d'enhaut qui est d'une nature plus légère.

Le groupe de M. Aden représente un jeune Indien qui se rend à la Religion Chrétienne.

La Religion est assise sur un Rocher symbole de sa stabilité ; elle tient d'une main une Croix devant laquelle le jeune Indien se prosterne, les mains jointes, il montre par toute son action qu'il se livre à la Religion avec ferveur. Le Sculpteur semble avoir voulu par l'expression de cette figure exprimer tout le zèle & la pitié de ces Nations qui ont fait éclater leur foi jusqu'à donner un grand

214 MERCURE DE FRANCE,

nombre de Martyrs selon plusieurs Historiens.

La Religion tient le bras à ce nouveau Chrétien d'un air gracieux & de bonté, elle est noblement drapée, & de grande manière. Ces deux morceaux font deux très beaux groupes, & feront un grand ornement dans cette Eglise, & le choix de ces deux Sculpteurs fait honneur au discernement des RR. PP. Jesuites.



M O R T S.

Antoine Hervé Comte de Longaunay, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Colonel du Régiment de Grenadiers de son nom, & Aide-Major Général de l'armée de S. M. mourut le 19 Mai au camp devant Tournay des blessures qu'il avoit reçu à la bataille de Fontenoy, âgé de 38 ans ou environ.

Le 11 Juin Louis-Gilles le Maître Chevalier Marquis de Ferrieres, Baron du Plessis, de Chassy, de Premaison, de Bellefontaine, Conseiller au Parlement de Paris depuis le 13 Août 1717 mourut âgé de 52 ans sans laisser d'enfans de son mariage avec Dame Susanne Bauyn de Persan qu'il avoit épousée le 3 Août 1714 & qui mourut le 19 Fevrier 1745; il étoit fils aîné de Gilles le Maître Chevalier Marquis de Ferrieres, mort le 26 Juin 1716, & de Dame Catherine-Françoise Jolly Dame de Chassy, duquel mariage, outre M. de Ferrieres qui donne lieu à cet article sont sortis plusieurs autres enfans fils & filles. M. de Ferrieres avoit pour 5e. Ayeul Gilles le Maître Chevalier Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, nommé pres-

mier Président du Parlement de Paris le 23 Mai 1551, mort le 5 Decembre 1562. Voyez pour la Généalogie de la famille de le Maître l'une des premieres de la Robe, ce qui en est dit dans l'Histoire du Parlement de Paris, en attendant l'Histoire des Maîtres des Requêtes dans laquelle cette Généalogie sera rapportée avec toutes ses branches.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose. Le	
jeune Lion, Fable	3
Lettre sur un article du supplément de Morery.	4
Epitre à M. Jacques l'Eventailiste	7
Epigramme	8
Extrait d'une lettre écrite d'Arras	9
Ode à un ami qui se consacre à la solitude	18
Lettre au sujet du Mercure	21
Le Fleuriste & les Curieux, Fable	26
La santé, Ode	28
Commerce de la Groenlande	32
Epitre à M. le Comte d'Argenson	40
Remarque critique sur la date du Concile de Sens	46
Réponse en vers de M. Déforges-maillard	49
Lettre sur la Contagion des bestiaux	51
Le Lion & la Chevre, Fable	55
Observation sur quelques anciens Evêques d'E-	
vreux	56
Stances	60
Ode au Roi	61
<i>Citium Sapientis</i> , Ode., & la traduction	66
La bataille de Fontenoy, Poème par M. de Vol-	

taire	81
Réponse à M. de Voltaire sur son Poëme	104
Lettre de M. l'Abbé Venuti sur un ancien Monu- ment &c.	108
Le Singe & la Planche , Fable	108
Lettre à M. le Marquis de Robien	113
Nouvelles Litteraires des Beaux Arts , Sermons de M. Maffillon	123
Histoire des Sacremens , Extrait	146
Mots des Enigmes & Logogriphes de Mai	157
Enigmes & Logogriphes	158
Chanson notée	160
Spectacles, Opera	162
45. Suite des Reflexions sur les Balets	163
Comédie Française , Extrait de la Tragedie de Didon	171
Vers sur un portrait de Mlle Dangeville	180
Concert de la Reine	181
Vers à M. de Voltaire	186
Bouquet à une Dame le jour de S. Jean	189
Autre pour la même Dame	190
Suite du Journal des operations de l'armée du Roi	191
Nouvelles Etrangères , Russie , Prusse &c.	202
Du camp de Leslins	207
Lettre du Roi & Mandement en consequence pour la prise de la Ville & de la Citadelle de Tournay	218
Modèles en plâtre posés aux Grands Jesuites	212
Morts	214
<i>La Canson upée doit regarder la page</i>	161

De l'Imprimerie de ROBUSTEL rue de la Calendre
près le Palais. 1745.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.

JUILLET. 1745.



A PARIS,
GUILLAUME CAVELIER,
rue S. Jacques.
Chés { La Veuve PISSOT, Quai de Conti,
à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais

M. DCC. XLV.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

A V I S,

L'ADRESSE générale du *Mercur* est à M. DE CLÈVES D'ARNICOURT rue du Champ-Fleuri dans la Maison de M. Lourdet Correcteur des Comptes au premier étage sur le derrière entre un Perruquier & un Serrurier à côté de l'Hôtel d'Enguien. Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur* de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Clèves d'Arnicourt, Commis au *Mercur* de France rue du Champ-Fleuri, pour renvoyer à M. de la Bruère.

PRIX XXX. SOLS.



MERCURE DE FRANCE,



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

O D E

TIRÉE du Pseaume 37 *Domine ne in
furore tuo arguas me, quoniam &c.*



Uspend tes châtimens sévères,
Grand Dieu, de ta fureur laisse mou-
rir les coups,
Et moins rigoureux qu'à nos pe-

res,

Ne nous corriges pas au fort de ton couroux.

Retiens ce trait inévitable,
Ce trait sûr de frapper & toujours destructeur,

A ij

4 MERCURE DE FRANCE.

Lancé par ton bras formidable.
Qui pourroit de ta main sentir la pesanteur ?

Sur moi jette un oeil favorable ;
Je nage dans le crime & dans l'iniquité ;
Leve ce fardeau qui m'accable ;
Et daigne à ta justice opposer ta bonté ,

Fais mois briser la servitude
De ces plaisirs honteux , de ces illusions ;
Par une trop longue habitude
Le crime a dans mon ame imprimé des sillons.

Pâle, couché sur la poussière,
Remplissant de mes cris les antres ténébreux ,
Le jour & la nuit toute entière
Je pousse vers le Ciel des hurlemens affreux.

Mes cris ont frappé tes oreilles ,
Qui , j'ose m'en flater , ils ont monté vers toi.
Mes larmes , mes jeûnes , mes veilles
Calmeront tes fureurs, t'attendriront sur moi.

Mes plus chers amis m'abandonnent ;
A toi seul , ô mon Dieu , désormais j'ai recours.

Des coups plus terribles m'étonnent ;
J'ai vu mon propre sang s'armer contre mes jours.

J'ai vu la fraude & l'artifice
Rechercher dans ma vie un crime à m'opposer
Et portant plus loin leur malice ,

Des forfaits les plus noirs ils osoient m'accuser.

D'un mot j'aurois pû les confondre,
 Vous le sçavez, Seigneur, je pouvois me venger,
 Mais sans même daigner répondre
 J'ai laissé les méchans à mes yeux m'outrager.

J'ai cru que mon humble silence
 Désarmeroit ton cœur & pourroit l'émouvoir.

Mon Dieu, j'espère en ta clémence
 Et tes bontés jamais n'ont trahi mon espoir.

La tête couverte de cendres,
 Les yeux toujours baissés je dois subir tes loix,
 Oserois-je me faire entendre,
 Oserois-je élever une timide voix ?

Seigneur, mon ennemi subsiste.
 De ta vie, a-t-il dit, je trancherai le cours,
 Maintenant rien ne lui résiste,
 Et de nouveaux encor s'élèvent tous les jours.

Triste objet de leurs médisances,
 Cependant qu'ai-je fait pour ouir ces horreurs?
 Ai-je par de justes vengeances
 Sur ces hommes pervers exercé mes fureurs?

J'ai reveré ton nom auguste,
 Je suis tes saintes Loix, & j'aime à te chercher;
 Dans le sentier étroit du juste
 Je me suis nuit & jour efforcé de marcher.

A iiij

, * MERCURE DE FRANCE.

Ces méchans , si tu m'abandonnes ,
Dans leur complot perfide ont juré mon trépas ,
Défend ces jours que tu me donnes ;
A leurs fureurs , grand Dieu, ne m'abandonne pas.

J'ai mis en toi mon esperance
Le Seigneur, ai-je dit , protégera mes jours ,
Mon repentir , ma confiance ;
De ses bontés pour moi rappelleront le cours.

*Par M. Masson Cheval-Leger de la Garde ordinaire
du Roi.*





DISSERTATION sur la *Coûtume à laquelle un événement rapporté dans plusieurs des Historiens de la Ville de Paris, a donné lieu.*

LEs usages les plus fréquens, quelque singuliers qu'ils puissent être, sont ceux qui nous frappent ordinairement le moins, parce qu'ils nous sont présens. Mais ces usages se perdent peu à peu par la succession des tems, & sont enfin tout-à-fait oubliés. Si les Anciens nous avoient transmis soigneusement la connoissance de toutes leurs Coûtumes même les plus communes, combien autoient-ils épargné de peines à ceux qui ont voulu essayer de les expliquer? Nous aurions moins de Commentateurs & d'Annotateurs de toute espèce, les textes des Auteurs seroient plus intelligibles, & nous y aurions tous également profité : les Commentateurs en s'épargnant la peine de leurs travaux, nous, en nous épargnant celle de les lire, & les uns & les autres nous aurions mis plus à profit pour l'avancement de nos études un tems au bout duquel la contradiction des sentimens de ces différens Commentaires nous laisse souvent dans la même

A iiij

§ MERCURE DE FRANCE.

ncertitude. Cela doit donc nous servir d'exemple , & en conséquence nous devons envisager l'avenir , & lui ôter le sujet de plainte que nous fournit aujourd'hui l'Antiquité. L'objet auquel on applique cette réflexion ne paroîtra point sans doute assés intéressant à tout le monde , mais enfin il touche l'Histoire de Paris , & cette raison suffit pour ne le point négliger.

Quoiqu'il en soit , il s'agit ici d'un usage anciennement établi dans la rue aux Ours à Paris , & qui se renouvelle chaque année au mois de Juillet , mais auquel il vient d'arriver quelque changement par la sagesse du Magistrat qui veille au soin de la Police.

Cet usage est fondé sur un événement que les Historiens qui en ont parlé , ont rapporté avec des circonstances si différentes , qu'elles feroient presque douter de sa réalité , si la longue possession où l'on est de cet usage qui paroît remonter jusqu'au tems même de l'événement n'en prouvoit absolument le fond, que les Historiens ont pû surcharger depuis d'un merveilleux , qui , pour être de trop dans le récit , n'en détruit cependant point entierement le fait.

Pour mettre quelque ordre dans cette relation , on va parler d'abord de l'événement qui a donné lieu à l'usage qui fait le principal objet de cet Ecrit ; on parlera ensuite de

cet usage, enfin on parlera de ce qui supplée maintenant à ce que la prudence du Magistrat a jugé à propos de réformer dans cet usage.

Ce seroit ici la place de commencer par le récit des Historiens qui ont parlé de cet événement, mais comme la différence de leurs relations donneroit lieu à beaucoup de remarques, & qu'on ne se propose point ce but dans cet Ouvrage (ce qui pourra servir de matiere dans une autre occasion) on se contentera pour le faire connoître, de copier ici mot pour mot le Tableau que l'on expose aux yeux du Public, à côté de l'Image de la Vierge qui en fait le sujet, & qui est placée au coin de la rue aux Ours & de la rue Sale au-Comte.

„ L'an 1418 le 3 Juillet veille de la
 „ Translation de Saint Martin, un soldat
 „ sortant d'une Taverne qui étoit en la rue
 „ aux Ours désespéré d'avoir perdu tout
 „ son argent & ses habits au jeu, jurant &
 „ blasphémant le saint Nom de Dieu, frappa
 „ furieusement d'un couteau l'Image de la
 „ Sainte Vierge ; Dieu permit qu'il en sortit
 „ du sang en abondance. Ce malheureux fut
 „ pris, & mené devant Messire Henri le
 „ Merle Chancelier de France, & par Ar-
 „ ret du Parlement il fut conduit en ce lieu,
 „ & là étant lié à un poteau devant ladite

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

» Image , il fut frappé d'escorgées depuis fix
» heures du matin jusqu'au soir , enforte que
» les entrailles lui sortoient du corps : on lui
» perça la langue d'un fer chaud , & il fut
» jetté au feu , ainsi qu'il est rapporté par
» Gilles Corrozet chapitre 20 des Anti-
» quités de Paris ; & confirmé par le Ré-
» verend Pere Jacques Dubreuil Religieux
» de Saint Germain des Prez , au troisiéme
» Livre des Antiquités de Paris , page 794.
» Tous les ans à pareil jour en ce même
» lieu Messieurs les Bourgeois de la rue aux
» Ours font dresser un feu d'artifice , ce
» qui n'a pas discontinué depuis plus de 300
» ans , pour réparation de l'outrage fait à
» ladite Image , & pour conserver la mé-
» moire du miracle que Dieu a bien voulu
» opérer. »

La tradition populaire ajoute encore d'au-
tres circonstances sur les suites de cet événe-
ment ; mais elles viennent d'une crédulité
trop peu mesurée pour y faire quelque fon-
dement , & pour mériter d'être rapportées.
Comme ce Tableau cite Corrozet & le P.
Dubreuil , on rapporteroit volontiers ici les
paroles de ces deux Historiens , si la raison
que l'on vient d'alléguer plus haut ne déter-
minoit à les supprimer pour cette fois. La
comparaison de leurs récits rapprochés
prouveroit indubitablement ce qu'on a déjà

remarqué auparavant sur leur différence, & si l'on vouloit s'arrêter aujourd'hui à discuter, il y auroit lieu de le faire sur le récit même de ce Tableau que l'on vient de rapporter, mais on en parlera ci-après.

Tel est donc selon ce Tableau, le récit de cet événement, telle étoit aussi la cérémonie employée à la réparation de l'outrage commis envers la Sainte Vierge, mais M. le Lieutenant de Police, que les devoirs de sa Charge rendent toujours attentif à empêcher ce qui pourroit nuire au bien public, jugea à propos de supprimer ce feu dès l'année 1743, en considération des accidens qui en pouvoient résulter dans une place de si peu d'étendue, & qui étoient déjà réellement arrivés différentes fois dans les années précédentes.

Il paroîtroit inutile d'exposer au Public de quelle manière s'exécutoit cette cérémonie. Il accouroit en foule la voir célébrer sous ses yeux, mais en faveur des Etrangers qu'il ne faut jamais perdre de vue, & en conséquence de la réflexion qui commence ce petit Ecrit, on se croit obligé de la décrire.

Une action aussi impie que celle dont on vient de voir le récit, excita la dévotion des Bourgeois qui habitoient la rue aux Ours où ce sacrilège s'étoit passé, & les porta à former entr'eux une société qui fut connue

A vj

12. MERCURE DE FRANCE.

sous le nom de la société des Bourgeois, ou de la société de la Vierge de la rue aux Ours, & dont le but étoit de réparer par un culte extérieur cet outrage fait à la Mere du Sauveur. Pour accomplir cette réparation d'une manière sensible, cette société faisoit élever une charpente de forme quarrée au milieu de la rue aux Ours en face de la rue Sale-au-Comte : cette charpente étoit couverte de décorations qui représentoient une architecture unie feinte de marbre de diverses couleurs, & terminée par une balustrade. Cet édifice ne pouvoit avoir par sa situation que trois côtés, celui en face de la rue Sale-au-Comte, celui tourné vers la rue Saint Denis en face de Saint Jacques de l'Hôpital, & celui tourné vers la rue Saint Martin. Le quatrième côté étant appuyé aux maisons de la rue aux Ours n'étoit point en vûe. Chacun de ces côtés étoit orné d'une inscription en sixain de vers enfermée dans un Cartouche, & posée au milieu sur la corniche qui séparoit le corps d'architecture d'avec la balustrade, Ces inscriptions sont rapportées à la fin de cette relation. Cette charpente étoit surmontée d'un piédestal qui occupoit le milieu de la plateforme, & sur lequel on plaçoit la figure dont on va parler. On rappelloit au peuple le souvenir de cette Cérémonie annuelle par une figure

d'osier représentant le malheureux qui avoit commis cette impiété sur l'image de la Sainte Vierge , & que la société faisoit promener par tous les quartiers de Paris pendant plusieurs jours. Alors le peuple accouroit en foule le soir du jour marqué pour cette Cérémonie, qui a toujours été le troisiéme du mois de Juillet sur les neuf heures & demie , & plus souvent même sur les dix heures; on commençoit par tirer un feu d'artifice placé à la maison de celui des Bourgeois de cette société qui étoit cette année là ce qu'ils appellent entr'eux le Roi de la société. Les Bourgeois qui la composoient fortoient ensuite de la maison particulière où ils s'étoient assemblés, précédés de tambours , & leur Roi tenant un flambeau allumé, ils venoient au feu sur lequel ils montoient après en avoir fait trois fois le tour ; alors le Roi mettoit le feu à la première fusée volante d'honneur de l'artifice qui étoit exécuté ensuite par les Artificiers ordinaires. Il se terminoit par la figure d'osier qui étoit placée sur ce piédestal au milieu du feu , dépouillée de ses vêtemens. Après plusieurs inclinations qu'on lui faisoit faire devant l'Image de la Ste Vierge pendant que le peuple chantoit l'Antienne *Salve Regina* que le Roi avoit entonnée, on la brûloit , & l'on jettoit ses membres tout allumés du haut du feu sur la

14 MERCURE DE FRANCE.

populace qui attendoit avec impatience ce moment, & se battoit souvent pour ſçavoir à qui demeureroient ces reſtes. Quelquefois il ſortoit de l'artifice du corps de cette figure, avant qu'on la brûlât. Le feu étoit compoſé de différentes pieces d'artifice qui forment ordinairement ces ſortes de ſpectacles, & qui étoient plus ou moins abondantes ſelon le produit des libéralités de ceux qui vouloient participer à cette Cérémonie. L'exécution du feu étoit plus ou moins parfaite ſelon l'habileté de l'Artificier. C'eſt ainſi que ſe terminoit le premier jour de cette Cérémonie, car elle ſe répétoit le lendemain à la même heure, mais avec des différences & pour un autre ſujet. La ſociété qui préſide à cette cérémonie a ſes Statuts & ſes Réglements, ſuivant leſquels elle ſ'aſſemble le lendemain vers le midi, & en préſence d'un Commiſſaire qui lui eſt donné par la Police, & qui aſſiſte à toutes ſes aſſemblées, & à toutes ſes cérémonies, elle tire au ſort celui qui ſera Roi dans le cours de l'année qui commence ce jour là, & dure juſqu'au 3 Juillet de l'année ſuivante incluſivement. Cette cérémonie eſt ſuivie d'un repas, & le feu qui ſe tire ce ſoir là eſt le bouquet qui ſe donne au nouveau Roi de la ſociété. Il commence pareillement par un artifice placé à la maiſon de ce Roi, & la ſociété va enfuite faire

Exécuter le grand feu de la même manière qu'elle a fait la veille. Voilà quelle étoit la cérémonie employée par cette pieuse société à la réparation de cet outrage fait à la Sainte Vierge. Il n'en subsiste donc plus que la cérémonie de la figure qui se passe présentement de la manière qu'on verra ci-après par la précaution & en conséquence des ordres du Magistrat qui est préposé à la Police. La suppression de cette partie la plus brillante de la cérémonie pouvant faire naître dans l'idée d'un peuple mal informé des préjugés bien opposés au zèle & à la ferveur qui anime de plus en plus cette dévote société, c'est pour les prévenir qu'on s'est proposé d'instruire le public des sentimens où elle est actuellement de suppléer par des exercices de piété & des pratiques de dévotion plus conformes à l'esprit de sa formation, & plus propres à l'édification des fidèles, à ce feu d'artifice en quoi consistoit la cérémonie supprimée. Cette raison a fait choisir par préférence ce Journal comme étant entre les mains de tout le monde, & comme un excellent Recueil où la postérité trouvera en dépôt quantité de matériaux qui lui fourniront pour les différens travaux qu'elle pourra entreprendre, des lumières qu'elle chercheroit inutilement dans d'autres ouvrages.

16 MERCURE DE FRANCE.

Après avoir fait connoître l'événement dont il s'agit, & la coutume à laquelle il avoit donné naissance, il faut parler de ce que la société a déjà fait, & de ce qu'elle doit continuer de faire à la place de la cérémonie supprimée.

En l'année 1743, la société se disposant à remplir comme à l'ordinaire le devoir annuel qu'elle s'est imposée à l'honneur de la Sainte Vierge, reçut la défense d'exécuter le feu d'artifice accoutumé. Dès le moment elle prit la résolution de convertir cette cérémonie en un Office divin qu'elle se proposa de faire célébrer publiquement. Elle choisit l'Eglise Paroissiale de S. Leu & de S. Gilles comme Paroisse de l'endroit où est située l'image miraculeuse de la Vierge, & de tous les associés qui ne sont jamais choisis hors de la rue aux Ours, & ayant obtenu la permission de M. l'Archevêque, nécessaire en pareil cas, l'Office fut annoncé aux portes de ladite Eglise par de simples affiches manuscrites, le peu de tems qui s'étoit trouvé entre la défense du feu & le jour de la cérémonie ne leur ayant pas permis de s'y prendre autrement; cet Office fut en conséquence célébré de la manière suivante. Il commença à dix heures par une grande Messe de la Vierge, on chanta celle qui est marquée dans le Missel de Paris pour le

Samedi quand on fait l'Office de la Férie, on y ajouta seulement la Prose *Ave Virgo Virginum*. Le Salut fut composé du 3^e Répons des Matines du Samedi de la Férie, de l'Hymne, du *Magnificat* & de l'Antienne des Vêpres du même jour, & fut terminé par la Collecte de la Messe. On chanta ensuite l'Antienne de la Vierge *Salve Regina*, pendant laquelle le Célébrant qui étoit M. le Curé fut au Sanctuaire chercher le S. Ciboire dont il donna la bénédiction, & qu'il reporta aussi-tôt. Le soir sur les neuf heures on brûla à l'ordinaire devant l'Image de la Vierge, & à la place où se tiroit le feu d'artifice, la figure d'osier dont on a parlé. On l'attacha à un poteau que l'on avoit planté exprès un peu de tems auparavant la cérémonie, mais cette action se passa entre Messieurs de la société seulement, & sans être accompagnée d'artifice; il n'y eut d'autre peuple que celui de la rue & des rues circonvoisines qui s'assembla comme il le fait ordinairement dans un événement de quartier, mais il n'accourut pas en foule de tous les endroits de Paris, comme il faisoit les années précédentes. La Vierge étoit beaucoup parée de ses ornemens, de bouquets de fleurs & de quantités de cierges. On fit chanter au peuple l'Antienne ordinaire de *Salve Regina*, après laquelle le Roi de la société ayant trois fois

18 MERCURE DE FRANCE.

fait le tour de la figure accompagné de sa société, & précédé de tambours, alluma la figure avec un flambeau qu'il tenoit. Le lendemain on célébra à l'ordinaire en l'Eglise de S. Leu un service solennel pour tous les associés décedés dans le cours de l'année ou anciennement.

L'année dernière 1744, la société ayant mis à profit le tems qu'elle avoit eue d'avance, annonça au peuple avec la permission de la Police par des affiches imprimées mises dans tous les quartiers de Paris & aux portes de toutes les Eglises, la célébration du même Office, mais qui fut plus solennellement marqué cette fois par l'exposition du S. Sacrement à la Messe & au Salut, qui fut terminé par une Procession du S. Sacrement avec station à la Chapelle de la Vierge dans la même Eglise. Les associés suivoient la Procession un cierge à la main, comme font ordinairement les Marguilliers dans les Paroisses. On chanta à la Messe & aux Vêpres les mêmes Offices qu'on avoit dit l'année précédente. Cette exposition du S. Sacrement se fit en conséquence d'une nouvelle permission de M. l'Archevêque que la société avoit sollicitée de nouveau. Le soir elle brûla, comme elle avoit fait l'année précédente la figure d'osier, & le lendemain il y eut le service accoutumé pour les Trépassés.

Il y a apparence que cette présente année ce sera la même chose , & que la société continuera de pratiquer à l'avenir la même dévotion , sans aucun autre changement que celui que sa pitié lui inspirera pour la rendre de plus en plus solennelle.

Quoique le but qu'on s'étoit proposé dans ce petit travail soit présentement rempli , cependant on supplie de permettre encore quelques additions qui ont un rapport inséparable avec ce qui précède.

Les Historiens disent que l'Image de la Vierge qui a été frappée a été transportée depuis en l'Eglise du Prieuré de S. Martin des Champs , où elle est réverée sous le nom de Notre-Dame de la Carole. Ils se trompent tous en confondant ainsi l'Image de la rue aux Ours , qui n'est devenue célèbre que par cet événement, qui est de beaucoup postérieur , avec celle d'une Confrérie beaucoup plus ancienne. Des titres conservés en originaux dans les archives de ladite Eglise, prouvent évidemment que la Chapelle de N. D. de la Carole étoit déjà fort connue au commencement du quatorzième siècle : en 1315 Baudouin de Chally Chevalier , & Marie Douchou son épouse firent don à cette Chapelle de 10 livres de rente annuelle. En 1390 Pierre d'Orgemont Evêque de Paris, informé des miracles que Dieu opéroit

26 MERCURE DE FRANCE.

dans ce lieu par l'intercession de la Sainte Vierge, y érigea une Confrérie en faveur des Bourgeois de cette Ville. Jean Juvenal des Ursins dans son Histoire de Charles VI, rapporte un de ces miracles sous l'année 1393 dont on a fait un tableau pour en conserver la mémoire. Benoît XIII. qui l'année suivante fut élu Pape à Avignon le 28 Septembre, accorda des Indulgences à ceux qui fréquenteroient cette Chapelle certains jours énoncés dans sa Bulle datée de la douzième année de son Pontificat. Sixte IV. en 1477 fit aussi la même chose par rapport à la Chapelle de la nef. Voilà donc une distinction bien établie, aussi les deux Chapelles sont bien différentes dans la même Eglise ; celle de la Confrérie de N. D. de la Carole est derrière le Chœur, & celle où est l'Image de la rue aux Ours est dans la grande nef, & tient à la porte du Chœur du côté gauche en entrant dans cette Eglise. On a rectifié cette erreur dans les affiches que les Religieux de cette maison font poser dans Paris pour annoncer le concours de dévotion qui se fait pareillement ce jour là devant ladite Image en cette Eglise, & que ces affiches attribuoient les années précédentes à l'Image de la Carole. Cette Image de la Vierge de la rue aux Ours avoit été placée dans une niche pratiquée dans l'intérieur du mur vis-à-vis de

la Chapelle où on la voit aujourd'hui, avant que ce mur fut couvert de la superbe menuiserie qui le revêt présentement, & à la place de cette Image dans la rue aux Ours on en a substitué une autre devant laquelle se fait la cérémonie de la figure d'osier. Elle est enfermée sous une grille dans une niche qui a été décorée fort proprement il y a quelque tems, & qui vient de l'être depuis un an ou environ par les libéralités de celui qui a été Roi de la société depuis le mois de Juillet 1743, jusqu'en Juillet 1744. D'ailleurs cette Image est parée les jours de grandes fêtes d'ornemens très propres, & de la couleur de la fête du jour, & elle est éclairée de quantité de cierges. Au bas de cette Image est un tronc pour recueillir les charités des fidèles qui y ont dévotion, & dont le nombre est grand ; c'est de son produit & des contributions des associés que se célèbre présentement l'Office divin qui se dit aujourd'hui à S. Leu en place du feu d'artifice qui se tiroit autrefois, & qui étoit pareillement payé des deniers de ce tronc, qui fournit aussi à la dépense du repozoir dont on a parlé. La société a la consolation de voir que le bon emploi qu'elle fait de ces deniers, excite davantage la générosité des fidèles, ce qui fait qu'elle se propose de déterminer cet Office pour l'avenir d'une manière plus fixe & plus

22. MERCURE DE FRANCE.

solemnelle , à mesure que le produit de ces bienfaits des fidèles la mettra plus en état de le faire.

Au reste le récit de cet événement , tel qu'il est rapporté dans le tableau d'après lequel on l'a copié ci-devant , donneroit lieu à quelques remarques , qui comme on l'a déjà dit , pourront servir de matière en une autre occasion ; mais pour cette fois on se contentera d'observer en passant que l'on a pris sans doute en ce tableau le jour de l'exécution du criminel pour le jour de l'événement , ce qui paroît très vrai-semblable , parce que le Chancelier le Merle avoit été massacré la nuit du 12 Juin précédent , à l'occasion des troubles dont Paris étoit pour lors déchiré , ainsi que l'apprend l'histoire de ce tems-là. On peut aussi remarquer que cette même rue que l'on appelle par corruption aux Ours , se nommoit pour lors aux Oues, des Oyes que nourrissoient en quantité les Rotisseurs, qui de tout tems ont habité particulièrement cette rue , comme ils y sont encore actuellement en grand nombre.

Mais une observation essentielle à faire est sur la mauvaise dénomination que plusieurs personnes, pleines d'ailleurs de bon sens , & même bien instruites, continuent de donner à cette figure d'osier en l'appellant *Suisse de la rue aux Ours* ; non seulement ces gens in-

sultent à une Nation depuis long-tems amie & alliée de la nôtre , mais ils blessent ouvertement la vérité de l'Histoire , puisqu'on n'a commencé d'avoir des Corps militaires de cette Nation dans nos troupes que dans un tems bien postérieur à la date de l'événement de la rue aux Ours , ce qui a toujours continué depuis. Il est vrai même que cette figure a porté anciennement pendant du tems un habillement qui sembloit autoriser cette dénomination, mais depuis on a fait changer l'habillement de cette figure après qu'on eut examiné & rendu témoignage à la vérité de l'Histoire : il ne reste plus pour finir ce qu'on s'est proposé, qu'à rapporter les Vers dont on a parlé ci dessus , qui se lisoient écrits dans des cartouches aux décorations du feu d'artifice. Il n'est pas besoin sans doute de faire observer aux Lecteurs que ce n'est point pour leur élégance qu'on les reproduit aujourd'hui sous leurs yeux, mais seulement pour ne rien omettre de ce qui a rapport à la cérémonie qui a donné lieu à cet Ecrit.

*Vers qui se lisoient aux décorations du feu
d'artifice.*

Le sort de la fortune est si cruel au jeu ,
Que pour le plus souvent les joueurs prennent feu,
Et s'attachant si fort que quittant toute affaire ,

24 MERCURE DE FRANCE.

Ils y sont tout d'un coup réduits à la misère ;
Les uns au désespoir , les autres dans la rage
Ne cherchent leur argent qu'au milieu du carnage.



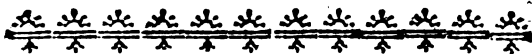
Un soldat malheureux écumant de colere ,
D'un visage effronté , d'une mine sévère ,
S'étant ruiné au jeu , se jetta de furie
Et perça d'un couteau l'Image de Marie.
Aussi-tôt Dieu permit que le sang en fortit
Pour sa plus grande gloire , & qu'il en fut puni,



Il fut incessamment traîné à la justice ,
Puis la torche à la main , fut conduit au suplice.
Ce n'est pas sans raison que les Bourgeois ensemble
Veulent en conserver la mémoire & l'exemple ,
Par un feu d'artifice qu'ils dressent tous les ans
En l'honneur de Marie & Jesus son Enfant.



EPITRE



*E P I T R E de M. des Mahys à Madame
de*** pour lors au Château de Dam-
pierre en Septembre 1744.*

JE vous quittai, flaté de l'espérance
De vous revoir, agréable séjour,
Vallons chéris où sur les pas d'Hortense,
Lorsque Pomone annonce sa présence,
Le Dieu des cœurs vient établir sa Cour,
Trois jours au plus, remplissoient mon attente,
Vers son pourpris, ce Dieu guidoit mes pas :
J'attens l'instant d'une ame impatiente ;
L'instant arrive, & je n'arrive pas.

A ce début vous jugerez sans peine,
Jeune Comtesse, aimable souveraine
De tous les cœurs, mere de l'enjouement,
Que sans le prompt & subit changement
Que fait en nous mal de gorge ou migraine,
J'à près de vous ferois en ce moment.
Oui : je serois dans ce réduit charmant,
Azile tendre où séjourner les Graces,
Les jeunes Ris, les folâtres Amours ;
Je les verrois y marcher sur vos traces ;
N'y sont-ils pas attachés pour toujours ?
Je reverrois ce Nestor vénérable

B

26 MERCURE DE FRANCE,

Qui , pouvant tout , à tout a renoncé ,
Et préfèra le loisir délectable
D'un Philosophe aussi sage qu'aimable
Au faux éclat d'un monde vernissé.
Peut-être aussi reverrois-je la face
Du bon Curé qui si courtoisement ,
En nous tordant grimace sur grimace ,
Se travailloit pour faire un compliment
Digne de vous , & qui buvoit d'autant.
Mais dénué d'une douce espérance ,
Privé d'un bien si cher à mes desirs ,
Je suis contraint d'en chercher l'apparence
Le souvenir est l'ombre des plaisirs.



*DISCOURS Prononcé aux Associés qui
composent la Société Littéraire, de ***
le 15 Mai 1745.*

MESSIEURS

QUELQUE vive que soit la reconnoissance dont je suis pénétré pour la faveur singulière que j'ai reçu d'être admis à votre Académie , je ne puis vous en donner que de très foibles marques.

La parole qui souvent sert si heureusement les pensées, qui leur prête même quel-

que fois une parure qui en relève la beauté, semble perdre toute sa force & son énergie, devenir pour ainsi dire muette lorsqu'on veut s'en servir pour exprimer les sentimens. Seroient-ils trop concentrés dans l'homme pour se produire & se manifester ?

Au moins si l'ardeur avec laquelle j'ai brigué une place parmi vous pouvoit répondre des sinceres transports que mon cœur éprouve au moment que j'arrive au comble de mes vœux, que je serois satisfait ! mais vous ne pouvez pas compter sur une preuve si équivoque. Où ne s'ingere pas une vaine & hardie présomption ! Le frivole desir d'obtenir le glorieux titre d'Académicien montre le même empressement & la même constance qu'une sage émulation qui ne se propose en entrant dans cette noble carrière que de faciliter ses progrès dans la Littérature par la plus grande abondance des secours qu'elle y trouvera. La vanité est elle parée de ce nom fastueux ? On va souvent jusqu'à se dégoûter de l'exercice des fonctions indispensables qu'il impose ; encore moins, songe-t on à acquérir ou à pousser jusqu'à la perfection nécessaire les rares & éminentes qualités qu'il exige ? On abandonne les obligations parce qu'on n'a cherché que l'honneur, & comme le véritable est essentiellement attaché au devoir, on se con-

28 MERCURE DE FRANCE.

tente de l'ombre : l'amour propre toujours habile à favoriser ce qui le décore & le flatte, ne manque pas de trouver dans son fond assés de mérite pour la réaliser & se l'attribuer à juste titre. De quelles chimere ne se repaît pas l'orgueil humain !

Je puis néanmoins me rendre cette justice qu'en demandant avec tant de passion d'être reçu parmi vous, je n'ai été animé que par l'amour de ma véritable perfection ; né avec du penchant pour les Lettres je me livrai à cette étude qui ne présente d'abord que des charmes & des agrémens, mais qui ne tarde pas de s'annoncer encore plus intéressante par les avantages solides qu'elle procure à ceux qui s'y appliquent & même à l'Etat qu'elle rend florissant. Pouvois-je sçavoir qu'il y avoit parmi nous une Société où elles étoient cultivées ? Pouvois-je avoir l'honneur de connoître quelques uns de ceux qui la composent sans que je fisse tous mes efforts pour être associé à un nombre de personnes dont les vastes lumieres m'offroient un moyen si puissant de supléer à ma foiblesse & à ma médiocrité, & dont la direction soutiendrait ma marche chancelante dans la route des Belles Lettres & me garantiroit des écueils dont elle est semée ?

En effet, Messieurs, quelque grands & quelque divers que soient les talens dont

chacun de vous est doué , si pour les perfectionner & les accroître jusqu'au dernier point de leur sphère , vous avez jugé qu'il étoit nécessaire de les rassembler & de travailler ainsi de concert à votre avancement réciproque ; si un génie particulier ne fait jamais que des progrès très bornés, quelque rapides qu'ils puissent être ; si tout ce qu'il peut saisir n'est presque rien eu égard à la multitude des objets essentiels qui lui échappent ; en un mot si la Littérature cache comme la terre dans son sein ses richesses les plus précieuses, qu'elle ne cède qu'à la réunion des forces liguées pour les lui enlever, quels fruits devois-je attendre de mon travail particulier ?

L'heureuse expérience que j'avois déjà faite de vos leçons & les grandes espérances qu'elle me fit concevoir dans l'avenir, me déterminèrent invinciblement à faire concourir à mon application cette supériorité d'esprit, de goût & de jugement que j'avois remarqué dans tous ceux d'entre vous que j'avois eu l'honneur d'approcher.

Vous étiez si élevés au-dessus de moi par toute sorte d'endroits, mais principalement par vos excellentes qualités personnelles, que vous me parutes d'abord inaccessibles. Malgré la conviction où j'étois de mon impuissance à parvenir jusqu'à vous, je hazar-

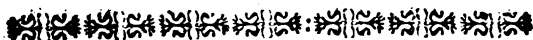
50 MERCURE DE FRANCE.

dai la première démarche, tant l'attrait qui me portoit vers vous étoit dominant ! par une bonté inouïe vous voulûtes bien ne pas la dédaigner & rapprocher, pour ainsi dire, jusqu'à la rendre insensible, cette immense distance qui étoit entre vous & moi & que ma timidité naturelle rendoit encore infinie.

Que mon entreprise ait été téméraire, je ne puis le dissimuler. Puis-je me repentir de l'avoir faite d'abord que vous lui aurez accordé un succès qui m'est si favorable ? Voilà, Messieurs, le point où se réunissent tous les motifs qui peuvent me faire sentir le prix inestimable de vos bienfaits & vous faire juger quels doivent être les mouvemens de mon cœur, quelle est l'effusion de ma sincère gratitude.

*Sum *** Ecclesiastique.*





*EXTRAIT d'une lettre de M. D. L. C.
à Madame sa mere au retour d'un voyage
de long cours, A Amsterdam le 9 Dé-
cembre 1745.*

LA joye en mon cœur est rentrée
A l'aspect de ces traits chéris
Que j'ai vû datés de Paris.
D'une main chere & reverée.
Je craignois pour vos jours ; un songe décevant
A mes sens affoupis avoit peint l'Elysée,
Et je tremblois en arrivant,
De vous trouver canonisée.
Dieu soit loué , mes vœux les plus doux sont rem-
plis ;
Vous n'êtes point en Paradis :
Je vais vous embrasser , & je puis vous écrire.
Prenez conseil de votre fils ;
Ne voyagez que tard au céleste Pays ,
Et gardez-vous pour l'y conduire.





*NOUVELLE explication du proverbe ,
pour un point Martin perdit son ane.*

L'Explication de ce proverbe inseré dans le Mercure de France du mois de Novembre 1742. Pag. 2419. & suivantes me parut alors aussi peu vraisemblable, que celle que j'avois lue deux années auparavant dans *Alciat*, m'avoit paru vraie, simple & naturelle.

Pour mettre le lecteur à portée de décider laquelle de ces deux explications est la meilleure, je proposerai d'abord la question qui doit fonder la détermination dans l'explication de ce proverbe. 20. Je traduirai librement celle que donne *Alciat*, & pour en faire le parallele j'y joindrai celle qui est dans le *Mercure*. 30. Je refuterai les raisons qui peuvent avoir donné lieu à celle-ci. 40. Enfin je rapporterai historiquement les passages des auteurs qui font mention de ce proverbe, & je tacherai de concilier les alterations qu'il a souffertes.

I. La question de l'éclaircissement de laquelle dépendent l'une & l'autre explication se trouve très judicieusement proposée au commencement de celle qui est inserée dans

le Mercure , mais j'ai été étonné que l'auteur après avoir assés autorisé & discuté cette question se soit écarté de l'explication qui en devoit suivre naturellement. Voici les propres termes :

On n'a pas encore bien éclairci si ce fut pour un point de trop ou pour un point mal placé, ou enfin , si ce fut faute d'un point que Martin perdit son ane , & si le mot ane & celui d'Asellus , par lequel il est rendu en Latin , doivent être pris à la lettre , & signifient réellement un ane , ou quelqu'autre chose exprimée d'une maniere allégorique.

Telle est la question qui doit décider du mérite des deux explications. Je crois qu'il est nécessaire de les rapporter l'une & l'autre avant que de les discuter.

II. Voici celle qu'on trouve dans Alciat.
*» On lisoit ce vers sur la porte du Monaste-
 » re de la riche Abbaye d'Asello. »*

Porta patens esto. Nulli claudaris honesto.

*» Ce qui signifioit que la porte en devoit
 » être ouverte, & l'hospitalité accordée à
 » toute honnête personne. Robert devint
 » l'Abbé de cette Abbaye : il étoit avare &
 » brutal ; avec ces vices la coutume de rece-
 » voir du monde dans le Monastere lui dé-
 » plut : il s'imagina de l'écarter en faisant*

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

» transposer après le mot *nulli* le point qui se
 » trouvoit après le mot *esto*. La transposition
 » de ce point donnoit en effet un sens absolu-
 » ment contraire, au vers. Le Pape ayant
 » appris le procédé de l'Abbé Robert le pri-
 » va de son Abbaye. On remit ensuite la
 » ponctuation du vers, & on y souscrivit
 » celui-ci : »

Ob solum Punctum caruit Robertus Asello.

» Qui signifioit que pour un seul point Ro-
 » bert avoit perdu son Abbaye d'Asello, &
 » qui a donné lieu au proverbe qu'on ap-
 » plique communément, dit Alciat, à ceux
 » qui perdent beaucoup pour peu de chose.»

Si cette explication est la meilleure, on ne peut disconvenir que l'origine de ce proverbe ne vienne d'un point mal placé. Voici celle qui est insérée dans le *Mercur* & qui en fixe l'origine au défaut d'un point.

Ce fut faute d'un point que Martin manqua d'être élu Abbé. Il a été long-tems d'usage de marquer les suffrages par des points, au lieu de recueillir les voix hautement, afin que les élections fussent plus libres. C'est ce qui fut ordonné par Lucius - Cassius-Longius, Tribun du Peuple, vers l'an de Rome 653 dans la Loi, appelée Tabellaria, qui fut long-tems observée. On sçait qu'anciennement les Abbayes étoient électives ainsi que sont les Bénéfices ; &

il pouvoit y avoir alors quelques endroits où les suffrages se marquoient avec des points : ce qui me fait croire (ajoute en finissant l'auteur de cette explication) que les deux vers ci-devant rapportés ne sont qu'un jeu de mots & ne doivent pas être pris à la lettre ; qu'ils doivent s'entendre d'une élection manquée , & non pas d'une mauvaise ponctuation.

III. Je pourrois démontrer en un mot le peu de probabilité de cette dernière explication. Elle n'est fondée que sur cette présomption : *il pouvoit y avoir alors quelques endroits où les suffrages se marquoient avec des points.* Mais cette présomption tombe d'elle même dès que les historiens Ecclésiastiques ne nous fournissent aucun exemple de cet usage.

On ne trouve que chés les Romains la coutume de marquer les suffrages par des points sur des tablettes. Elle ne fut introduite en faveur du peuple , dit *Alexander* ,
 „ (1) que pour balancer l'autorité des Patri-
 „ ciens , & lui laisser la liberté des suffrages
 „ que les brigues & le tumulte des assem-
 „ blées génoient : mais les Magistrats & les
 „ Grands s'étant apperçus que leur crédit
 „ étoit par là considérablement diminué ,

(1) Alexander ab Alexandro , genial dier. lib.
 4 cap 3. pag. 449. Edit. de 1786. fol. Lyon.

36 MERCURE DE FRANCE

« on rejetta les tablettes , & on revint à l'an-
 « cienne maniere de donner les suffrages de
 « vive voix. »

« Il y a , dit *Ciceron*, (1) quatre Loix *tabel-*
 « *laria* , dont les auteurs étoient des hom-
 « mes féditieux. La premiere a été promul-
 « guée par *Gabinus* , homme sordide &
 « peu connu ; elle regarde l'élection des Ma-
 « gistrats. On publia deux ans après la Loi
 « *Cassia* , sur les jugemens du peuple ; ce fut
 « *Lucius Cassius* , homme à la vérité de ra-
 « ce Patricienne qui la proposa , mais je le
 « dis sauf le respect dû à sa famille , il la
 « proposa contre le sentiment de tous les gens
 « de bien , pour prevenir les moindres bruits
 « que le peuple faisoit courir. La troisiéme
 « qui regardoit la promulgation & l'autorité
 « des Loix fut donnée par *Carbon* , homme
 « aussi turbulent que malicieux , & que les
 « gens de bien du côté desquels il se ran-
 « gea dans la suite ne saluerent jamais. *Cæ-*
 « *lius* donna la derniere sur le même sujet ,
 « & il s'en repentit tant qu'il vécut ; il crut
 « opprimer le peuple , & il nuisit à la Ré-
 « publique. »

Voilà ce que pensoit *Ciceron* des Tri-
 buns du peuple qui étoient auteurs de ces

(1) *Cicer.* lib 3. de legib. N. 40.

Loix : voici ce qu'il dit de leur usage. (1)
Grata est tabella, qua frontes aperit hominum,
mentes tegit, datque eam libertatem, ut quod
velint faciant. Il les appelle ailleurs *vindi-*
ces libertatis.... principium justissima libertatis.
 Croira-t-on cependant qu'après les éloges
 donnés à ces Loix & qu'il ne faisoit appa-
 ramment que pour la défense de la cause
 qu'il plaidoit, il dit à *Quintus* son frere, (2)
 qu'il conviendrait mieux que ces suffrages
 se donnassent de vive voix, mais qu'il seroit
 difficile de l'obtenir? *Nam ego in istâ sum*
sententiâ, quâ te fuisse semper scio, nihil
fuerit in suffragiis voce melius; sed obtineri an
possit, videndum est.

Quoiqu'il en soit du mérite ou de l'injus-
 tice de l'usage des tablettes, on sçait qu'el-
 les ne furent introduites qu'en l'année 615
 de Rome; qu'elles étoient prosrites du tems
 de Jules Cesar, qui exclût le peuple de l'é-
 lection des Magistrats, & on ne voit pas que
 depuis la coutume de donner les suffra-
 ges par des points ait jamais été renouvel-
 lée dans toute la Chrétienté.

Les SS. Peres (3) & les auteurs de Droit
 Canonique nous apprennent les formalités

(1) Id in Orat. pro Planco, pro lege agraria,
 pro Cornelio in Rullum &c.

(2) Ed. cod. lib. 3. de legib. n 39

(3) Les SS. Cyprien, Athanase, Leon, Célestin &c.

38 MERCURE DE FRANCE.

des élections dans tous les siècles de l'Eglise. Le Clergé & le peuple y procédoient ensemble : *Episcopi conveniant*, dit S. Cyprien, (1) & *Episcopus eligatur plebe prasente*. Nicolas I. & Gélase (2) ordonnerent que les élections seroient ainsi faites à l'avenir.

Cette forme des élections étoit dès le cinquième siècle (3) commune aux Eglises Grecque & Latine, & quoiqu'elle changeât vers le neuvième siècle dans l'Eglise Grecque & que le peuple y fut exclus des élections, elle ne cessa cependant point alors dans l'Eglise Latine.

Ce ne fut que vers le douzième (4) que les Chapitres des Eglises Cathédrales & les Moines s'attribuerent seuls le droit d'élire les Evêques & les Abbés à l'exclusion du peuple & du reste du Clergé. Le quatrième Concile de Latran tenu sous Innocent III. en 1215 prescrivit dans le Chapitre, *Quia propter de election*, les trois différentes formes de proceder aux élections, & déclara nulle toute election qui n'y seroit pas conforme.

(1) Cyprien. Ep. 68 édit. Rigalt. & Ep. 41 & 42.

(2) Can. *plebs* Can. *Episcopus* distinct. 63.

(3) Van-Espen jur. Eccles. univ. tom. 1. part. 1. tit. 13. cap. 1.

(4) De Hericourt, Loix Ecclesiastiq. tom. 1. part. 2. chap. 3.

En France la Pragmatique de Charles VII. tenuë à Bourges en 1437 abrogea l'usage des graces expectatives & des réserves à l'égard des Dignités & prélatûres, que la Cour de Rome avoit introduit : il fut dit que l'on y pourvoiroit par élection.

Enfin depuis le Concordat passé entre Léon X. & François I. en 1516, toutes les Prélatûres & Abbaye électives ont été assujetties à la nomination Royale : les seuls chefs d'Ordre & les quatre premières filles de Citeaux (1) en ont été exceptés, & on y procede aux élections en conformité du Chapitre *quia propter*.

Pithou (2) rapporte en peu de mots toutes les variations que les élections Ecclésiastiques ont souffertes. *Le Pape a prétendu, dit-il, que le droit des élections lui appartenoit ; le Prince a eu cette même prétention : & l'un & l'autre en ont joui. Quelquefois les Evêques de la Province seuls ont pourvu. En autres tems le Clergé & le peuple éliisoient leurs Pasteurs. En autre tems le Prince, le Clergé & le peuple par communs suffrages. Quelquefois tout le Clergé ensemble sans le peuple : quelquefois les Chanoines seuls sans le Clergé.*

(1) Chopin *de doman.* lib. 1. tit. 10.

(2) Libertéz de l'Eglise Gallic, art. 68.

Telle est en raccourci l'histoire des élections Ecclésiastiques. Les auteurs n'expliquent point la manière particulière à chaque Diocèse ou à chaque Monastère de donner les suffrages, mais on peut assurer avec fondement que dans les tems où le peuple concouroit avec le Clergé aux élections, ces suffrages se donnoient par *voix commune* ou par *élévation des mains*, (1) ainsi qu'on en trouve des exemples; (2) & que dans les tems où le Clergé seul s'arrogea le droit des élections, il y procéda selon les regles prescrites par le Concile de La-tran.

Cependant que ce fut le Clergé & le peuple ensemble, ou le Clergé seul, qui élût aux dignités de l'Eglise, on ne trouve dans ces cas ni aucune part que les suffrages aient été marqués par des points. Je conviens avec l'auteur de l'explication inserée dans le *Mer-cure* qu'*anciennement les Abbayes étoient élec-tives*, mais dans les tems qu'elles l'étoient, les élections se faisoient ou par compromis, ou par inspiration ou par scrutins; (3) & dans aucune de ces trois formes, les suffra-

(1) Bordenave, état des cours Eccles. chp. 1. p. 4.

(2) Le peuple d'Alexandrie à l'élection de S. Athanase.

(3) Cap. *Quia propter Extr. de election.*

ges ne pouvoient être donnés par des points.

Que devient après cela la présomption tirée de l'histoire Romaine , sur l'usage de marquer les suffrages par des points , lorsqu'on peut en fixer le commencement & la fin , & qu'on ne voit pas qu'il ait été renouvelé dans le monde Chrétien ? N'est-il pas naturel d'en conclure , qu'il n'est ni vraisemblable , ni possible , que ç'ait été *faute d'un point* que Robert manqua d'être élu Abbé d'Asello , puisqu'on ne procédoit nulle part de cette maniere aux élections.

On convient que ce ne fut pas *pour un point de trop* que l'Abbé Robert perdit l'Abbaye d'Asello ; je crois avoir démontré que ce ne fut pas *faute d'un point* ; il ne me reste donc qu'à prouver , que ce fut *pour un point mal placé* , & que les deux vers ci-devant rapportés *doivent s'entendre d'une mauvaise ponctuation , & non pas d'une élection manquée.*

IV. D'abord ce qui me surprit lorsque je lus l'explication de ce proverbe insérée dans le Mercure , ce fut de voir que l'auteur n'ignoroit point celle que j'avois lue dans *Alciat* (1), puisqu'il dit lui-même qu'elle est

(1) Alc'at tom 1. liv. 4. de verbor. signif. col. 104. édit. de 1548. fol Bâle.

42 MERCURE DE FRANCE.

rapportée dans *Everard* (1) dont il cite l'endroit & l'édition. Ma surprise redoubla encore plus lorsque je lui vis justifier dans son explication les altérations que le dernier vers qui avoit passé en proverbe avoit souffertes & s'écarter cependant de la première explication pour en embrasser une autre qui me parut aussi peu vraisemblable qu'impossible. La seule autorité du Jurisconsulte *Everard* n'auroit-elle pas dû le retenir ?

Il ajoute que *Pasquier* la rapporte aussi d'après *Alciat* ; sans dire en quel endroit , & qu'il ne l'a point trouvée dans les emblèmes de cet auteur , celui de tous ses ouvrages , où ce trait pourroit le mieux trouver place.

J'ai rappelé ci-devant l'explication, que donne *Alciat* de ce proverbe & l'endroit de ses ouvrages où elle est rapportée. Il eût été facile à l'auteur de la trouver , mais il y a apparence qu'elle ne lui auroit pas fait changer de sentiment , puisqu'après l'avoir lue lui-même dans *Everard* , il n'a pas laissé d'en donner une contraire.

Il est vrai qu'*Alciat* & *Everard* la rapportent l'un & l'autre d'après *Alberic de Rosate* , dans son Dictionnaire de Droit , au mot *Punctus* , & que je ne l'ai point trouvée dans les deux éditions de cet ouvrage faites à

(1) *Everard* dans la préface de son *Traité intitulé Loci argumentorum legales*.

Lyon, l'une de 1521 en caractères gothiques, l'autre de 1548 en lettres rondes. Mais fondé sur le témoignage des deux premiers auteurs qui en détaillent si bien les circonstances, pourrois-je la croire apocryphe, surtout dès quelle est encore appelée par d'autres auteurs, qu'elle n'a jamais été contredite, mais seulement altérée dans les noms de l'Abbé & de l'Abbaye, & que celle qu'on a donnée n'est du tout point probable ?

Spiegelius dans son Dictionnaire (1), rapporte aussi l'explication d'Alciat : „ Mais on ne la trouve pas, dit-il, dans le Dictionnaire d'Alberic, dont l'édition faite à *Pavie* est remplie de fautes ; & qui, quand même elle seroit correcte, paroît une édition bâtarde, ou du moins beaucoup altérée. Il observe dans son *Epître dédicatoire* que les défauts du Dictionnaire d'Alberic ne doivent être imputés „ qu'à l'ignorance de son siècle „ (le quatorzième) dans lequel les Belles „ Lettres n'étoient pas même connues en Italie, & où l'on regardoit comme hérétique „ tout homme qui sçavoit le Grec : *Gracè sciens, heretici nomen vix effugiebat.*

On trouve encore la même explication rapportée dans *Schardius*, dans *Calvinus* (2).

(1) *Lexicon juris civilis Spiegelii v. punct.*

(2) *Lexicon juridicum, autore Simone Schardio. Lexicon juridic. Joannis Calvini.*

44 MERCURE DE FRANCE.

& dans presque tous les *Lexiconnaires*. Nul deux qui l'ait contredite ou à qui elle ait paru suspecte.

Est-il possible cependant de ne pas se méfier de la réalité de l'histoire de ce proverbe, dès qu'Alberic de Rosate, de qui tous ces auteurs disent la tenir n'en fait aucune mention; que Spiegelius dit ne l'avoir point trouvée dans l'édition du Dictionnaire de cet auteur faite à Pavie, & qu'elle n'est point dans les deux autres, faites à Lyon en 1521 & 1548?

J'avoue que le silence d'Alberic doit surprendre, & qu'il doit jetter de violens soupçons contre la vérité de cette histoire; mais ces soupçons sont aisément dissipés par les réflexions suivantes.

10. Alberic avoit fait deux Dictionnaires, l'un de Droit Civil, l'autre de Droit Canonique. On lit dans une Préface qui paroît être du premier Editeur de ces deux ouvrages qu'il les réduisit en un seul, en y rangeant & confondant sous un même alphabet les mots propres à l'un & à l'autre Droit; qu'il en retrancha toutes les dictions qui pouvoient être géminées ou inutiles, *cum sufficerent quaecumque utilia & fructuosa, sub una dictione unius alphabeti reperire*. La déposition de l'Abbé Robert peut bien avoir fait matière de ces retranchemens.

2°. Le motif de cette même déposition n'étant pas fort honorable à l'Abbé Robert, ni à sa famille, ni même à l'Ordre Religieux de l'Abbaye d'Asello, on fut sans doute bien aise de cacher les vices d'un homme qui avoit été constitué dans une des premières Dignités de l'Eglise.

3°. Jean-Baptiste *Castellion* de Genes, Barthelemi de l'*Horloge* de Padouë, & Henri *Ferrandat* de Nevers, Editeurs du Dictionnaire d'Alberic y firent un grand nombre de corrections & d'additions considérables. Ces corrections porterent apparemment sur l'histoire de ce proverbe, puisqu'au mot *Punctus*, où Alberic la racontoit, on ne trouve plus dans les différentes éditions qu'une addition de Castellion qui n'y a aucun rapport.

4°. On ne peut douter des altérations qui avoient été faites à ce Dictionnaire; s'il faut en juger par les termes aigres dont se sert Spiegélius (1) contre l'édition qui en avoit été faite à Pavie. *Illa (historia) desideratur in editione Papiensi, qua fadè scateat mendis: & interim, etiamsi illis careret, adulterina videri potest; certe contaminatam esse nemo negare potest.*

(1) Spiegel. Loc. citat. verb. punctum.

46 MERCURE DE FRANCE.

5°. Il résulte d'une note qui est à la fin du Dictionnaire d'Alberic de l'édition de 1521 que ce fut en faveur & aux instances des Religieux qu'il le composa: *contemplatione & instantia Religiosorum quoniam ipsi Religiosi pretendentes se communiter non habere libros juris canonici, instanter me rogaverunt &c...* Ce n'étoit gueres faire la cour aux Religieux que de rendre publique l'histoire de l'Abbé Robert, & ceux-ci s'en vengerent sans doute, en la supprimant de ce Dictionnaire.

6°. On ne peut penser qu'Alberic n'ait point écrit cette histoire sans charger Alciat & Everard du reproche odieux de falsification & de calomnie: & quelle injustice de jeter de tels soupçons sur des Jurisconsultes, tandis qu'ils ne la rapportent que comme un exemple propre à la matière qu'ils traitent & qu'ils citent le livre & l'endroit d'où ils l'ont tirée!

7°. (Et cette réflexion est décisive pour justifier Alciat & Everard sur la citation qu'ils font du Dictionnaire d'Alberic.) Ce dernier Auteur avoit fait des commentaires sur les décrétales, sur le digeste, sur le code: ses deux Dictionnaires furent son dernier ouvrage. Ce n'étoit à la vérité que dans celui-ci qu'il détaillait, au témoignage d'Alciat & d'Everard, l'histoire de l'Abbé

Robert ; mais il ne l'ignoroit pas auparavant, puisqu'en commentant la Loi *Nemo Judeorum*, du titre du code de *Judeis & Calicolis*, il rapporte des exemples du sens contraire qu'une mauvaise ponctuation peut donner au discours, & cite à ce sujet le vers qui étoit sur la porte de l'Abbaye d'Asello : *porta patens esto, nulli claudaris honesto*. Alberic scavoit donc l'aventure de l'Abbé Robert ? il scavoit le contre-sens que donnoit à ce vers le point placé avant ou après le mot *nulli* : pourquoi dans son Dictionnaire n'auroit-il pas détaillé cette histoire, qui, soit par sa singularité, soit par sa moralité, y trouvoit naturellement sa place ?

Cependant *Alexandre* & Erasme qui ont fait l'un & l'autre des recueils des proverbes & qui écrivoient comme Alciat & Everard dans le seizième siècle, ne font aucune mention de celui dont nous donnons l'explication.

Je doute qu'ils l'eussent omis s'ils l'avoient connu, & il y a apparence qu'ils l'ignoroient. Il avoit été retranché de l'édition du Dictionnaire d'Alberic faite à Pavie, & de celle faite à Lyon en 1521, tems auquel ils écrivoient. D'ailleurs, *Alexandre* (1) s'est borné à ramasser les proverbes qui étoient

(1) *Alexand.* lib. 5. Cap. 15. p. 688. édi. de 1586 fol. Lyon.

48 MERCURE DE FRANCE.

en usage chés les Romains ; & quoi qu'*Érasme*, ainsi que dit *M. Tiraqueau* (1) » en ait » avec grand soin ramassé jusqu'à 4151 ; il » en est encore un grand nombre qu'il a » omis, & qu'il auroit recueillis s'il avoit ve- » cu plus long-tems. *Sed quis omnia posset ?* ajoute *M. Tiraqueau*, en en rapportant lui-même quelques uns, pour prouver les omissions d'*Érasme*.

De toutes ces reflexions on doit nécessairement conclure, que l'explication de ce proverbe que rapportent *Alciat*, *Everard* & d'autres auteurs après eux est la seule vraie : & il ne reste pour une entière conviction, qu'à rendre raison des altérations qu'il a souffertes.

La cause de ces altérations, quoiqu'ancienne & facilement reconnue, c'est à *Pasquier*, ou du moins à l'idiome dans lequel il a écrit, qu'on doit l'attribuer. Il rapporte de mémoire & comme par tradition l'explication que nous donnons ; & sa mémoire infidelle, quoiqu'elle lui rappelle le nom d'*Alciat* dans lequel il l'avoit luë & qui l'avoit écrite quelques années seulement avant lui, le trahit dans le nom du Héros de l'histoire,

(1) *Tiraquelli annotat. in Alexand. eâdem libro*
5. cap. 15. p. 624.

& lui fait changer le nom de *Robert* en celui de *Martin*.

„ Je desire encore , écrit Pasquier (1) à M. Tabourot auteur du livre intitulé , *les Bigarures du sieur Desacords* , „ vous ajouter „ le jeu de ce vers , où un seul point transposé „ diversifie le sens : *porta patens esto , nulli* „ *claudaris honesto*. Mettez la virgule après le „ mot de *esto* , il n'y a nul vers plus courtois : „ mettez-la après *nulli* , il n'y a rien de si „ discourtois. Et c'est pourquoi Alciat (si „ je ne m'abuse) dit que l'on fit cet autre „ Carme : *ob solum punctum caruit Martinus* „ *Asello* , disant que c'étoit un Abbé nommé *Martin* , qui pour avoir mis ce vers sur „ le portail de son Monastere , avec le „ point au-dessous de *nulli* fut pour sa vilenie , privé de son Abbaye nommée *Asellus* ; „ d'où aussi est venue entre nous ce proverbe françois ; *pour un point Martin perdit son ane*. „

Furetiere & les auteurs du Dictionnaire de Trevoux (2) rapportent la même chose d'après *Cardan* qui , disent-ils , donne le nom de *Martin* à l'Abbé d'*Asello* , mais il y a apparence que Furetiere se trompe dans la ci-

(2) Pasquier tom. 3. liv. 8. lett. 12.

(1) Edit. de 1691. & de 1704, verb. Martin.

tation de Cardan , & que les auteurs du Dictionnaire de Trevoux ne font que copier Furetiere , puisqu'ils ne disent point aussi *dans quel lieu des ouvrages de Cardan cela est rapporté* , & qu'on ne le trouve point dans cet auteur.

On voit dans Furetiere les raisons du changement du mot *asello* en celui d'âne. Voici les termes. „ On ne dit gueres Martin , „ qu'il n'y ait de l'âne. On dit aussi pour „ un point Martin perdit son âne , pour dire, „ il a perdu la partie fautive d'un point..... A „ cause , ajoute-il plus bas , que le mot Italien *asello* signifie en François *âne* , on a „ ainsi tourné le proverbe , pour un point „ Martin perdit son âne , au lieu de dire „ *Abbaye*. „

Furetiere fait encore une nouvelle altération à ce proverbe. Selon lui , ce fut l'ouvrier , qui par mégarde ou par ignorance mit le point après le mot nulli. Je ne vois point pourquoi il s'avise de rejeter cette faute sur un ouvrier , tandis qu'il ajoute tout de suite , que le Pape indigné de l'incivilité de l'Abbé Martin , le priva de son Abbaye. Si l'ouvrier n'avoit transposé le point que par mégarde ou par ignorance , l'Abbé d'Asello étoit aussi peu coupable , & ne méritoit pas plus d'être puni que lui.

Mais pour démontrer que ce ne fut pas

Pouvrier, qui de lui même transposa ce point, je n'ai qu'à rapporter les propres termes d'Everard & d'Alciat ; (1) & cette nouvelle altération de Furetiere m'en fournit à propos l'occasion.

Everard en parlant des équivoques qu'une mauvaise ponctuation peut introduire dans le discours, cite le vers, *porta patens esto* &c. & dit que l'équivoque s'y trouve, *si punctum colloces ante vel post dictionem nulli* prout fecit Abbas Robertus, qui propter hoc fuit privatus Abbatia sua, que vocabatur *Asellus*.

Alciat rapporte l'origine de ce proverbe en termes biens élégans, & j'aurois tort de les ômettre, ma traduction ne les ayant sans doute point rendus avec cette énergie ; cet auteur, ainsi que fit à peu-près dans le même tems M. Tiraqueau, recueille les proverbes qu'Erasme avoit ômis : il s'attache plus particulièrement à ceux qui sont tirés des droits Canonique & Civil : il copie ensuite ceux qu'il dit avoir trouvés dans Accurse & les commentateurs modernes : il ajoute que l'usage de ces derniers n'est pas moins utile, quoiqu'ils n'aient point une certaine ancienneté ; c'est parmi eux qu'il

(1) Everard & Alciat *ubi supra*.

rapporte celui-ci : *ob solum punctum caruit Robertus Asello.*

Robertus, dit Alciat, *opulenti Sacerdotii, cui asinus nomen, ut vocant, Abbas erat; ceterum avarus & inhospitalis : quapropter carmen, quod pro foribus Monasterii proscriptum erat, commutato puncto inveniit : porta patens esto nulli. Claudaris honesto. Id cum Pontifex Romanus rescivisset, Sacerdotio hominem privavit. Unde in fabulam vulgi transiit proverbialeque carmen ortum, de modico momento rem magnam amittentibus.*

Nicot (1) raconte ce proverbe de trois manieres : c'est, dit-il, ou pour un poil, ou pour un point, ou faute d'un point que Martin perdit son âne. Il laisse à ses lecteurs, sans autre explication, le plaisir d'opter pour celle qui sera plus de leur goût.

Voilà les altérations que les auteurs même qui ont rapporté ce proverbe y ont faites. Il n'est pas jusqu'au second vers souscrit au premier, qui n'ait été altéré : on y a changé le mot *caruit* en celui de *eccecidit*, quoiqu'Alciat, Everard & tous les autres, se servent unanimement du premier : *ob solum punctum caruit Robertus Asello.*

Au reste j'avois cherché moi-même ainsi que l'auteur de l'explication inserée dans le

(1) Essai sur les Proverbes au mot Ane.

Mercuré, où pouvoit être située l'Abbaye d'Asello, mais comme lui, *je ne l'ai pu découvrir ni quel fut le Pape qui déposa l'Abbé Robert.* Jecrois cependant que cette Abbaye devoit être dans le Milanois, & que l'époque de la déposition de l'Abbé Robert doit être fixée dans le quatorzième siècle, tems auquel Alberic écrivoit.

Enfin je ne vois pas quel rapport on a voulu trouver entre l'*Abbaye d'Asello* dans le Milanois, & celle d'*Asnières-Bellay* en France dans le Diocèse d'Angers. Il n'y en auroit pas plus à dire que Tillemont & Baillet font mention au sixième Decembre d'une Vierge Chrétienne, nommée *Aselle*, dont l'Eglise célèbre la Fête à Rome. J'en trouve encore moins entre ce qu'on dit que l'Abbé Robert pouvoit être de l'ordre des *Mathurins*, qu'on appelloit anciennement les *Freres aux ânes*, & le proverbe dont j'ai rapporté l'explication que je crois la plus simple & la plus vraisemblable.

D'Aix en Provence 1744.



ALLEGORIE.

UN Ane prit le bonnet de Docteur ;
 Quoique fourré de sa nature
 Il en prit encor la fourrure ,
 Le maintien droit , l'air de hauteur ,
 Peut s'en faut , la même figure ;
 Le Ton , le port , la gravité ,
 Et tout enfin, sauf la capacité.
 Il manquoit un point à l'affaire ,
 De déguiser si bien sa voix
 Qu'on ne connut rien au mystère ;
 Il n'y réussit pas à la première fois,
 Mais à force de se contraindre
 Il croit de ce côté n'avoir plus rien à craindre ;
 C'étoit pour lui trop de perplexité.
 Le mystère à la fin pouvant être éventé
 Quelqu'un lui conseilla d'aller faire le maître
 Bien loin de l'Université ,
 Disant que s'il alloit paroître
 Au milieu de la Faculté
 On viendrait à le reconnoître ,
 Ayant toujours à son côté

Docteurs auxquels il seroit confronté ;
 Que loin du séjour de science
 D'autres habitans ébahis
 Qui n'avoient jamais vû Docteur en leur Pays
 N'en feroient pas la différence.
 L'âne suivit ce conseil ingénû ;
 Il n'eut jamais que ce trait de prudence ,
 Heureux s'il se fut souvenu !
 Mais gare son impertinence :
 Le nouveau Docteur transplanté
 Loin des regards de la malignité
 Crût qu'il pourroit sans conséquence
 Prendre le ton d'autorité ;
 Il entame toute matiere ,
 Décide net à sa maniere ,
 Sans que rien lui soit répliqué.
 C en est assés ; plus de mesure :
 A bien cacher le fond de sa nature
 Notre âne n'est plus appliqué ,
 Il croit parler , on l'entend braire ,
 La nature perce au travers
 De tout l'attirail Doctrinaire ,
 Et fait naitre dès-lors bien des soupçons divers.
 Pour découvrir la tromperie
 Quelqu'un lui dit : Je vous en prie
 Maître Docteur , expliquez-vous ,
 Afin que nous profitions tous
 Des secrets de votre science ,

36 MERCURE DE FRANCE.

Tel point me paroît d'importance ,
Permettez-moi de vous le disputer.
L'âne peu fait à se voir contredire ,
Alors semble entrer en délire ;
Il brait , se dresse & se prend à sauter ,
Ses réponses sont des ruades ,
Des sauts , des bonds , des pétarades ,
Pour résoudre tout argument ;
Tant qu'enfin son bonnet qui faisoit des merveilles
À cacher ses longues oreilles ,
Ne tient plus que pour un moment ;
D'un dernier bond , revers funeste !
Saute avec lui l'honneur dont il jouit ,
Le bonnet tombe , l'âne reste ,
Et le Docteur s'évanouit.

Par M. l'Abbé Testard Prieur-Curé de Vitre.





MEMOIRE sur la date d'une Charte du Roi Louis le Jeune, dans lequel on fait aussi connoître deux Chanceliers de France dont il n'a point été fait mention jusqu'à présent par M. D. Pölluche d'Orleans.

Quelque déference qu'exige de nous un Auteur que nous reconnoissons pour exact dans les dates qu'il nous donne, nous ne devons pas moins les examiner, lorsque nous les voyons contredites par quelqu'autre. Sans cette précaution il est aisé d'être surpris, & de tomber dans des erreurs d'autant plus dangereuses qu'elles peuvent jeter de la confusion dans les événemens les plus importans de l'Histoire. Je vais en donner un exemple sensible en même tems intéressant pour nous.

M. de Lauriere page 15 de son premier vol. des Ordonnances de nos Rois de la troisième Race rapporte des Lettres de Louis le Jeune, portant abolition en faveur des habitans d'Orleans de certains droits de Coutume qui étoient à charge à la Ville. Il date ces Lettres de l'an 1168, & le Maire qui nous les a données dans son Histoire d'Orleans pag. 536, les met dix ans plus tard en 1178.

Cv

58. MERCURE DE FRANCE.

Pour peu qu'on réfléchisse sur le mérite de ces deux Auteurs, dont le premier cite pour lui le trésor des Chartes du Roi, & le Registre de Philippe-Auguste, il ne paroît pas qu'on doive balancer à le préférer à le Maire, dont tout le monde connoît les négligences en fait de dates, & qui ne nous dit point d'où il a tiré celle-ci. Cependant je crois avoir de quoi prouver que la date de le Maire est la véritable, & que celle de M. de Lauriere ne sçauroit se soutenir.

La Charte de Louis le Jeune fut donnée en 1168 selon M. de Lauriere, mais ce que cet Auteur ajoute qu'elle fut délivrée par le second Hugues Chancelier : *Data per manum secundi Hugonis Cancellarii*, emporte avec soi une contradiction manifeste, puisque Hugues de Puisieux, appelé Hugues Second, pour le distinguer de Hugues de Champfleury Evêque de Soissons son prédécesseur, n'étoit point encore Chancelier alors, & que Hugues de Champfleury qui l'étoit dès 1150, le fut jusqu'en 1172.

De plusieurs Chartes que je pourrois apporter en preuves je me contente de deux, dont les dates couvrent l'année 1168, ce qui suffit. La première de l'an 1165 est un don fait par le même Roi Louis le Jeune aux Religieuses de la Magdeleine lez-Orleans du dixième du pain de sa table, quand lui

ou la Reine séjourneroit à Orleans :
Actum Aurelianis anno Incarnati verbi
M. C. L. X. V. Datum per manum Hu-
gonis Cancellarii & Episcopi Sueffionensis. (a)

La seconde Charte de 1172 contient la confirmation du même Prince aux Lépreux d'Orleans d'une portion dans l'Eglise de Checy, qui leur avoit été donnée auparavant par Louis le Gros son pere. *Actum Parisiis anno Verbi incarnati M. C. LXX. II. Data per manum Hugonis Cancellarii & Sueffionensis Episcopi VII. Cal. Decembris. (b)*

Depuis cette dernière date jusqu'en 1179, la Chancellerie fut toujours vacante : les titres seuls de l'Abbaye de S. Euverte d'Orleans en font foi.

En 1173 don fait à Thibaut Comte de Blois du domaine de Sennely en Sologne. *Datum Cancellario nullo.*

En 1174 Louis le Jeune prend sous sa protection la maison & les Religieux du Gué de l'Orme, Prieuré dépendant de S. Euverte. *Dat. vacante Cancellaria.*

En 1175 don fait par le même Prince de la Chapelle de S. Etienne, aujourd'hui de S. Louis, dans Orleans, à l'Eglise de S. Hilaire de la même Ville. *Dat. vacante Cancellaria.*

(a) Trésor de la Magdeleine lez-Orleans.

(b) Trésor des PP. Chartreux d'Orleans.

Cvj

En 1178 confirmation en faveur de l'Abbaye de S. Euverte de l'Eglise de S. Donatien, qui lui avoit été donnée par le Roi Louis le Gros. *Dat. vacante Cancellaria.*

L'année suivante Hugues de Puiseaux fut nommé Chancelier, comme nous l'apprenons de Roger de Houeden Historien Anglois, qui parlant du don fait en cette même année par le Roi Louis le Jeune à S. Thomas de Cantorbery, remarque que la Charte en fut délivrée par Hugues de Puiseaux Chancelier. *Et hec omnia fecit eis confirmari Charta sua quam ipsi receperunt de manu Hugonis de Puiseaco Cancellarii Regis Francia.*

(a) Et on le voit dès l'an 1180 nommé en cette qualité dans les Chartes d'affranchissement des Serfs d'Orleans par le Roi Louis le Jeune, & Philippe-Auguste son fils. *Datum Parisiis anno ab Incarnatione Domini M. C. LXXX. Datum per manum secundi Hugonis Cancellarii.* (b)

Il est aisé de voir présentement par les dates que je viens de rapporter, que celle que M. de Lauriere a donnée à la Charte, qui décharge Orleans de ces droits de Coutume, est entierement défectueuse, soit que l'erreur vienne de lui, ce que j'ai de la peine à croire, soit qu'on la doive attribuer aux

(a) P. Labbe Meßang. Hist. vol. 2 p. 189.

(b) Trésor de l'Hôtel de Ville d'Orleans.

exemplaires qu'il a suivis , en quoi il y a beaucoup plus d'apparence. C'est donc à la date de le Maire que nous devons nous en tenir , puisqu'indépendamment des réflexions que j'ai faites sur la contradiction qui suit la date donnée par M. de Lauriere , l'année 1178 que le Maire donne à la date en question est précisément celle qu'on lit sur l'original qui est conservé dans le trésor de cette Ville , où j'ai eu occasion de le voir plusieurs fois , & sur lequel apparemment le Maire l'a copiée : mais ce qu'il a oublié & qui justifie encore la Charte , c'est la formule *vacante Cancellaria* qui y est apposée au bas & est entrecoupée à l'ordinaire par le monogramme du Roi.

On peut encore ajouter que la connexité qui se trouve entre l'exemption de ces droits de Coutume onereux à la Ville d'Orléans , & l'affranchissement total des serfs qui s'y trouvoient , favorise les dates qui rapprochent ces deux événemens , puisqu'ils paroissent avoir eu le même principe dans la résolution que le Roi avoit prise de détruire ces restes de servitude .

Le P. Labbe dans ses tableaux historiques des Rois de France , en citant page 189 la même Charte, la date bien de l'an 1178, mais il la donne mal à propos à Hugues de Puisieux : *Datum per manum secundi Hugonis*

Cancellarii, sans réfléchir sur ce qu'il fait observer plus bas que même en 1179 (apparemment dans les premiers mois de l'année) la Chancellerie, est dite vacante dans des Lettres expédiées pour autoriser un Arrêt célèbre rendu à Paris par le Roi Louis le Jeune, assisté de ses Barons dans la cause de l'Abbé de sainte Geneviève contre quelques-uns des sujets de cette Abbaye qui réclamoient contre leur servitude. *Data per manum Regiam vacante Cancellaria.* (1)

Comme l'unique but que j'ai dans mes recherches est de m'instruire & de pouvoir contribuer, s'il se peut, à celles que les autres font de leur côté, il y a environ six ans que je fis part de la correction qu'on vient de voir à M. Secousse qui a continué l'Ouvrage de M. de Lauriere, ne doutant point qu'il ne l'insérât dans ses *adaenda*. * Jusques ici il a négligé de le faire & m'a rendu parlà la liberté que je m'étois promise de la rendre publique. Ce que je fais d'autant plus volontiers que cette occasion m'ayant donné lieu d'examiner à fond le tems que la Chancellerie à vacqué entre Hugues de Champfleury & Hugues de Puiseaux, ce que j'en ait dit peut donner

(1) Pag. 189.

* M. Secousse a fait usage de la remarque de M. Polluche dans le supplément de ses Ordonnances qui est imprimé mais qui n'est pas encore publié.

du jour aux articles de ces deux Chanceliers dans l'histoire des Grands Officiers de la Couronne , (1) où il paroît que l'auteur par son silence sur cette vacance a voulu éviter les difficultés que Duchêne & le P. Labbe avoient rencontrées en s'attachant , comme ils ont fait , à la fausse date de la Charte de Louis le Jeune pour les Coutumes d'Orléans.

J'ajouterai que puisqu'il est parlé dans ce Mémoire des Chancelliers de France , il ne fera peut-être pas hors d'œuvre d'en faire connoître ici deux dont les noms ont été ignorés jusqu'ici , où n'ont point été du moins rapportés par ceux qui nous ont donné des listes de ces premiers Magistrats du Royaume.

On ne compte ordinairement que deux Chanceliers sous le Regne de Charles le Chauve , Louis Abbé de S. Denis , fils du Comte Roricon & de Rotrude fille naturelle de Charlemagne , & Goslene frere de Louis qu'on fait son successeur immediat.

Le cartulaire de S. Benoît sur Loire (p. 66.) nous en fournit un troisiéme qui occupa cette importante Charge entre Louis & Goslene. Ce Chancelier est Tilpin , pour lequel Einard Notaire ou Secrétaire de la Chancellerie a souscrit une Charte de Charles le Chauve , où ce Prince donne , entre

(1) Tom. VI.

64 MERCURE DE FRANCE.

autres choses, à l'Abbé Bernard & à son Monastere plusieurs biens dans le Vexin, & qui est datée de Compiègne le IV. des calendes de Juin de la XXe. année de son Regne, (ce qui revient au 29 Mai 860) *Einardus ad vicem Tilpini summi Cancellarii recognovit.* Comme en cette année 860 le Chancelier Louis étoit encore vivant n'étant mort qu'en 867 suivant l'auteur des Annales de S. Bertin, & qu'on trouve même qu'il a signé comme Chancelier à des Lettres de l'an 864, il en faut conclure que Charles le Chauve avoit alors deux Chancelliers en même tems, comme il en avoit deux l'année suivante, ce qui étoit assés commun sous nos Rois de la premiere Race, témoin le passage de Grégoire de Tours, tiré du livre qu'il a écrit sur les miracles de S. Martin, où il parle d'un certain Claudius qui au tems où il écrivoit, étoit un des Chancelliers de France. *Nobis quoque cum Rege morantibus, Claudius quidam ex Cancellariis regalibus* (1).

Quoiqu'on puisse objecter contre Grégoire de Tours, que bien qu'alors le nom de Chancelier fut commun à plusieurs, il y avoit cependant beaucoup de difference entre eux, que les uns n'étoient que des Secretaires de la Chancellerie *Notarii*, tandis

(1) Liv. IV. Chap. 28.

qu'ils avoient au-dessus de eux un Chancellier proprement dit, que les Chartres désignent souvent par le titre de Grand Chancellier & d'Archi-Chancellier, cette différence ne peut avoir lieu ici : Tilpin comme on l'a vû, est appelé Grand Chancellier : *summi Cancellarii*; & l'on ne peut gueres douter que Louis ne le fut pareillement. Quand sa naissance & le rang qu'il tenoit dans l'Estat ne nous l'assureroient pas, il suffiroit pour s'en convaincre de jeter les yeux sur la souscription d'une Charte de Charles le Chauve pour l'Abbaye de S. Denis de la XXIe. année de son Règne, c'est-à dire de l'an 861, où on lit : *Gauslenus Regia dignitatis Cancellarius ad vicem Ludovici recognovit & subscripsit* (1); ce qui est sans réplique.

J'aurois souhaité pouvoir dire ici quel étoit ce Tilpin, mais j'ai cherché inutilement à m'en instruire; je n'ai trouvé personne de ce nom, Evêque Abbé, ou Officier de la Chapelle, auquel l'année 860 pût convenir. On sçait assez que c'étoit du corps des Ecclésiastiques qu'autrefois nos Rois tiroient des sujets pour en faire leurs Chancelliers. Quelque autre sera peut être plus heureux que moi & perfectionnera la découverte de celui-ci.

(1) Diplomat. Mabill. p. 534.

86. MERCURE DE FRANCE.

Le second Chancelier dont j'ai à parler est Rogier Abbé de S. Euverte d'Orléans qui souscrivit en cette qualité à une Charte du Roi Louis le Jeune datée de Toulouse l'an 1154 où ce Prince fait plusieurs dons aux Eglises de S. Sernin & de la Daurade de la même Ville, *Data Tolosa per manum Rogerii Cancellarii Regis & Abbatis S. Euvreii Aurelianensis.* (1)

Il en est de ce second Chancelier comme du premier, dans le même tems qu'on le voit souscrire en cette qualité; avant & après, Hugues de Champ Fleury occupoit cette place. On a vu plus haut que ce dernier fut Chancelier depuis 1165 jusqu'en 1179, & il l'étoit dès l'an 1150 qu'on trouve son nom à une Charte donnée en faveur de Thibaut Evêque de Paris, que cite le P. Labbe (2) *Data per manum Hugonis Cancellarii.* Je ne crois pas néanmoins qu'on puisse avancer la même chose, & il paroît au contraire que l'usage de voir deux Chancelliers en même tems qui subsistoit encore sous Charles le Chauve n'avoit plus lieu sous Louis le Jeune. Voici ce qu'on peut hasarder pour lever la difficulté.

En l'année 1154 qui est celle dont il s'agit

(1) Histoire de Languedoc, Tom. II. p. 551. des preuves.

(2) Mss. Hist. p. 186.

ici, le Roi Louis le Jeune fit le voyage d'Espagne; ce fut apparemment en allant ou en revenant que ce Prince séjourna à Toulouse. Ne peut-on pas dire que dans ce voyage le Chancelier Hugues de Champ-Fleury ne suivit pas le Roi, que Rogier l'accompagna comme Clerc de la Chapelle, * & qu'il y fit les fonctions de Chancelier? Que si on ne découvre pas d'autres actes signés de lui en cette qualité, c'est que le voyage fut fort court & que son emploi ne dura pas plus que le voyage. Ceci n'est qu'une conjecture, mais c'est beaucoup d'en pouvoir donner de vraisemblables pour concilier des faits constants qui se contrarient.

Rogier dont nous parlons a été le premier Abbé de S. Euverte d'Orleans, après avoir possédé, selon quelques uns, une des premières dignités dans cette Eglise, (1) qui étoit Collégiale avant que la vie commune & régulière y eût été rétablie, non pas en 1163 comme on le croyoit communément, mais en 1145 ainsi que je l'ai démontré ail-

(1) Mémoires man.

* Clerc de la Chapelle. C'est ainsi que j'estime qu'on doit rendre le *familiarem nostrum* dont le Roi Louis le Jeune se sert en parlant de Rogier dans une Charte pour le Prieuré de Sennely en Sologne Membre de l'Abbaye de S. Euverte, de l'an 1103.

28 MERCURE DE FRANCE.

leurs. (1) La Charte de Louis le Jeune que nous venons de citer est une nouvelle preuve de cette correction qui se trouve constatée par une Bulle du Pape Eugene III. datée d'au-delà du Tibre le VI. des Calendes de Mars (24 Février) 1146, & adressée à notre Abbé. * Rogier a la priere duquelle Pape prend le Monastere de S. Euverte sous la protection du S. Siege, & ordonne que la Regle de S. Augustin & les Constitutions de S. Victor de Paris qu'on venoit d'y recevoir, y seroient observées à perpetuité.

(1) Dans un Mémoire imprimé en 1734 à la suite de la description de la Ville d'O'rléans.

* 1146. Toutes les Copies de cette Bulle qui ne se trouve plus en original portent *anno* M CXLV. au lieu de M CXLVIe. Mai l'indiction IX. & la II. année du Pontificat d'Eugene III. qu'on y voit marquées & qui ne peuvent convenir qu'à l'an 1146, en assurent le rétablissement.





LETTRE de M. de G. Avocat au Parlement à M. L. C. D. P. au sujet de la mort de M. Normant,

Vous desirez, Monsieur, que je fasse l'éloge de M. Normant comme si je pouvois ajouter à celui que vous en faites vous même par le tendre intérêt que vous prenez à sa mémoire, mais puisque vous m'engagez à jeter sur le papier les idées que j'ai conçues de son caractère, je commencerai par vous dire que je n'ai guere connu d'hommes plus heureusement nés. Si vous en exceptez les connoissances qui sont nécessairement le fruit de l'étude, je crois qu'il ne devoit presque rien à l'effort du travail. Il avoit reçu de la Nature avec beaucoup d'élévation d'esprit un discernement sûr & un amour sincere du vrai, en quoi il me semble que consiste la véritable grandeur. Voilà en deux mots ce que j'ai toujours pensé de lui, & je vous avouerai que je ne vois dans tout le cours de sa vie qu'un usage facile & constant de ces heureux dons de la Nature.

Rappelez-vous, s'il vous plait, Monsieur, toutes ces actions célèbres qui l'ont si fort distingué au barreau, & vous les ver-

rez toutes marquées au coin de cette grandeur qui formoit, selon moi, le fond de son caractère.

Il n'est pas étonnant qu'un homme qui joignoit aux trésors d'une si belle ame le talent de la parole, la beauté de l'organe & les graces de la représentation ait enlevé même en commençant sa carrière, les suffrages & les cœurs de tous ceux qui l'entendoient. Le propre du vrai est de frapper & de plaire, & ce n'est aussi qu'à son goût & à son attachement pour le vrai, que M. Normant, a dû toute sa gloire. Il n'y a personne qui ne sçache que son cabinet étoit un premier tribunal dont les affaires devoient essuyer la sévérité avant que de passer au grand jour de l'audience. Là il examinoit en Juge impartial la vérité des faits, le mérite des moyens, & quand une cause n'avoit pu soutenir cet examen rigoureux, & qu'il en avoit senti l'injustice, il n'y avoit nulle sorte d'autorité dans le monde qui put l'engager à la défendre. Sa fermeté sur ce point étoit même si connue qu'on n'osoit plus tenter de l'ébranler ni par le crédit ni par les importunités, devenu en cela semblable à ce fameux Romain dont Cicéron fait le plus grand éloge en deux mots, en disant qu'on avoit une si haute idée de sa vertu que personne n'avoit la hardiesse de lui de-

mander une chose injuste ; mais aussi lorsqu'une prétention lui paroissoit conforme à la loi, ou à cet esprit d'équité qui est l'âme de toutes les loix , avec quel zèle, avec quelle force ne défendoit-il pas des intérêts qu'il jugeoit être ceux de la Justice & de la vérité ? On conçoit assez qu'un homme excité par de si grands motifs , & toujours plein de l'importance de son objet , n'abaissoit pas son génie à la recherche de ces ornemens étudiés où se joue l'imagination d'un Orateur qui ne cherche qu'à plaire. Aussi occupé du soin de persuader qu'incapable de vouloir séduire , il n'employoit pour convaincre , & si j'ose m'exprimer ainsi , pour subjuguier les esprits , qu'une suite de principes bien liés & de raisonnemens mâles & vigoureux , qui , sans avoir la sécheresse des démonstrations en avoient & la force & l'évidence.

Combien surtout n'étoit-il pas admirable lorsqu'il parloit pour des malheureux ou pour des opprimés ? Son éloquence d'autant plus pathétique alors qu'elle devenoit l'expression naturelle de ses grands sentimens , éclatoit par mille traits attendrissans qui faisoient à mon gré le triomphe de l'humanité.

Mais si de ce brillant théâtre de l'Eloquence où il acquit une gloire si pure , nous voulions le suivre dans la retraite du cabinet

où il devint le Conseil des maisons les plus illustres , & l'arbitre des plus grands interets ; il me semble que nous l'y trouverions encore plus digne , s'il est possible , de notre admiration & de nos regrets. En effet quelle étendue d'esprit pour embrasser & pour comparer sur un premier rapport toutes les circonstances des affaires les plus compliquées ! Quelle pénétration pour saisir les difficultés ! Quelle précision pour les développer ! Quelle justesse pour les résoudre ! Ajoutons s'il vous plaît , Monsieur , un trait , qui tout vrai qu'il est , paroîtroit sans doute incroyable à ceux qui n'ont pas connu cet excellent homme , c'est que toutes ces merveilles s'opéroient sur le champ sans , préparation , sans effort , en sorte qu'on auroit presque été tenté de croire qu'il démeloit par tout le vrai plutôt par sentiment que par réflexion. Mais quand il s'agissoit de le faire connoître aux esprits moins pénétrants , & de résister au choc des objections , on passoit d'un étonnement à un autre en voyant avec quel ordre méthodique de connoissances , & avec quelle lumière de raison il sçavoit expliquer & soutenir ce qu'il sembloit d'abord n'avoir découvert que par une sorte d'instinct.

Au reste je n'ai garde de vouloir insinuer qu'il fut incapable de se tromper jamais. Je sçais trop que l'homme le plus sage & le plus éclairé

éclairé n'est que celui qui se trompe le moins, & pour peu qu'on réfléchisse sur les difficultés de la profession qu'il avoit embrassée, on se convaincra sans peine qu'il faut avoir une capacité prodigieuse & un jugement bien ferme pour parvenir au point de ne s'y tromper que rarement. La raison est effrayée quand on pense à cette multitude de loix positives qu'un consultant est à chaque instant obligé d'appliquer à des faits qui présentant presque toujours des faces équivoques, semblent ne se prêter à aucune application déterminée. Mais quand il arrivoit à M. Normant de se tromper, avec quelle facilité ne le ramenoit-on pas, ou plutôt ne revenoit-il pas lui-même à la vérité dès qu'on la lui faisoit appercevoir ! Il n'étoit pas de ces esprits superbes & opiniâtres avec qui il faut employer des précautions & souvent même en venir à des combats pour les arracher à l'erreur. Il sçavoit gré à quiconque rectifioit ses idées & ramenoit au vrai ses opinions, en sorte qu'aux yeux de ceux qui connoissent les hommes il ne montroit jamais plus de véritable grandeur que lorsqu'il s'étoit trompé.

Cette justesse d'esprit & cette droiture de cœur lui avoient fait une telle réputation, que les parties le prenoient souvent pour juge de leurs différends, & celles qui auroient

D

74 MERCURE DE FRANCE

refusé de s'en rapporter à lui auroient craint de donner dans le public une mauvaise idée de leur discernement ou de leurs prétentions. Mais le talent le plus désirable & dans lequel il excelloit encore , étoit celui de la conciliation. Il faut avouer aussi que dans cette partie la haute opinion qu'on avoit de son mérite lui donnoit de grands avantages. Par exemple quand il conseilloit de sacrifier au bien de la paix un droit qui pouvoit être fondé, on sçavoit qu'en pareil cas ce sacrifice n'auroit rien coûté à son cœur, & graces à l'amour propre on ne vouloit pas paroître moins généreux que lui.

Il est aisé de sentir que ces rares qualités qui constituent l'excellent Avocat, supposent en même tems celles qui forment le bon Citoyen, le galant homme, & le parfait ami. Vous sçavez mieux que personne, Monsieur, combien il les possédoit éminemment, sans parler du désintéressement qu'il portoit au plus haut degré; quelles preuves n'a-t-il pas données de sa générosité? Elle étoit telle qu'il suffisoit d'avoir du mérite ou des besoins pour avoir droit à son cœur. Tout Paris sçait sur cela des traits d'une noblesse dont il y a peu d'exemples; au reste sa générosité & son amitié ne ressembloient point à celles de la plupart des hommes, dont les bons offices sont communé-

ment anoncés de loin par des promesses affectueuses. Comme il se croyoit toujours engagé de droit à faire tout le bien qui dépendoit de lui, il regardoit les promesses comme superflues, & il se contentoit d'obliger dès que l'occasion s'en presentoit. Ainsi la vie dont malheureusement la durée n'a pas été mesurée aux besoins de ses amis & du public, n'a été qu'un enchaînement de travaux & de bons offices qui font aujourd'hui parmi nous succéder à l'estime la mieux fondée les plus justes regrets.

Nous avons déjà prevenu le public sur l'entreprise de M. Milss, Sçavant Anglois, qui a traduit le *Dictionnaire Universel de Chambers*, & l'a fait imprimer à Paris, mais rien ne peut mieux donner une idée de cet ouvrage que la preface même de Chambers qui est un morceau estimé, ainsi nous allons le mettre sous les yeux des lecteurs, & comme elle auroit tenu une place trop considérable dans ce Journal destiné à contenir diverses matières, nous nous contentons d'en donner une partie dans ce volume, le reste sera distribué sans interruption dans les Volumes suivans.

D ij



P R E F A C E de M. Chambers.

C E n'est pas sans inquietude que je hazarde de donner au public un Ouvrage qui paroît beaucoup au dessus des forces d'un seul homme , & dont l'exécution auroit pu occuper une Societé entiere de Sçavans en tout genre. Le peu de tems que j'ai employé à préparer & à arranger les matieres qui y sont contenues justifie mes craintes, loin de les diminuer ; car il semble que la vie d'un homme suffit à peine pour conduire à sa perfection un ouvrage de la nature de celui-ci : l'Académie *della Crusca* n'a donné son Dictionnaire qu'après plus de quarante ans d'un travail assidu , & l'Académie Francoise n'a fait paroître le sien qu'après un tems beaucoup plus considerable , cependant si on compare ces deux Dictionnaires avec celui que je presente , on trouvera le mien d'autant plus étendu , & par rapport à son plan , & par rapport aux différens sujets qu'il traite , qu'il n'a pas été attendu si long-tems que les autres , & qu'il y a moins de mains qui y ont travaillé.

Cet aveu , tout sincere qu'il est , ne pourroit-il pas en quelque façon faire douter de

ma bonne foi ? & mon lecteur ne pourroit-il pas me reprocher que je commence par lui présenter un livre, & qu'ensuite je lui rends compte des raisons qui auroient dû me détourner de le faire ? Mais ce soupçon tombera de lui-même quand on voudra faire attention aux differens secours que j'ai pu trouver, & qui m'ont déterminé à exécuter un dessein aussi hardi : car on doit naturellement présumer que j'ai fait entrer dans mon livre tout ce que j'ai trouvé de bon dans les différens ouvrages des auteurs qui m'ont précédé, & que j'en ai tiré tout l'avantage qui pouvoit en résulter. Je me regarde en cette occasion comme l'héritier d'un grand patrimoine, accru peu à peu par l'industrie & les efforts d'une longue suite d'ancêtres. Tout ce que les Académiciens François & Italiens, les Furetiere, les Editeurs du Dictionnaire de Trevoux, les Savary, les Chauvin, les Harris, les Wolfius, les Daviler & autres ont fait avant moi, m'a fourni des matériaux pour remplir mon plan : je passe sous silence plusieurs livres de la même espèce qui, quoique inférieurs à ceux que je viens de nommer, m'ont été d'une grande utilité, je ne parle pas non plus des Dictionnaires que nous avons aujourd'hui sur presque tous les sujets particuliers, comme ceux de Médecine, de Droit, de Blazon, de Manège &c.

78 MERCURE DE FRANCE.

Je ne me suis pas borné à ces recherches. Loin de me contenter des collections dont je viens de parler, j'ai fait des augmentations considérables tirées de différens auteurs, & j'ose dire qu'il n'y a rien eu de nouveau & de bon dans la République des Lettres qui m'ait échappé & d'ont je n'aye tiré parti pour enrichir mon ouvrage. J'ai eu fort souvent recours aux originaux mêmes des différens arts, & pour ne rien dire de quelque peu de matériaux que j'ai fourni de mon propre fond, le lecteur trouvera ici les extraits & le précis d'un grand nombre de livres en tout genre qui ont échappé à l'attention des autres lexicographes, ou qui n'existoient pas encore dans le tems qu'ils ont travaillé. Je puis dire la même chose à l'égard de quantité de nouvelles découvertes, & principalement dans la connoissance des choses naturelles. Je renvoie ceux qui pourroient en douter à l'ouvrage même, & j'ose me flatter qu'ils n'y trouveront gueres de pages qui ne leur en présentent quelques preuves.

Telles ont été les sources où j'ai puisé : loin de les avoir trouvé peu abondantes, il faut avouer que je ne les ai trouvé que trop fécondes. La difficulté consistoit dans la forme & dans l'économie, tant pour disposer une quantité aussi immense de matériaux.

que pour en former , non un amas confus de parties sans rapport , mais plutôt un tout solide & consistant. C'est en ceci , je dois l'avouer , que j'ai trouvé fort peu de secours. Nous ne voyons pas qu'aucun des autres lexicographes ait entrepris dans son ouvrage de faire quelque chose de ressemblant à un bâtiment , c'est-à-dire à un tout régulier : il semble même qu'ils ne se sont point aperçus qu'un Dictionnaire fut susceptible en quelque façon des avantages d'un discours suivi : c'est delà que dans tout ce qu'ils ont fait , nous ne trouvons rien qui ressemble à un certain tout , & c'est pour cette même raison que les matériaux qu'ils ont pu me fournir pour mon ouvrage , ont eu communément besoin d'autres préparations avant que de m'en servir pour les faire entrer dans mon plan : aussi en comparant ensuite mes articles avec les leurs , j'y ai trouvé presque par tout la même différence qu'il y a entre un système suivi , & un rapsodie ou un centon.

Mon principal but a toujours été de considérer les différentes matieres , non seulement en elles-mêmes , mais aussi sous les rapports qu'elles peuvent avoir les unes avec les autres , c'est-à-dire , de les traiter comme autant de tous , & en même-tems comme autant de parties d'un tout plus grand , en faisant sentir la connexion qu'elles ont ensem-

ble par le moyen des renvois d'une partie à l'autre. C'est ainsi que par une chaîne de renvois, en descendant du général au particulier, des prémisses aux conclusions, de la cause à l'effet, ou en remontant de même, en un mot, en passant du plus composé à celui qui l'est le moins, & de celui-ci, au premier; j'établis une communication continue qui régit entre les différentes parties de l'ouvrage, & que tous les articles se trouvent en quelque façon replacés dans l'ordre naturel de la science, d'où l'ordre alphabétique avoit obligé de les tirer,

Pour en donner un exemple; l'article *Anatomie* doit non seulement être considéré comme un tout, c'est-à-dire, comme un système particulier, ou comme une partie d'une science. Il ne suffit pas de la diviser conformément à cette idée en ses parties, c'est-à-dire en *Anatomie humaine*, & en *Anatomie comparée*; de subdiviser ensuite l'*Anatomie humaine* en *Analyse de solides & de fluides*, pour rapporter ces parties à leurs places respectives dans l'ouvrage, où étant traitées elles-mêmes, elles se rapportent à d'autres qui leur sont subordonnées, & ainsi du reste; il faut de plus considérer l'*Anatomie* comme une partie de la *Médecine* à laquelle elle se rapporte naturellement, & qui elle-même se rapporte à une autre science plus universelle &c. C'est ainsi que l'on peut approfondir

dir un art ou une science en nous conduisant depuis la première, ou la plus simple complication d'idées appropriées à l'art, que nous appellons ses élémens ou ses principes, jusqu'au terme le plus complexe, ou le plus général sous lequel ce même art est connu.

Il ne faut pas borner ici nos idées, car comme les élémens ou les principes d'un art, *Data*, sont ordinairement l'objet des recherches, *quasita*, de quelqu'autre art qui lui est subordonné, & de qui ils sont empruntés, ainsi que dans le cas présent, les élémens de l'Anatomie sont empruntés de l'Histoire Naturelle, de la Physique & de la Mécanique, & que l'Anatomie elle-même peut-etre considérée comme un *Datum* fourni à la Médecine, nous pouvons étendre nos vûes plus loin, & les porter d'une science dans d'autres qui lui sont voisines, & ouvrir ainsi tout le Pays des sciences; il est vrai que considéré sous ce point de vûe, il aura au premier coup d'œil l'air d'un désert, mais ce sera un désert à travers lequel le lecteur pourra trouver un chemin qui ne sera pas à la vérité aussi court & aussi facile que dans un parterre régulier, mais qui sera pour le moins aussi sûr.

On peut même dire que si le système suivi a des avantages sur le Dictionnaire, celui-ci

Dv

82 MERCURE DE FRANCE.

en a de son côté qui lui sont favorables au système suivi , & qu'une juste combinaison de ces deux méthodes est peut-être la seule voye qu'on puisse prendre pour traiter comme il faut le cercle ou le corps entier des sciences avec toutes les parties & les dépendances. Dans toute autre méthode il est impossible qu'une infinité de petits détails ne nous échappent. Tous les rapports , les points , en un mot toutes les pièces nécessaires pour assembler l'ouvrage ne peuvent paroître , & sont , pour ainsi-dire , englouties dans sa totalité. L'imagination forcée de s'étendre & de s'agrandir pour embrasser une si vaste structure, ne peut qu'apercevoir très-généralement , & dans une espece de confusion les différentes parties qui composent cette structure. Chacune de ses parties prise séparément , n'est pas cependant moins l'objet de notre examen que lorsqu'on les considère toutes ensemble. En effet , comme nos idées sont des individus , & que tout ce qui existe est un , il semble qu'il est plus naturel de considérer une science dans ses parties , & comme divisée en articles séparés , exprimés par autant de termes differens que d'en considérer tout l'assemblage dans sa plus grande composition ; ce qui est une chose purement artificielle & le seul ouvrage de l'imagination.

Il est cependant vrai, & tout le monde le doit avouer, que cette dernière manière a beaucoup d'avantages réels sur la première, & que cette première n'est véritablement de quelque utilité que lorsqu'elle participe de la dernière, d'où il s'ensuit que la méthode la plus avantageuse est de faire usage de toutes les deux; c'est-à-dire, de considérer chaque science, chaque art, comme une partie, afin de conduire l'imagination à la connoissance du tout, & comme un tout, pour aider l'entendement à connoître chacune de ses parties. L'une & l'autre forment le plan de cet Ouvrage que j'ai tâché de remplir autant que les difficultés aussi grandes que nombreuses que j'ai rencontré dans mon chemin me l'ont pû permettre.

C'est dans cette vûë que j'ai fait mes efforts pour donner la substance de tout ce qui a été découvert jusqu'à présent dans les différentes branches des connoissances tant naturelles qu'artificielles, c'est-à-dire, dans la connoissance de la *Nature* telle qu'elle se montre à nos sens, soit d'elle même, comme dans l'*Histoire Naturelle*, soit avec le secours de l'art, comme dans l'*Anatomie*, dans la *Chymie*, la *Médecine*, l'*Agriculture* &c. secondement, telle qu'elle se découvre à l'imagination, comme dans la *Grammaire*, la *Rhétorique*, la *Poësie* &c. En troisième lieu, telle qu'elle

84 MERCURE DE FRANCE.

se présente à la raison, comme dans la *Physique*, la *Metaphysique*, la *Logique*, & les *Mathematiques*; avec les differens arts qui naissent de chacune de ces sciences, comme l'*Agriculture*, la *Peinture*, la *Sculpture* les *Metiers*, les *Manufactures*, la *Police*, les *Loix* &c. & un grand nombre d'autres connoissances particulieres, mais plus éloignées qu'on ne peut rappeler à aucun des principaux chefs dont on vient de parler, comme le *Blazon*, la *Philologie*, les antiquités, les Coutumes, &c.

J'ai donc lieu de me flater que quelques reproches qu'on puisse me faire sur la maniere dont cet ouvrage est exécuté, le plan & le dessin en sont bons, & quoiqu'il parait extravagant de dire que la moitié des gens de Lettres d'un siècle auroient pû y être employée avantageusement, j'ose assurer qu'un ouvrage conçu & imaginé sur le pied de celui-ci, s'il étoit porté à une certaine perfection, pourroit tenir lieu de tous les avantages que procure une Bibliotheque, excepté celui de servir de parade, & qu'il seroit plus propre à contribuer à la propagation de la science que la moitié des livres qu'on connoît aujourd'hui. Après cela je me sou mets entierement au jugement de mon lecteur, c'est à lui à décider jusqu'à quel point je suis blamable de m'être enga-

gé dans cet ouvrage , malgré plusieurs raisons qui auroient dû m'en détourner , & si je ne mérite pas quelque reconnoissance du Public d'avoir entrepris , dans le seul dessein de lui être utile , un travail aussi épineux , aux risques même d'y échouer.

Il sera nécessaire maintenant de porter un peu plus loin la division de nos connoissances que nous venons d'établir , & de faire une partition plus précise du corps entier qu'elles forment , en nous servant pour cet effet de la méthode analytique , d'autant plus que l'analyse en représentant l'origine & la dérivation des différentes parties , & la relation qu'elles ont à leur tige commune , & à chacune d'entre elles , nous aidera beaucoup , tant à rappeler à leurs chefs les articles dispersés dans l'ouvrage , qu'à connoître la liaison qui regne entre eux.

Voilà une espece de perspective de notre connoissance , considérée , pour ainsi-dire , dans le troc , & ne représentant simplement que les grandes parties qui la constituent. Il est inutile de rechercher cette analyse dans tous ses membres & dans ses différentes ramifications ; ce qui fait proprement l'objet du livre même. Il paroît donc que nous pourrions nous contenter ici de renvoyer de ces différentes branches que nous venons de rapporter , aux articles mêmes qu'elles for-

ment dans le cours de l'ouvrage , & où leur division est poussée plus loin: cependant nous avons jugé que cela ne suffisoit pas , & que notre lecteur seroit souvent embarrassé , lorsque pour trouver quelque matiere particuliere il seroit obligé de courir d'un bout du livre à l'autre , sans parler des interruptions fréquentes que les renvois pouroient lui causer. Pour prevenir cet inconvenient , nous avons crû ne pouvoir mieux faire que de prendre un chemin mitoyen & de pousser ici la distribution plus loin , en forme de notes que nous rejettons au bas de la page. Nous traitons ces subdivisions superficiellement: pour nous exempter de l'embarras d'une analyse exacte qui étant aussi complexe que diffuse , nous auroit mené trop loin. Quelques-uns des principaux articles de chaque partie de science y sont expliqués clairement , & principalement ceux qui peuvent servir à donner une idée nette des différentes branches dans lesquelles chaque science se divise. C'est ainsi que nous croyons donner au lecteur comme un sommaire de tout le livre , & en même-tems une espèce de guide pour la connoissance parfaite du corps de l'ouvrage , les articles qui y sont omis trouvant naturellement leurs places dans ces notes ; un détail de cette espèce est d'autant plus important , qu'il peut servir

non seulement de table de matieres en representant comme sous un coup d'œil, les differens sujets dispersés dans le livre, & qu'il sert en même-tems de rubrique ou de directoire en marquant l'ordre qui est le plus avantageux pour le livre. Les termes par lesquels les notes commencent, répondent à ceux par lesquels l'analyse finit dans la table, & leurs differens membres forment autant de titres en chefs ou autant d'articles dans l'ouvrage.

Voilà le plan de mon ouvrage : le lecteur doit l'avoir conçu; ainsi j'aurois pu finir ici ma preface, & peut-être ne m'en auroit-il pas sçu mauvais gré; mais dans ce que j'ai déjà avancé, j'ai entamé une matiere qui demande un peu plus de discussion. La distribution que je viens de faire de notre connoissance est fondée sur ce que ses differentes branches commencent chaque art ou chaque science, selon l'action, ou l'inaction de l'esprit humain à leur égard. Il est donc nécessaire de remonter un peu plus haut & d'expliquer la raison & la maniere de cette operation; de considerer la connoissance dans ses propres principes, anterieurement à cet acte d'intervention de notre part; de monter même jusqu'à la cause, de faire voir comment elle y existe, & de tracer les progrès que l'ame fait, & l'ordre des mo-

88 MERCURE DE FRANCE.

difications quelle subit. C'est un *desideratum*, ou un point nécessaire dans la discussion duquel nous ne pouvons nous dispenser d'entrer en quelque façon, attendu le rapport immédiat qu'il a au plan de cet ouvrage. C'est la base de tout sçavoir en général & le pivot sur lequel roule toute l'Encyclopedie.

Pour m'expliquer plus clairement, je suppose d'abord que les mots sont la matiere immediate de connoissance autant qu'on la considere comme communicable, ou capable d'être transmise des uns aux autres. Il est vrai que nous aurions pû connoître plusieurs choses sans le secours d'une langue, mais ce n'auroient jamais été que celles que nous aurions vûes ou apperçûes nous-mêmes. Les observations des autres n'auroient pû en aucune maniere s'allier avec les nôtres. Chaque individu se seroit trouvé dans le cas de travailler seul à son instruction, sans avoir pû profiter du moindre secours ni de les contemporains ni de ceux qui auroient vécu avant lui. Il est évident qu'en ce cas, tout ce qu'on appelle art ou science n'auroit jamais été connu, ou auroit été extrêmement borné : le cercle étroit de choses qui se trouvent immédiatement dans le chemin d'un seul homme, n'auroit jamais pû faire qu'un fond très mince de connoissance, principalement dans un être dont les vûes devoient se termi-

ner en lui-même; ajoutons à cela que comme les principaux sujets de ses observations auroient été les mêmes pour les autres animaux, il est très probable que sa connoissance auroit été à peu-près la même, soit que nous en considérions la quantité, soit que nous ayons égard à la qualité. On convient que toute notre connoissance, à remonter jusqu'à son origine, ne dérive que des sens; il s'ensuit donc de là qu'un être n'a aucun avantage naturel sur un autre touchant la disposition aux connoissances, sinon celui qui peut venir d'un nombre supérieur de sens, de leur étendue ou de leur finesse.

C'est donc au langage, ou au talent de nous énoncer que nous avons principalement l'obligation de ce que nous appelons *Science*. C'est par la voie du langage que nos idées & nos connoissances qui par leur nature nous sont purement personnelles, & sont propres uniquement à notre usage particulier s'étendent & se communiquent à d'autres qui peuvent s'en enrichir. C'est ainsi que par une espèce de seconde sensation chaque homme peut acquérir les perceptions des objets apperçus par-tout le genre humain, & voir, pour ainsi dire, de ses propres yeux ce qui se passe éloigné de lui, à quelque distance qu'on le suppose, soit de tems soit de lieu. Nous entendons des sons qui se sont faits

90 MERCURE DE FRANCE.

Il y a mille ans , & nous voyons des choses qui aatrivent à mille lieücs de nous.

S'il est vrai , comme on le pretend , que l'aigle voit plus clairement que nous , que l'odorat du corbeau est plus subtil & que l'cuie du lievre est plus fine que la nôtre , il n'est pas moins certain , en leur accordant ces prérogatives , que leur faculté sensitive n'est que très-bornée en comparaison de la nôtre qui par l'avantage de la langue s'étend sur toute la Nature. Les autres animaux ne voyent qu'avec leurs propres yeux , & nous voyons avec ceux de tout le genre humain. En effet l'usage du langage , par rapport aux connoissances , procure à chaque homme la même utilité & le même avantage que s'il jouissoit des sensations naturelles de mille autres. Cet avantage auroit dû sans doute nous élever beaucoup au-dessus des autres animaux. Mais cette multitude d'idées que l'homme reçoit , & qui naturellement ne lui appartient pas , auroit été infructueuse en sa plus grande partie , sans certaines autres facultés que nous possedons , comme de distribuer & d'arranger ces idées , de faire des abstractions , c'est-à dire , de rendre une seule idée la representative de plusieurs , de les comparer ensemble pour apprendre leurs différentes relations , de les combiner &c. L'effet de ces facultés ou operations est ce

que nous appellons, *Raisonnement & Philosophie*, d'où dérivent les *Doctrines*, les *Théories* &c.

Chaque mot d'une Langue doit répondre à quelque point, à quelque article ou à quelque relation de connoissance; d'où il s'ensuit que le vocabulaire d'une Langue est comme le tableau des différentes notions du peuple qui la parle; c'est-à-dire, des notions premières & absolues en comparaison des autres qui ne sont que *secondaires* & relatives, dont il s'établit un nouveau fond exprimé par la construction qu'on fait de ces premiers mots avec quelques autres. Pour approfondir davantage ce point il faut remarquer que les différens objets de nos sens joints à cet autre fond de choses analogues, qui sont l'objet propre de l'imagination, sont exprimés par des noms fixes * dont quelques uns signifient des individus; (1) d'autres des espèces (2) &c. Or il est incontestable que ces noms qui sont la première partie ou la partie fondamentale d'une Langue, ne sont autre chose que la représentation des ouvrages de la Nature & de l'art, tels qu'il existent dans un état d'inaction & d'indépendance réciproque: mais comme nous ne trouvons pas ce

* Les noms.

(1) Les noms propres.

(2) Les Appellatifs.

92 MERCURE DE FRANCE.

repos dans les choses de ce monde, & qu'au contraire nous voyons arriver à chaque instant un grand nombre de changemens dans tout ce qui nous environne; nous sommes par cette raison nécessités de former encore un autre fond de mots pour exprimer ces variations, & les causes de ces variations, aussi bien que leurs différentes circonstances, & leurs modifications. (1) C'est de cette manière que la nature est, pour ainsi dire, transférée de son état de sommeil dans celui de l'activité. Nous la représentons agissante, & cela fait que nous pouvons en former des descriptions occasionnelles qui répondent à l'état présent des choses.

Delà proviennent deux sortes de connoissances. L'une est absolue & comprend les phénomènes constans, ou ordinaires. L'autre est relative ou occasionnelle, & renferme ce qui a été fait, ou ce qui s'est passé à leur égard. La première est en un sens permanente, au lieu que la seconde est purement variable ou historique. La première est renfermée dans le vocabulaire, comme je l'ai déjà remarqué; mais la dernière est vague & n'est limitée par aucunes bornes: c'est elle qui remplit tous les autres livres, & en effet comme elle est en quelque sorte casuel-

(1) *Les verbes, Les participes, Les adjectifs &c.*

le, on peutdire qu'elle est infinie, attendu que chaque cas nouveau, c'est-à-dire, chaque application, & chaque combinaison nouvelle de la premiere connoissance fournit quelque chose de nouveau pour cette derniere,

Dans le vaste champ des intelligibles nous remarquons certains lieux beaucoup plus cultivés que les autres; nous devons en attribuer la cause principale à la fertilité du terrain & à la facilité que l'on a eu de le façonner: mais aussi ne pouvons-nous pas nous dispenser de reconnoître l'application & l'industrie de certains travailleurs à qui le bonheur la fait tomber en partage. Ces lieux étant bien alignés, décrits & enclos comme il faut, sont ce que nous appellons *Arts & Sciences*; & c'est à les cultiver que les curieux & les gens de Lettres ont fait leurs principaux efforts & ont employé leurs travaux. Les limites ont été élargies de tems en tems, & l'on a fait de nouvelles acquisitions sur les terres voisines, & qui jusques-là avoient été en friche; cependant le terrain que les Sçavans possèdent est encore très-étroit, & il y a encore autant de place pour s'étendre que pour le frayer un nouveau chemin.

Ceux qui les premiers ont fait la découverte de ces terrains, les ont divisés en un

04 MERCURE DE FRANCE.

certain nombre de Provinces subordonnées, en donnant à chacune son nom particulier; & ces divisions ont resté telles depuis un tems immémorial, sans qu'on y ait fait aucun changement considérable. Cependant cette distribution du Pays des Sciences est purement arbitraire de même que l'est celle de la surface de la terre & de la sphere Céleste. Elle est fort susceptible de changemens, & il pourroit s'en faire encore quelques-uns qui seroient peut-être très avantageux. Si Alexandre, Cesar & Gengiskan n'avoient pas vécu, la distribution des Pays & des Mers de notre globe auroit été indubitablement très différente de celle que nous trouvons aujourd'hui. La même chose auroit eulieu dans le monde litteraire si un homme tel qu'Aristote n'eût jamais existé. Les premieres divisions de connoissances sont aussi defectueuses & aussi mal concertées que le sont celles des premiers Géographes, & la raison de ces défauts est la même dans les deux cas. Il est vrai que les Bacons, les Descartes, les Newtons qui sont venus depuis, en ouvrant de nouvelles carrieres ont beaucoup augmenté notre connoissance : cependant certains égards que nous conservons pour ceux qui les premiers ont défriché ce Pays inculte, nous ramènent toujours à la distribution qu'ils en ont faite; nous nous prétons si bien à tous

les inconveniens de ce partage, que nous forçons & que nous estropions souvent les choses pour arranger nos découvertes postérieures, de façon quelles puissent cadrer avec les arrangemens de nos prédécesseurs. Je n'étais s'il n'auroit pas été plus avantageux aux intérêts communs de la République des Lettres d'avoir renversé toutes les anciennes divisions de son terrain, & d'avoir fait de nouveaux alignemens pour la culture commune sous un certain nom général, & de bannir toutes les autres distinctions. En ce cas nos recherches ne seroient pas bornées comme elles le sont, & nous pourrions essayer de fertiliser plusieurs terres propres à fructifier, mais qui sont maintenant condamnées à rester incultes parce quelles sont situées hors des barrières.

L'art & la science sont des termes aussi familiers qu'ils sont significatifs, mais qui, si je ne me trompe, ont été fort peu entendus jusqu'à présent. Les Philosophes ont beaucoup travaillé pour expliquer & déterminer leur notion & leur différence; mais tous leurs raisonnemens n'aboutissent presque à autre chose qu'à substituer des notions obscures les unes aux autres. Nous voyons communément que leurs efforts s'épuisent en certaines définitions abstraites qui sont plus propres à répandre de l'obscurité que de la

lumière sur le sujet , & qui expriment très-peu son essence & ses phénomènes les plus ordinaires. Pour parvenir à cette connoissance , il faut que nous nous donnions la peine d'entrer dans de nouvelles recherches.

Tout ce que les hommes peuvent découvrir par l'usage des sens & du raisonnement semble donc être du ressort de la science. Tout sujet , quel qu'il soit , que l'ame découvre en vertu de la faculté par laquelle nous appercevons les êtres & leurs relations , fait matière de Science. Telles sont les loix de la Nature , les affections des corps , les règles & les caractères du juste & de l'injuste. de la vérité & de l'erreur , les propriétés des lignes & des nombres &c. En effet la science est le résultat de la raison & des sens considérés dans leur état ordinaire ou naturel selon qu'ils sont donnés à tous les hommes , sans être modifiés ni circonstanciés par aucune chose particulière dans la formation de l'ame de quelqu'un , ni par les objets qui l'environnent , ni par les idées qui lui sont présentes. Enfin la science n'est autre chose qu'une suite de déductions ou de conclusions que tout homme doué de ces facultés peut voir & tirer lui-même , moyennant un degré convenable d'attention qu'il y porte. Toute science , c'est-à-dire , science formée ne renferme rien de plus qu'un système de ces conclusions

conclusions faites par rapport à un certain sujet & exposées avec ordre & avec art par des mots convenables. C'est ainsi que quelqu'un qui aura conçu toutes les idées exprimées dans les *définitions d'Euclide*, & qui en voit la connexion immédiate dans ses *axiomes*, (ce qu'un homme qui connoît ce langage ne doit pas être censé ignorer,) peut passer, pourvu toutefois qu'il s'y applique avec soin, pour capable de former tous les théorèmes & tous les problèmes qui en résultent. Il n'a autre chose à faire qu'à mettre en ordre ces idées dans son ame, à les comparer l'une à l'autre dans tous leurs changemens possibles, & à toucher par écrit les relations immédiates qu'il observe dans ces comparaisons, c'est-à-dire, leur parité, imparité &c. Après avoir ainsi trouvé les relations de chacune à chacune qui forment une espèce de premières propositions, il s'appliquera à les combiner & à remarquer les relations qui résultent de la comparaison de plusieurs combinaisons. C'est de cette manière que sans aucun autre secours que la pénétration & la persévérance requises, il sera en état d'établir un nombre infini de propositions & peut-être beaucoup plus qu'Euclide n'en trouvées, attendu que de chaque nouvelle combinaison il résulte une relation, c'est-à-dire, une proposition nouvelle.

E

98 MERCURE DE FRANCE.

Tout ce qui est du ressort de *l'Art*, au contraire, est tel que la raison pure ne peut pas y atteindre. Le raisonnement n'y conduit pas, & il faut que l'ame jette un coup d'œil particulier, ou fasse un tour extraordinaire pour y arriver. On pourroit appeller ce qui conduit à la connoissance de l'art le résultat d'une raison particulière & personnelle pour le distinguer de la science; à moins qu'on ne trouvât à redire à une dénomination aussi peu philosophique. Nous nous ferons peut-être mieux entendre en disant qu'il faut considérer ici la raison comme modifiée, ou empreinte de quelque chose qui tient de la complexion, de l'humeur, ou de la façon de penser d'une personne, ou bien en regardant cette même raison comme arrêtée & détournée de sa propre course par certaines vûes, ou certaines connoissances qui lui sont particulières. La différence entre la science & l'art ressemble à celle qu'il y a entre l'esprit & l'humeur. L'esprit est une faculté qui excite des images surprenantes & agréables dans l'imagination, & l'humeur en forme une qui lui est particulière. L'esprit est pur & absolu dans son espèce, & l'humeur est affectée de quelque chose d'étranger & qui tient de la complexion ou du temperament.

Disons donc que la différence qui se trouve entre un art & une science consiste en ce

JUILLET. 1745.



que l'un est beaucoup plus pur que l'autre. Une science est un assemblage de déductions formé par la raison seule, & qui n'est déterminé par aucune chose étrangère ou qui lui soit extrinsèque. Un art au contraire suppose une infinité de connoissances préliminaire, un certain nombre de *data*, & de *postulata* qui doivent être fournis d'ailleurs, & il ne peut faire de grands progrès sans avoir besoin à chaque pas de secours étrangers. C'est en un sens la connoissance & la perception de ces *data* qui constituent l'art : le reste, c'est-à-dire, la partie doctrinale appartient à la science que la raison seule peut découvrir par son attention.

Un art, si on le regarde dans ce point de vûë, paroît être une portion de science ou de connoissance générale, considérée non en elle-même comme science, mais relativement à ses circonstances ou ses dépendances. Dans une science l'ame n'a point d'autre but que d'aller des premisses aux conclusions. Dans un art, nous ne regardons, pour ainsi-dire, que les *côtes* & les circonstances qui accompagnent le fil des propositions. En effet une science est à l'art ce qu'un ruisseau qui coule directement dans son lit & dont on n'examine que le cours, est, par rapport à ce même ruisseau détourné de son cours naturel, & dont on a formé des cascades, des jets d'eau,

E ij

des citernes , des étangs &c. Dans ce dernier cas le cours de ce ruisseau n'est pas considéré par rapport à lui-même , mais uniquement par rapport à ces différens ouvrages dont chacun modifie le cours de ses eaux & les détourne de leur pente ordinaire. Il est aisé dans le premier cas de suivre ce ruisseau depuis la source jusqu'à son embouchûre , parce qu'il coule toujours de la même manière ; mais quelque connoissance qu'on puisse avoir de ce cours , on n'est pas par là en état de découvrir l'autre , parce que ce dernier dépend du genie , de l'humeur & du caprice de l'Ingénieur qui en a donné le plan.

Voilà une partie des différens caractères de l'*Art* & de la *Science*. Mais il y a une autre différence qui les distingue & qui est antérieure à toutes celles que nous venons de remarquer & dont elles ne sont que des conséquences. Pour trouver l'origine de cette différence il faut remonter plus haut , c'est-à-dire , jusqu'au principe de l'action ou de l'opération dont j'ai parlé ci-dessus , autant que l'ame est ou active ou passive à leur égard. Pour ce qui regarde ce dernier article nous pouvons dire que les choses qui appartiennent aux sciences sont celles que nous voyons simplement , & qui sont une suite nécessaire de la Nature & de la constitution des êtres comme étant produites par la seule actio

de leur auteur , & servant uniquement à ses vûës générales sans la moindre action immédiate & sans la moindre intervention de notre part. Les choses , au contraire ; qui appartiennent à l'art , sont celles dans lesquelles cette science ou cette perception est beaucoup plus modifiée & que nous appliquons à des vûës particulières & à des occasions qui nous regardent nous-mêmes. C'est delà que viennent toutes ces différences dont nous avons parlé ci-dessus. Les matieres de l'art telles quelles sont , sont purement personnelles suivant la mesure des facultés naturelles de l'artiste quant à leur quantité & à leur degré ; & quant à leur qualité , elles regardent la complexion ; l'humeur & le plan des facultés morales du même artiste. La perception même des matieres d'art est du ressort de la nature de la science : en sorte que jusques-là l'art & la science s'accordent assés ensemble. Leur différence ne commence que dans les modifications ultérieures que nous sentons dans le sujet d'une telle perception , & par la nouvelle destination qu'on en fait à quelque fin particulière : de cette manière la chose devient , pour ainsi dire , enveloppée , ou revêtuë de nouvelles conditions ou de nouvelles circonstances purement personnelles, comme étant toutes formées & appropriées au plan particulier & au point

102 MERCURE DE FRANCE.

de vuë de l'artiste , & qui sont conduites de la même façon suivant son degré particulier de connoissance & d'habileté ; ce qui provient simplement & de la maniere dont il envisage les objets & de l'organisation particulière de son corps. En un mot , dans l'art il y a une vûë ou un motif moral qui se joint comme un accessoire à la science ou à la perception naturelle , & ce motif est le principe propre , ou le premier mobile de l'art, La perception est son principe dominant & quelqu'un des membres du corps est son organe ou son instrument. De ce nouveau principe dérive un nouveau fond de perceptions *secondaires* qui sont analogues aux perceptions naturelles & primitives. Le tout se réduit enfin à ce que la science tire son origine d'un principe naturel , & l'art tire la sienne d'un principe moral ; ou comme les matieres morales sont aussi naturelles en un sens, disons plutôt que l'origine de la science est divine & que celle de l'art est humaine.





O D E sur la bataille de Fontenoy.

Pour chanter dignement un Roi victorieux
 Quelle trompette peut suffire !
 Quelque soit le fardeau , j'oserai sur ma lyre
 Faire un effort audacieux .

Sous les murs de Tournay L O U I S paroît à peine,
 Déjà l'Anglois présomptueux
 Croit toucher au moment favorable à ses vœux ,
 Qui doit servir toute sa haine.

Mais quel trouble imprévû glace votre fierté ,
 François ? rassûrés-vous ; cette masse pesante ,
 Qui porte par tout l'épouvante ,
 Va payer sa témérité.

Venez vous rallier , & reprendre courage
 Sous les regards de votre Roi :
 Ce n'est qu'aux ennemis qu'ils inspirent l'effroi ,
 Pour vous ils font un doux présage.

Tout renaît en effet ; je vois des rangs nouveaux ;
 L'ardeur du Soldat se ranime ,
 Il va meriter ton estime ,
 L O U I S , & se montrer digne de tels rivaux.

E iij

104 MERCURE DE FRANCE.

* L'Irlandois qui sur eux s'élançe ,
Ne craint point d'essuyer leur feu ,
Il venge son Pays , & ses Rois & son Dieu ,
Et son honneur & celui de la France.

Bien-tôt nos Escadrons serrent de toutes parts
Cette formidable colonne ;
Mais malgré le péril qui de près l'environne ,
Elle affronte encor les hazards.

Accourez Grenadiers * , venez troupe fidelle ,
Et vous , élite de nos corps ,
L'Ennemi va tomber sous vos derniers efforts ;
J'apperçois déjà qu'il chance le.

C'en est fait , il succombe & cède à son destin ,
Mais tel qu'un Sanglier sauvage ,
Qui forcé dans sa bauge , & fremissant de rage ,
Mord le fer dont il est atteint.

La crainte & la fureur de la harde s'empare ,
Chaque animal rugit & fuit ,
Et le Chasseur qui le poursuit
Partage le danger du coup qu'il lui prépare.

Trop monstrueux Titans, vous voilà terrassés ;
Vous vouliez nous réduire en poudre ,

* *Brigade des Irlandois.*

* *Grenadiers à cheval , Maison du Roi , Carabiniers.*

Mais vous êtes forcés d'abandonner la foudre
Dont vous nous aviez menacés.

De ce cruel revers le funeste presage
Étoit écrit sur vos drapeaux. *

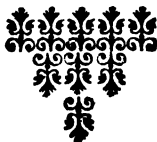
Pour nous combattre en vain vous traversez les
eaux ;
Le Ciel a détruit votre ouvrage.

Ferme dans le combat , humain dans la victoire ,
L O U I S par tout se montre Grand.

Puisse-t-il sans revers marcher en Conquerant
Dans la carrière de la gloire !

Puisse son tendre Fils, digne objet de nos vœux,
Aussi fortuné par les armes ,
Trouver encor les mêmes charmes
Dans le bonheur de nos neveux !

* *Nisi Dominus, frustra.* Devise d'un drapeau qui
leur a été pris.





*S E A N C E publique de la Société des
Sciences de Toulouse, du Mardi 15
Juin 1745.*

M On sieur le Marquis de Beanteville Président ouvrit la Séance par un discours plein de force & de noblesse; il concilia habilement l'esprit systématique, avec le gout des expériences, il indiqua les secours que la Physique systématique plus hardie, & la Physique expérimentale plus sûre, se prêtent mutuellement.

Le Pere Raynal de la Doctrine Chrétienne lût un mémoire sur la question, *pourquoi le clair de la Lune n'échauffe point.*

M. Marcorelle donna des observations Physiques sur la statique du corps humain.

M. Sage proposa une maniere de fixer le vif argent.

M. Soubeyran de Scopon Directeur termina la séance, par la Resumption des mémoires, & dit.

MESSIEURS,

Dans l'étude de la nature l'expérience sans le raisonnement est un instrument inu-

tile entre les mains du stupide observateur. Le raisonnement sans l'expérience est un amas informe & toujours flotant d'idées systématiques, d'hypothèses arbitraires, de conjectures hazardées. Le raisonnement seul est souvent fautif, il est quelquefois démenti par l'expérience, ou arrêté par sa propre foiblesse. L'expérience, ou pour parler plus juste, les expériences ne sont souvent qu'un sujet d'illusion, parce qu'il est difficile d'y apporter cette précision qui seule pourroit leur donner quelque autorité, & à cause du penchant que l'on a à recevoir les plus imparfaites comme l'effet d'une loi constante, tandis qu'on ne les doit souvent qu'à une cause particulière qui elle-même est inconnue.

Adoptons ici une reflexion judicieuse de M. de Fontenelle. On pourroit le citer sans le nommer, il n'en seroit pas moins reconnu. *L'Académie doit plus examiner que décider, suivre attentivement la Nature par des observations exactes, & non pas la prévenir par des jugemens précipités. * Rien ne sied mieux à notre raison que des conclusions un peu timides, & même quand on a le droit de décider, elle seroit bien d'en relâcher quelque chose*

☛ Eloge de M. Dodart.

E vj

Loin d'abuser de cette condescendance qu'on exige de la raison , ou plutôt pour mieux seconder ses lumieres , appuyons-la du secours de l'expérience. Elle prononcera avec plus de sûreté , plus souverainement , & ses décisions auront force de loi.

C'est en réunissant ces deux flambeaux , le raisonnement & l'expérience , qu'on peut former une lumiere assés vive , sinon pour découvrir l'œconomie de la Nature qu'il ne nous est peut-être pas donné de connoître pleinement , du moins pour satisfaire à un certain point notre curiosité pour enrichir les Arts & pour soulager nos maux.

Tels sont les objets divers que paroissent s'être proposés nos Confreres dans les discours dont vous venez d'entendre la lecture.

Le Pere Raynal a saisi habilement & manié avec grace le premier de ces objets.

Nous ne sommes point surpris de ne pas éprouver une chaleur sensible , lorsque nous sommes au clair de la Lune ; la fraîcheur ordinaire de la nuit nous y prépare. Il en est de ce Phenomene comme de bien d'autres plus frappans encore dont le merveilleux disparoit , parce que nous en sommes trop souvent les témoins , mais quel devroit être notre étonnement si après avoir vû fondre , caliner ou vitrifier les matieres les plus compactes au foyer d'un miroir ardent ex-

posé aux rayons du Soleil , nous n'apercevions aucune variation sensible dans la liqueur du Thermometre placé au foyer des rayons de la Lune réunis par le même miroir ? Les mêmes rayons qui lorsqu'ils nous viennent directement du Soleil sont l'agent universel de la Nature , ainsi que l'a ingénieusement exposé le Pere Raynal , pourquoi perdent-ils assés de leur force sur la surface de la Lune , pour ne faire plus d'impression sensible que sur l'organe de la vûe ?

Un célèbre Academicien de l'Academie Royale des sciences *, en comparant successivement la clarté de la Lune & celle du Soleil à celle d'une Bougie, a trouvé que la lumiere du Soleil est trois cent mille fois plus vive que celle de la Lune , c'est le même qui après une absence de dix années passées dans les Pays brûlans de la Zone-Torride est venu le premier terminer tous les doutes qui pouvoient rester encore sur la figure de la Terre.

Plusieurs Philosophes ont cherché à rendre raison de cette surprenante disproportion de la clarté & de la chaleur du Soleil à celles de la Lune. Le Pere Raynal après avoir fait sentir tout ce que le Phenomene qu'il examine , a de singulier , expose & dé-

• M Bouguer. }

110 MERCURE DE FRANCE.

truit avec netteté & avec force les systêmes de ces Philosophes qu'il réduit à trois.

La plus grande longueur du chemin que les rayons du Soleil ont à faire pour venir à nous en passant par la Lune, n'est pas la cause de leur affoiblissement puisque cette augmentation n'est au plus que d'une cent soixante-cinquième partie.

Dira-t-on que les rayons du Soleil qui rencontrent le corps de la Lune, lui communiquent toute leur force & n'en conservent pas après leur reflexion? ce seroit ne rien expliquer & donner la thèse pour raison.

Prétendre que les rayons du Soleil, en appuyant sur la Lune, contractent une humidité qu'ils portent jusqu'à nous & qui les refroidit, c'est contredire les expériences les plus communes qui nous apprennent que les rayons réfléchis par l'eau ou par la glace conservent une très-grande chaleur.

Le Pere Raynal convaincu du vice de ces explications trouve la sienne dans les loix les plus simples de la reflexion,

Il tombe sur la Lune un Cylindre de rayons dont la base égale à celle de cette Planette n'est que le quart de sa surface. Ces rayons réfléchis par la surface convexe de la Lune en partent divergents, leur rareté augmente avec leur éloignement, &

suit l'augmentation de l'espace qu'ils remplissent lorsqu'ils sont à une distance de la Lune égale à celle de la Terre à cette Planète, ils occupent un espace environ cent quatre vingt mille fois plus grand que celui qu'ils occupoient avant de tomber sur la Lune, ainsi quand chacun de ces rayons après avoir rencontré le corps de la Lune auroit été réfléchi avec toute sa première force, ils n'auroient à la distance de la Terre qu'une force cent quatre vingt mille fois moindre : C'en seroit déjà assez pour expliquer notre Phenomene.

On sçait que des rayons paralleles réunis au foyer du miroir ardent le plus fort ne sont que trois cent fois plus denses qu'ils l'étoient avant leur réunion. Par le calcul que nous rapportons, les rayons paralleles qui forment le clair de la Lune sont cent quatre vingt mille fois plus rares que les rayons du Soleil; ainsi lorsqu'ils sont réunis par le foyer du miroir ardent, ils sont encore six cent fois plus rares que les rayons directs du Soleil.

Cependant nous sçavons par l'expérience de M. Bouguer que la chaleur du clair de la Lune est encore moindre que celle qui résulte du calcul. Cette diminution, le Pere Raynal l'explique par le nombre des rayons qui se perdent dans les différentes réflexions.

112 MERCURE DE FRANCE.

xions causées par les asperités de la Lune , ou qui demeurent engagés dans les pores de cette planette.

A quoi l'on pourroit ajouter la difficulté qu'ils trouvent à traverser notre atmosphère chargée du ferein & des vapeurs qui s'élevent de la Terre pendant la nuit.

Les différentes densités des rayons réfléchis par la Lune déduites de l'expérience & du calcul , après nous avoir fait connoître le nombre des rayons perdus pour nous par le défaut de la reflexion , peuvent servir encore à nous indiquer quelle doit être à peu-près la solidité de la matiere qui forme la surface de la Lune , en comparant le nombre des rayons qui se perdent sur cette surface avec celui qu'absorbent divers corps présentés aux rayons du Soleil.

Cette idée peut donc nous aider à confirmer ou à ébranler la table des densités & des pésanteurs qui a été dressée pour toutes les Planettes , suivant le système de M. Newton , tant il est vrai que toutes les parties de la Physique sont étroitement liées , & que le moyen le plus sûr pour dévoiler les secrets de la Nature est de multiplier les expériences.

C'est une reflexion dont M. Marcorelle vient de nous faire sentir toute l'importance dans un sujet qui nous touche de bien près ,

puisque'il s'y agit de la santé, de la vie.

Les observations de Sanctorius continuées pendant trente ans, lui avoient appris que le poids du corps humain diminue chaque jour de sept à huit livres, & que cette perte est tous les jours réparée par les alimens, M. Dodart continua les observations de Sanctorius durant trente trois ans. Les siennes les ont confirmées, mais elles lui ont fait remarquer cette différence essentielle, c'est que de deux hommes d'un âge différent & qui mangent en quantité égale, le moins âgé perd plus par la transpiration que l'autre, on en trouve une explication très-simple dans la plus grande chaleur du sang du jeune homme, & dans le resserrement des pores du vieillard.

Vous avez vû aussi qu'une suite nécessaire de ce principe est que l'intervalle entre un bon repas & la transpiration la plus abondante soit moindre que celui que Sanctorius avoit observé dans un repas ordinaire, parce que la transpiration est toujours plus abondante lorsque le sang est plus agité. Ainsi l'observation de M. Dodart ne contredit point les expériences de Sanctorius qui ont été faites dans des circonstances différentes.

Les grands avantages que la Médecine devoit retirer de la suite de ces observations

engagerent M. Dodart à les continuer sur les effets de la saignée & du jeûne , & lui inspirerent le courage d'être lui-même le sujet qui devoit servir à ses expériences.

Celles-là doivent avoir un caractère de certitude qu'on ne peut se promettre de celles d'une autre espece. Il y a nécessairement des tâtonnemens dans les autres , des sujets de doute ; on ne peut interroger que la Nature qui semble se voiler à mesure qu'on cherche à la connoître. Ici tout est aux ordres de l'observateur. Point de recherche qui ne donne quelque lumière , point de tentative qui n'ait un succès déterminé ; la curiosité ne peut jamais être importune , ni lasser la patience de l'observateur , il veut se voir , s'examiner , il se cherche , & il s'attend. Il est averti sans cesse de toutes les variations qu'il éprouve , il les écoute en tous lieux & dans toutes les circonstances , il en est en même tems le témoin & le sujet , il en calcule les progrès par sensation , il en démêle les causes , si je l'ose dire , par instinct autant que par lumière : il est nécessairement du secret ; quels éclaircissmens n'en devons nous pas attendre ?

M. Marcorelle vous a présenté ce que des observations de ce caractère faites par M. Dodart contiennent de plus essentiel ; un homme sain , vous a-t-il dit , a réparé dans

moins de cinq jours deux livres de sang, & une abstinence très rigoureuse soutenue durant quarante jours, a causé une diminution de poids de douze livres cinq onces qui a été réparée dans quatre jours.

Pour ne rien omettre de ce qui a une liaison essentielle avec son sujet, M. Marcorelle rapporte aussi les exemples les plus authentiques des abstinences extraordinaires. Il est bon de remarquer que sur six sujets dont il fait mention, il n'y a qu'un garçon, & que les filles sont presque toutes vers leur douzième année.

La dernière partie du mémoire de M. Marcorelle est sans doute la plus précieuse; les observations qu'elle contient, sont nouvelles, elles sont utiles, & nous devons ajouter qu'elles demandoient un courage précisément de l'espèce de celui de M. Dordart.

Un jeune homme de cette Ville, bûveur d'eau de naissance, & accoutumé à passer huit à dix jours sans boire, a soutenu cette privation absolue pendant deux mois, il a perdu par cette abstinence cinq livres onze onces, qui faisoient la vingtième partie de son poids: ayant repris l'usage de la boisson, il a réparé cette perte dans six jours, même avec avantage.

Cette expérience toute extraordinaire

qu'elle est, & malgré le danger qu'il pouvoit y avoir à la renouveler, n'a pû satisfaire l'intrepide curiosité de notre observateur. Elle avoit été faite avec des alimens gras, M. Marcorelle (toujours dans les circonstances de M. Dodart) voulut éprouver quelle différence y apporteroient les alimens maigres. Le même jeune homme se priva de boisson pendant un Carême entier; il perdit sept livres trois onces qui faisoient la dix-huitième partie de son poids. Cette perte quoique bien plus considérable que la première fut réparée de même dans six jours & avec un plus grand avantage. Dans ces différentes épreuves la santé de notre Observateur quoique délicate ne reçut point d'atteinte.

Deux reflexions suivent naturellement de ces expériences : la première est la facilité avec laquelle se repare un corps épuisé par l'abstinence, lorsqu'on lui rend la nourriture accoutumée : la deuxième, c'est que les alimens maigres préparés selon nos usages fournissent moins de liquide que les alimens gras. Cependant les uns & les autres peuvent suffire à la conservation de la santé d'un corps bien constitué ; nous concluons encore des observations de M. Marcorelle que l'habitude peut rendre l'usage de la boisson bien moins nécessaire, & devenir

d'une grande utilité à ceux qui entreprennent par Mer des voyages de long cours, où mille accidens exposent souvent au danger d'en être privé.

Ces observations si singulieres, si précieuses, sur tout par la sûreté qu'on en doit attendre, ont tenté la genereuse curiosité des Physiciens de plusieurs Nations; dans les Transactions Philosophiques pour l'année 1743, on a rapporté des expériences de statiques personnelles, si j'ose m'exprimer ainsi, faites au Sud de la Caroline par un Médecin Anglois. Il a fait ces expériences sur lui-même, non pendant trente ans comme Sanctorius, ni pendant trente trois ans comme M. Dodart, mais seulement durant une année entiere. M. Marcorelle est sur la voie, & suivra sans doute les traces sinon de Sanctorius, & de M. Dodart, du moins du Docteur Anglois.

Quelque interessantes que soient les observations qui peuvent éclairer les hommes sur les moyens de conserver leur santé, elles les attacheroient peut-être moins que les idées qu'on s'aviserait de leur donner sur la transmutation des métaux. Combien de prétendus sages a-t-on vû, combien d'adeptes, user leur santé à la vaine recherche de la pierre Philosophale, & consumer des biens réels à la poursuite d'un or chimérique qu'ils ne trouveront jamais?

In arctum coacta rerum natura Majestas.

C'est ce qui résulte du mémoire de M. Sage avec d'autant plus d'évidence qu'il a pris soin de recueillir les faits les plus propres à accrediter les préjugés de l'Alchymie.

Après vous avoir montré par l'analyse que le Mercure a les mêmes principes que les métaux , qu'il en est comme la semence même de l'or , & que par son poids il approche plus de ce métal que tout autre corps ; il rapporte le temoignage de plusieurs Auteurs dignes de foi qui ont vû changer le Mercure en or ou en argent. Helvetius a vû le Plomb changé en or : Boyle n'a vû enlever à ce précieux métal que sa teinture jaune pour la communiquer à d'autres corps.

On pourroit ajouter que suivant Juncker l'huile de Venus change l'argent en or , si non avec profit , du moins bien réellement on sçait d'ailleurs que le fond des Salieres d'argent qu'on met sur nos tables devient noir : * le cuivre dissous par le sel a pénétré l'argent ; cette pénétration en change une petite partie en or , le fait est certain. Mais le procédé de la plûpart de ces opérations

• Journal des Sçavans. Mai 1744.

nous est inconnu ; les autres n'ont été faites qu'une fois , & les Chymistes sçavent combien malgré toute leur attention , des changemens legers qui leur échapent , ou d'autres causes inconnuës font varier leurs opérations, toujours si délicates.

Cependant M. Sage semble encore vouloir nous engager dans cette carrière par un motif plus puissant , c'est par son exemple ; entre plusieurs façons de fixer le Mercure, il a vérifié celle dont le procédé lui a paru le plus simple , il a pris du Mercure, de la rouille de fer , du verd de gris, du sel commun & du vinaigre rouge, le tout remué à un feu mediocre & séché pendant vingt-quatre heures , a fait une pierre dure ; cette pierre mêlée dans un creuset avec la thuthie & la racine de *terra merita* , le tout encore échauffé par un feu du troisième degré a donné une matiere ductile d'un rouge jaunâtre propre à être mis en œuvre & qui résiste à toute sorte d'épreuves , à l'exception de celle de l'Antimoine ; notre observateur indique aussi le moyen de faire une matiere semblable , mais plus parfaite , en unissant de même le Mercure à l'or ou à l'argent , au lieu de la rouille de fer.

Cette expérience est une ébauche de la transmutation des métaux ; elle donne une nouvelle force aux exemples que M. Sage

en a rapportés . & aux raisons qu'il y a ajoutées pour en faire sentir la possibilité. Cependant bien loin d'entretenir les espérances qu'il avoit en quelque sorte fait naître , il finit par les renverser en nous rappelant les mauvais succès des Alchimistes les plus fameux ; & pour nous épargner des tentatives toujours humiliantes & toujours ruineuses , il nous a montré l'inutilité de celles qui ont été faites avec le plus de précautions & le plus grand appareil.



*O D E à M. D * *. Par M. de V * * *.*

Venez, Nymphes Méonides,
Venez , sortez de vos bois ?
Cadancez les sons timides
Que veut préluder ma voix ,
Et que nouveau Praxitele
Eclairé par vos flambeaux ,
Je porte une main fidelle ,
Sur les traits de mon Heros

N * * Joint à l'art de plaire ,
Arç que l'on n'acquiert jamais ,
Les graces , don nécessaire ,

Et sur l'herbe & sous le dais ,
Et dans un Char de porphire
De ses lauriers ombragé
Il fait résonner la lyre
De l'amant de Lalagé.

Mais quel chagrin le dévore
Au sein même des plaisirs.
Quel astre fait pâlir Flore
Malgré le soin des Zéphirs ?
Quand le Ciel avec usure
L'accable de ses bienfaits ,
Il se plaint de la Nature
Qui lui défend les excès.

Muses , montrez lui son Maître ,
Jouissant d'un doux loisir ,
Chantant à l'ombre d'un hêtre ,
Sans crainte , sans vain desir ,
Il appelle dans la plaine
Le Zéphir aimable & pur
Dont la favorable haleine
Pare les bords de Tibur.

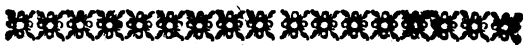
Mortels , que le faste abuse ,
Courez , suivez un faisseau ,
A la Nympe de Blanduze
J'offre , dit-il , un chevreau ,
Qui sentant croître ses forces

E.

122 MERCURE DE FRANCE,

Et son courage naissant ,
Contre les vieilles écorces
Endurcit son front recent.

Le bonheur où l'homme aspire
N'est qu'en la tranquillité,
N. * * bannis tout délire
De ton esprit agité ,
Et couronné de vervaine ,
Sacrifiant aux amours ,
Sur le bord d'une fontaine ,
Vois couler tes heureux jours.



NOUVELLES LITTÉRAIRES , DES BEAUX ARTS , &c.

N O U V E A U Recueil de rémedes pour
toutes sortes de maladies par ordre al-
phabétique par M. Naudie Médecin 1745 ,
Paris. 2. vol *in* 12. chés d'Houry pere , &
Laurent d'Houry fils. On donne dans le
premier volume la connoissance des mala-
dies critiques & chroniques , & les moyens
de les guérir par des remèdes simples & fa-
ciles à pratiquer , avec un supplément de
plusieurs compositions chymiques non com-
munes , & de plusieurs rémedes particuliers.
Le second volume contient un Recueil de

remèdes propres à guérir les animaux, comme chevaux, bœufs, moutons, &c. On y trouve encore un traité des plantes les plus connues & le plus en usage avec leurs vertus, le tout par ordre alphabétique.

CONCORDANCE françoise ou extrait du nouveau Testament par lettres alphabétiques, pour trouver aisément ce que l'on pourra désirer dans les quatre Evangélistes, les Actes & les Epîtres des Apôtres, Paris 1745, 1. vol. in-12. prix 40 s. relié, chés le Gras grande Salle du Palais, la veuve Piffot Quai de Conti, & Briasson rue saint Jacques.

O E U V R E S diverses de M. L. G. de l'Académie Françoise, Paris 1745 in 12. chés de Bure l'aîné Quai des Augustins.

Ce Recueil contient 1°. sous le titre de *Mémoire sur la vie de l'Auteur*, l'éloge historique que nous avons donné de cet Académicien dans le Mercure de Janvier.

2°. Un ouvrage du P. Oudin Jésuite sur les étymologies celtiques, lequel s'est trouvé parmi les papiers de M. l'Abbé Gedoy, & qu'on a jugé à propos d'insérer dans ce Recueil.

3°. Un discours sur l'éducation des *enfans*.

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

- 4°. La vie d'Epaminondas.
- 5°. Une dissertation sur les anciens & les modernes.
- 6°. Un entretien sur Horace.
- 7°. Une dissertation sur l'urbanité Romaine.
- 8°. Des plaisirs de la table chés les Grecs
- 9°. Apologie des traductions.
- 10°. Jugement de Photius sur les dix plus célèbres Orateurs de la Grece.
110. Relation des Indes traduites de l'extrait que Photius a fait de Ctesias.

RECUEIL de l'Académie des Belles-Lettres de Montauban , contenant les ouvrages prononcés dans l'assemblée publique de 1743. Toulouse 1745 in 12. chés Jean-François Forest.

L'ACADEMIE de Montauban qui n'étoit que société littéraire en 1743 , a été érigée en Académie par Lettres Patentes du Roi données à Dunkerque le 19 Juillet 1744, registrées au Parlement de Toulouse le 21 Août suivant. Le premier Recueil qu'elle publiera sera accompagné des Lettres Patentes du Règlement qui lui a été donné par Sa Majesté , de la liste des Académiciens & ed l'Arrêt. d'enregistrement.

LETTRES sur le pouvoir de l'imagination des femmes enceintes , où l'on combat le préjugé qui attribue à l'imagination des meres le pouvoir d'imprimer sur le corps des enfans renfermés dans leur sein la figure des objets qui les ont frappées. Paris 1745 in 12. chés les freres Guerin rue saint Jacques.

ESSAI d'un abrégé Chronologique sur Villeneuve lez-Avignon , où est décrit tout ce qui s'est passé de plus considérable dans cette Ville , principalement pendant les soixante & douze années que les Souverains Pontifes ont siégé à Avignon , & les quarante années du trente-unième schisme qui fut entierement éteint au Concile Œcuménique de Constance 1744. A Avignon , Broc. in 12.

BARBOU Imprimeur-Libraire rue saint Jacques aux Cicognes publie la troisième édition des Poësies intitulées *Musa Rhetorices* , augmentées d'un volume entier ; elles sont composées d'un grand nombre de piéces dictées & corrigées par le P. de la Sante Jesuite lorsqu'il enseignoit la Rhétorique au College de Louis le Grand ; les noms des ingenieux élèves qui ont travaillé sur les matieres prescrites par le Professeur, sont à la fin de chaque piéce.

F iij

126 MERCURE DE FRANCE.

LETTRE à M. D. sur le nouveau système de la voix. A la Haye 1745, chés Neaulme. L'Auteur n'est pas de l'avis de M. F. que nous avons exposé dans l'extrait que nous avons donné du dernier volume des Memoires de l'Academie des Sciences, Mercure de Janvier. *Non nostrum inter vos tantas componere lites.*

LATINI SERMONIS exemplaria à Scriptoribus probatissimis collecta a P. Chompré in utroque jure L. Editio altera Lutetiæ Parisiorum 1745. in-12, apud fratres Guerin.

OEUVRES diverses de Messire Edme Mongin, Evêque & Seigneur de Bazas.

LETTRES sur la Cosmographie où le système de Copernic est refuté, le plan de l'Univers exposé & expliqué physiquement sur des principes dictés par les expériences & les observations des principales Académies des Sciences 1745. A la Haye chés Pierre Gosse 2 vol. in 40.

Ce livre contient dix-huit Lettres, & est l'ouvrage d'un homme très-judicieux & très-instruit.

ABRÉGÉ de la Vie des plus fameux

JUILLET. 1745. 129

Peintres avec leurs portraits gravés en taille-douce , les indications de leurs principaux Ouvrages , quelques reflexions sur leurs caracteres , & la maniere de connoître les desseins des grands Maîtres. Par M.... de l'Académie Royale des Sciences de Montpellier. Paris 1745 , un vol. in-12. Chés de Bure laîné.

On n'a rien négligé pour rendre cet ouvrage fort superieur à tous ceux que nous avons en ce genre , tant par l'étenduë que par l'exactitude des recherches. Le materiel du livre est traité avec goût & avec soin , & l'on n'a pas épargné la dépense.

HISTOIRE de Louis XIV. à Avignon 1744. 3 vol. in 4°.

CAVELIER Libraire rue saint Jacques au Lys dor a mis au jour un Livre d'Architecture contenant une dissertation sur ce qu'on appelle *le bon goût* d'Architecture , les principes généraux de cet Art , & une application de l'Art Poétique d'Horace à ces principes , un problème sur les proportions que l'on peut donner aux trois ordres d'Architecture lorsque dans les grands édifices on les employe l'un sur l'autre par raport à leur élévation & à la distance d'où on peut les voir ; un chapitre des

F iiij

128 MERCURE DE FRANCE.

décorations interieures des appartemens & des ameublemens. Ce livre est orné de 70 planches en taille douce de quelques-uns des Palais & des Hôtels que l'Auteur à fait construire en France , en Flandre , en Lorraine & en Allemagne , sçavoir la Maison de chasse de son Altesse Electorale de Baviere proche Bruxelles.

Le Palais de Nancy.

Les Palais de la Malgrange proche Nancy.

Un second projet du Palais de la Malgrange.

Le château de Lunéville.

L'Hôtel de Montmorency rue S. Dominique à Paris.

L'Hôtel d'Argenson sur le Palais Royal.

Le Château de Cramayel en Brie.

Le Château d'Haroué en Lorraine appartenant au Prince de Craon.

L'Hôtel de Craon à Nancy.

La porte du Palais du petit Luxembourg à Paris.

La porte de l'Hôtel de Villars rue S. Dominique.

Les plans & profils du Puits de Bicêtre.

Le portail de l'Eglise de la Mercy à Paris.

Le Pont de pierre de la Ville de Sens.

Le Pont de bois de Montréau Faut-yone.

La residence de Wurtzbourg en Franco-nie & dix estampes des décorations inte-

rieures des chambres de l'Hôtel de Soubise, avec l'explication de ce qui a été pratiqué pour fondre d'un seul jet de bronze la figure Equestre de Louis XIV. que la Ville de Paris a fait élever dans la Place de Louis le Grand, avec 20 planches gravées en taille-douce.

Toutes les estampes des bâtimens sont accompagnées de leurs descriptions.

Ouvrage en grand *in-folio*. françois & latin par le sieur Boiffrand, Architecte du Roi, de son Académie Royale d'Architecture, premier Architecte & Inspecteur General des Ponts & Chaussées du Royaume.

On trouve ce livre chés Cavelier, rue S. Jacques au Lys d'or.

Chés Mariette rue saint Jacques, Jombert, Quay de Augustins, de Bure, Quai des Augustins, & chés l'Auteur rue du Temple, proche la rue Porte-Foin.

JEAN-BAPTISTE *Zannoni*, Imprimeur Libraire à Florence imprime actuellement *la Bibliothèque Latine du moyen & du dernier âge* de M. Jean-Albert Frabricio. M. l'Abbé *Lorenzo Mehus*, s'est chargé de la conduite de cette nouvelle édition, & de continuer l'ouvrage de M. Fabricio, que la mort a enlevé à la République des Lettres avant qu'il ait eu le tems de le finir.

F v

Le même M. Mehus membre de l'Académie de Cortone vient de mettre au jour l'ouvrage de Bartholomeus Facius sur les hommes illustres. Plusieurs Italiens avant Barthelemi Facio avoient entrepris de donner l'histoire littéraire de leur Patrie, depuis la renaissance des Lettres. Guillaume Pastrengo natif de Verone & contemporain de Petrarque est le plus ancien. On compte dans le quinzième siècle Benoît *Accolti*, Paul *Cortesi*, & enfin le Barthelemi *Facio* du quel il est ici question, & qui a donné non seulement l'histoire des gens de lettres qui se sont distingués de son tems, mais encore celui de tous les Artistes celebres. Facio a écrit sous le Pontificat de Caliste III. & son livre fut imprimé pour la première fois en 1456. Il étoit disciple de Guarino; il fut connu & estimé d'Alphonse Roi de Naples, & il vécut quelque tems dans cette Cour & écrivit l'histoire de ce Monarque. Facio mourut en 1457.

Parmi les personnages illustres en Italie dont cet Auteur a donné les vies, que l'on peut regarder, vû leur brieveté, comme des épitomes ou des extraits plutôt que comme des histoires, on en compte dont le nom est célèbre dans toute l'Europe littéraire, tels sont *Justiniani* qui a écrit une histoire de Venise, *Guarino*, le Cardinal

Bessarione, *Lorenzo Valla*, *Timothee Mafsei*, *Anea Silvio Piccolomini*, depuis le Pape Pie XI.

Facio joint aussi à son ouvrage les vies de plusieurs personnages illustres à qui leurs dignités, leurs talens ou leurs vertus ont fait jouer un rôle considerable, ainsi on trouve dans son livre de grands Politiques & de grands Capitaines. Tels sont François *Spinola*, le fameux *Cosme de Medicis*, François *Sforce*, Charles *Malatesta*, François *Carmagnuole*, *Ladislas* Roi de Naples, *Philippe Marie*, Duc de Milan, *Albert* Duc de Brandebourg, &c.

La latinité de Facio merite quelque estimes, si on considere le tems où il écrivoit, & cette histoire contient un grand nombre de choses curieuses.

ON a traduit en Italien l'Athalie de l'illustre Racine, & on l'a imprimée à Bologne.

On nous écrit de Trevise qu'on a trouvé près du Village de *Fonte d'Asolo* dans les terres de M. le Comte *Jean Arigo Scoti*, un monument de tuilles antiques dans lequel étoient renfermées quatre Urnes de terre cuite, & un vase de la même matiere avec une seule anse. On a trouvé dans les Urnes six médailles, frappées en l'honneur d'Au-

F vj

guste, desquelles une seule étoit d'argent. Ces urnes renfermoient encore quelques restes d'ossements; mais on n'a pu conserver qu'une des urnes entiere, tout le reste du Monument a été brisé par la precipitation & le peu de soin des ouvriers.

ON a imprimé à Venise le catalogue de tous les Opera qui y ont été chantés depuis 1637 jusqu'en cette année 1745; c'est en 1637 que le Theatre de Venise a été élevé, ainsi ce catalogue en est l'histoire complete.

L'Académie *di Materie Ecclesiastiche* érigée en 1741 dans la Congrégation des Peres de l'Oratoire sous la protection de S. E. M. le Cardinal Spinelli Archevêque de Naples vient de publier un volume de ses Mémoires sous le titre modeste *d'Essai, Saggio breve della Academia di materie ecclesiastiche &c.*

L'objet de cette Académie est d'éclaircir sur tout l'Histoire Ecclésiastique & de combattre les erreurs des novateurs; ils s'attachent à present à refuter l'histoire *Ecclesiastico - Politique* de M. Basnage, contre laquelle aucun Catholique n'avoit encore écrit.

AUGER Marchand Epicier - Droguiste, à l'image Notre Dame, rue S. Denis près de

la rue du Petit Lion vend le parfait *Scabac Oriental*, Liqueur d'une composition nouvelle, agrable & salutaire à la santé; prix 6 liv. la pinte; il y a des bouteilles de 3 liv.



ESTAMPES NOUVELLES.

LE Sieur le Bas Graveur en taille-douce, de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture à qui S. M. a accordé le brevet de Graveur de son Cabinet, continue à graver d'après divers excellens maîtres François, Flamands & Hollandois, des morceaux très-intéressans. Il vient de mettre au jour *la Guinguette Flamande* Estampe en large d'après D. Teniers, *une petite vie d'Hollande* aussi en large d'après Paulus Pater, & une autre Estampe en hauteur dans le goût de M. Chardin, représentant *un Maître de danse* donnant leçon à une jeune Demoiselle, faisant pendant à une Estampe du même auteur qui a pour titre *Toilette du matin*. Comme le fond du sieur le Bas est devenu très-considérable & très-intéressant, divers curieux l'ont pressé de donner au public son Œuvre entier pour mettre dans des Bibliothèques; c'est ce qu'il vient de faire en cent volumes contenant chacun plus de 150 planches des premières épreuves & choisies avec soin. Il vend le volume relié en veau 160 liv. & en blanc 135 liv. Il est aussi obligé d'avertir le public que quelques mauvais Graveurs ont copié plusieurs de ses Estampes, & que pour être certain de les avoir originales & de la première main

34 MERCURE DE FRANCE.

c'est-à lui seulement qu'il faut s'adresser. Il demeure à *Paris* au bas de la rue de la Harpe ; il donnera dans le *Mercur*e suivant un catalogue des titres ; qui sont au bas de chacune de ses Estampes dont il continue la vente avec succès.

LE sieur *Audran* Graveur rue S. Jacques a gravé le Portrait du R. P. Louis de Thomas de la Vallette Général de la Congrégation de l'Oratoire. Il est le septième depuis la fondation de l'Ordre ; on lit ces mots au bas de l'Estampe.

In Omnibus exemplum bonorum operum , in Doctrinâ , in integritate , in gravitate &c. Tit. C. 2. V. 7.



VERS pour être mis au bas du portrait de M. le Maréchal Comte de Saxe , par M. Desforges - Maillard.

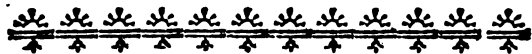
LE Heros que tu vois ici représenté ,
Avec raison cher à la France ,
Fait revivre Weymar par sa haute vaillance
Et sa noble fidélité.

Le mot de la 1^{re}. Enigme étoit *Livre* ; le Logogryphe suivant a du être expliqué par *Cloporte* , on y trouve *Col* , *Cole* , *Or* , *Cor* , *Roc* , *Porte* , *Presse* , *Port* , *Porc* , *Pot* , *Pet* & *Trop*.

Le mot du second Logogryphe est *Apothicaire* ,

JUILLET. 1745. 135

On y trouve *Carpe*, le *Caire*, *Pis*, *Cape* ou *Capote*, *Partie*, *Poire*, *Air*, *Ire*, *Porc*, *Or*, *Pot*, *Rape*, *Cote* & *Carte*.



ENIGME ET LOGOGRIPHS.

ENIGME.

Sans que je sois carte Géographique ,
Je marque des lieux différens ,
Et sans être almanach , j'indique
Les quatre tems.

D'abord , c'est du grand jour dont un autre décide
Qu'un de ces quatre tems dépend :
Celui quides humains fut nommé le plus grand
Au second des quatre préside :
Un antique & fameux Prelat
Fait connoître assés le troisiéme ;
Et le jour qu'une nuit précède avec éclat ,
Vous désigne le quatriéme.

Je vais pour vous aider vous dire encor deux mots :
J'arrête des gens au passage ;
Et quoique dans un plein repos ,
Je ne laisse pas d'être un vrai remu-ménage.

136 MERCURE DE FRANCE.

On a recours à moi pour trouver une cage ,

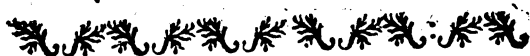
Et l'oiseau qu'on y met

Parle mille fois mieux que pie & perroquet.

Mais quand par mon secours on a trouvé son fait ,

Le traitement que l'on me fait

De l'ingratitude est l'image.



LOGOGYPHE.

Monsieur Jacques , dit-on , amuse tout Paris ,

Il est l'enfant gâté de l'auteur du Mercure ,

Mais soit dit sans lui faire injure ;

Il n'auroit pas sans moi publié ses Ecrits.

Monsieur Jacques , pourtant , n'entrez pas en co-
lere ,

Je vous l'ai dit , je vous suis nécessaire.

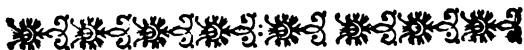
Pris en un autre sens , je sers au matelot.

Trois de mes pieds me transforment en bête ,

Et si l'on me retourne on connoitra bien-tôt

Ce que l'on a de plus dur dans la tête.





AUTRE.

DAns les jardins on me voit naître,

Je suis du genre féminin.

Dix lettres font mon nom ; si tu me veux con-
noître ,

Combine les , lecteur , tant qu'à la fin

Tu trouveras un instrument de table ;

Un métal l'objet de tes vœux

Avec lequel rien n'est insurmontable ,

Et sans lequel on ne peut être heureux.

Une fille d'un Roi de Grece ,

Qui fut changée en vache , & de vache en Déesse :

Le plus ancien de tous les Dieux.

Ce que l'on craint en marchant par la Ville ,

Lorsque l'aquilon pluvieux

Ebranle tout sous la voute des Cieux.

Ce sans quoi personne ne file.

Une des doctes Sœurs , dont le Divin pinceau

A nos neveux nous peint tels que nous sommes ;

Et dont le celeste flambeau

Préserve les faits des grands hommes ,

De la sombre nuit du tombeau.

L'instrument du Dieu du Permesse.

Celui dont se sert un picqueur.

138 MERCURE DE FRANCE.

L'endroit où voudroit voir & tenir sa maîtresse

L'amant épris d'une sincère ardeur.

Tu trouveras encor un fleuve de la France.

Cé qui se trouve au fond des muids.

Mais n'en voilà que trop , Lecteur , tu dois , je
pense ,

Connoître à présent qui je suis.

*L. C**.*



A U T R E.

M On élément est l'eau ; huit lettres font mon
tout ;

Mais ce n'est pas assés de t'indiquer mon être.

Je vais pour me faire connoître ,

Me décomposer jusqu'au bout.

Eveillé par mon chant maint dormeur jure & gronde.

J'habite dans les bois. On me trouve dans l'onde.

Je suis un monstre affreux , un adverbe , un pro-
nom ;

Un des cinq sens, un méprisable nom.

J'étois jadis un jeu fort en usage.

Compter sur moi , c'est n'être pas fort sage.

Je suis pourtant ce mot si doux & si charmant

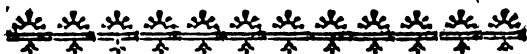
Qui couronne les vœux du véritable amant.



Handwritten mark or signature in the top right corner.

On déclare à ma tête une éternelle guerre;
En certain lieux je laboure la terre.

Par Mlle de Villecourt à Nevers.



CHANSON sur les Victoires du Roi, par
Madame Desforges - Maillard.

Auteurs dont abonde Paris,
Rejettons Pindariques,
Faites en l'honneur de Louis
Des Odes magnifiques.
Chacun ici dans sa chanson,
Qu'anime un zèle extrême,
Dit, s'il est vaillant, il est bon.
Voilà pourquoi je l'aime.



Ypres, Fribourg, Furnes, Menin,
Soumis par sa vaillance,
Vous n'étiez que l'eclair prochain
De la foudre qu'il lance.
Chacun ici &c.



Achille, César, qu'aujourd'hui
Notre Monarque efface,
Seroient trop heureux après lui

140 MERCURE DE FRANCE.

De briguer l'autre place.

Chacun ici &c.



François, arrêtez votre Roi

De son sang trop prodigue,

Et que vos cœurs à Fontenoy

Au sien servent de digue.

Chacun ici &c.



Son Dauphin ressemble à l'aiglon

Brave au sortir de l'aire,

Et fuit, tel qu'un jeune lion,

La valeur de son pere.

Chacun ici &c.



Mars le prend pour le Dieu d'Amour

Aux traits de son visage,

Et l'Amour le prend à son tour

Pour Mars à son courage.

Chacun ici &c.



Chaque soldat est un Cesar,

Que transporte la gloire;

Pour lui le péril est un fard

Qui pare la victoire.

Chacun ici &c.



Tournay, ce colosse orgueilleux

Défiolt le tonnerre.

Louis d'un regard de ses yeux

L'a brisé comme un verre.

Chacun ici &c.

¶

La paix commence à s'annoncer

Dans le fein de nos Villes.

Le plaisir vient la devancer

Dans les hameaux tranquilles.

Chacun ici &c.

¶

Sans avoir peur que l'étranger

Pille sa bergerie ,

Cloris jouë avec son Berger

Sur la verte prairie,

Chacun ici &c.

¶

Le villageois frais & nourri

Les Dimanches va mettre

Au pot la poule que Henri

Ne fit que lui promettre.

Chacun ici &c.

¶

Louis dit comme ce vainqueur

De la ligue rebelle ,

Je suis riche affés , j'ai le cœur

De mon peuple fidèle.

Chacun ici &c.

f

Si de tout illastre guerrier
Le nom devoit s'écrire,
L'Auvergne avec tout son papier
Pourroit-elle y suffire ?
Que chacun dise en sa chanson,
Qu'anime un zèle extrême,
Que le cœur du François répond
Au cœur du Roi qu'il aime.



SPECTACLES.

OPERA.

L'Académie Royale de Musique continuë les représentations du Ballet des *Fêtes de Thalie*.

Après avoir été joué pour la première fois le 14 Août 1714, la seconde fois le 25 Juin 1722, la troisième le deux Juin 1735, on l'a remis enfin au Théâtre pour la quatrième fois le Mardi 29 Juin 1745.

Les Rôles n'ont pas tous paru suivant leur distribution imprimée avec les paroles. Celui de la veuve coquette a été remplacé par Mlle Mets qui l'a représenté avec noblesse & avec agrément; son début au Théâtre n'a pas été équivoque, il a presagé tous les talents qu'elle montre aujourd'hui.

JUILLET. 1745. 143

Le corillon a fait le même plaisir qu'il fit
le 14 Août 1714.

*CINQUIEME suite des reflexions sur
les Ballets.*

La septième entrée fut celle de l'adresse qui
amena les Arts pour travailler à la gloire de
Louis Auguste & pour lui faire des trophées
des dépouilles des ennemis.

Que ces Arts seroient aujourd'hui bien
occupés s'ils tentoient d'élever des Monu-
mens dignes du Héros *Bien-Aimé* qui vient
de remporter en Flandre une victoire ac-
compagnée de toutes les circonstances les
plus glorieuses qui peuvent caractériser la
valeur la plus brillante & la plus profonde
capacité !

La troisième partie fit voir le Soleil au si-
gne du lion d'où il invitoit *Louis Auguste*
à la conquête du monde par ce récit.

Monte , jeune LOUIS , au rang où tu me vois ;
Tes regards font un jour plus beau que ma lumière
Et le monde va voir deux soleils à la fois ,
Si tu ne viens tenir une même carrière.

Comme c'étoit la coutume de faire des
discours & des disputes d'Eloquence devant
l'Autel de Lyon consacré à Auguste ; il se

144 MERCURE DE FRANCE.

fit devant celui-ci une dispute des quatre lustres de la vie de Louis XIV. qui n'avoit alors que 20 ans , chacun prétendant à l'en-
vi l'un de l'autre d'avoir eu les plus beaux événemens. Le premier lustre qui étoit celui de sa naissance & des cinq premières années de sa vie commence ainsi.

Qui vit jamais briller tant de lustre à la fois ?
La Nature épuisée à produire des Rois
Pour former celui-ci prit des forces nouvelles ,
Et sans plus travailler sur les premiers modèles
Surpassa son adresse , épuisa ses trésors ,
A former son esprit , à façonner son corps ,
Elle fit son berceau des palmes de son pere ,
Elle mit dans ses yeux les graces de sa mere ;
Et plaçant sur son front des lys épanouis ,
Ramassa tous les traits & d'Anne & de Louis ;
Jamais siècle ne vit une si belle image.
La Nature elle-même admira son ouvrage ,
Et tous les Dieux ravis d'un miracle si beau
S'en donnèrent la gloire autour de son berceau.
De la France en ce jour l'esperance remplie ,
Vit croître son bonheur & l'Espagne affoiblie ,
L'aigle en jetta des cris , le lion en fremit ,
Le Soleil * devint pâle & la Lune ** blemit.

* La Perse.

** La Turquie

Quel

Quel tems a jamais vû des marques plus illustres
Du haut rang que je tiens sur le reste des lustres :

Le deuxième lustre qui étoit celui de l'a-
venement à la Couronne défendit ses
droits après celui de la naissance, & dit :

La naissance est un bien qui n'est que fortuit,
Si de ce grand éclat la Vertu n'est le fruit.
Il faut une ame noble, un courage intrepide,
Et le cœur d'un Héros pour en faire un Alcide,
En ses premiers essais mon Prince triomphant
A fait voir qu'un Héros n'étoit jamais enfant ;
Déjà ses premiers pas le portoient à la gloire,
Quand pour le couronner & Mars & la Victoire
Enchaînerent l'Escaut, subjuguèrent le Rhin,
Et d'un nouveau Pays le firent Souverain.
L'Espagne de deux parts si vivement pressée,
Vit son ambition à demi renversée,
Et l'Empire ayant vû ses deux aigles défaits
Par crainte ou par respect lui demanda la paix.

Le troisième lustre qui étoit celui de la
Majorité parla à son tour,

Par un mauvais démon cette illustre conquête
Se vit presqu'arracher le laurier de la tête.
La discorde insolente alluma son flambeau,
Et ne fit de l'Etat qu'un funeste tombeau ;

G

146 MERCURE DE FRANCE.

Dans le sein de la France en fureur déchainée ,
Ecumante de rage , errante & forcenée ,
Répandit son venin dans le cœur des sujets ,
Et fit en moins d'un jour de terribles projets ;
D'une effroyable voix & d'un ton de tonnerre
Elle annonce partout , elle vante la guerre ,
Tout fume de ses feux , tout paroît embrasé ,
En plusieurs factions le peuple est divisé ;
Le Trône est ébranlé quand Louis court aux armes ;
Et cueille des lauriers qu'il mouille de ses larmes ;
Mais les premiers rayons de sa majorité
Ramenerent le calme & la sérénité :
Ce courage intrepide alla de Ville en Ville
Pour arrêter le cours de la guerre civile ,
Et pour guerir les maux que le trouble avoit faits ,
Je l'ai vu sous la tente autant que sous le dais.

Le quatrième lustre qui étoit celui du
sacre & des victoires du Roi ne douta point
qu'il ne dût l'emporter sur les trois autres
quand il dit ,

Ces présages sont beaux & ce grand appareil
Dans les siècles passés n'a rien vu de pareil ;
Mais tous ces préjugés de grandeur & de gloire
N'approchent pas de ceux qui suivent la victoire.
Les ennemis défaits & le sang répandu
Font un Trône plus haut du monde confondu.
C'est de vous que Louis a reçu la Couronne,

Et le pompeux éclat de l'or qui l'environne ,
 Mais ce brillant éclat ne feroit qu'un faux jour ,
 S'il n'avoit des rayons que pour luire à la Cour.
 Il faut qu'un Conquérant entre dans la carrière ,
 Qu'il en sorte couvert de sang & de poussière ;
 Il doit dans les combats montrer sa fermeté
 Et s'ouvrir le chemin à l'immortalité.

J'ai vû sortir des yeux de ce foudre de guerre
 Des éclairs allumés & suivis du tonnerre ,
 Et lançant des regards fiers & victorieux
 Il porte aux ennemis le soleil dans les yeux.
 Les ombres des Flamands errantes & plaintives
 S'efforçoient d'animer leurs troupes fugitives ,
 Quand mon Prince parut, & dans un champ d'hon-
 reur

Fit céder la clémence à la noble fureur.
 Le feu que l'huile sainte alluma dans son ame
 Fit sortir de son cœur une nouvelle flamme ,
 Qui portant son courage à d'illustres travaux
 L'a déjà fait paroître en des combats nouveaux ;
 Le feu clair & brillant qui dans ses yeux petille
 Brave d'un seul regard les forces de Castille ;
 Déjà victorieux de la rebellion ,
 Il veut arracher l'ongle & la dent au lion :
 A peine de Stenay la courtine ébranlée
 Souffre le chatiment de la Foi violée ,
 Qu'Arras contre l'ibère implorant son secours
 Craint d'être enseveli sous ses superbes tours.

148 MERCURE DE FRANCE,

Il y court, il y vole , il voit toute l'Espagne
De troupes, d'étendarts inonder la campagne,
La Victoire le suit & d'un double laurier
Couronne le Monarque & le jeune Guerrier.
Depuis cette action les Places les plus fortes
Ouvrent à mon Héros & leurs cœurs & leurs portes
Et ce dernier Eté fait lui seul plus de bruit
Que la Grece vaincue & l'Empire détruit ;
Ainsi , n'attendez pas que je cède la gloire ,
Du plus haut rang d'honneur au temple de mé-
moire.

Le temps à venir pour décider les diffé-
rens de ces quatre lustres parla ainsi ,

Je viens pour décider le noble différend
Qui vous a partagés pour un Roi Conquérant ;
Déjà sous vingt Soleils les premières années
Ont eû tout le succès des grandes destinées ,
Mais ce commencement tout éclatant qu'il est
N'est que le premier pas de l'astre qui l'a fait ,
Il s'avance à la gloire avec plus de lumière ,
Il ouvre à sa valeur une illustre carrière ,
Et l'Europe & l'Asie offrent à ce guerrier
Une plus belle palme, un plus riche laurier ,
Tout le superbe éclat dont il vous environne
N'est qu'un premier brillant que la gloire vous don-
ne.

Allez , cedez la place aux lustres à venir ,

Et de ces grands succès gardez le souvenir.

Les fondateurs des quatre grandes Monarchies attirés par le bruit des conquêtes de Louis Auguste viennent offrir leur hommage à son Autel ; ils admirent ses trophées & lui cedent la premiere place du temple de la gloire. C'étoit la troisième entrée de la troisième partie. Les Dieux qui jurèrent autrefois la guerre contre les géans sur l'autel qui fait une des constellations célestes, vinrent jurer la paix sur celui de Louis Auguste. Jupiter y laissa sa foudre, Mars son épée, Neptune son trident, tandis que la paix se montra sur l'arc-en-ciel & fit un récit.

Des payfans chassés de leurs cabanes par les ravages de Bellonne cherchent un azile près de l'autel de Louis Auguste où ils trouvent les gages de la paix ; ils prennent les armes que les Dieux y ont laissées & en font des instrumens d'Agriculture. Minerve la Divinité de l'ancien temple de Lyon & Apollon le Dieu des Sçavans viennent établir des sacrificateurs pour recevoir les victimes que les peuples doivent offrir à l'autel de Louis Auguste. La Fortune Françoisse y amena l'hérésie & Mahomet enchainés. Le grand Ballet fut composé des treizes Louis predecesseurs de Louis XIV, qui vinrent être les témoins couronnés de sa gloire.

G iij

● 50 MERCURE DE FRANCE.

Que la composition de ce Ballet est savante & variée ! Que de tableaux divers il présente à la curiosité des spectateurs ! Que tous les rapports des parties tant historiques qu'allégoriques sont bien symétrisés, & qu'ils concourent avec habileté à la gloire de Louis XIV. & à l'honneur de la Ville de Lyon qui signala son zèle par cette ingénieuse & magnifique fête ! Sans doute les décorations & les habits assortissoient aux idées sublimes de l'inventeur de ce Ballet ? D'où vient qu'on se contente aujourd'hui de danses monotoniques qui ne disent jamais rien d'expressif & qui n'offrent aux yeux que des marches & des entrées presque toujours uniformes & où le goût & le discernement ne trouvent jamais rien à louer que la grace & la légèreté des pas sans pouvoir en admirer l'ordre & l'application ? Le R. P. Menestrier nous apprend que ce fut à l'occasion de ce Ballet dont il fut chargé par des ordres supérieurs qu'il se crut obligé de lire tout ce qu'Aristote, Lucien, Plutarque, Platon, Libanius, Athénée, Julius Pollux & quelques Modernes qu'il ne nomme pas ont écrit sur la danse théâtrale.

Il n'est pas douteux que tous ces Auteurs-là ne sont pas connus de bien des compositeurs de Ballets de notre siècle, & que les danseurs qui voudront s'en tenir à la routine

J U I L L E T. 1745. 151

de leur talent sans en approfondir le mérite principal ne répondront à ces réflexions que par une pirouette en s'écriant comme Poisson dans le Joueur :

Allons saute Marquis.

COMÉDIE FRANÇOISE.

Les Comédiens François ont donné le Mercredi quatorze Juillet la première représentation du *Sage Etourdi*, Comédie en trois actes de M. de Boissi. Le public lui a fait un accueil très-favorable ; elle fut suivie de *la Folie du jour*, petite pièce d'un acte qui l'avoit précédée de trois ou quatre représentations ; on en donnera l'extrait dès quelle sera imprimée : en attendant nous en allons risquer un *du Sage Etourdi* ; l'auteur nous pardonnera s'il se trouve défectueux : La mémoire & l'ami qui nous l'a présenté peut fort bien avoir été infidèle. Si nous faisons quelques fautes nous les reparerons après l'impression de cet Ouvrage où l'esprit brille assés communément.

Dorante *Sage Etourdi* est un jeune Cavalier promis à Lucinde, nièce de Belise veuve aimable & spirituelle ; le mérite & les agrémens de la tante l'engagent à rompre la chaîne de la nièce & il dissimule sa situa-

G iiij

151. MERCURE DE FRANCE.

tion jusqu'à la veille du jour qui doit éclairer son mariage avec Lucinde. Dorante commence le plan de son infidélité par insinuer à Lucinde qu'ils sont tous les deux trop jeunes pour former un établissement sérieux & solide ; il la persuade par des raisonnemens spécieux, & la détermine à différer leur mariage de deux ans.

Dorante a pour ami Erasme, Philosophe quoique riche. Il propose à Lucinde de le voir, comptant que sa conversation & son goût pour la liberté éloigneront la maîtresse qu'il trahit secrètement de la conclusion d'un mariage qu'il redoute depuis que son cœur a sacrifié la nièce à la tante ; il lui propose ensuite de tenter par amusement la conquête d'un Philosophe qui feroit grand honneur à ses charmes. Erasme arrive dans le moment pour prendre congé de son ami ; Lucinde séduite par Dorante se joint à lui pour éluder ce départ : Dorante les quitte pour donner le tems de vaincre aux charmes & aux discours de Lucinde. Son triomphe est prompt, le Philosophe surmonté se jette avec transport aux genoux de sa nouvelle Divinité ; Dorante revient & le surprend dans cette tendre attitude ; cela produit un coup de theatre heureux & neuf.

Après des scènes préparatoires, Belise reproche à Dorante ses délais. Il lui avoue

que sa nièce cede à un objet plus aimable, & après des excuses galantes de sa perfidie, il lui déclare nettement qu'elle en est la cause; la veuve surprise lui fait cent objections qu'il refuse avec esprit & avec ardeur. Elle lui allegue l'inégalité d'âge, & c'est l'obstacle qu'il détruit le plus solidement, ensuite il lui dit qu'il a pourvû au dédommagement de Lucinde en lui procurant par son manège la tendresse d'Erasme. Cette intrigue singulière & piquante se dénouë par le double hymen de Dorante avec Belise & d'Erasme avec Lucinde. Cette Comédie est vivement écrite & remplie de détails ingénieux.

On réimprime actuellement la Tragédie de Didon de M. Lefranc, on y verra non-seulement le cinquième acte dans la nouvelle forme, sous laquelle il a paru à cette dernière reprise, mais encore beaucoup d'autres changemens que le célèbre Auteur a répandus dans le corps de son Poëme. Il auroit été à souhaiter que les Comédiens eussent profité du manuscrit qui leur étoit tombé entre les mains, & dans lequel ces changemens se trouvoient ainsi que ceux faits au cinquième acte.

COMEDIE ITALIENNE.

Ce Théâtre n'a rien donné de nouveau qui ait attiré le public, excepté les *Ennemis de Thalie*, petite Comédie d'un acte suivie d'un divertissement; nous en donnerons l'extrait.

Gr

254 MERCURE DE FRANCE,

L'Opera Comique ayant été supprimé par Arrêt du Conseil, la troupe des danseurs de corde de Mathews est le Spectacle dominant de la Foire. Nous en parlerons dans la suite.

CONCERT DE LA REINE.

M. de Blamont Sur-Intendant de la Musique du Roi a ouvert son semestre le premier Juillet & a fait exécuter dans son premier Concert le Ballet heroique des *Fêtes Grecques & Romaines*, dont la Musique est de sa composition : les paroles sont de M. Fuzelier.

Le Samedi 10 on chanta l'acte de *Diane* ajouté à ce Ballet.

Le Lundi 12 on chanta l'acte des *Bacchantes & des Saturnales* du même Ballet.

Le Mardi 13 la Reine fit chanter pendant la Messe en lieu & place du Pseaume que l'on y chante ordinairement, le *Te Deum* pour la prise de Gand, de feu M. Délalande ; Sur-Intendant de la Musique de la Chambre & Maître de Musique de la Chapelle.

Le Mercredi 14 on exécuta en Concert chés la Reine le Prologue & le 1^{er}. acte de l'Opera d'*Iphigenie*.

Le Samedi 17 on chanta le 2^{me}. & 3^{me}. acte du même Opera.

JUILLET: 1745. 155



JOURNAL DE LA COUR, DE PARIS
&c.

SUITE DES OPERATIONS
DE L'ARMÉE DU ROI.

Au Camp de Leuze le 1^{er}. Juillet.

L'Armée à quitté ce matin le camp qu'elle occupoit sous Tournay pour venir Camper à Leuze. Elle à marché sur 5 colonnes. Le Roi accompagné de Monseigneur le Dauphin s'est mis à la tête de celle du centre composée de sa Maison, & est arrivé à Leuze sur les 5 heures après avoir visité les environs du camp.

Au Camp de Leuze le 2.

- L'armée a séjourné ici aujourd'hui. Le Roi a monté à cheval avec Monseigneur le Dauphin sur les quatre heures après midi, & s'est porté le long de la seconde ligne de la droite de son armée jusqu'au ruisseau qui passe à la Catoire où elle est appuyée. S. M. après avoir visité le lieu où s'est donné le combat de Leuze en 1691 est revenue le long de la première ligne jusqu'à Leuze, & a passé ensuite par le camp des Dragons & celui des Gardes Françaises & Suisses qui couvrent le quartier général : Sa Majesté n'est rentrée chés elle qu'à huit heures & demie.

G vj

Au Camp de Leuze le 3.

Hier l'armée des Alliés a commencé à passer la Dender à quatre heures après midi au dessus & au dessous de Gramont, & ce matin avant 9 heures l'arrière garde étoit au delà de cette rivière.

Un dernier détachement composé de Hullans & de Huffards des Regimens de Linden & de Beaufobre a enlevé aux ennemis un convoi de 25 chariots de pain de munition du côté de Soigny sur la chaussée de Mons à Gramont.

L'armée décampera demain de grand matin.

Le Roi a tenu ce soir Conseil d'Etat.

Au Camp de Rebay le 4.

L'armée est décampée ce matin de Leuze, marchant sur six colonnes; le Roi s'est mis à la tête de la quatrième qui étoit composée de sa Maison, & est arrivé à une heure après midi avec Monseigneur le Dauphin à Rebay où S. M. a établi son quartier. L'armée se trouve actuellement posée sur deux lignes, dont la première est alignée sur le clocher de Rebay & sur celui de Hammaide à sa gauche. Les ennemis sont encore campés sur la rive droite de la Dender, leur droite à Gramont qu'ils occupent; on découvre de notre Camp la plus grande partie de leur.

Un détachement des Grassins envoyé à Lessines y a trouvé environ 400 Huffards ennemis qu'ils en ont chassés. L'ennemi voyant cette troupe faible a fait soutenir les 400 Huffards par environ 2000 hommes d'Infanterie & de Cavalerie & les a fait remarcher en ayant pour reprendre ce poste

JUILLET 1745. 157

que les Grassins ont cependant soutenu jusqu'à l'arrivée du renfort qui leur a été envoyé de notre armée & qui a forcé l'ennemi de se retirer en grande hâte à Gramont.

Au Camp de Wambec près Lessines le 3

L'armée s'est portée aujourd'hui dans un nouveau Camp dont la droite est appuyée à Lessines & la gauche alignée sur Wambec. M. d'Armentieres Maréchal de Camp a été détaché avec 2000 hommes d'Infanterie dont moitié Grénadiers, 1000 chevaux & les Régimens de Linden & de Grassin marchant en avant pour reconnoître la position des ennemis au-delà de la Dender ; il s'est porté avec ce détachement jusqu'à Owerboclaer à un quart de lieuë de Gramont d'où il a obligé plusieurs troupes de Hussards ennemis de se retirer ainsi que des détachemens de leur armée qu'ils avoient encore en deçà de cette Ville. Ce n'a été qu'après le retour du détachement de M. d'Armentieres que l'on a pu assésir le nouveau Camp que notre armée occupe. Suivant les connoissances qu'il a prises de la position actuelle des ennemis il paroît qu'ils ont fait quelques changemens dans leur Camp & l'on vient d'apprendre qu'ils ont rompu deux de leurs Ponts sur la Dender, & qu'ils ont formé des retranchemens sur la Marck.

Le Roi est resté pendant plus de 5 heures à la tête de son armée qu'il a fait camper sous ses yeux & d'où il a observé tous les mouvemens du détachement de M. d'Armentieres.

Les ordres sont donnés pour faire demain matin une nouvelle marche,

Au Camp de la Chartreuse près Gramont le 7.

On battit hier la generale à 3 heures du matin & à 4 on fit partir les Campemens dont la marche fut precedée par un Corps composé de 40 Compagnies de Grenadiers, de 40 Piquets, de 1000 chevaux tirés tant de la Maison du Roi que du reste de la Cavalerie, du Regiment de Linden Hussards, & de celui de Grassin aux ordres de M. le Marquis d'Armentieres, Marechal de Camp. L'objet de ce détachement qui partit à la pointe du jour étoit de marquer le débouché de Gramont par lequel l'ennemi auroit pu se porter sans cette précaution sur la marche de l'armée qui étoit obligée de lui prêter le flanc pour prendre son nouveau Camp. M. d'Armentieres trouva en dehors de Gramont 3 à 400 Hussards soutenus de quelque troupe de Cavalerie il les fit charger & les obligea de rentrer dans Gramont après avoir laissé plusieurs morts sur le Champ de bataille ; de son côté il n'y eut qu'un Maréchal des Logis du Regiment de Grassin qui reçut un coup de feu au travers du corps. M. d'Armentieres porta la tête de son détachement jusqu'à une portée de Carabine de la barriere des ennemis, en faisant soutenir ce poste avancé par échelon, il se tint dans cette position jusqu'à ce que l'armée fut entierement assise & les gardes placées

Les ennemis tirerent plusieurs coups de canon sur ce corps, mais sans nul effet, la proximité de ce détachement les a jettés dans une si grande allarme qu'ils ont mis toute leur armée en bataille, ils ont garni le Parapets de Gramont ; & travaillé à de nouvelles batteries dans cette Place. Quelques Soldats de Grassins se sont avancés si près

de ce travail qu'ils y ont tué plusieurs travailleurs.

L'armée se mit en marche à 6 heures sur 3 colonnes, les bagages marchant à la queue de la troisième & soutenus par un détachement considérable ; la marche a été fort pénible, s'étant faite dans un Pays entièrement coupé & à la vue de l'ennemi, ce qui a exigé de grandes précautions.

Les ennemis après avoir resté en bataille hier depuis la pointe du jour jusqu'à 6 heures du soir, ont repris leur même Camp sur les hauteurs de Gramont où il est encore actuellement, ils ont seulement changé un Camp d'Artillerie qu'on ne découvre plus.

L'armée séjourne aujourd'hui pour lui donner le tems de se reposer de ses fatigues & de recevoir le pain dont le convoi vient d'arriver de Tournay par Rebay.

La droite de l'armée est au devant d'Everbeek ; la gauche au devant de la Chartreuse près Gramont, laissant un intervalle occupé par les troupes destinées à couvrir le quartier du Roi établi à cette Chartreuse.

Les équipages de S. M. n'ayant pu arriver que ce matin, parce qu'elle a voulu qu'ils ne marchassent qu'après l'artillerie, S. M. a passé la nuit sur de la paille,

Tout est ici en abondance le Pays étant tout neuf & plein de toutes sortes de subsistances.

Il y a encore eu ce matin quelques escarmouches entre les Grassins & des détachemens des troupes qui sont dans Gramont. Il y a eu 15 ou 16 hommes tués ou blessés de la part des ennemis, & deux Grassins de blessés.

●●● MERCURE DE FRANCE

Au Camp de Bost le 8.

On a battu ce matin à 3 heures la générale qui a servi de signal pour le départ des Campemens & de tous les équipages de l'armée pour se rendre au Camp de Bost. L'armée débarrassée de ses bagages s'est mise en marche à midi sur 3 colonnes & est arrivée à son nouveau Camp de fort bonne heure ; sa droite est derrière Roosbeek & sa gauche sur la petite rivière Schwaline qui tombe dans l'Escaut à une lieue & demie d'Oudenarde.

Le Roi a établi son quartier entre la première ligne de son armée & la Schwaline.

Par cette position l'armée couvre Oudenarde du côté de la rive droite de l'Escaut & le centre de l'armée n'est qu'à trois lieues du bas Escaut sur lequel on fait marcher cette nuit un détachement aux ordres de M. du Chayla Lieutenant General, composé de deux brigades d'Infanterie & 3 de Cavalerie pour aller jeter un Pont dans l'anse que forme l'Escaut entre Gand & Dendermonde.

Les ennemis ont fait hier matin un détachement de leur armée qui est descendu à Alost.

Du 9.

Il n'y a rien aujourd'hui de nouveau.

On vient d'apprendre dans le moment que M. de Grassin s'étant porté à Wettren près de l'Escaut entre Gand & Dendermonde y a rencontré un cinquantaine de Hussards des ennemis qu'il a fait charger par un détachement de son Regiment qui en a tué plusieurs & en a fait 7 prisonniers qui ont été amenés au quartier du Roi avec trois

JUILLET 1745. 161

Officiers Autrichiens qu'il a arrêtés sur le chemin de Gand à Bruxelles.

Il y a eu du côté des Grassins un Officier & 4 Cavaliers de blessés.

Au Camp de Bost le 10.

On a vû par le bulletin du 8 qu'on avoit détaché le matin M. du Chayla avec deux brigades d'Infanterie faisant 8 Bataillons & 3 de Cavalerie faisant 14 Escadrons, & le Regiment de Grassin ; l'on a vû aussi que l'avant-garde de Grassin ayant rencontré vers la Chaussée d'Alost à Gand 40 à 50 Hussards les avoit culbutés & fait plusieurs prisonniers. Ces Hussards ennemis étoient une avant-garde d'un détachement de l'armée des Alliés composé d'environ 6000 hommes qui étoient partis de Ninove le 8 & qui vouloient se porter à Gand. Cette avant-garde ayant été repoussée par les Grassins, vraisemblablement a rapporté au détachement des Alliés qu'elle n'avoit rencontré que ce corps de troupes legeres, ce qui n'a pas empêché l'ennemi de continuer sa marche sur Gand ; & comme M. Grassin qui croyoit pareillement n'avoir devant lui que cette petite troupe de Hussards que son avant-garde avoit culbutée continuoît sa marche vers Alost pour couvrir celle de M. du Chayla, il a été rencontré sur les 5 heures du soir par le gros du détachement des ennemis & n'a eu que le tems de se jeter dans la Cense de Masseme entre Alost & Gand ou il a été investi par les ennemis qui ayant trouvé une bonne & forte resistance & étant pressés par l'heure pour arriver à Gand, l'ont quitté lorsqu'il s'y attendoit le moins. M. Grassin étant libre est sorti de la Cense & les a harcelés à leur arriere.

garde. Les ennemis continuant leur marche se sont trouvés sur le Corps de M. du Chayla vers les 7 heures à portée de l'Abbaye de Meile dans le moment qu'il établissoit son Camp ; cette espece de surprise n'a pas empêché que MM. de Graville & de Souvré ne se soient portés assés diligemment vers les brigades de Crillon & de Normandie pour qu'elles fussent en état de recevoir l'ennemi ; celle de Crillon a soutenu le premier choc avec beaucoup de valeur & celle de Normandie est arrivée à portée de la secourir dans le tems que l'ennemi se trouvoit en état de l'attaquer par le flanc. Il fut poursuivi par ces deux brigades la bayonette au bout du fusil en pliant de tous côtés. On ne sçait pas encore quel a été le nombre des morts & des blessés , il est considerable suivant toute apparence de la part des ennemis , mais il est sûr qu'il est très médiocre de la nôtre.

Les troupes commandées par M. du Chayla ont fait 800 prisonniers au nombre desquels sont un Milord & un Lieutenant Colonel. Les Grassins en ont fait 600 & pendant tout le tems que le combat a duré , les 3 brigades de Cavalerie , sçavoir du Roi , Royal étranger & Berry à la tête desquelles M. du Chayla s'étoit mis ont fait tous les mouvemens nécessaires pour contenir la colonne des ennemis , soutenir notre Infanterie en cas qu'elle fut repoussée & empêcher celle des ennemis de prendre aucun avantage sur la nôtre.

On ne peut assés louer la valeur avec laquelle les troupes du détachement se sont comportées.

M. de Graville Marechal de Camp a été blessé legerement ; nous n'avons eu aucun autre Officier General ni Colonels de blessés.

JUILLET 1745. 165

A Tournay le 11 au soir.

On a reçu ce matin le détail ci-dessus, & on vient d'apprendre ce soir que l'entreprise formée par M. de Lovvendale pour surprendre Gand cette nuit avoit réussi.

L'Artillerie & le Genie ont reçu ordre de partir demain de grand matin pour se rendre au Camp devant Oudenarde; les gros équipages qui sont ici commenceront demain à en partir pour aller rejoindre l'armée.

Au Camp de Bost le 11.

On n'a fait aucune mention dans les précédens bulletins d'un détachement qui a été fait pour porter un Corps de troupes sur la gauche de l'Escaut pendant que l'armée du Roi marchoit entre cette riviere & la Dender. Il étoit composé des Régimens de Dragons, Mestre de Camp General, Royal, Affeld & Egmont & de 4 Regimens des Grenadiers Royaux le tout commandé par M. de Lovvendale Lieutenant General ayant à ses ordres Messieurs de Chevreuse & d'Herouville Marchaux de Camp.

L'objet de ce détachement étoit de surprendre Gand, en conciliant ses mouvemens avec ceux que le Roi se proposoit de faire faire au Corps commandé par M. du Chayla dont on a ci-devant parlé; l'entreprise a eu tout le succès qu'on pouvoit désirer.

Le Corps de troupes aux ordres de M. de Lovvendale après avoir reçu au Pont d'Espieres, les derniers ordres du Roi, est arrivé à portée de

154 MERCURE DE FRANCE.

Gand hier au soir, & le matin vers la pointe du jour M. de Lowendal a fait insulter le front entre la porte saint Pierre & l'Escaut dont les ouvrages ne sont point revêtus; quoiqu'il y ait un fossé plein d'eau large & profond, les soldats commandés de chacune des troupes du détachement s'y sont jettés avec toute la vivacité possible & se sont rendus maîtres de la Place sans autre perte que celle d'un Lieutenant tué d'un coup de fusil & de 2 Dragons qui se sont noyés.

Le feu qui s'est fait de ce côté-là a servi de signal à M. du Chayla, ainsi que l'on en étoit convenu, pour faire tirer quelques coups de canon du côté de la porte impériale & pour qu'il s'approchât de la Ville dont la porte lui a été ouverte par un détachement du Corps de M. de Lowendal. La garnison qui est de 1000 hommes s'est retirée dans le Château & les soins des Officiers ont préservé l'intérieur de la Ville du pillage.

On apprend que l'armée des Alliés est dans les plus grandes allarmes, qu'elle est à présent entre Ninove & Alost faisant conduire ses gros équipages à Bruxelles avec beaucoup de précipitation.

Cette après-midi, l'Evêque de Gand, accompagné d'une partie de son Clergé, le Magistrat de la ville & le Conseil Supérieur de Flandres sont venus rendre leurs hommages à Sa Majesté, qui a monté ensuite à cheval pour aller faire la visite du camp.

An Camp de Bost le 12.

La Garnison de la Ville de Gand qui s'est retirée dans le Château fait tirer quelques coups de canon par intervalle sur les troupes qu'elle aperçoit.

On a découvert jusqu'à présent dans la Ville environ 100 milliers de poudres, & il y a une quantité très-considérable de fourage; ce qui a été déposé dans cette Ville par les Anglois en toutes espèces de provisions n'est point encore exactement connu.

M. L'Evêque de Gand à prêté ce matin serment de fidélité au Roi.

La Brigade de Monnin composée de 6 bataillons a été détachée pour marcher sur la rive gauche de l'Escaut où elle doit occuper les avenues d'Oudenarde.

On vient d'apprendre qu'il y a eu de prisonniers faits dans Gand 60 Officiers & 600 Soldats Anglois & Hanoweriens.

Au Camp de Bost le 13.

Des Detachemens du Régiment des Hurlandes de M. le Maréchal de Saxe se sont portés jusques dans les fauxbourgs de Bruxelles & ont enlevé plusieurs Baillifs. Les Etats de Brabant ont aussi-tôt demandé la permission d'envoyer à S. M. une députation pour faire cesser les contributions.

On continue de faire la recherche de tous les effets & munitions que les Anglois avoient dans Gand.

On a trouvé dans des balandres sur le canal plusieurs pièces de canon toutes neuves & quantité de munitions d'artillerie.

Le corps de M. du Chayla qui étoit à Mêle s'est rapproché de Gand.

L'armée ennemie est à Affleghefm, & les nouvelles de ce soir sont quelle commence à défilér vers Bruxelles.

Le Roi a tenu hier & aujourd'hui Conseil d'Etat.

Au Camp de Bost le 14.

Les ennemis sont actuellement sous Bruxelles ayant abandonné les bords de la Dender.

Les députés de la Châtellenie d'Alost & de Gramont sont venus implorer la clémence de S. M. & se mettre sous son obéissance.

Il s'est trouvé dans l'arsenal de Gand un armement considérable en fusils, épées & sabres. Les ennemis avoient aussi en magasin l'habillement neuf de plusieurs Régimens, & des équipements à proportion, 4 à 500 mille rations de fourrage, plus de 14000 sacs d'avoine, & une quantité très-grande de grains & de farine.

Il est parti ce matin du Camp trois brigades d'Infanterie, sçavoir celle de Picardie, celle de Bousols & celle de Bettens avec la brigade de Monnin qui avoit déjà passé l'Escaut il y a 2 jours, pour former l'investiture d'Oudenarde.

Le détachement de M. du Chayla a passé ce matin sur les Ponts du bas Escaut pour aller masquer de l'autre côté de la campagne le Château de Gand où la garnison de la Ville est toujours renfermée. L'Artillerie destinée à l'attaque arrivera ce soir.

Au Camp de Bost le 15.

L'armée des ennemis qui s'est retirée sous Bruxelles est campée en partie à Zellicq à cheval sur la chaussée qui conduit de Bruxelles à Gand ayant devant elle à Asche sur la même chaussée un dé-

achement de Huffards , une autre partie dans les prairies de la Ken & le reste près d'Anderlecht. Ils ont fait un détachement assez considérable à Malines & le Duc de Cumberland est à Bruxelles.

On se prépare à l'ouverture de la tranchée devant Oudenarde , & il a été ordonné à toute l'Infanterie de faire des fascines , des clayes & des gabions.

L'artillerie qui faisoit partie du détachement commandé par M. de Lovvendaal est arrivée à Gand , elle a été mise en batterie aujourd'hui , & le commandant du château a déjà fait faire des propositions à M. de Lovvendaal.

Le Roi a donné à M. le Comte de Graville l'Inspection de Cavalerie vacante par la mort de M. d'Epinay.

Au Camp de Bost le 16.

L'établissement ayant été fait d'une batterie de 6 pièces de canon & de 4 mortiers pour battre en brèche le Château de Gand , le Baron de Kischhen qui y commandoit a fait arborer le drapeau blanc hier sur les 5 heures après midi ; la capitulation porte que la garnison consistant en 700 hommes, dont 40 Autrichiens, sera prisonnière de guerre , qu'ils mettront bas les armes sur l'esplanade & seront conduits dans telle place qu'il plaira à S. M. que leurs femmes , enfans & domestiques se retireront où bon leur semblera sur les passeports qui leur seront délivrés , & qu'il sera permis aux bourgeois & habitans d'y rentrer s'ils le jugent à propos. Après la signature de la capitulation les troupes du Roi ont pris possession de la porte du Château.

S. M. a donné à M. le Vicomte du Chayla le commandement de la Ville & du Château , & le

268 MERGURE DE FRANCE.

Corps qu'il commandoit avec les 4 Régimens de dragons qui étoient aux ordres de M. de Lowendal à passé sous les ordres de M. le Prince de Pons , à l'exception de la brigade de Crillon qui fait partie de la garnison de Gand.

Cinq cent Anglois de ceux qui étoient à l'affaire de Mêle s'étant d'abord sauvés à Bruges se sont retirés depuis à Ostende ; l'alarme est extrême dans cette dernière Ville , de même qu'à Nieuport où les paysans des environs commencent à refugier leurs effets.

Les Deputés des Etats de Brabant , des Pays d'Alost , de Lessines & autres lieux circonvoisins se sont rendus hier au quartier général pour traiter des contributions.

Les troupes destinées à faire le siège d'Oudenarde sous les ordres de M. de Lowendal sont Picardie , Bouzols , Biron , Monnin , Riesback , les 2 premiers bataillons de chacun des Régimens de Bettens , Vitner & Lowendal ; celui de Richécourt Artillerie & le Régiment de Cavalerie de Fitzjames.

Le Roi à tenu ce soir Conseil d'Etat.

Au Camp de Bost le 17.

Les ennemis sont actuellement campés entre Malines & Anvers , à la réserve d'un Corps de 6000 Hollandois qui étoit resté entre Anderlecht & Bruxelles & qui est en marche pour se rendre à Willevorden. Ils ont fait passer aussi un Corps de troupes du côté de Louvain où ils ont envoyé beaucoup d'équipages.

Le Commandant à l'Ecluse pour la République de Hollande ayant envoyé un détachement de Grenadiers Irlandois avec un ingénieur pour faire couper

couper les digues qui préservent de l'inondation une partie des terres que la conquête de Gand a mises sous la domination de S. M. les Paysans effrayés du malheur dont cette entreprise les menaçoit se sont attroupés, & après avoir tué l'ingénieur sur lequel on a trouvé l'ordre du commandant Hollandois ont arrêté l'Officier qui commandoit le détachement & 25 des grenadiers qu'ils ont conduits à M. du Chayla qui a fait marcher 100 dragons & un pareil nombre de Grassins pour faire veiller à la conservation de ces digues.

On doit ouvrir demain la tranchée devant Oudenarde.

Au Camp de Bost le 18.

Les derniers avis de l'armée des ennemis portent qu'ils sont campés entre Wilvoorden & Dighem ayant devant eux la rivière de Senne & le canal de Bruxelles.

Le camp des Anglois est à Stacnokelsie qui est environ à une Lieue de Wilvoorden.

La garnison du Château de Gand en est sortie ce matin pour être conduite à Lille.

On ouvre ce soir la tranchée devant Oudenarde, c'est M. de Zurlauben Maréchal de camp qui la monte ayant sous lui M. de Bouzols Brigadier, 2 bataillons du Régiment de Picardie & 2 compagnies auxiliaires avec 3200 travailleurs.

Au Camp de Bost le 19.

M. le Prince de Poëns ayant détaché dans la nuit du 17 au 18 du camp d'Estelberg qu'occupent les troupes qu'il commande, 4 compagnies de

H

170. MERCURE DE FRANCE.

grenadiers, 4 piquets, 400 Dragons & 150 hommes du Régiment de Grassin sous les ordres de M. de Souvré Maréchal de camp pour marcher sur Bruges, les Magistrats à l'approche de ce détachement sont venus lui demander la protection du Roi, & ont offert d'ouvrir leurs portes. M. de Souvré après avoir pris toutes les mesures nécessaires pour empêcher le désordre est entré dans la Ville avec ses troupes.

On a ouvert la nuit dernière la tranchée devant Oudenarde; les ennemis s'étant apperçus que le travail se faisoit très-près des ouvrages ont fait un fort-grand feu, ce qui n'a pas empêché de remplir l'objet qu'on s'étoit proposé qui étoit de former une parallèle depuis l'inondation près de la porte de Tournay jusques vers l'inondation près la lunette sur la capitale du bastion de Sion. Vers les 2 heures du matin on avoit fait plus de 1500 toises d'ouvrage & toutes les communications étoient achevées à 3 heures après midi.

14 Pièces de notre canon ont commencé à tirer à la pointe du jour, & on a démonté à la première décharge deux de celles des ennemis.

Nous avons ce soir 39 Pièces de canon & 8 mortiers en état de tirer.

Quoique le feu des ennemis ait été des plus vifs & des plus suivi pendant tout le tems de l'ouvrage, qui a été considérable, le nombre des blessés n'est cependant que de 74 hommes dont la plus grande partie le sont sort légèrement. Il y a 5 hommes de tués.



Au Camp de Bost le 20,

On a perfectionné dans la nuit dernière les ouvrages qui avoient été entrepris dans la nuit précédente devant Oudenarde & l'on a commencé à se porter en avant de la parallèle par 2 sapes, l'une sur la capitale du bastion de Bruxelles l'autre sur celle de la lunette revêue dans le milieu de la courtine entre le bastion de Bruxelles & celui de Sion. Ces 2 sapes ont été portées sur les saillans des chemins couverts & seront également communiquées dans la journée.

Nous avons 7 batteries de 36 pièces de canon, & de 8 mortiers qui tirent depuis hier au soir.

La Garnison n'a encore fait aucun feu de dessus les remparts, mais seulement de quelques lunettes avancées.

Il y a eu pendant la nuit 24 hommes de blessés, M. de Carinois commissaire d'artillerie a été tué d'un coup de canon; c'étoit un Officier d'un grand mérite qui est fort regretté.

M. de Marignon Maréchal de camp a relevé aujourd'hui la tranchée ayant sous ses ordres M. de la Motte d'Hugues Brigadier, 2 bataillons du Régiment de Bouzols & 2 compagnies de grenadiers du Régiment de Picardie.

Les ennemis sont toujours dans leur même position, ils ont fait renforcer la garnison d'Anvers & de Louvain par différens détachemens de leur armée, & détachent journellement 2400 hommes pour faire monter la garde dans Bruxelles; il n'y a point actuellement de troupes réglées en garnison, ils font aussi ouvrir des chemins sur Wilvoorden & Louvain; tous leurs bagages restent chargés & les officiers généraux même n'ont dans leur camp que ce qui leur est nécessaire.

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

M. l'Evêque & son Clergé, & les députés du Magistrat de Bruges sont venus se remettre sous l'obéissance de S. M. & la supplier de vouloir bien leur accorder la continuation de leurs privilèges.

M. de Contade s'est rendu aujourd'hui dans Bruges pour y commander ; il a sous ses ordres la brigade de Crillon & le Régiment de Septimanie dragons.

Au Camp de Bost le 21.

Dans la nuit dernière les 2 sapes qui avoient été dirigées sur les capitales du bastion de Bruxelles & de la lunette sur la courtine, entre ce bastion & celui de Sion, ont été entièrement communiquées, & mises dans leur perfection, Sur le retour du haut de la sape qui chemine dans la capitale du bastion de Bruxelles on a ouvert un débouché par lequel après avoir formé un crochet pour tenir lieu de traversée, on s'est porté en sape pleine sur le bord de l'avant-fossé où on a commencé à 3 heures du matin à jeter des fascines pour le combler & y faire un pont.

L'artillerie a augmenté de 4 mortiers les 8 qu'elle avoit en batterie.

On a commandé ce matin 50 maîtres par escadron de toute la Cavalerie de l'armée pour aller porter des fascines au dépôt de la tranchée.

Le feu des ennemis a été beaucoup moins vif que les nuits précédentes, celui de notre tranchée les ayant beaucoup inquiétés.

Il n'y a eu pendant toute la journée d'hier & dans la nuit que 6 hommes de blessés & un de tué.

C'est M. de Jumillac Maréchal de camp qui a relevé aujourd'hui la tranchée ayant sous ses ordres

H ij

JUILLET. 1745. 173

M. de Chambon Brigadier, un bataillon de Bouzols & un de Dierback, & 2 compagnies de grenadiers auxiliaires du Régiment de Picardie.

Ce matin M. l'Evêque de Bruges a prêté serment de fidélité au Roi.

Il est arrivé des députés du Comté de Namur pour traiter des contributions.

Les Grassins se sont emparés dans Alost de 15000 rations de biscuit appartenans aux ennemis.

Au Camp de Bost le 22.

Le Roi qui a été un peu dégouté depuis 2 ou 3 jours a eu cette nuit une indigestion par dévoiement. Il a beaucoup évacué, il ne prend aujourd'hui que de l'eau & du bouillon; il a fort bon visage & n'a point de fièvre.

Le commandant d'Oudenarde a fait arborer le drapeau blanc hier au soir sur les 6 heures. La garnison s'est rendue prisonniere de guerre & sortira dimanche matin avec armes & bagages jusqu'à la barriere, où elle mettra bas les armes pour être conduite ensuite dans telle place qu'il plaira à S. M. Tous les magasins, arsenaux & ce qui se trouvera appartenant aux alliés seront remis aux commissaires du Roi qui a bien voulu accorder sa protection tant aux habitans de la Ville que de la Chatellenie. La porte dite de Tournay a été livrée aujourd'hui aux troupes de S. M. sur les 11 heures du matin.

M. de Vernassal brigadier des armées du Roi & enseigne des Gardes du Corps de S. M. Compagnie de Gharost a été tué hier dans la tranchée.

Le Gouverneur de Damme Officier general au service de la Reine de Hongrie s'étant trouvé dans Bruges y a été fait prisonnier.

H iij

L'Evêque de Tournay n'y étant arrivé que le 23 du mois dernier, il alla le même jour rendre ses respects au Roi, & le lendemain pendant la Messe il prêta serment de fidélité entre les mains de Sa Majesté.

Le 25 au matin le Clergé & les Etats du Tournais allèrent au Quartier du Roi rendre leurs hommages à Sa Majesté, l'Evêque de Tournay étant à leur tête. Les Officiers du Baillage eurent ensuite le même honneur. Ils furent tous présentés au Roi qui les reçut dans sa tente, par le Prince de Tingry & par le Comte d'Argenson Ministre & Secrétaire d'Etat, & ils furent conduits en la manière accoutumée par le Marquis de Brezé Grand - Maître des Ceremonies.

Le 13, la Reine accompagnée de Madame la Dauphine & de Mesdames de France entendit dans la Chapelle du Château de Versailles le *Te Deum* qui fut chanté par la Musique du Roi, en action de grâces de la prise de la Ville de Gand.

La Duchesse de Chartres est accouchée le même jour d'une Princesse au Château de saint Cloud.



BENEFICES DONNES.

LE Roi a accordé l'Abbaye de saint Eusebe, l'Ordre de saint Benoît, Diocèse d'Apt, à l'Evêque d'Apt ; celle de Montebourg, même Ordre, Diocèse de Coutances, à l'Evêque de Troyes ; celle de Ham, Ordre de saint Augustin, Diocèse de Noyon, à l'Evêque de Boulogne ; celle de Montbenoit, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Besançon, à l'Abbé de Saint Hermine ; celle de saint Ferme, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Bazas, à l'Abbé Desbâts de la Peyre ; celle de Notre-Dame d'Eu, Ordre de saint Augustin, Diocèse de Rouen, à l'Abbé Macé, Conseiller Clerc au Parlement de Paris ; celle de la Grenetiere, Ordre de saint Benoît, Diocèse de Luçon, à l'Abbé de Grille d'Estoublon, Vicaire Général de l'Archevêché d'Arles ; celle de Masgarnier, même Ordre, Diocèse de Toulouse, à l'Abbé de Belfunce, Vicaire Général de l'Evêché de Marseille ; celle d'Aurillac, même Ordre, Diocèse de saint Flour, à l'Abbé de Baral, Vicaire Général de l'Archevêché de Vienne ; celle de Nantz, même Ordre, Diocèse de Vabres, à l'Abbé de Buffy, Vicaire Général de l'Evêché de Macon ; celle de Livry, Ordre de saint Augustin, Diocèse de Paris, à l'Abbé de Perigny, Chanoine Honoraire de l'Eglise Métropolitaine de cette Ville ; celle de Clairfaix, même Ordre, Diocèse d'Amiens, à l'Abbé d'Hesselin, Vicaire Général de l'Archevêché de Sens, & celle des Alleuds, Ordre de saint Benoît, Diocèse de Poitiers, à l'Abbé de Chateaufneuf, Vicaire Général de l'Evêché de Sisteron.

PROMOTIONS.

SA Majesté a donné l'agrément du Régiment d'Auvergne au Comte de Chatelux, Colonel du Régiment d'Aunis, & celui de ce dernier Régiment au Marquis de Sivrac.

M. Colbert Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Cheval-Legers de Bretagne, a été nommé Capitaine Lieutenant de celle des Gardes Anglois, & M. de Lesperoux, Sous-Lieutenant de la première de ces deux Compagnies, en a été fait Capitaine Lieutenant.

Le Roi ayant écrit à l'Archevêque de Paris, pour faire rendre à Dieu de solennelles actions de grâces, à l'occasion de la prise de la Ville & de la Citadelle de Tournay, on chanta le 28 du mois dernier dans l'Eglise Métropolitaine de cette Ville le *Te Deum*, auquel l'Archevêque de Paris officia. Le Chancelier accompagné de plusieurs Conseillers d'Etat & Maîtres des Requêtes y assista, ainsi que le Clergé, le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides & le Corps de Ville, qui y avoient été invités de la part de Sa Majesté par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Cérémonies.

Le même jour, l'Hôtel de Ville fut illuminé dans toute sa façade, & le lendemain on tira un feu d'artifice dans la Place vis-à-vis de cet Hôtel.

Les RR. Peres Benedictins de la Congrégation de S. Maur ont tenu au mois de Juin dernier leur Chapitre Général dans l'Abbaye de Marmoutier lez Tours, suivant la coutûme. Le R. Pere Dom René Laneau a été unanimement

élu de nouveau Supérieur Général , & c'est pour la quatrième fois que cette Dignité lui est décernée, ce qui prouve la sagesse & la douceur de son Gouvernement.

Dom Jacques Nicolas Maumoufféau ci-devant second Assistant du R. P. Général est devenu premier Assistant , & Dom Joseph Avril , ci-devant Prieur de saint Denis , second Assistant. Dom Jean Dourdet Grand Prieur de saint Germain des Prés a été continué , Dom Pierre du Biez , ci-devant premier Assistant du R. P. Général , a été élu Prieur de l'Abbaye de saint Denis , & Dom Jean-Baptiste Robart continué Prieur du Monastere des Blancs Manteaux à Paris.



PRISES DE VAISSEAUX.

LE 20 Juin M. Louvel Capitaine de la *Galatée* , de 24 canons , a amené à Brest l'équipage d'un Corsaire de Gernesey qu'il avoit coulé le 14 , le 16 il avoit été attaqué par la grande *Bretagne* de 44 canons & 30 pierriers. La vivacité de sa mousqueterie obligea l'Anglois de fermer ses sabords , M. Louvel voyant la consternation de l'ennemi fit aborder ; mais une balle qu'il recût à la tête lui ôta la parole , ce qui mit son équipage en désordre dont l'Anglois profita pour s'échaper.

On mande de Brest que les Capitaines Rouiller & Thiercelin , commandans les Corsaires *le Mars* & *la Bonne* , de Nantes , ont conduit dans le premier de ces deux Ports les Navires Anglois *le Willes* , de quatre cent tonneaux & de vingt canons , & *le embrock* , de deux cens tonneaux & de seize canons , qui venoient de Saint Christo-

278 MERCURE DE FRANCE.

phe, chargés de sucre, & le *Fanny*, sur lequel il y avoit du bled & de la farine. Les même Capitaines se sont emparés du Brigantin le *Triton*, de cent tonneaux, dont la cargaison consistoit en sucre, & qui est arrivé à Nantes.

Le Corsaire le *Cerf*, de saint Malo, monté par le Capitaine Fouquet, y est rentré avec les six Vaisseaux ennemis l'*Elizabeth*, la *Bonne Prise*, l'*Helene*, le *Petit Joseph*, le *Neighbourhood* & la *Gertrude*, & il a rançonné pour cent cinquante livres sterling le Navire le *Benjamin*.

Les Vaisseaux la *Panthere* & le *Daniel*, à bords desquels on a trouvé de l'huile, des fruits & d'autres marchandises, ont été pris par les Corsaires *Astrape si tu peux* & le *Furet*, de Boulogne. Un autre Corsaire du même Port, nommé le *Bacquencourt*, & commandé par le Capitaine Colliot, a rançonné deux Bâtimens ennemis pour cent trente guinées.

Monsieur Hocquart, commandant le Vaisseau du Roi le *Mercury*, armé en course, à pris le Navire Anglois le *Winbeaven Galley*, qui venoit de la Virginie avec une cargaison d'environ cent boucaux de tabac.

On mande de saint Malo que la Fregate du Roi la *Palme*, montée par M. de la Duz de Vieuxchant, y a conduit quatre Bateaux de Jersey.

Le Corsaire la *Reynache*, de saint Brieux, & que commande le Capitaine Jean Fleury, s'est rendu maître de deux Armateurs de cette même Isle.

Selon les lettres de Cherbourg, le Corsaire Anglois le *Levrier*, de quatre canons, de dix pierriers & de cinquante-six hommes d'équipage, y a été mené par le Capitaine Colliot qui monte le Vaisseau le *Bacquencourt*, de Boulogne.

Celles de Calais marquent que le Vaisseau la

Petite Fortune s'est emparé d'un Bâtiment chargé de thé & d'eau de vie. Elles ajoûtent que le Corsaire *la Duchesse de Penthièvre*, commandé par le Capitaine Gabriel Audibert est arrivé à Calais avec quatre mille cinq cent livres sterlings de rançons.

Le Capitaine la Ruë qui commande le Corsaire *la Dauphine*, de Bayonne, à relâché au Port Louis avec le Navire *la Diligence*, de Londres, qui rapportoit de la Caroline du cacao, du sucre, du riz, du bois des Isles, & des pelleteries.



NOUVELLES ETRANGERES.

P R U S S E.

ON a appris de l'armée que les troupes combinées de la Reine de Hongrie & du Roi de Pologne Electeur de Saxe ayant repassé les Gorges de Landshout, le Lieutenant Général du Moulin que le Roi a envoyé à leur poursuite, a atteint le 6 du mois dernier leur arriere-garde, dont trois ou quatre cent hommes ont été tués, & qu'il a enlevé aux ennemis quelques pieces de campagne. Ces avis ajoûtent que le 7 le Roi s'avança à Grusau, d'où sa Majesté fit deux detachemens qui marcherent l'un à Hirschberg & l'autre à Schimiedberg, pour y occuper les defilés des montagnes; que l'armée ayant débouché le 9 par Friedland & par Braunau, entra le même jour dans le Cercle de Königsgratz en Bohême; & que le lendemain sa Majesté arriva à Braunau, où elle établit son quartier général. Dans le tems du depart du cou-

Hvj

rier par lequel on a été informé de ces nouvelles, l'avant-garde des troupes Prussiennes étoit à Coselitz , & le Roi se disposoit à s'approcher encore plus de l'ennemi. Un détachement d'Infanterie & de Cavalerie de l'armée du Roi est allé vers la Neiff , pour obliger les Insurgens de Hongrie de se retirer d'Oppelen & de quelques autres postes. Sa Majesté a nommé le Lieutenant Général du Moulin Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Noir. Le Maréchal de Schmettau arriva à Berlin le 13 , & le bruit court qu'il aura le commandement de l'armée qui s'assemble près de Magdebourg.

Les troupes du Roi , qui ont eu en passant les défilés des montagnes de fréquentes escarmouches avec les Pandoures & les Varadins qu'elles ont toujours repoussés , & auxquels elles ont fait un grand nombre de prisonniers , camperent le 17 à Domko , & le lendemain entre Scalitz & Neustadt. Le 18 un Corps de six mille hommes de ces troupes ayant passé la Metau , le Prince Charles de Lorraine qui craignoit que le dessein de sa Majesté ne fût de lui couper la communication avec l'Elbe , abandonna le camp de Semonitz pour se rapprocher de cette rivière. Le Roi alla le 20 reconnoître la nouvelle position des ennemis , & ayant vu qu'ils se mettoient en bataille , il fit toutes les dispositions nécessaires pour les attaquer , mais dans le tems qu'on se préparoit à une action , on apprit qu'ils avoient repassé l'Elbe , & qu'ils n'avoient laissé qu'un Corps de troupes de ce côté-ci de la rivière pour la défense de Königgratz. Le même jour le Lieutenant Général du Moulin s'avança avec l'avant-garde de l'armée de sa Majesté jusqu'à Divetz , d'où il a envoyé des détachemens à Bukovina & à Salatina. Toute l'armée a suivi le lendemain le Lieutenant Général , & au départ du cou-

rier, qui a apporté ces nouvelles, elle marchoit vers Konigsgratz dont l'on ne doute point que le Roi ne se soit rendu maître, cette Ville n'étant défendue que par une simple enceinte de murailles. Le Roi exige de fortes contributions du Royaume de Bohême, en représailles de celles que les troupes de la Reine de Hongrie ont exigées dans la Silésie, particulièrement à Schmiedberg & à Hirschberge dont les habitans ont été obligés de se racheter du feu & du pillage par des sommes très considérables. Sa Majesté a nommé le Comte PosadovsKy Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Noir. Le Comte François de Saint Ignon, Lieutenant Feldt Maréchal dans les troupes de sa Majesté Hongroise, mourut à Striegau le 19 des blessures qu'il a reçues à la bataille de Friedberg.

A L L E M A N G E.

ON mande de Vienne du 13 du mois dernier que la tristesse causée par la victoire du Roi de Prusse a été une peu adoucie, par les nouvelles qu'on a reçues de la Haute-Silésie, d'où l'on a appris que les Insurgens de Hongrie s'étoient avancés jusqu'aux fauxbourgs de Neiss, & qu'ils avoient mis le feu à quelques magasins de bois que les Prussiens y avoient établis; qu'un détachement de troupes Hongroises s'étoit emparé de la Ville d'Oppelen, qu'il en avoit fait la garnison prisonnière de guerre, & qu'il avoit trouvé dans ce poste 14 pieces de canon.

Le 28 le Grand Duc de Toscane prit la route de l'armée commandée par le Feldt - Maréchal Comte de Traun.

Le 7 le Comte de Sintzheim Envoyé Extraordinaire de l'Electeur de Baviere eut une audience particuliere de la Reine.

182 MERCURE DE FRANCE.

M Robinson qui réside à Vienne en la même qualité de la part du Roi de la Grande-Bretagne & qui devoit aller à Munich afin de régler avec les Ministres de l'Electeur de Baviere les Subsidés que la Reine s'est engagée de procurer à ce Prince , a reçu de pleins pouvoirs de S. M. Brit. pour terminer cette affaire avec le Comte de Sintzheim.

Le reste des équipages du Grand Duc de Toscane partit le 10.

Suivant les nouvelles d'Ingolstadt , la Reine de Hongrie ayant enfin consenti que les troupes Hessoises , qui étoient retenues en Baviere par ses ordres , retournassent dans le Landgraviat de Hesse , on a rendu les armes & les drapeaux à ces troupes , & elles ont dû commencer à se mettre en marche.

On a appris que le 2 le Grand Duc de Toscane étoit arrivé à Wurtzbourg au bruit d'une triple salve de l'artillerie des remparts.

Il paroît à Francfort des copies d'un Mémoire envoyé par le Roi Très-Crézien à ses Ministres dans plusieurs Cours Etrangères , & ce Mémoire porte que les Rois de France étant en possession depuis plusieurs siècles d'avoir la principale part à la conservation du système de l'Union Germanique , les Princes Ligués pour la défense de ce système ont eu recours à Sa Majesté Très-Chrétienne , afin de s'opposer aux efforts que font la Reine de Hongrie & ses Alliés pour renverser les Constitutions de l'Empire ; que les desseins reprochés à cette Princesse sont démontrés par toute sa conduite & par les conditions qu'elle vient d'imposer à l'Electeur de Baviere ; que lorsque l'amour du feu Empereur pour sa Patrie le porta à sacrifier à la Pacification de l'Allemagne ses Droits sur la succession de Charles VI , la Cour de Vienne en rejetant

Les propositions avec hauteur , a fait connoître bien clairement qu'elle étoit animée par un autre objet que celui qu'elle avoit fait servir de prétexte à la guerre ; que ce qui s'est passé à la mort de l'Empereur a achevé de manifester le dessein invariable qu'a la Reine de Hongrie de forcer l'Empire à rendre la Couronne Impériale héréditaire dans la Ligne Feminine de la Maison d'Autriche, & de faire servir, comme ont fait ses Ancêtres, le Corps Germanique d'instrument à son ambition ; que la Cour de Vienne a abusé de la foiblesse de l'âge de l'Electeur de Baviere , pour le faire renoncer à ses Droits & à ceux de sa Maison , & pour lui arracher contre les Constitutions fondamentales de l'Empire son suffrage Electoral en faveur du Grand Duc de Toscane ; qu'elle met actuellement tout en usage pour obliger les Cercles de l'Empire les plus voisins du lieu de la Diette d'Electi-
 on , à une Association , dont le prétexte est d'éloigner les troupes étrangères , & le véritable but , d'écarter tout obstacle au joug sous lequel elle veut réduire l'Allemagne ; que c'est dans la même vûe qu'au mépris des Loix Germaniques & de son dernier Traité avec l'Electeur de Baviere , elle entreprend à main armée de contraindre les troupes Palatines & Hessoises de contribuer à ses projets ; que ce qui est d'une conséquence bien plus dangereuse encore contre la liberté de l'Allemagne, c'est la collusion du Premier Electeur de l'Empire avec la Cour de Vienne sur l'Electi-
 on future d'un Empereur ; que les lettres interceptées du Ministre qui réside à Francfort de la part du Roi de la Grande Bretagne comme Electeur de Hanover, en ont fourni une des preuves les plus authentiques, en découvrant la Convention faite par l'Electeur de Mayence de livrer sa Capitale aux troupes de la Reine de

184 MERCURE DE FRANCE.

Hongrie, de leur procurer le passage du Rhin, & de transférer la Diette d'Election à Erfurt, ou dans quelque autre endroit selon la volonté de cette Princesse ; que comme les violences de la Reine de Hongrie pour procurer au Grand Duc de Toscane les suffrages des Electeurs, ne font que se multiplier à l'approche de la Diette d'Election, le Roi Très-Chrétien est obligé de redoubler ses efforts pour maintenir les Constitutions de l'Empire ; que Sa Majesté renouvelle l'assurance qu'elle a déjà donnée de ne vouloir gêner en rien la liberté de l'Election, mais qu'elle protégera de toutes ses forces les Droits du Corps Germanique, & qu'elle ne négligera rien pour défendre ses Alliés, pour prévenir les malheurs qui peuvent résulter d'une Election forcée, & pour soutenir le Traité de Westphalie, dont l'exécution intéresse à la fois toute l'Allemagne, & la France en qualité de Garante de ce Traité.

L'armée commandée par le Feldt-Maréchal de Traun après avoir passé le Mein à Vvertheim & à Lohr, ayant dirigé sa marche par la droite de la Forêt de Speßart pour se porter sur la Kintz, la premiere colonne arriva le 23 du mois dernier à Orba sous les ordres du Prince de Birkenfeldt. Elle fut suivie le 24 par la seconde colonne, & le 25 par le reste de l'armée. Le Feldt-Maréchal de Bathiany, qui après avoir quitté les bords de la Loine s'étoit avancé à Laubach avec les troupes qu'il commande, a pris la route de Nidda & d'Ortembourg, d'où il a marché à Gelnhausen, afin de s'approcher de la Kintz conformément au projet concerté avec le Feldt-Maréchal de Traun. Tout ce dont ces deux Généraux étoient convenus, a été exécuté de part & d'autre avec tant d'exactitude, que la premiere colonne de chacune de leurs armées s'est

rendue en même tems sur le bord de cette rivière. La jonction de ces deux colonnes s'est faite à Vvesterbach , où le Comte d'Isenbourg fait sa résidence , & le Feldt Maréchal de Traun y a établi son quartier. Les autres troupes dont les deux armées sont composées continuent leur marche pour achever de se réunir, Des détachemens de Hussards & des troupes irrégulieres se sont déjà répandus dans les Villages du Comté du Hanau , qui sont sur la droite du Mein , particulièrement à Anheim , à Kestadt , à Dornichheim & à Hollerborn. Le Prince de Conty a rassemblé à Stenheim la plus grande partie de l'armée Françoisé qu'il commande , & afin d'assûrer la gauche du Mein depuis Hanau jusqu'au Rhin , il a envoyé six mille hommes à Offenbach. Deux Régimens de Cavalerie de la même armée sont allés renforcer le Corps de troupes qui est à Hoechst aux ordres du Marquis de la Farre.

On mande de Hambourg , que dans la conférence que le Lord Hindford Ambassadeur du Roi de la Grande Bretagne , M. de Dieu , Ambassadeur de la République d'Hollande , & M. de Petzold, Ministre Plenipotentiaire du Roi de Pologne Electeur de Saxe , eurent le six avec le Comte de Bestuchef , Chancelier de Russie , & le Comte de Woronzoff , Vice-Chancelier , ces derniers leur déclarerent que l'Impératrice étant dans la résolution de ne point augmenter le nombre de ses engagements , ne pouvoit acceder au Traité conclu par ces Puissances avec la Reine de Hongrie , mais que dans toutes les autres occasions elle ne négligeroit rien pour conserver avec elles une parfaite intelligence. On assure que les articles du Traité d'Alliance proposé a sa Majesté Impériale par le Roi de Suede sont entierement réglés. Le Baron

186 MERCURE DE FRANCE.

Le Cederncreutz , Ambassadeur Extraordinaire de sa Majesté Suedoise , & qui a été chargé de cette négociation , a reçu de magnifiques présens de l'Impératrice, par laquelle il a été invité à ne partir de Peterbourg , pour retourner à Stockolm , qu'après la célébration du mariage du grand Duc de Russie. Après le départ de ce Ministre le Comte de Borck prendra la qualité d'Envoyé du Roi de Suede en cette Cour. On est à présent certain que les troupes, qui ont reçu ordre de se tenir prêtes à marcher, ne sont destinées qu'à former un camp dans les environs de cette Capitale, Sa Majesté Impériale a ordonné de défraier à ses dépens les D. putés envoyés par les Valaques qui se sont établis depuis quelques années en UKRAINE.

Les nouvelles de Stockholm portent que le Marquis de Lanmary a informé le Roi de Suede des ordres donnés aux Armateurs François par Sa Majesté Très-Christienne, de ne point troubler la navigation des Vaisseaux Suedois.

Selon les lettres écrites de Vienne, le Comte de Kevenhuller, nommé premier Ambassadeur de la Reine de Hongrie à la Diette qui doit se tenir pour l'Election d'un Empereur, exécutera plusieurs commissions dans diverses Cours d'Allemagne, avant que de se rendre à Francfort.

N A P L E S.

LE Corps de troupes Napolitaines , qui étoit campé depuis quelque tems dans les environs de Viterbe , ayant été joint par les renforts qu'il attendoit du Royaume de Naples , s'est remis en marche pour se rendre à Orbitello par Montalte & par Monte Fiascone , & il n'a laissé à Viterbe que les malades & huit cens hommes de Cavalerie.

Toute l'artillerie , que le Roi des Deux Siciles envoie à l'armée commandée par le Duc de Modene , est arrivée à Orbitello , d'où elle sera transportée par mer sur les côtes de l'Etat de Genes.

Il arrive tous les jours à Naples des soldats de recrues des diverses Provinces du Royaume , & on les envoie successivement aux Régimens , pour lesquels ils sont destinés. Le Roi des deux Siciles a promis divers avantages , entr'autres l'exemption de plusieurs taxes aux particuliers qui fourniront des Navires pour le transport des munitions que les troupes Espagnoles & Napolitaines tireront de ses Etats.

Le Grand Duc ayant consenti que les troupes combinées d'Espagne & de Naples traversassent la Toscane à condition qu'elles marchassent en quatre divisions ; & qu'elles prissent leur route par Aquapendente & par Castel Fiorentino , pour aller passer la riviere d'Arne à Funécchio , le Conseil de Régence en a fait donner part au Marquis de Silva , Consul d'Espagne , qui a dépêché sur le champ un courier au Duc de Modene pour en informer ce Prince. On a appris que deux mille hommes de troupes Napolitaines , qui avoient escorté l'artillerie que le Roi des deux Siciles envoie à l'armée commandée par le Duc de Modene , s'étoient embarqués à Orbitello sur plusieurs Tartanes , pour aller joindre cette armée dans l'Etat de Genes , mais qu'ils avoient relâché à Piombino , pour éviter la rencontre de quelques Vaisseaux de guerre Anglois , qui croisoient sur la côte. Le Comte de Schulembourg , qui commande à présent l'armée de la Reine de Hongrie , a fait revenir à cette armée les troupes , auxquelles le Prince de LobKovvitz avoit donné ordre de se

188 MERCURE DE FRANCE.

rendre dans le Pavéfan. Suivant les avis reçus de Naples, le Roi des deux Siciles, aussitôt qu'il a été informé de l'éclatante victoire remportée à Fontenoy par le Roi de France, a fait chanter en action de grâces de cette Victoire le *Te Deum* au bruit de plusieurs salves d'artillerie, & ce Prince voulant marquer tout l'intérêt qu'il prend au succès des armes & à la gloire de Sa Majesté Très-Chrétienne, il y a eu pendant trois jours consécutifs non-seulement fête à la Cour, mais encore des illuminations dans toute la Ville, lesquelles ont été accompagnées des plus grandes démonstrations de joye de la part des habitans.

Les lettres de Rome marquent que le Pape y étoit de retour de Castel Gandolfe depuis le 15 du mois dernier; le 17 l'Archevêque de Bourges, Ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne auprès de Sa Sainteté, y étoit arrivé, & que l'Abbé de Canillac avoit donné le 20 la fête magnifique qu'il avoit fait préparer à l'occasion du mariage de Monseigneur le Dauphin, & qui avoit été différée à cause de l'absence du Pape.

HOLLANDE ET PAYS-BAS.

ON a appris de la Haye le 30 du mois dernier que le Baron de Reischach, Envoyé Extraordinaire de la Reine de Hongrie, ayant donné part aux Etats Généraux de la résolution prise par le Grand Duc de Toscane de se mettre à la tête de l'armée que la Reine de Hongrie a du côté du Mein, & que ce Ministre ayant requis les Etats Généraux de donner ordre que les troupes Hollandoises, qui sont dans cette armée obéissent à ce Prince, les Etats Généraux ont répondu qu'ils se conformeroient aux desirs du Grand Duc. Le 29, le Comte de Podewils, Envoyé du Roi de Prusse,

remit à M. d'Utrenhoven, Président de l'Assemblée, un Mémoire par lequel il prend congé des Etats Généraux, & il a dû partir le 30 pour retourner à Berlin. Il est remplacé par M. Ammon qui présentera ses Lettres de créance, mais qui n'aura que la qualité de Résident de Sa Majesté Prussienne. Les Etats Généraux reçurent le 29 un courier, par lequel le Général Smitsaat, commandant les troupes Hollandoises de l'armée qui est sous les ordres du Feldt-Maréchal de Bathiany, leur mande que cette armée a joint à Wechterbach celle que commande le Feldt Maréchal Traun. Le Chevalier Ossorio, Ministre du Roi de Sardaigne auprès de sa Majesté Britannique, a passé par la Haye, en allant à Hanover.

On mande de Bruxelles du 8 de ce mois que sur l'avis de la marche de l'armée Française, le Duc de Cumberland a jugé à propos d'abandonner le camp de Lessines. Pour mettre la rivière de Dendre entre les troupes des Alliés & celle des ennemis, il est allé se poster sous Grammont, d'où il a envoyé à Bruxelles tous les gros équipages de l'armée. Un convoi d'armes & de munitions de guerre est parti d'Ostende pour aller la joindre, sous l'escorte de douze cent hommes commandés par le Major Général Bland.

On écrit de Gand que les ordres des Etats Généraux y sont arrivés pour la répartition des troupes qui ont composé la garnison de Tournay pendant le siege; que les Regimens d'Infanterie de Hirzel, du Terre, de Mackay, de Patot, d'Eck, de Panthaleon & de Villattes iront en Hollande; celui de Brackel dans la Province de Gueldre, celui de Proetorius en Zelande, celui de Holstein Gottorp en Frise, & les trois escadrons du regiment de Schulz Van Hagen à Groningue.

G E N È S.

LEs troupes que commande le Duc de Modène, ne devoient se remettre en marche que le 10 du mois dernier : mais sur l'avis d'un mouvement fait du côté de Tortone par celles de la Reine de Hongrie, ce Prince les fit avancer le 7 dans la vallée de Polsevera, où elles sont campées depuis Bolsaneto jusqu'au pied de la montagne de la Bochetta. Elles ont eu des vivres en abondance par les précautions qu'on avoit prises, & elles observent une très-exacte discipline. Le 12 le Duc de Modène alla faire la revue générale de ces troupes, & il se rendit ensuite avec le Comte de Gages sur la montagne de la Bochetta pour en reconnoître les environs. Les Lettres de Genès du 21 portoient que l'armée du Duc de Modène étoit toujours campée dans la vallée de Polsevera, depuis Bolsaneto jusqu'à Campo-Morone, & qu'il n'avoit fait passer la montagne de la Bochetta qu'à huit cent tant Hussards que Miquelets qui se sont avancés jusqu'à Novi.

L'Infant Don Philippe étant arrivé le 8 du mois dernier à Albenga, le Sénat y a envoyé six Députés pour le complimenter de la part de la République. Le Maréchal de Maillebois est resté à Onelle, & il y est occupé à faire défilér les troupes Françaises, qui à mesure que les troupes Espagnoles, commandées par l'Infant, s'avancent vers ce Pays-ci, les remplacent dans les différens postes. L'Infant étant parti le 23 d'Albenga se rendit le même jour à Final, & de-là à Savonne, où il trouva le Maréchal de Maillebois. Ce Prince a enfin réduit à l'obéissance toute la partie de la vallée d'Onelle, qui jusqu'à présent avoit refusé

de se soumettre , ayant fait marcher un détachement qui s'est emparé des hauteurs , & qui a coupé le chemin au secours que le Roi de Sardaigne envoyoit aux habitans. Cinq mille hommes d'Infanterie de l'armée que commande ce Prince , ont été détachés pour aller renforcer celle qui est sous les ordres du Duc de Modène , de laquelle ils ne sont qu'à une très-petite distance. Le 21 & le 22 il avoit passé vers la tête du pont de Cornigliano deux mille hommes de Cavalerie de cette dernière armée , qui ont été camper entre Bolfaneto & Campo-Morone , à la place des troupes que le Duc de Modène a détachées du côté de la montagne de la Bochet a. Ce Prince a fait avancer un Corps d'Infanterie & de Miquelets à Volage , où les Espagnols conduisent avec toute la diligence possible leur artillerie & leurs munitions de guerre. Les troupes de la Reine de Hongrie composées d'environ dix-huit mille hommes depuis qu'elles ont été jointes par les Régimens de Montferrat , de Schulembourg , de Chablais , de Tarentaise , de Casal , de Savoye & Royal Piémont de celles du Roi de Sardaigne , se sont avancées à Rivalte , qui est en-deçà de Tortone , & presque aux portes de Novi , & ont étendu leur camp jusqu'à Seravalle & à Garoso. Elles rassemblent avec soin tous les fourages , afin d'y mettre le feu en cas qu'elles soient obligées de se retirer , & non seulement elles ne payent qu'en billets les vivres qu'elles obligent les habitans de fournir , mais elles exigent encore de fortes contributions.

Les vaisseaux de guerre Anglois qui croisent dans ces parages depuis San Remo jusqu'ici , rangent continuellement la côte , & tirent , mais sans effet , un grand nombre de coups de canon sur tout

ce qui passe au bord de la mer. Le 6 de Juin trois Vaisseaux se présenterent avec deux brûlots & deux galiotes devant ce Port, dont on refusa l'entrée aux brûlots & aux galiotes, avec menace de les couler à fond, s'ils s'avançoient sous le canon de la place. Malgré toute la vigilance des Anglois il est entré dans le Port de Savone cinq Bâtimens Catalans, chargés d'artillerie & de munitions de guerre, du nombre de ceux qui étoient à Villefranche, d'où l'on mande que l'Escadre de M. de Lage qui y étoit aussi bloquée par plusieurs vaisseaux du Roi de la Grande Bretagne, avoit trouvé le moyen de sortir & de retourner à la rade de Toulon. Enfin les deux Escadres Angloises qui croisoient du côté d'Albenza & de Porto-Fino, s'en sont éloignées, & le 6 il parut à la hauteur de cette Ville quatorze vaisseaux de ces Escadres, aux opérations desquelles les calmes qui régnerent dans cette saison mettent de grands obstacles. Quelques-uns de ces Vaisseaux ont donné la chasse à six barques Napolitaines, sur lesquelles il y avoit de l'artillerie, mais elles ont eu le bonheur de leur échapper & de gagner Porto-Fino, où l'on a envoyé un détachement de 400 hommes avec des canonniers, pour les mettre à l'abri de toute insulte. Une Escadre de la même Nation a paru vers les trois derniers jours du mois de Juin à la hauteur de Villefranche. L'équipage d'un navire Genoïis venu de Port Mahon en trois jours a rapporté qu'il y avoit laissé six vaisseaux de guerre, & que le Vice-Amiral Ravyley étoit à Gibraltar avec l'Escadre qu'il commande.

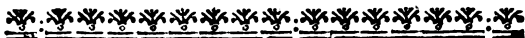
GRANDE

GRANDE BRETAGNE.

ON a appris de Londres que l'Amiral Thovnshend ne sera voile de Spithead qu'avec les vaisseaux *le Portland* & *le Nox*, mais qu'il doit être joint à Gibraltar par six autres vaisseaux de guerre, avec lesquels il se rendra en Amerique, d'où on a reçu avis que l'Escadre Françoisse, commandée par le Chevalier de Caylus y étoit arrivée, & qu'elle y seroit renforcée incessamment par plusieurs vaisseaux de guerre François & Espagnols. La crainte qu'on y a de quelque entreprise de cette Escadre contre les Isles Angloises, a engagé plusieurs habitans de ces Isles à faire assûrer leurs plantations, les uns pour six mois & les autres pour un an à raison de quatre pour cent par mois. Les vaisseaux de guerre François qui mouilloient à la Martinique dans le tems que le vaisseau *le Merryman* est parti de la Barbade, étoient *l'Esperance*, de soixante-quatorze canons & de six cent cinquante hommes d'équipage; *le Northumberland*, de soixante-dix canons & de six cent hommes; *le Trident* & *le Perleux*, chacun de soixante canons & de cinq cent cinquante hommes; *le Li-mant*, de cinquante-six canons & de cinq cent hommes; *l'Auilon*, de quarante-quatre canons & de quatre cent hommes; deux au res vaisseaux de trente canons; un brûlot & une galiotte à bombes. L'équipage d'un vaisseau, qui est entré depuis peu dans le Port de Portsmouth a rapporté qu'il avoit laissé devant le Cap Breton les vaisseaux de guerre que commande le Chef d'Escadre Warren, & qu'il y avoit à bord de ces vaisseaux quelques troupes de débarquement. La chaloupe de guerre *le Métaheur*, dont on

124 MERCURE DE FRANCE.

Armateur François s'étoit emparé , a été reprise par le vaisseau de guerre *l'Assistance*. Les Corsaires *le Swift* & *le Renard* ont conduit aux Dunes un navire François qui alloit de la Rochelle à Dunkerque. On a reçu d'un autre côté la fâcheuse nouvelle que les François s'étoient rendus maîtres du vaisseau de guerre *le Blandfort* entre Lisbonne & Gibraltar. Les Commissaires ont envoyé ordre que plusieurs vaisseaux de guerre se tinssent prêts à sortir du Port de Spithead , & qu'on approvisionnât à Portsmouth le vaisseau de guerre *le Newcastle* de cinquante canons. On travaille par ordre du Gouvernement à réparer avec toute la diligence possible le Port de Lyne dans le Comté de Dorset. Une grande quantité de poudre tirée du magasin de Greenwich fut embarquée le 19 à Gravesend pour la Flandre , d'où l'on mande qu'un parti du Régiment François de Grassin avoit fait prisonniers treize des Officiers , qui ont conduit le dernier détachement des Gardes Angloises , auxquels on a fait passer la mer. Il a été résolu d'augmenter de deux compagnies chacun des Régimens d'Infanterie qui sont dans les Pays-Bas , & de faire aussi une augmentation dans la Cavalerie. Les Actions de la Compagnie de la mer du Sud sont à neuf cent neuf ; celles de la Banque à cent quarante-six trois quarts ; celles de la Compagnie des Indes Orientales à cent quatre-vingt-six , & les Annuités à cent onze.



A V I S.

U Ne personne pieuse & distinguée ayant vû les exercices de la Pension d'Alfort à Charenton lesquels consistent en ce qu'outre l'étude du Latin , on y cultive habituellement le calcul pour le Commerce & pour la Géométrie , l'Ecriture, le Dessin , la Géographie & l'Histoire , la Musique & la Danse. Elle a jugé tous ces exercices fort convenables à de jeunes gentilshommes. C'est pourquoi elle a pris des arrangemens avec cette maison , pour y entretenir durant sept années six enfans d'extraction noble , pris à l'âge de quatre , cinq & six ans , & pour leur y procurer les maîtres , les livres , papier , plumes , crayons , le lit , le blanchissage , le feu , la lumière &c. de façon néanmoins que les Parens seront chargés de l'habillement & de donner cent cinquante livres tous les ans payables à l'ordinaire par quartier.

Au reste la personne dont il s'agit ne voulant rien donner à la faveur , & ne voulant pas même se faire connoître , entend qu'on reçoive ces six sujets sans aucune recommandation , ainsi les premiers venus seront admis par préférence. Il suffira qu'il apportent leur extrait baptismal pour certifier leur âge & leur qualité.

Ceux qui voudront avoir d'autres instructions sur ce sujet & s'assurer d'une place , pourront écrire pour cela aux maîtres de la Pension d'Alfort à Charenton près Paris.

196 MERCURE DE FRANCE,
ARRESTS NOTABLES.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, qui permet aux négocians de la Ville de l'Orient d'embarquer par le port de ladite ville les toiles appelées Bretagnes, du 10 Octobre 1744.

DECLARATION du Roi, concernant l'hérédité des Offices de Substitués des Procureurs du Roi des Sièges & Jurisdictions royales, des Jures vendeurs priseurs de meubles, & des arpenteurs royaux, Donnée à Versailles le 12 Janvier 1745, Registrée en l'arlement.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du 23 Mars 1745. portant interdiction contre les Notaires, Procureurs & Huissiers des Jurisdictions royales, qui sont en retard de payer la finance de l'hérédité de leurs offices, conformément à la déclaration du Roi du 3 Décembre 1743,

AUTRE de la Chambre des Comptes, qui ordonne l'exécution de la déclaration du Roi du 10 Mars 1712, concernant les délais accordés aux Comptables pour faire décharger les débits de souffrances & de servitudes sur leurs comptes, du premier Avril 1745.

AUTRE du Conseil d'Etat du Roi, qui modère à trois livres 6 sols 6 deniers du cent pesant, les droits d'entrée des cinq grosses fermes sur les fils retors bis & bis blancs, provenans des fabriques de la Flandre Française; & ordonne que les memes fils venant de l'étranger acquitteront les droits d'entrée à raison de dix livres du cent pesant, à l'exception de ceux des fabriques de Hollande, qui ne payeront que les droits de sept livres du cent pesant, fixés par le Tarif de 1664, du 2 Avril 1745.

AUTRE du Conseil d'Etat du Roi, qui autorise

des six Corps des Marchands & les Commandans d'arts & métiers, à faire leur sommation entre les mains du sieur Huguenot, de rénumérer, chacun en droit son, les offices d'Inspecteurs & Contrôleurs créés par l'Edit du mois de Février 1745, moyennant le payement de la finance principale à laquelle lesdits offices ont été fixés par le rôle arrêté au Conseil le 6 Avril; & qui prescrit la forme & les tems des payemens, du 6 Avril 1745.

AUTRE du Conseil d'Etat du Roi servant de règlement pour empêcher l'abus d'une exemption des droits des cinq grosses fermes, accordée sur les viures, vins, eaux de vie & autres boissons servant à l'avitaillement des vaisseaux armés en course, ainsi que sur les munitions de guerre & ustensiles nécessaires pour lesdits armemens: & assujétir aux droits tous avitaillemens & équipemens de Navires pour quelques destinations que ce puisse être, autres que les armemens en course & les genres de commerce qui ont été exemptés des droits par les réglemens qui leur sont propres. Du 6 Avril 1745.

ORDONNANCE du Roi pour la formation de sept régimens de Grenadiers Royaux, du 10 Avril 1745.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, & Lettres Patentes sur icelui, données à Versailles le 13 Avril 1745, portant règlement pour la régie & perception des droits de trois livres & quarante cinq sols par charroi, fixés par l'ordonnance à sept livres par muid mesure de Paris, sur les vins du crû des vignobles des villes, bourgs & paroisses comprises dans les huit lieues des environs des Rivières de Seine, Eure, Iton, Oise, Andelle & du terrain, qui seront transportés dans les provinces de Normandie, du Perche, de Picardie & autres

lieux & territoires étant au de là desdites rivières, ou pour y passer debout, Régistrées en la Cour des Aides.

DECLARATION du Roi, concernant la nomination aux Cures & Bénéfices à charge d'ames, qui sont requis par des gradués dans le mois de Janvier & de Juillet, appelés les mois de rigueur, donnée à Versailles le 27 Avril 1745, enregistrée en Parlement.

L OUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre &c. A ces causes & autres considérations à ce nous mouvantes, de l'avis de notre conseil & de notre certaine science, pleine puissance & autorité Royale, nous avons par ces présentes signées de notre main, dit, déclaré & ordonné, disons, déclarons & ordonnons, voulons & nous plaît, que lorsqu'il s'agira de pourvoir aux cures & autres bénéfices à charge d'ames, les Patrons qui ont la présentation à ces bénéfices, & les collateurs à qui la disposition en appartient, aient, même dans les mois de Janvier & de Juillet, qui sont appelés les mois de rigueur, la liberté du choix entre les gradués dûment qualifiés qui auront obtenu des lettres de nomination sur lesdits collateurs, & qui les auront fait insinuer dans le tems & dans les formes ordinaires, & de préférer celui d'entre ces gradués qu'ils jugeront le plus digne par ses qualités personnelles, par ses talens & par sa bonne conduite, de remplir lesdites cures ou autres bénéfices à charge d'ames, encore qu'ils se trouvent en concurrence avec des gradués plus anciens ou plus privilégiés, le tout suivant ce qui a lieu dans le mois d'Avril & d'Octobre: en sorte que dorénavant les mois de Janvier & de

J U I L L E T. 1745. 199



Juillet soient réputés mois de faveur entre les gradués nommés, à l'égard des eures ou des autres bénéfices auxquels le soin des ames est attaché, sans que lesdits patrons & collateurs soient obligés dans lesdits mois d'avoir aucun égard aux requisi-
tions des gradués simples, quoiqu'ils leur eussent fait notifier leurs lettres de degrés & leur certificat de tems d'étude. Voulons que la disposition des présentes soit inviolablement observée à l'avenir dans notre royaume, à compter du jour de la publication qui en aura été faite; à l'effet de quoi nous avons dérogé & dérogeons, en tant que de besoin, à toutes les loix, ordonnances, réglemens & privilèges à ce contraires. Si donnons &c.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, qui casse une sentence de l'hôtel de ville de Paris du 14 Août 1744, & qui ordonne l'exécution des réglemens rendus sur la perception des droits sur le Bois; & en conséquence, que la voie de bois de cotrets d'Orléans demeurera fixée à soixante-quinze desdits cotrets; sur laquelle fixation les marchands desdits bois seront tenus de payer les droits, à peine de mille livres d'amende, du 27 Avril 1745.

DECLARATION DU ROI, qui ordonne une augmentation sur chaque Minot de sel qui se distribue aux officiers qui jouissent du droit de franc-salé, donnée à Ver sailles le 27 Avril 1745, enregistrée en la Cour des Aides.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, qui ordonne que les denrées & marchandises qui composeront la cargaison des navires François repris sur les Anglois, & conduits directement dans les ports du royaume sans

I iij

avoir touché à aucun port étranger, ne seront point sujettes au règlement du 7 août 1744, & qu'elles acquitteront les m. mes droits qu'elles auroient acquittés dans lesdits ports si lesdits navires y fussent arrivés sans avoir été pris par les Anglois, Du 4 Mai 1745.

AUTRE du Conseil d'Etat du Roi, qui fixe à trois livres du cent pesant les droits d'entrée sur les moyens & petits Clous de fer, & à trente sols sur les gros dont le millier en nombre sera du poids de deux cent cinquante livres poids de marc & au-dessus, provenans des fabriques étrangères; & à deux sols aussi du cent pesant sur les Clous de fer de toute espee, provenans de la manufacture établie près de Valenciennes, en justifiant par des certificats des intéressés en ladite manufacture, comme les Clous en proviendront, du 4 Mai 1745.

AUTRE du Conseil d'Etat du Roi, qui ordonne que les gages, augmentations de gages, taxations & autres droits & émolumens ecclésiastiques & à échoirs, des Officiers dénommés dans les édits du mois de Février 1745, & compris dans les rôles arrêtés au Conseil en vertu desdits édits, même ceux sur lesquels il se trouve des saisies, oppositions ou autres empêchemens, seront payés par les Payeurs desdits gages, à la d. charge desdits Officiers, à Maurice Charvot chargé du recouvrement des finances à payer par lesdits Officiers, du 14 Mai 1745.

AUTRE du Conseil d'Etat du Roi, qui règle la manière dont les Officiers des Élections, des greniers à sel, des Eaux & Forêts, & les Inspecteurs & Contrôleurs des maîtres & gardes dans les corps des Marchands & dans les Communautés d'arts & métiers, payeront les sommes pour lesquelles ils sont employés dans

Les rôles arrêtés au Conseil en exécution des édits du mois de février 1745, du 15 Mai 1745.

REGLEMENT en interpretation de celui du 4 Juillet 1732, par rapport aux Capitaineries Gardes-Côtes de S. Nazaire & de Monthoir, du 15 Mai 1745.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, portant règlement pour la regie du domaine de Châteauroux, du 15 Mai 1745.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, portant règlement & tarif pour la perception des droits d'entrée des cinq grosses fermes sur les Veixes à boire, Gobelets, Tasses, Coupes, Soucoupes, Plats, Pots, Aiguicres, Huiliers & autres ouvrages de verre provenant des verreries d'Alsace & Franche-comté, du 15 Mai 1745.

ORDONNANCE du Roi, pour augmenter de deux cent hommes à cheval le Regiment d'Arquebussiers de Grassin, & y faire quelques autres augmentations, du 20 Mai 1745.

ORDONNANCE du Roi, sur ce qui doit être observé par les Capitaines, Maîtres ou Patrons des batimens mar bants, lorsqu'ils trouveront des vaisseaux & autres bâtimens du Roi mouillés dans les rades & ports, soit du Royaume ou des Pays étrangers, du 25 Mai 1745.



ORDONNANCE de M. l'Intendant de la Généralité de Paris, pour prévenir la communication & les progrès de la maladie de la Morve parmi les Chevaux, du 8 Juin 1745. De par le Roi. Louis-Jean Bertier de Sauvigny, Chevalier Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, Intendant de la Généralité de Paris.

VU l'Ordonnance renduë le premier Juillet 1730 par M. de Harlay lors Intendant de la Généralité de Paris, contenant les dispositions nécessaires pour prévenir la communication & les progrès de la maladie de la morve parmi les chevaux, vû aussi les ordres du Roi à nous adressés par la lettre de M. le Comte d'Argenson Ministre & Secrétaire d'Etat de la guerre, en date du premier du présent mois, à l'occasion du renouvellement de ladite maladie, tant dans la Ville & Election de Senlis, que dans plusieurs autres Paroisses de ladite Généralité, Nous avons ordonné & ordonnons ce qui suit.

ARTICLE PREMIER.

Tous particuliers, de quelque état & condition qu'ils soient, qui auront des chevaux atteints ou soupçonnés de morve, seront tenus, à peine de cinq cent livres d'amende, d'en faire leur déclaration incontinent après la publication de la présente Ordonnance, à nos Subdélégués, ou aux Officiers des villes & paroisses où ils font leur demeure ordinaire, pour être lesdits chevaux vûs & visités par des Maréchaux ou gens à ce connoisseurs, & tués sur le champ à la diligence desdits Officiers, si le mal se trouve avéré; la-

dite amende applicable moitié au profit des dénonciateurs, & l'autre moitié au profit des pauvres de la Paroisse.

I I.

Ceux qui, au lieu de déclarer les chevaux atteints ou suspects de morve, les vendront ou détourneront, sous quelque prétexte & de quelque manière que ce soit, seront condamnés en pareille amende, payable & applicable comme dessus, sur la simple dénonciation qui en sera faite devant nos Subdélégués ou devant le premier Officier public.

I I I.

Les Maréchaux qui ayant quelque connoissance de quelques chevaux attaqués dudit mal dans les Villes & lieux de leur résidence, ou aux environs, négligeront de les déclarer à nos Subdélégués ou auxdits Officiers publics, ou refuseront leur ministère pour examiner ceux qui en seront soupçonnés, ou qui en feront de faux rapports, seront condamnés en trois cent livres d'amende au profit des pauvres de la Paroisse, & à fermer boutique pendant six mois, sur le procès verbal qui nous en sera adressé.

I V.

Faisons défenses sous les mêmes peines à tous hôteliers cabaretiers, laboureurs & autres, de recevoir, dans leurs écuries aucuns chevaux gâtés ou soupçonnés de morve, & enjoignons aussi sous les mêmes peines, de déclarer ceux qui se présenteront & qui pourront en être suspects, pour être visités & tués s'ils s'en trouvent atteints.

I vj

V.

Enjoignons très - expressément aux Maires , Echevins , Syndics , Marguilliers & autres Officiers des villes & paroisses , de faire faire , à la réception de la présente Ordonnance , & successivement lorsqu'ils le jugeront nécessaire , une visite exacte ; tant des chevaux des habitans que de ceux appartenans aux charretiers ou voituriers qui passeront dans lesdits lieux , & de faire tuer sans différer , ceux qui auront la morve , à peine d'être traités comme réfractaires aux ordres de Sa Majesté.

V I.

Ordonnons pareillement aux Officiers & Cavaliers de Maréchaussée , en faisant leurs rondes & tournées dans les villes & villages de leur district , de faire des recherches exactes des chevaux morveux , & de les tuer après que la maladie aura été constatée , & d'en dresser des Procès verbaux qu'ils nous enverront.

V I I.

Les Ecuries des villes & paroisses où il y aura eu des chevaux atteints ou soupçonnés de morve , feront incontinent , à la diligence des Maires , Echevins , Syndics , ou autres Officiers desdites villes & Paroisses , purifiées & lavées aux frais des détempteurs avec de la chaux vive , ainsi que les auges & rateliers , même le pavé & le sol desdites Ecuries , & tous le pourtour d'icelles : jusqu'à la hauteur où les chevaux peuvent atteindre avec leur langue ; & après les avoir laissées

en tems suffisant à l'air pour en ôter l'infection, les auges & rateliers seront relavés avec de l'eau chaude pour enlever l'impression de la chaux.

Et sera la présente Ordonnance lûe & publiée aux Prônes de toutes les Paroisses de ladite Généralité, & affichée partout où besoin sera, afin que personne n'en ignore, pour être exécutée selon sa forme & teneur. Enjoignons à nos Subdélégués d'y tenir la main, & de nous informer des contraventions qui pourroient y être faites, pour y être par nous pourvû. Fait à Paris le huit Juin 1745. *Signé* Bertier de Sauvigny. *Et plus bas* Par M., Mabile.

A R R E S T du Conseil d'état du Roi du 26, qui homologue la Délibération prise par la compagnie des Indes en l'assemblée générale des Actionnaires, tenue le 23 Juin 1745, du 26 Juin 1745.

Extrait des Registres du Conseil d'Etat.

VU au Conseil d'Etat du Roi la requête présentée par les Syndics & Directeurs de la Compagnie des Indes, tendante à ce qu'il plût à S. M. décharger ladite Compagnie de l'imposition du Dixième, & homologuer la délibération prise en l'assemblée générale de ladite Compagnie le 23 du présent mois, notamment en ce qui concerne l'hypothèque & privilège special d'une partie de la ferme du tabac & de son produit jusqu'à dûe concurrence, pour sûreté du principal & rente des sommes que ladite Compagnie a délibéré d'emprunter, ainsi que d'autoriser l'établissement d'un dépôt volontaire, pour sûreté des sommes que quelques Actionnaires pourront emprunter, à l'es-

fet de satisfaire par eux-mêmes audit emprunt.
 Et S. M. desirant donner à ladite Compagnie de
 nouvelles preuves de sa protection & de la satis-
 faction avec laquelle elle voit les Actionnaires se
 porter à assurer par eux-mêmes un état fixe & in-
 variable à la Compagnie des Indes, & à faire fleurir
 les différentes branches de son commerce : Oûi le
 rapport du sieur Orry Conseiller d'Etat ordinaire,
 & au Conseil royal, Contrôleur général des finan-
 ces, le Roi étant en son Conseil, faisant droit sur
 ladite requête, a ordonné & ordonne que la Com-
 pagnie des Indes demeurera, à commencer du
 premier Janvier de la presente année 1745, dé-
 chargée de l'imposition du Dixième ordonné être
 levé par la déclaration du 29 Août 1741, & en
 conséquence, dispensée de l'exécution du rôle ar-
 rêté au Conseil le 23 Fevrier 1742; sans que pour
 ce les parties prenantes sur elle, & notamment
 les Rentiers viagers, puissent prétendre être
 exempts de ladite imposition, dont il sera fait re-
 tenue comme comme par le passé. Et ayant égard
 à la délibération prise dans l'assemblée générale
 de ladite Compagnie le 23 du présent mois, que Sa
 M. a homologuée & homologue dans tout son con-
 tenu, pour être exécutée suivant sa forme &
 teneur, permet à ladite Compagnie, conformé-
 ment à l'article III, de stipuler dans l'emprunt
 de vingt-cinq millions qu'elle a délibéré de faire
 pour le soutien & l'augmentation de son commer-
 ce, que les rentes qu'elle constituera pour raison
 dudit emprunt demeureront exemptes du Dixième,
 & que conformément à l'article V, pour sûreté,
 tant des capitaux que des intérêts dudit emprunt,
 la ferme du tabac & le produit d'icelle demeure-
 ront, tant en principal qu'en revenus, affectés &
 hypothéqués ausdites rentes, jusqu'à dûe concu-

rence. Autorise au surplus S. M. en tant que de besoin , le dépôt volontaire stipulé par l'article VI de la susdite délibération , qui sera exécuté suivant sa forme & teneur , & conformément aux réglemens particuliers qui seront convenus & arrêtés par la direction de ladite Compagnie , pour la facilité & sûreté des prêteurs & dépositaires. Fait au Conseil d'Etat du Roi , Sa Majesté y étant , tenu au camp de Chin , le vingt-sixième jour de Juin mil sept cent quarante-cinq. Signé PHELYPE AUX.

DELIBERATION prise par la Compagnie des Indes dans l'assemblée générale des Actionnaires , tenue en l'hôtel de ladite Compagnie le 23 Juin 1745.

CE jourd'hui vingt-trois Juin mil sept cent quarante cinq, en l'assemblée générale de la Compagnie des Indes , tenue en présence de M. le Contrôleur général , accompagné de M. de Fulvy Commissaire du Roi , le rapport de la situation de la Compagnie ayant été fait par Messieurs les Syndics élus en la précédente assemblée générale , tenue le 30 Janvier dernier , ils ont fait lecture de la requête par eux présentée au Roi , tendante à la confirmation des privilèges de la Compagnie , à l'obtention de la décharge du Dixième sur le dividende des actions & sur les autres parties de son commerce , & des autres graces y énoncées ; il a été représenté que la Compagnie avoit actuellement besoin de 25 millions de livres pour le soutien & la continuation de son commerce , ce qui ayant été unanimement reconnu , il a été délibéré ,

ARTICLE PREMIER.

Qu'en conséquence de l'examen de l'état actuel de son commerce, elle empruntera des Actionnaires une somme d'environ 25 millions, revenant pour chaque action à 500 liv.

II.

Qu'il résulte du susdit examen qu'elle se trouve en état de recevoir pour comptant dans sa caisse, sur le pied de 75 liv. chacun, les 4 dividendes des années 1744 & 1745, payables en 1745 & 1746.

III.

Que pour faciliter le payement des susdites 500 liv. elle autorise par la présente délibération le sieur Pechevin son caissier, à recevoir des porteurs jusqu'à la fin de la présente année 1745, les susdits quatre dividendes, faisant ensemble trois cent livres, ci . . . 300 liv.
& en argent comptant. . . 200 liv.

TOTAL . . . 500 liv.

Pour raison duquel payement il sera délivré des billets d'emprunt portant intérêt jusqu'au parfait remboursement au denier vingt, sans retenue du dixième; le tout dans la forme qui sera réglée par l'administration,

IV.

Et comme la Compagnie reçoit des-à présent Pour comptant quatre dividendes, dont trois ne

sont payables que successivement dans le restant de la présente année & dans le courant de l'année prochaine ; il a été délibéré que les susdits billets d'emprunt ne porteront intérêt que trois mois après le paiement effectif desdits 500 liv ; qu'ainsi les billets d'emprunt pris dans le courant du mois de Juillet prochain porteront intérêt au profit du porteur à compter du premier Octobre 1745, & seront payables lesdits intérêts au mois d'Octobre 1746, & ainsi successivement de mois en mois par ordre de numéro.

V

Que pour sûreté du capital & du paiement des intérêts, la Compagnie affectera & hypothéquera jusqu'à due concurrence, par privilège & préférence, le produit de la ferme du tabac.

VI.

Que les susdits quatre dividendes qui n'auront point été portés à la Caisse de la Compagnie avec 200 liv. d'argent, avant le premier Janvier 1746, seront & demeureront nuls & de nulle valeur ; & que pour faciliter aux Actionnaires les moyens de s'aider pour exécuter l'emprunt proposé, la Compagnie ouvrira un bureau de dépôt volontaire, à l'effet duquel il sera tenu un registre dans la meilleure forme, sur lequel les prêteurs & emprunteurs feront les maîtres de coucher les conditions dont il seront convenus entr'eux ; le tout dans la forme qui sera réglée par l'administration.

VII.

La Compagnie se soumet pour sûreté du remboursement des susdits billets d'emprunt, à ne pouvoir repartir aux Actionnaires, plus de 135 liv. par an pour chaque action, jusqu'après le parfait remboursement desdits billets d'emprunt.

VIII.

La Compagnie s'engagera aussi à rembourser lesdits billets d'emprunt, sans acception de personne, & par l'événement d'une lotterie qui sera tirée à l'effet dudit remboursement ; & en conséquence il sera dressé, après le tirage, un état des numéros qui devront être remboursés, dont les porteurs seront tenus de venir recevoir le remboursement aux termes indiqués par des affiches publiques qui seront apposées à cet effet, faute de quoi la Compagnie sera déchargée du paiement des intérêts.

IX

Il sera tenu tous les ans le 20 Decembre ou premier jour non fêté suivant, une assemblée générale d'Actionnaires, dans laquelle la direction rendra compte de l'état de la Compagnie & des succès de son commerce, pour en conséquence être délibéré sur toutes les affaires de ladite Compagnie, être statué sur la quotité du dividende qui devra être reparté aux Actionnaires, & sur le remboursement qu'elle pourra faire des billets d'emprunt, la première desdites assemblées demeurera dès-à-présent indiquée pour le 20 Decembre prochain, & cependant Messieurs les Syndics sont

autorisés à avancer le tems de la tenue de ladite assemblée, & à convoquer des assemblées extraordinaires quand ils jugeront convenable & nécessaire d'en demander la permission à S. M. dans ces derniers cas ils seront tenus d'indiquer lesdites assemblées quinze jours à l'avance, par des affiches publiques.

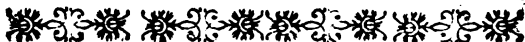
X.

Il sera nommé six Syndics à l'effet des fonctions qui leur sont commises par les arrêts & réglemens; que pour cette première fois S. M. sera très humblement suppliée de les choisir dans le nombre des douze nommés par la délibération du 30 Janvier dernier: que cependant jusqu'à la nomination que S. M. en fera, les fonctions des Syndics actuels continueront; & que dans la première assemblée du 20 Decembre prochain, ainsi que dans les futures assemblées annuelles, il sera présenté au Roi douze sujets, entre lesquels S. M. aura la bonté de choisir les six qui lui seront le plus agréables.

XI.

Sa M. sera très-humblement suppliée d'homologuer la présente délibération par un arrêt de son Conseil, notamment la disposition concernant le dépôt indiqué par l'article VI, & d'ordonner l'exécution de ladite délibération. *Signé en fin par les Actionnaires, Syndics & Directeurs, & visé ORRY.*





M O R T S.

A Ntoine *Forqueray* si connu par la supériorité de ses talens de Musique & par son exécution inimitable sur la basse de viole, mourut le 20 Juin à Mantes sur la Seine où le goût de la retraite l'avoit fixé depuis quinze ans.

La Nature avoit doué M. *Forqueray* de toutes les favorables dispositions qui annoncent ordinairement les hommes rares. Son mérite harmonique étoit si précoce qu'à l'âge de quatre ans il eut l'avantage unique de jouer de la viole en présence de Louis XIV. Ce Monarque Protecteur & Récompensateur des Arts, fut si satisfait de la Science prématurée de cet enfant singulier qu'il lui donna une Charge d'ordinaire de la Musique de sa Chambre, Charge dont-il a joui jusqu'à sa mort, & qu'il laisse à son fils qui depuis plusieurs années en avoit obtenu la survivance.

M. *Forqueray* a eu l'honneur de montrer à jouer de la viole à Monseigneur le Duc de Berry, à Monseigneur le Duc d'Orléans Regent du Royaume, à Monseigneur le Duc de Chartres son fils, les bienfaits de la Cour lui furent prodigués; mais avec justice, le Regent sur tout lui fit une gratification très considérable qui signala hautement la libéralité du Prince & l'excellence du talent récompensé.

Si sa capacité distinguée & sa fortune méritée l'élevoient infiniment, les sentimens nobles & purs de son cœur ne l'élevoient pas moins; c'est par eux qu'il s'étoit fait d'illustres amis qui plus touchés encore de sa probité que de son génie,

ont honoré d'une amitié constante & éclairée

Il laisse un fils qui très long-tems avant la mort de son pere a hérité de sa reputation, héritage brillant, que le goût & le discernement lui assûrent; quelque bonne que soit la succession, l'héritier en regarde comme les effets les plus précieux, des pièces de viole que la modestie du deffunt a derobées à l'impression, & que l'amour filial doit restituer au public à qui toutes les richesses des Arts & du Genie appartiennent.

Le 18 Juin Louis-Sauveur *Renard de Villeneuve*, Conseiller d'Etat depuis 1740, ci-devant Ambassadeur du Roi auprès du Grand Seigneur, depuis le 25 Mars 1728, & avant Lieutenant Général de la Sénéchaussée de Marseille, & que Sa Majesté en qualité de Médiatrice entre la Porte & la Russie avoit chargé de ses pleins pouvoirs pour procurer un accommodement entre ces deux Puissances, mourut à Marseille dans la soixante & dixième année de son âge; il avoit été nommé par le Roi au mois de Novembre de l'année dernière Ministre & Secrétaire d'Etat des affaires étrangères, mais la foiblesse & sa santé l'obligea de supplier Sa Majesté de permettre qu'il n'acceptât point cette charge & le Roi ayant approuvé ses raisons voulut bien l'en dispenser: il avoit pour frere François *Renard de Villeneuve* Evêque de Viviers depuis 1723; il étoit fils de François *Renard de Villeneuve*. Conseillers au Parlement de Provence & de Dame Magdeleine de Fourbini-sinte-Croix, & il avoit épousé Dame Anne de Beauffet fille de Pierre de Beauffet Lieutenant Général, Civil & Criminel de Marseille & de Dame Théodore Daudiffret.

214 MERCURE DE FRANCE.

Le premier Juillet Pierre-Denis *Maillet* Seigneur de Cerny , Conseiller du Roi Auditeur ordinaire en sa Chambre des Comptes à Paris depuis le 27 Août 1691 , y mourut , âgé de 78 ans.

Le 3 Messire Jean-Noël *Maillande* , Docteur & Senieur de la Maison & Société de Sorbonne & Prieur Commendataire de saint Martin de Morlaix mourut dans la Maison de Sorbonne âgé de 64 ans.

Le 7 François *Rodrigue d'Espinay* Marquis d'Espinau saint Luc , de Boisgueroulte , Comte de Rosendal , Seigneur & Patron de saint Paerk, Lieutenant General des Armées du Roi depuis le 18 Octobre 1739 , & Inspecteur de Cavalerie , mourut à Strasbourg ; âgé de 73 ans , il étoit fils de François d'Espinay , Marquis d'Espinay & de Boisgueroulte, Comte de Rosendal , mort en 1691 & de Dame Marie Constance de Châlons de Cretot , morte le 12. Avril 1704 , & il avoit épousé en 1705 Marie-Anne d'O fille de René-Claude d'O , Marquis de de Franconville , Lieutenant Général des Armées Navales , & d'Elisabeth-Magdeleine de la Vergne de Guilleragues , elle fut depuis Dame d'atour de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orleans , & mourut à Paris le 4 Avril 1727 , & de ce mariage est venue Louise Adelaïde Sabigothon d'Espinay Boisgueroulte , mariée le 14 Août 1728 à Guy-Louis-Charles de Laval , la Faigue , Comte de Laval voyez pour la Généalogie de la Maison d'Espinay , le septieme volume de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, fol 472.



T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose. Ode tirée du Pseaume 37	3
Differtation sur le feu de la rue aux Ours	7
Epiître de M. des Mahys à Madame de***	25
Discours prononcé aux Associés d'une Societé Littéraire	26
Extrait d'une Lettre en vers	31
Nouvelle explication du proverbe <i>pour un poine Martin perdait son anc.</i>	32
Allégorie.	54
Memoire sur la date d'uneCharte	57
Lettre au sujet de la mort de M. Normant	69
Dictionnaire universel & préface de Chambers	75
Ode sur la Bataille de Fontenoy	103
Séance publique de la societé des sciences de Toulouse	106
Ode à M. D**. par M. de V***.	120
Nouvelles Litteraires, des Beaux Arts &c.	122
Eftampes nouvelles	133
Vers pour être mis au bas du portrait du Maréchal Comte de Saxe	134
Mots de l'Enigme & des Logogryphes	<i>Ibid.</i>
Enigme & Logogryphes	135
Chanfon sur les victoires du Roi	139
Spectacles, Opera	142
5me. suite des reflexions sur les ballets.	143
Comédie Françoisë &c.	151
Concert de la Reine	154
Nouvelle de la Cour, de Paris &c. Suite des Opérations de l'armée du Roi	155
Bénéfices donnés	175
Promotions	176

Prises de Vaisseaux	177
Nouvelles étrangères, Prusse	179
Allemagne	181
Naples	180
Hollande & Pays Bas	188
Gênes	190
Grande Bretagne	193
Pension d'Alfort à Charenton	195
Arrêts notables	196
Morts	212

La Chançon notée doit regarder la page	139
Le plan doit regarder la page	155



